

TEODORA CRISTEA

GRAMMAIRE FRANÇAISE

**LE NOM ET LE GROUPE NOMINAL
LE VERBE ET LE GROUPE VERBAL**

Deuxième édition

Descrierea CIP a Bibliotecii Naționale a României

CRISTEA, TEODORA

Grammaire française: le nom et le groupe nominal, le verbe et le groupe verbal. / Teodora Cristea. – București, Editura Fundației *România de Mâine*, 2005

284 p.; 20,5 cm

Bibliogr.

ISBN 973-725-469-4

811.133.136(075.8)

811.133.1'367.622(075.8)

811.133.1'367.625(075.8)

© Editura Fundației *România de Mâine*, 2006

Tehnoredactor: Marcela OLARU

Coperta: Marilena BĂLAN

Bun de tipar: 25.01.2006; Coli tipar: 17,75

Format: 16/61×86

Splaiul Independenței, Nr. 313, București, S. 6, O. P. 83

Tel./Fax.: 316 97 90; www.spiruharet.ro

e-mail: contact@edituraromaniademaine.ro

UNIVERSITATEA *SPIRU HARET*
FACULTATEA DE LIMBI ȘI LITERATURI STRĂINE

TEODORA CRISTEA

GRAMMAIRE FRANÇAISE
LE NOM ET LE GROUPE NOMINAL
LE VERBE ET LE GROUPE VERBAL

Deuxième édition

EDITURA FUNDAȚIEI *ROMÂNIA DE MÂINE*
București, 2006

SOMMAIRE

Avant propos	5
--------------------	---

PREMIÈRE SECTION

LE NOM ET LE GROUPE NOMINAL

1. LE NOM

1. 0. Fonctions référentielles et communicatives du Nom ..	12
1.1. La catégorie des noms communs	13
1.2. La catégorie de nom propre	16

2. LE GROUPE NOMINAL

2.0. La structure du Groupe Nominal	24
2.1. La constellation du noyau nominal	25
2.2. Les prédéterminants du nom	25
2.3. Les indices nominaux	28
2.4. Les articles (quantifiants bipolaires)	31
2.4.0. L'article défini	33
2.4.1. L'article indéfini	39
2.4.2. L'article zéro	52
2.4.3. Les démonstratifs	61
2.4.4. Les possessifs	66
2.4.5. Les quantifiants	76
2.4.6. Les identifiants	84
2.4.7. Les prédéterminants interro-exclamatifs	88
2.4.8. Le prédéterminant relatif	89

2.5. Le Groupe Nominal étendu	94
2.5.0. Caractéristiques du GN étendu	94
2.5.1. Types de qualificatifs nominaux	95
2.5.2. Relativisation et épithétisation	96
2.5.3. La proposition relative	97
2.5.4. Le GN épithétique	103
2.5.5. L'épithète détachée	120
2.5.6. L'épithète prépositionnelle	122
2.5.7. Le nom épithète: le GN appositionnel	123
2.5.8. Le GN prépositionnel: le complément du nom ..	124
2.5.9. Le GN conjonctionnel	131
2.5.10. Le GN infinitival	134

3. LES SUBSTITUTS DU GROUPE NOMINAL

3.0. La classe des pronoms	139
3.1. Substituts diaphoriques/substituts déictiques	139
3.2. Les pronoms personnels	141
3.2.0. Traits morphosyntaxiques des pronoms personnels	141
3.2.1. Les formants du pronom personnel français	143
3.2.2. Le statut des pronoms personnels français	144
3.3. Les pronoms démonstratifs	164
3.3.0. Les formants des pronoms démonstratifs	164
3.3.1. La distribution des pronoms démonstratifs	165
3.3.2. Les fonctions des pronoms démonstratifs	169
3.3.3. Les valeurs des pronoms démonstratifs	170
3.4. Les pronoms possessifs	171
3.4.0. Les formants des pronoms possessifs	171
3.4.1. Emplois des pronoms possessifs	172
3.5. Les pronoms interrogatifs	172
3.5.0. Les formants des pronoms interrogatifs	172
3.5.1. Emplois des interrogatifs	175
3.6. Les pronoms relatifs	177
3.6.0. Les formants des pronoms relatifs	177
3.7. Les pronoms quantifiants	183

3.7.0. Les quantifiants numériques	183
3.7.1. Les quantifiants non numériques	184
3.8. Les pronoms identifiants	186
3.8.0. Les valeurs référentielles des identifiants	186
3.8.1. Les identifiants comparatifs	186
3.8.2. Les indéfinis	187

DEUXIÈME SECTION

LE VERBE ET LE GROUPE VERBAL

1. LE VERBE

1.0. Le système verbal français	193
1.0.0. Le sous-système fondamental: modes et temps ..	193
1.0.1. Le sous-système périphrastique	206

2. LES CATÉGORIES VERBALES

2.0. Les catégories spécifiquement verbales	208
2.1. L'aspect	209
2.1.0. L'aspect grammatical	209
2.1.1. L'aspect lexical	213
2.2. Le temps	217
2.2.0. La représentation du temps	217
2.2.1. Temps déictiques/temps anaphoriques	220
2.2.2. Valeurs temporelles fondamentales des temps verbaux de l'indicatif	221
2.2.3. Distribution relationnelle des temps verbaux	227
2.3. Le mode	238
2.3.0. Mode et modalité	238
2.3.1. Les formes modales	240

2.4. La voix (la diathèse)	252
2.4.0. La catégorie de la voix	252
3. LA CLASSIFICATION SYNTAGMATIQUE DES VERBES FRANÇAIS	
3.1. Traits contextuels du verbe français	270

AVANT - PROPOS

S'attachant à l'étude des deux constituante fondamentaux de la phrase française, le Groupe Nominal et le Groupe Verbal, le présent manuel essaie de rendre compte de la variété des expressions, mais aussi de la régularité des esembles. Un choix méthodologique a été fait dès le départ: pas d'analyse grammaticale sans recours au sens, un rôle prépondérant revenant, dans l'apprentissage, à la compréhension des structures significatives. Aussi, a-t-on insisté sur les formes et leurs valeurs dans le système, aussi bien que sur leur emploi dans des unités de rang supérieur.

Divisé en deux sections correspondant aux deux constituants analysés: le GN et le GV, le manuel présente une structure qui répond à une démarche déductive:

- *chaque chapitre s'ouvre par une partie qui prend pour point de départ les données fondamentales, pour aboutir à la mise en évidence des rapports qui s'instaurent entre les éléments constitutifs du groupe analysé;*

- *les idées à retenir donnent l'essentiel de ce que l'on doit apprendre et servent d'aide-mémoire;*

- *des références bibliographiques spécialisées complètent chaque chapitre en vue de faciliter les investigations personnelles.*

L'analyse que nous proposons est essentiellement orientée vers la solution des difficultés soulevées par l'acquisition des structures spécifiques du français contemporain. D'une manière générale, elle vise à développer la connaissance des sous-systèmes et de leur fonctionnement dans le discours, en contribuant ainsi à une meilleurs utilisation de la langue française.

PREMIÈRE SECTION

LE NOM ET LE GROUPE NOMINAL

1. LE NOM

Définition: syntaxiquement, le nom est le centre (la tête) du Groupe Nominal; *référentiellement*, le nom est un signe qui renvoie à des êtres (*enfant, chat*), des choses (*maison, crayon*) des actions (*arrivée, départ*), des sentiments (*amour, fidélité*), des idées, des facultés psychiques (*imagination, pensée*), des qualités (*beauté, intelligence*), des phénomènes (*orage, pluie*), des événements (*révolution, guerre*); *sémantiquement*, le nom est caractérisé par des traits inhérents de nature oppositionnelle réunissant un terme positif et un terme négatif:

Nom	Trait	+	-
	[± Commun]	table	Marie
	[± Collectif]	troupeau	vache
	[± Animé]	chien	table
	[± Humain]	étudiant	chat
	[± Sexué]	biche	carpe
	[± Mâle]	lapin	hase
	[± Masculin]	livre	gomme
	[± Matériel]	table	bonté
	[± Dénombrable]	chaise	beurre

Certains de ces traits sont redondants, en ce sens que la présence d'un trait implique nécessairement la présence d'un autre trait; on peut par conséquent appliquer les règles de la réduction de la redondance. Ainsi, le trait [+humain] implique le trait [+animé], etc.

Le régime des déterminants nominaux et des substituts est commandé par ces traits inhérents du substantif: ainsi, l'opposition dénombrable/indénombrable décide du choix du prédéterminant nominal: un substantif caractérisé par le trait [- dénombrable] ne permet pas l'emploi des quantitatifs numériques, l'opposition humain/non humain régit le choix entre le possessif et *en*, ou entre le pronom personnel tonique et *en*, *y*, etc.

L'appartenance du substantif à l'une ou à l'autre des classes sémantiques mentionnées se manifeste aussi par des contraintes syntaxiques au niveau des constituants de la proposition: la fonction grammaticale n'est pas indifférente à la nature thématique du substantif. Ainsi, si le locuteur dispose d'un substantif animé et d'un substantif non animé, il fera figurer le plus souvent le premier de ces deux substantifs dans le groupe nominal primaire (sujet) et le second dans le groupe secondaire (complément) (J. DUBOIS et L. IRIGARAY, 1966).

1.0. Fonctions référentielles et communicatives du Nom

Le GN renvoie à un objet de la réalité; cette fonction est la fonction dénomminative, qui est une relation signe – chose et en tant que telle elle est une composante de la fonction référentielle ou tout simplement de la référence. Le référent s'institue comme un intermédiaire entre un élément du monde extralinguistique dénommé par l'entité linguistique GN et cet élément. La relation entre les entités linguistiques et les „objets” du monde, réels ou imaginaires, concrets ou abstraits, est une réalité *médiate*, car la référence n'est pas faite à un objet réel mais à un objet de pensée, c'est un concept médiateur entre l'expression linguistique et la chose : „L'image acoustique *table* évoque seulement une représentation schématique de la chose. Si je dis : „Demain je vais acheter une table”, je ne sais pas encore comment sera exactement la table que j'achèterai. *Table* évoque la catégorie. Et si je dis. „Hier j'ai acheté une table”, je sais bien moi-même, comment est cette table en réalité, mais mon interlocuteur ne le sait pas, et, dans son esprit, n'est évoquée que la catégorie” (K. BALDINGER, 1984 :5).

Dans le premier cas, si l'on n'évoque que la catégorie, on parle de référence *virtuelle* et dans le second de référence *actuelle*. Dans la

bibliographie spécialisée on fait une distinction très nette entre l'opération de dénomination et celle de désignation. Pour qu'il y ait relation dénomminative, il faut qu'un lien durable et constant s'instaure entre les deux entités mises en relation per l'intermédiaire du référent. Cette association référentielle est obligatoire, une fois instaurée à l'intérieur d'une langue naturelle donnée, les sujets qui parlent cette langue sont obligés de nommer l'objet par l'unité linguistique Y. Une *table* ne peut être appelée *table* si l'objet en question n'a pas été nommé au préalable *table*. La désignation ne se soumet pas à cette contrainte, elle peut être momentanée et contingente : on peut désigner une *table* par *le meuble le plus précis de tous les meubles de cette maison*.

Outre cette perspective désignative essentiellement discursive, le GN peut fonctionner différemment suivant la stratification de la langue : il existe ainsi des dénominateurs marqués du point de vue socio-culturel : *voiture* (fr. courant) / *bagnole* (fr. familier), *pomme de terre* (fr. courant) / *patate* (fr. familier) etc.

1.1. La catégorie des noms communs

Les noms communs s'organisent sémantiquement suivant les oppositions qui peuvent être représentées par le schéma v.p. 14.

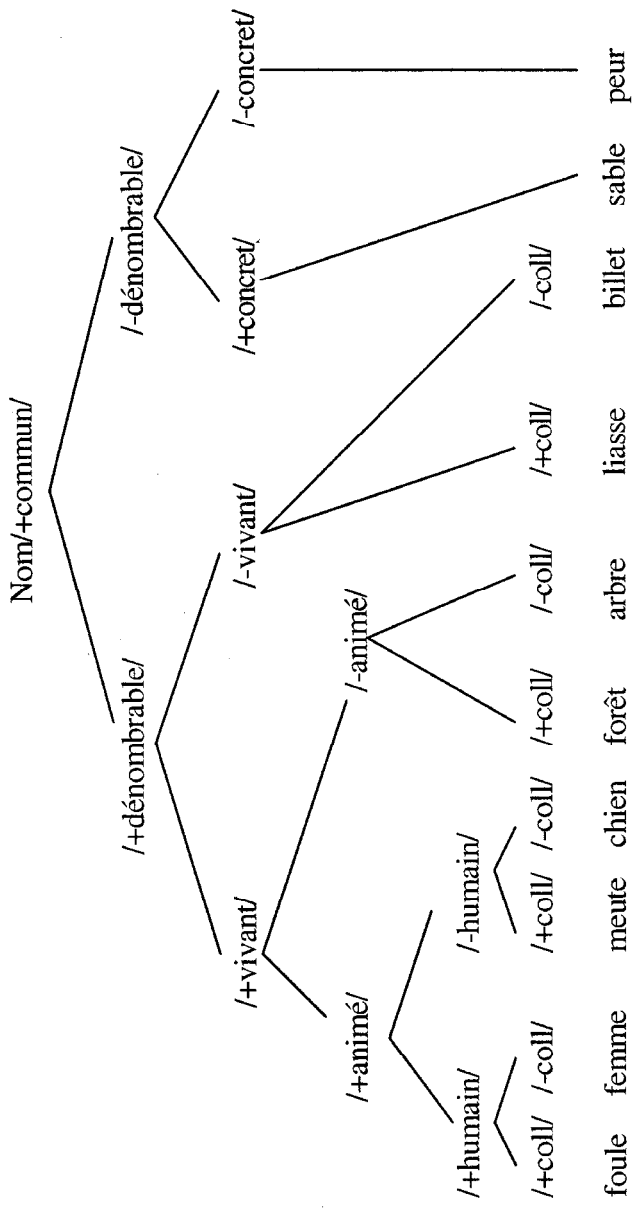
La distinction entre noms dénombrables (comptables) et indénombrables (non comptables, massifs) est fondée sur deux propriétés:

– la propriété de division homogène (dans le cas des noms massifs) et non homogène (dans le cas des noms comptables) : si l'on prélève une certaine quantité d'eau c'est toujours de l'eau, si l'on prélève la partie d'une voiture (les roues, le volant, les pneus) ce n'est plus une voiture;

– la propriété d'addition homogène (pour les massifs) et non homogène (pour les comptables) : si l'on ajoute de l'eau à de l'eau c'est toujours de l'eau, si l'on ajoute une voiture à une autre voiture, c'est deux voitures.

Deux situations doivent être prises en compte, avec des conséquences distinctes sur l'emploi de l'article:

– le transfert du massif au comptable:



On peut retenir comme exemples des objets désignés par la matière dont ils sont fabriqués; le nom étant accompagné de l'article défini ou indéfini, au singulier ou au pluriel:

Des sucres „morceaux de sucre”

Les nickels d'une voiture

Des porcelaines (vases, assiettes en porcelaine)

Placer des fers au bout de ses semelles pour les protéger (DFC)

Fer à repasser, à friser les cheveux, fer à cheval, fer de lance, etc.

Le nom conserve le genre initial, ce qui pourrait justifier la thèse suivant laquelle à la base d'une métonymie il y a une ellipse: *boire un cognac, boire une prune*.

– le transfert du comptable au massif, avec emploi correspondant de l'article massif.

C'est le cas, par exemple, du taxème des viandes de boucherie : *du veau, du boeuf, du mouton, etc.*

Les noms comptables employés métonymiquement donnent lieu à plusieurs interprétations : ainsi, le nom indique:

– une propriété spécifique:

Il y avait *de la paysanne* en elle

(Simenon)

– une pluralité indéfinie:

Il y avait *du soldat* dans les rues.

– une quantité indéfinie:

Il y avait *du scandale* en l'air

– un objet „broyé” (une „bouillie homogénéisante”) (G.KLEIBER, 1994: 107).

Il y a *de l'oeuf* sur ta cravate.

– une massification qualitative:

Ça c'est *de la bagnole!* (mélioratif)

Dans certains cas il y a transfert successif du comptable au massif et du massif au comptable:

un vison (animal) → *du vison* (fourrure) → *un vison* (manteau de vison)

L'opposition concret/abstrait traduit linguistiquement la distinction „ce qui est perçu par les sens (concret)” „ce qui n'est pas perçu par les sens”. Les noms concrets réfèrent à des objets physiques, tandis que les noms abstraits dénotent des entités idéologiques.

Ces oppositions se manifestent sur le plan grammatical dans les combinaisons avec la catégorie du nombre et le choix des prédéterminants; les noms abstraits, en tant qu'indénombrables, refusent le pluriel et admettent le partitif:

Il faut *du courage*.

Il a *de la patience*.

Par emploi métonymique, les abstraits peuvent être recatégorisés et admettre un article discontinu (indéfini) et même un dénombrant:

C'était *une vraie beauté*.

Le convoi qui allait à Bruxelles a rencontré le nôtre. Rien d'effrayant comme les deux rapidités qui se côtoyaient.

(Hugo)

Au pluriel, les noms massifs expriment la grande quantité (*les sables mouvants, les eaux, les neiges*) ou la diversité (*les viandes, les soies*).

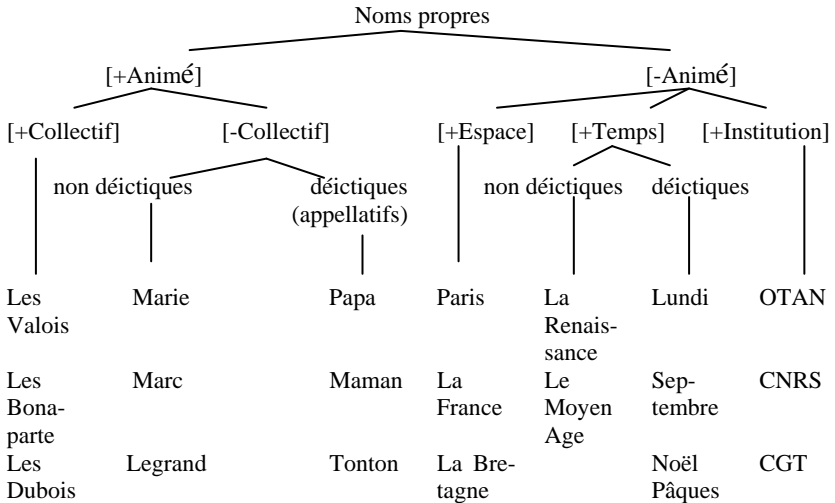
1.2. La catégorie de nom propre

Le principal critère invoqué pour définir les noms propres a été l'unicité du référent. Mais on a fait observer que les déictiques (*Admirez cette toile*) et les descriptions définies (*L'actuel président de la République*) renvoient à un référent unique et ne sont pas pour autant des noms propres. S.KRIPKE (1972) a proposé une nouvelle conception du nom propre grâce à laquelle on peut le distinguer des déictiques et des descriptions définies. S.KRIPKE désigne par le terme de désignateur accidentel une expression dont le référent varie avec le monde de référence. Ainsi, l'expression *le président de la République* peut s'appliquer aussi bien à Mitterrand qu'à Chirac, C'est donc une expression qui ne désigne pas la même personne dans tous les mondes possibles. Le désignateur rigide est une expression dont le référent est le même quel que soit le monde envisagé : le référent de Mitterrand ou celui de Chirac ne varient pas. Les noms propres sont donc des „désignateurs rigides”.

La classe des noms propres ou des noms que l'on considère comme des noms propres est assez hétérogène, elle réunit sous la même étiquette des désignateurs rigides (anthroponymes ou toponymes), des prolongements des noms propres (noms de produits)

et certains déictiques qui par leurs comportement syntaxique se rapprochent des noms propres.

Ces différentes catégories de noms propres peuvent être représentées par le schéma suivant :



Du point de vue grammatical, les noms propres se caractérisent par des particularités concernant l'emploi de l'article.

Une sous-classe de noms propres ne demandent pas la combinaison avec un article pour pouvoir être intégrés dans une phrase:

Hélène m'attendait à la porte de l'atelier.

(Beauvoir)

Rennes, après **Tours** et **Besançon**, a accueilli dans les locaux de la nouvelle Faculté de droit un institut d'été pour professeurs de français aux Etats-Unis.

(Le Français dans le Monde)

Midi était comme une fête, sur le boulevard.

(Boileau-Narcejac)

Juin passa sans nouvelles.

Septembre a été bien triste cette année.

L'opposition Ø/vs/Pd est conditionnée, dans le cas des noms autodéfinis, par des facteurs d'ordres différents. Elle peut apparaître comme obligatoire étant dictée par le thème du substantif, comme une variation sémantique, grammaticale (contextuelle) ou stylistique (registre de langue). Elle revêt des aspects diversifiés suivant le trait inhérent du nom considéré.

Pour ce qui est des *noms propres de personnes*, l'opposition Ø/vs/Pd se présente de la manière suivante :

- c'est une opposition dictée par le thème du nom.

Il existe ainsi des noms de personnalités, le plus souvent d'origine italienne, qui sont obligatoirement accompagnés par un article défini : *Le Dante, Le Tasse, La Patti, Le Corrège, La Callas*, etc.;

- c'est une opposition sémantique

Employé avec article, un nom de personne peut devenir nom commun pour indiquer un produit ou une œuvre: *une Renault, un Larousse, un Farman*, etc.

Employés au pluriel, avec un article défini, les noms de personnes indiquent les membres d'une famille : *les Dupont, les Goncourt, les Bourbons*, etc. :

*Il n'était pas question de faire un scandale chez les **Noland**.*

(Simenon)

Devant un nom propre célèbre, l'article indéfini peut marquer la constitution de toute une classe :

*Le maître devenait alors un **Platon**, un **Sénèque**.*

(Maurois)

L'article indéfini devant un nom propre de personnage célèbre peut avoir une valeur emphatique :

*Savoir qu'un **Marc-Aurèle**, un **Goethe**, un **Victor Hugo** ont vécu grandement vous aidera vous-même à viser haut.*

(Maurois)

- c'est une opposition grammaticale

La présence d'un déterminant non obligatoire auprès d'un nom propre de personne entraîne nécessairement la présence d'un Pd :

*James Dean fut le **Shelley de la culture de masse**.*

(Maurois)

*Et elle s'assit auprès de ce **Patrick** qui semblait si ému,
si empressé.*

(Boileanu-Narcejac)

• c'est une opposition de registre de langue

Dans le style familier et populaire, les noms propres s'emploient souvent avec un article défini :

*Y a Gabriel qu'a gardé **la Zazie!***

(Queneau)

On distingue deux groupes d'emplois métonymiques des noms propres de personne :

– celui des noms qui désignent les actes et les événements typiques pour un individu familier au locuteur :

*Cette plaisanterie c'est **du Marie** tout craché.*

– celui où le nom propre désigne l'oeuvre :

*Il joue **du Mozart.***

*Il lit **du Colette.***

On voit par les exemples ci-dessus que le genre basique de ces noms n'exerce aucune influence sur le genre du nom métonymique. L'emploi du masculin est expliqué par la recatégorisation du nom en inanimé, ce qui entraîne le genre arbitraire, le masculin.

Quant à l'opposition massif/comptable, elle n'est pas totalement arbitraire ; la musique et l'oeuvre littéraire sont perçues comme des entités homogènes, massives et l'on a plutôt *du Mozart, du Balzac* tandis que l'oeuvre artistique est perçue comme une entité dénombrable et l'on a plutôt *un Matisse, un Rodin* (G. KLEIBER 1994 : 95).

Les noms propres géographiques connaissent les mêmes différenciations d'après l'opposition Ø/vs/Pd :

• opposition dictée par le thème du nom.

Il existe ainsi plusieurs sous-classes de noms géographiques qui présentent des particularités d'emploi des prédéterminants :

– les noms de villes

Ces noms ne s'accompagnent pas normalement d'un article ou d'un autre Pd :

*Derrière les arbres, **Paris** jetait au ciel un immense reflet rose.*

(Boileau-Narcejac)

Il existe pourtant certains noms de villes qui sont précédés d'un article défini : *Le Havre, La Havane, Le Caire, Les Laumes, La Haye, La Rochelle* etc. :

*De la, un avion „Transall” a assuré le retour de Ramsès II
au Caire.*

(Nouvelles de France)

– les noms de montagnes, de rivières, de lacs, de caps sont toujours précédés d'un article défini : *les Carpates, la Seine, le Léman, le Horn*, etc. :

La zone de moyenne montagne (...) contient des essences adaptées au sol et au climat : chènes pubescents dans les Cévennes, pins sylvestres en Haute Loire, dans le Cantal et dans les Vosges, sapins et épicéas dans le Jura.

(Nouvelles de France)

Sa terre tient comme un écrin le cours de la Garonne.

(Femmes d'aujourd'hui)

– les noms des continents et des pays doivent être précédés d'un article défini : *l'Afrique, l'Asie, l'Europe, etc., la France, le Japon, la Hongrie, la Suisse*, etc. :

L'Europe telle qu'on tente de l'aménager est donc un mythe.

(Bulletin critique du livre français)

Le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg font l'objet d'une analyse générale comme l'Irlande, la Grande-Bretagne d'une analyse par régions.

(Bulletin critique du livre français)

Après la préposition *de*, il existe parfois variation libre Ø/article défini :

Les sommets, les grandes Alpes de Suisse, d'Italie, de France se situent au cœur même de ce livre...

(Bulletin critique du livre français)

– les noms d'archipels, de grandes îles et certains noms d'îles situées hors d'Europe s'emploient avec un article défini; *les Hawaï, la Sicile, la Crète, la Sardaigne, l'Islande, la Guadeloupe, la Martinique, la Jamaïque, la Nouvelle Zélande, la Nouvelle-Guinée*, etc. :

... une expédition qui a pour but de traverser du sud au nord la Nouvelle-Guinée néerlandaise...

(Bulletin critique du livre français)

Certains noms d'îles ne s'emploient pas avec un article défini : *Chypre, Cuba, Java, Madagascar (ou le Madagascar), Malte, Sumatra, Rhodes, etc.* :

...ceux qui veulent connaître et visiter **Chypre**...

(Bulletin critique du livre français)

Rhodes vous attend.

• opposition grammaticale dictée par la présence /vs/ l'absence d'un déterminant non obligatoire.

Comme pour les noms propres de personnes, la présence d'un Dt non obligatoire entraîne nécessairement l'article :

Le Paris d'août sentait les vacances.

(Simenon)

*Tant que Rome a été **la Rome** des héros, elle est restée florissante.*

(Maurois)

Tahiti tient la plus grande place et les photos qui lui sont consacrées sont parmi les plus belles, surtout celles des paysages. Mais **la Tahiti** moderne tient peu de place, sans doute à cause de son manque de pittoresque...

(Bulletin critique du livre français)

L'interprétation métonymique des noms propres géographiques est guidée par la présence de l'article massif ou par les articles défini ou indéfini. Le toponymique désigne des produits :

– des vins et des boissons : *du bordeaux, du champagne, du cognac, du calvados, du bourgogne* etc.

– des fromages : *du gruyère, du brie, du roquefort, du camembert*, etc.

– des tissus : *du cachemire, du tulle, du jersey*, etc.

– des objets fabriqués : *un vieux Sèvres, de la faïence*, etc.

Les noms définis dans la circonstance sont des déictiques, en ce sens que leur décodage dépend des instances du discours. Parmi ces noms il faut distinguer les noms de personnes appellatifs et des noms qui expriment des divisions du temps.

Les appellatifs : *papa, maman, tonton, tata, monsieur, madame, mademoiselle*, etc. s'emploient sans article lorsqu'ils renvoient aux conditions du message :

Maman est venue („la maman du celui qui parle”)

Si ces noms sont accompagnés d'un article, ils ne sont plus des déictiques et deviennent des noms communs :

La maman du petit Georges est venue.

Les noms qui indiquent des divisions du temps, les noms des mois de l'année, des jours de la semaine, les substantifs *midi*, *minuit* sont des déictiques et en tant que tels ils n'ont pas besoin d'un Pd pour constituer un syntagme nominal :

Janvier fut très froid cette année.

Minuit a sonné.

Noël tombe un samedi cette année.

L'opposition Ø/article correspond dans le cas de cette sous-classe de noms à une opposition sémantique :

– devant les noms des jours de la semaine, l'article défini exprime la répétition, tandis que l'indéfini a le rôle d'indiquer une date indéterminée :

Le musée est fermé le lundi. („tous les lundis”)

Je serai chez moi un lundi. („un lundi quelconque”).

Fonctions et classes sémantiques du Nom

Idées à retenir

- Le Nom est l'instrument de la dénomination, opération par laquelle une expression linguistique est mise en relation avec un OBJET extralinguistique, par l'intermédiaire du référent. Ces référents appartiennent au monde physique (objets concrets) ou au monde idéologique (objets abstraits). La référence peut être actuelle si le nom renvoie à un objet précis ou virtuelle si c'est la classe tout entière qui est évoquée.

- Le Nom est caractérisé par des traits inhérents (sémantico-syntaxiques) qui s'organisent en couples oppositionnels, qui ont des répercussions grammaticales (contraintes dans le choix des articles et dans la pronominalisation).

- La distinction entre noms dénombrables (comptables) et indénombrables (non comptables, massifs) est fondée sur la propriété de division et d'addition homogène pour les massifs et non homogène pour les dénombrables.

Cette opposition se manifeste sur le plan grammatical par la combinaison avec le morphème de nombre (les indénombrables, concrets ou abstraits refusent le pluriel numérique et l'article indéfini : ils admettent le partitif : *du sable*, *du courage*).

Les noms peuvent être recatégorisés : il y a ainsi transfert du massif au comptable (*du sucre – des sucres*, *du cuivre – des cuivres*)

et du comptable au massif (*un veau – du veau*). La combinaison d'un nom massif avec le pluriel correspond à des valeurs sémantiques particulières : grande quantité (*les eaux, les neiges, les sables mouvants*) ou à la diversité (*les viandes, les soies*).

- Le nom propre est un nom à référent unique, stable, qui désigne le même objet, quel que soit le monde possible envisagé. C'est un „désignateur rigide” ; à la différence du désignateur rigide, le désignateur accidentel est une expression dont le référent varie avec le monde de référence (le président de la République est un désignateur accidentel, Mitterrand, Chirac sont des désignateurs rigides).

La classe des noms auxquels on attribue le statut de nom propre est hétérogène : elle comprend des désignateurs rigides (anthroponymes et toponymes), des prolongements de ces noms propres (produits, oeuvres artistiques), certains déictiques (appellatifs, noms des divisions temporelles, de fêtes).

La principale caractéristique des noms propres de personnes et de certains toponymes est l'absence de prédéterminant.

La présence du Pd devient obligatoire si le Groupe Nominal est étendu (*le Picasso de la période bleue*). Elle correspond aussi à des oppositions sémantiques (métonymies ; *une Renault*, emphase : *un Victor Hugo*, etc.).

Il existe des catégories de noms propres géographiques qui n'ont pas d'articles : les noms de villes, de certaines îles éloignées, mais le Pd devient obligatoires si le GN est étendu : *la Rome des héros*.

Les toponymes peuvent devenir des noms communs par métonymie : *du Calvados, un vieux Sèvres*.

- Certains déictiques (appellatifs, divisions temporelles, noms de fêtes) sont traités comme des noms propres et ne comportent pas de Pd. Devant les noms des jours de la semaine, l'article défini marque la répétition (*le lundi le magasin est fermé*) ou une date indéterminée (*Je serai chez moi un lundi*).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Baldinger, K., 1984, *Vers une sémantique moderne*, Paris, Klincksieck
Kleiber, G., 1994, *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, PUF
Molino, G., 1982, „Le nom propre dans la langue”, *Langages*, no.66, p. 5-30
Recanati, F., 1983, „La sémantique des noms propres : remarques sur la notion de désignateur rigide”, *Langue Française*, no.5, p. 106-118

2. LE GROUPE NOMINAL

2.0. La structure du Groupe Nominal

La structure du GN peut être simple (GN minimal) ou complexe (GN étendu). Réduit à sa plus simple expression le GN est un nom :

Marie est partie hier.

Paris est la capitale de la France.

Il est *ingénieur*.

Le plus souvent le nom est accompagné d'un prédéterminant (article, démonstratif, possessif, indéfini, quantitatif etc.) :

un jardin, mon jardin, ce jardin

quelques personnes, plusieurs personnes

Le GN complexe (étendu) est constitué d'un nom centre (le déterminé) et d'un adjectif (ou déterminant) qui peut être :

– un adjectif :

un beau soleil

les dernières feuilles mortes

– un autre nom, de construction directe ou prépositionnelle :

Bucarest, la capitale de la Roumanie

les murs du jardin

les feuilles d'or

– une proposition relative :

les rochers qui dominant la mer

le soleil qui monte

– un infinitif :

le sentiment d'avoir réussi

– une proposition conjonctionnelle :

Il n'aimait pas *l'idée qu'il s'était trompé*.

Le GN, qu'il soit simple ou complexe, peut occuper dans la phrase différentes positions correspondant aux différentes positions syntaxiques caractéristiques :

- sujet : *Le paysage* est magnifique.
- objet direct : Il admire *le paysage*.
- objet prépositionnel : Il parle *de ce magnifique paysage*.
- complément d'un autre nom : la beauté *du paysage*.

2.1. La constellation du noyau nominal

Le GN est une séquence ordonnée qui réunit autour d'un noyau nominal des éléments qui remplissent deux fonctions essentielles :

– ce sont des marqueurs d'extensité qui déterminent le noyau du point de vue de sa valeur générale (extensité large) ou particulière (extensité étroite) : ce sont des *prédéterminants* nominaux.

On peut distinguer des GN *définis* qui renvoient à un référent individualisé dans le contexte :

Je n'ai pas lu *ce livre*

et des GN *indéfinis* qui désignent un ou plusieurs référents indifférenciés et appartenant à la classe spécifiée par le nom:

Sur l'étagère il y avait *un livre* et *des magazines*.

– ce sont des marqueurs qui servent à restreindre *l'extension* du noyau nominal en l'intégrant à une sous-classe : ce sont des *caractérisants* :

Sur l'étagère il avait des livres *reliés en cuir*.

2.2. Les prédéterminants du nom

Le français, comme les autres langues romanes, connaît une classe spéciale de substituts, les prédéterminants nominaux, dont les plus importants, du point de vue de la fréquence et des fonctions qu'ils sont appelés à remplir, sont les articles.

Ces unités permettent au substantif de fonctionner dans le discours comme syntagme nominal.

L'inventaire des prédéterminants français comprend les unités suivantes : *le, ce, mon, du, des, un, aucun, certain, chaque, deux (trois, quatre etc.), différents, divers, nul, plusieurs, quelques, tel, tout, maint, force, quel* et leurs variantes de genre, de nombre et

syntagmatiques. A cette liste on pourrait ajouter les prédéterminants composés du type *je ne sais quel, n'importe quel. Dieu sait quel* qui ont les mêmes fonctions et les mêmes positions que les autres unités mentionnées ci-dessus. Nous devons également préciser que *maint et force* sont aujourd'hui plus rares dans le discours et appartiennent à la nuance littéraire du français contemporain.

Syntagmatiquement, les prédéterminants (Pd) du nom se caractérisent par les traits suivants :

a) leur position anténominale obligatoire : – N

b) ils ont la faculté de fonctionner aussi comme pronoms, avec ou sans modification formantielle :

Prédéterminants	Pronoms
le, la, les	le, la les,
un, une	un, une
du, de la, de, des	en, des (fam)*
mon (et var.)	le mien (et var.)
ce, cet, cette, ces	celui, celle, ceux
certain (s)	certains
chaque	chacun, chaque (fam.et.pop.)
plusieurs	plusieurs
aucun	aucun
nul	nul
tout	tout
quelque (s)	quelqu'un, quelques uns
divers, différents	–
deux, trois...	deux, trois...
quel, lequel	lequel, qui, que, quoi
tel	tel

* *Des* apparaît comme pronom dans le langage familier :

Si j'en ai des bloudjinzes, je veux que j'en aie. J'en ai même DES qui sont positivement inusables.

(Queneau)

c) ces unités sont commutables, c'est-à-dire elles peuvent figurer dans le même point de la chaîne et à l'exception de *tout*, *quelques* et des prédéterminants numériques définis qui se combinent avec *le*, *ce*, *mon* (et leurs variantes), les autres s'excluent dans le contexte.

2.2.1. Du point de vue de la fonction qu'ils remplissent, les prédéterminants nominaux opèrent comme des marques de genre et surtout de nombre, le substantif français étant, dans la plupart des cas, dépourvu de marques intrinsèques.

Les représentants de l'école guillaumienne voient dans les prédéterminants nominaux les instruments de la catégorie de l'extensité : leur rôle serait en premier lieu celui d'exprimer l'une des deux valeurs oppositionnelles de cette catégorie : *a c t u e* / *l/v i r t u e* l. „Le substantif comporte en langue une certaine compréhension, en rapport avec la notion qu'il signifie. Mais son utilisation dans le discours exige un ajustement occasionnel, conforme à ce qui est requis pour les besoins de l'expression, de son sémantisme de langue. Cet ajustement est appelé par G. Guillaume l'appréhension du substantif, appréhension extensive ou restrictive (...) En français, et en général dans les langues romanes, et dans un grand nombre de langues modernes non romanes, l'appréhension s'explicité par des pronoms spéciaux, adjectivés qui ne substituent pas le substantif, mais seulement certains de ces caractères. Ce sont les articles :

– l'article proprement dit, qui signifie la définition du nom en discours sous le rapport de l'extensité, c'est-à-dire de sa saisie en valeur générale ou particulière;

– l'article possessif, qui signifie la référence du substantif au système de la personne :

– l'article démonstratif, qui signifie la référence du substantif à une certaine position spatiale par rapport au locuteur (...);

– certains autres mots pronominaux signifient d'autres aspects de l'extensité du substantif, *chaque*, *tout*, *quelque*, *autre...*” (G.MOIGNET, 1954 : 14–15).

Il n'en est pas moins vrai que cette fonction s'est obscurcie en français contemporain, car le même prédéterminant anaphorique

(article défini ou indéfini) est apte à exprimer l'actuel aussi bien que le virtuel :

J'ai reçu hier la visite d'UN jeune homme de votre âge
(Maurois)

UN maire actif fait une ville propre...
(Maurois)

2. Outre le rôle de permettre au substantif d'être intégré dans le discours, les prédéterminants expriment par eux-mêmes des traits sémantiques qu'ils possèdent en propre.

2.3. Les indices nominaux

Parmi les prédéterminants nominaux il existe un groupe d'unités, plus restreint, qui s'isole par les traits syntagmatiques suivants :

a) elles ont des formants spécifiques de pluriel qui consistent en une variation de la base ou de la finale, variation sensible aussi bien dans le code écrit que dans le code oral :

le, la/les
un, une/des
du, de la/des
ce, cet, cette/ces
mon, ma/mes
notre/nos

b) elles peuvent figurer à la deuxième place dans une chaîne qui renferme le déterminant *tout* et à la première place devant *quelques* :

tout (et var.) _____
_____ *quelques*
toute LA région (toute MA région, toute CETTE région)
CES (MES, LES) quelques livres

Ces unités, qui présentent des traits de structure morphologique et syntagmatiques similaires, sont désignées dans la bibliographie spécialisée par le terme d'*i n d i c e s n o m i n a u x*, dénomination que leur a valu leur fonction de marquer aussi le genre et le nombre des substantifs dans le discours. On sait que le système des marques a subi dans le substantif une dégradation qui fait que le substantif

français porte rarement des formants intrinsèques de genre et de nombre dans le code oral.

Du point de vue de leurs formants, les indices nominaux (articles, démonstratifs, possessifs) présentent des phénomènes de phonétique combinatoire, selon qu'ils sont suivis d'un segment à initiale vocalique ou d'un segment à initiale consonantique. En grammaire classique, ces phénomènes sont désignés par les termes de „liaison” et „élision”. Le nombre de variantes résultées, qui théoriquement est de huit pour l'article et le démonstratif, se réduit pratiquement à six, parce qu'au pluriel l'opposition de genre est annulée :

	+ segment vocalique		+ segment consonantique	
Singulier	1 Masculin	2 Féminin	3 Masculin	4 Féminin
Pluriel	5 Masculin et féminin		6. Masculin et éminin	

En raison des règles de la prononciation de l'e „muet” (instable, caduc) : si à l'intérieur d'un groupe l'e muet est précédé d'une seule consonne prononcée, il tombe, s'il est précédé de deux consonnes prononcées, il reste— les prédéterminants *le, ce, de* se réduisent à la consonne non seulement devant les mots qui commencent par une voyelle, mais aussi devant les mots à initiale consonantique :

Chez le [l] docteur.

Dans le [l] verre.

Passe-moi le[l] pain.

Il n'y a pas de [d] lait.

Il n'y a jamais de [d] lait.

Il y a beaucoup de [d] monde.

Il y a assez de [d] monde.

Prenez ce [s] verre-là. (M. LÉON)

Les variantes antéconsonantiques peuvent apparaître aussi devant certains segments à initiale vocalique, dont le nombre réduit permet de dresser l'inventaire exhaustif.

Ainsi, la liaison et l'élision ne se produisent pas devant les substantifs : *uhlan, ululation, ululement, onze, eonzième, un, une* et devant les noms qui désignent les lettres vocaliques :

LE uhlan.

LE onze de ce mois.

Il est LE onzième de sa classe.

LE un de cette rue est une maison inhabitée.

Ces événements se partagent les honneurs de LA une.

Dans certains mots anglais on redouble LE o.

Devant les noms qui commencent par une semi-consonne on emploie généralement la variante antéconsonantique du Pd ou de l'indice nominal : *le yacht, le yard, le yatagan, la yole, le yod, le Yemen, la Yougoslavie, etc.; la huit, la huitaine, le oui, le week-end, etc.* On signale pourtant un usage flottant dans le cas du substantif *ouate* : on dit indifféremment *l'ouate* ou *la ouate*. Il en va de même de certains segments substantivaux commençant par une semi-consonne et qui se combinent toutefois avec la variante antévocalique de l'indice nominal : *les yeux*.

Les substantifs qui commencent par le graphème *h* constituent une zone d'hésitation. Les mots qui commencent par un *h* aspiré et qui forment une classe fermée se combinent avec la variante antéconsonantique du Pd :

la haie [la ε] / *les haies* [1 ε ε]

le haricot [lθ ariko] / *les haricots* [1ε ariko]

la hauteur [la otoer] / *les hauteurs* [1ε otoer]

le hall [la o1] / *les halls* [1ε o1]

En langue familière, les locuteurs manifestent la tendance à faire entrer ces mots dans la classe la plus nombreuse des segments à initiale vocalique :

des haricote [d ε ariko] > [d ε -z- ariko]

Il existe aussi certains mots où les deux variantes sont également possibles, même dans la langue cultivée :

la hyène ou *l'hyène*

2.4. Les articles (quantifiants bipolaires)

En français moderne, il existe un système binaire de l'article dans le cadre duquel l'indéfini et le „partitif” s'opposent au défini comme des marques de la non référence à un syntagme antérieur ou postérieur, comme des antisubstituts à des substituts.

La distinction en deux classes d'articles est révélée par l'application de plusieurs épreuves ou tests¹, qui démontrent que les suites *du, de la, de l', des* se comportent tantôt comme des définis (variantes prépositionnelles amalgamées de l'article défini), tantôt comme des indéfinis quantitatifs :

DES bateaux on n'en voit plus que les feux arrière.

(DES = article défini)

(Bombard)

DES bateaux on n'en voit jamais dans ces zones de l'océan.

(DES = article indéfini) (Bombard)

Les épreuves auxquelles on soumet les articles pour tester leur comportement syntagmatique sont les suivantes :

a) la transposition au négatif :

Il a du papier. {
Il a un papier. { *Il n'a pas de papier*

Il a le papier. {
Il a les papiers. { *Il n'a pas le papier*
 Il n'a pas les papiers

b) la pronominalisation :

Il a du papier. {
Il a un papier. { *Il en a (un).*
Il a des papiers. {

Il a le papier. { *Il l'a*
Il a les papiers. { *Il les a*

¹ V.H. Frei, *Tranches homophones*, in „Word”, no.3, 1960, p.34–42.

c) la construction avec un verbe impersonnel :

Il est arrivé une lettre.

Il est arrivé des lettres.

mais :

**Il est arrivé la lettre.*

* *Il est arrivé les lettres.*

d) la neutralisation de l'indéfini et du „partitif” au pluriel dans la forme *des*, qui n'est pratiquement ni le pluriel de *un (e)*, ni celui de *du, de la de, l'*.

Comme il résulte de l'application de ces épreuves, l'article indéfini et le „partitif” de la grammaire classique se comportent de manière similaire, tandis que le défini peut figurer sans aucune modification formantielle dans les transpositions au négatif et ne tolère ni la pronominalisation par *en*, ni la présence d'un verbe impersonnel.

Le système de l'article français comporte aussi un élément zéro : l'absence de tout article ou prédéterminant correspond à la suppression du syntagme nominal (le nom étant intégré à un autre syntagme) ou à la suppression de toute référence. Certains substantifs français ne demandent pas la détermination par un article ou un autre prédéterminant nominal, étant, par leur nature sémantique même, des autodéfinis.

Les articles ont une double fonction :

– actualiser le nom en lui permettant de s'inscrire dans le discours;

– assigner au nom une extensité minimale ou maximale :

L'arbre du jardin est maintenant dépouillé de ses feuilles (extensité minimale).

L'arbre est le frère immobile de l'homme (extensité maximale).

Un aveugle demandait l'aumône au coin de la rue (extensité minimale).

Il marchait comme *un aveugle* (extensité maximale).

2.4.0. L'article défini

2.4.0.0. Les formants de l'article défini

Genre Nombre	Masculin	Féminin
Sing.	<i>le</i> le garçon, le jardin article contracté : <i>du</i> : le livre du garçon <i>au</i> : Il donne un livre au garçon	<i>la</i> la femme, la maison
	l' (forme élidée) l'employé, l'avion	
Plur.	<i>les</i> les garçons, les avions	
	les femmes, les actrices articles contractés : <i>des, aux</i> – les livres des garçons – s'adresser aux employés	les femmes, les actrices – l'activité des femmes – envoyer des fleurs aux actrices

L'article défini présente au singulier masculin antéconsonantique et au pluriel pour les deux genres des formes dites contractées, résultant d'un amalgame de l'article avec une préposition (*de, à*).

La forme résultée de la contraction de l'article avec la préposition *en* ne subsiste plus qu'au pluriel *ès* et seulement dans des syntagmes automatisés : *licencié ès lettres, bachelier ès arts, licencié ès sciences, agir (décider) ès qualités, remettre ès mains de...*

La contraction de l'article peut se produire même devant les noms qui expriment un titre d'ouvrage ou une citation :

L'auteur DU Misanthrope

L'auteur DU Soulier de Satin

Le succès DES Misérables

L'usage est de contracter l'article même si le titre contient un verbe :

La mise en scène DU „Roi s'amuse”

(in A. Thomas, *Dict.*)

Si le titre contient un élément de coordination, plusieurs possibilités se présentent :

a) faire la contraction avec le premier article de la série :

La chapitre VII DU „Rouge et le noir”

b) faire la contraction avec les deux articles :

La fable DU Singe et DU chat

c) ne pas faire la contraction :

La fin DU „Le rouge et le noir”

(Duhamel, in Grevisse, *LBU*, p. 232)

La contraction se fait toujours avec les noms propres qui commencent par un article défini :

Aller AU Havre

L'aéroport DU Bourget

Ce quartier DU Caire

2.4.0.1. *Les fonctions de l'article défini.* „Les articles définis sont les formes adjectives correspondant aux pronoms personnels de la troisième personne” (J. DUBOIS, 1965 : 190). Si distributionnellement les deux unités se différencient entre elles par la présence obligatoire du substantif centre pour l'article, il existe des cas où le statut d'article est plus difficile à attribuer, tels les groupes adjectivaux. En analysant le célèbre vers de la Fontaine *La raison du plus fort est toujours la meilleure*, et en prenant comme point d'appui les syntagmes constitués d'un pronom démonstratif + adjectif du type *celles actuelles*, H. YVON (1949) considère que dans les suites *du plus fort* et *la meilleure*, les éléments *du* et *la* sont des „centres”, des parties autour desquelles se groupent d'autres mots, des pivots. Mais tandis que *du* est un nominal, *la* est un représentant.

Le statut de substitut est également accordé à l'article défini par J. DUBOIS : „L'article est un substitut comme les autres adjectifs pronominaux : *le (la, les)* suppose la référence à un segment antérieur, dont il reprend certaines marques; il anticipe sur un segment; il peut se référer à un élément situé hors des interlocuteurs, comme le pronom *il*”. (I. DUBOIS, 1965 : 149).

Il résulte que l'article a une double valeur fondamentale, en langue :

a) il individualise un substantif en impliquant la notoriété; (référence spécifique), donc il isole un singleton;

b) il représente l'espèce, en épuisant la classe d'objets auxquels il se réfère (référence générique d'universel ou de virtuel).

L'article opère comme un morphème de la notoriété, c'est-à-dire il fait valoir les traits individuels de la personne ou de la chose (objet) qui est présentée comme unique dans la circonstance. L'article peut renvoyer non seulement à un segment antérieur connu des interlocuteurs, mais aussi à un élément de la situation et fonctionner dans ce cas comme un déictique (expérience acquise). C'est pour cette raison que les noms accompagnés de l'article se prêtent souvent à une ellipse du déterminant dans les descriptions définies :

Je vais à LA faculté (de philosophie de Bucarest).

Je viens de parler AU professeur (d'anglais de mon fils).

Devant les noms de la série dénombrables, l'article défini peut fonctionner comme l'instrument de l'unicité :

André, LE chausseur sachant chausser

Devant les noms de la série indénombrable, l'article défini peut ajouter une idée de quantité, mais le défini a ceci de particulier qu'il épuise la quantité de la situation :

Passez-moi LE pain.

On ira chercher LE lait.

Cette valeur est particulièrement sensible au pluriel, l'article traduit dans ce cas la totalité dans la circonstance :

Hélène était assise toute seule devant LES verres vides.

(Beauvoir)

Une idée de totalité épuisée est décelable aussi dans l'emploi distributif de l'article défini (le = „chaque”) :

Il a payé ces pommes dix francs LE kilo.

Le musée est fermé LE lundi.

Il est payé à LA journée.

L'article défini, comme nous l'avons déjà remarqué, peut renvoyer à un élément de la situation, auquel cas il a une force actualisante très grande, car il fonctionne comme un démonstratif (le = „ce”) :

L'idée plaira peut-être à nos amis

Pour LE moment il n'est pas là.

Il y restera tout L'hiver.

Vous voyez d'ici LE tableau.

(in G. Mauger, Gramm, p. 97)

Une valeur déictique est également décelable dans les emplois affectifs du défini:

Oh! LA jolie robe!

Oh! LE toupet!

Vous connaissez L'individu!

Le défini et le possessif peuvent se faire concurrence dans certains contextes où le défini peut renvoyer au possesseur. On emploie un article défini à la place du possessif dans les cas suivants :

a) le rapport d'appartenance est évident et l'on fait économie d'une marque plus coûteuse :

Il est mort pour LA patrie.

b) s'il s'agit d'une possession inaliénable (partie du corps ou vêtements portés, facultés de l'esprit):

Il perd LA raison.

Il a perdu LA vie dans un accident de la route.

Il s'est sali LA chemise.

Cette construction est fréquente avec les verbes de mouvement: *ouvrir les yeux, baisser les yeux, fermer la bouche, tourner la tête, hausser les épaules, tendre les bras* etc. :

Elle a ouvert LES yeux, elle a ouvert LES lèvres, de nouveau elle était près de moi.

(Beauvoir)

Je relevais la tête et je recontrais le regard d'un jeune ouvrier qui détournait vite LES yeux.

(Beauvoir)

Si le rapport de possession est marqué par le pronom complément d'objet second (le datif possessif), la présence de l'article est la règle:

Il m'a pris LE bras.

Elle lui souleva LE menton.

(Boileau–Narcejac)

Elle lui posa LA main sur LE bras.

(Boileau–Narcejac)

L'article apparaît aussi dans le cas du datif possessif réfléchi :

Il s'essuie LES yeux.

Le douanier se frappe IES mains sur LES flancs.

(Simenon)

L'article apparaît également comme seule marque de la possession dans les constructions absolues (les compléments dits d'attitude) qui constituent des séquences insécables :

Il se tenait LES bras croisés.

Je marcherai dans la rue, LA tête haute, LES mains vides.

(Beauvoir)

La probabilité d'occurrence de l'article est plus grande et par conséquent la quantité d'information s'en trouve diminuée, de sorte que le possessif reste disponible pour des emplois particuliers (v.ci-dessus). En échange, là où l'apparition du possessif est la plus probable, comme c'est le cas des noms de parenté, c'est la présence de l'article défini qui se colore de nuances particulières :

LE père en décidera (nuance affective de respect).

L'article défini peut représenter l'espèce, c'est-à-dire il peut évoquer une chose ou une personne en tant qu'elle symbolise la classe tout entière à laquelle elle appartient :

Je luttai contre LE remords et LA faute.

(Beauvoir)

Ses doigts sentaient LE bois brûlé, LA mandarine et LE tabac.

(Beauvoir)

Or, cette qualité d'objectivité, qui implique un esprit lucide et froid, LE chef doit la combiner avec une ardeur passionnée.

(Maurois)

Et son rire sonnait LA peur.

(Simenon)

Malheur à L' être stérile qui reste seul et perdu sur la terre...

(R. Rolland)

Cette valeur se manifeste également dans des séquences automatisées, où le nom est intégré au syntagme verbal : *déclarer LA guerre, faire L'exercice, faire LA noce, prendre LE lit, mettre LE feu* etc. :

Il n'aurait jamais fait LA noce si les autres ne l'avaient pas entraîné...

(Simenon)

Jeune homme, il a mené LA grande vie à Paris.

(Simenon)

La même valeur est présente dans certains emplois techniques du langage spécialisé du commerce et des finances pour indiquer la totalité :

LE franc remontait.

(Simenon)

LA cerise est en hausse.

(in Rougerie, *Gramm. cit.*, p. 154)

L'emploi du défini devant ces noms ayant le trait inhérent [- dénombrable (± abstrait)] confère au nom la même valeur universelle, virtuelle:

Je ne pouvais pas me tailler un sort juste dans un monde injuste.

Je voulais LA justice.

(Beauvoir)

Cette étoffe tache à L'eau.

L'article défini devant les noms propres.

Les noms propres sont en général des noms autodéfinis par leur statut spécial. Il existe pourtant des classes sémantiques de noms propres qui s'accompagnent obligatoirement de l'article. Dans les autres cas, l'opposition article défini/article zéro est une opposition sémantique.

Les noms propres qui doivent être accompagnés d'un article sont les suivants:

a) les noms propres de personnes employés au pluriel pour désigner les membres d'une famille : *LES Dupont, LES Goncourt,*

LES Bourbons etc. ainsi que certains noms de famille et des noms célèbres : *LE Corrège, LE Dante, LE Tasse, LA Patti, LA Callas*, etc.

b) le noms propres géographiques désignant

– des montagnes, des fleuves ou rivières, des lacs, des caps : *LES Carpates, LA Seine, LE Léman, LE Horn* etc.

– des archipels, de „grandes” îles et d’autres noms d’îles situées hors d’Europe : *LES Hawaï, LA Sicile, LA Crète, LA Sardaigne, L’Islande, LA Guadeloupe, LA Martinique, LA Jamaïque, LA Nouvelle Zélande, LA Nouvelle Guinée* etc.

– certains noms de villes: *LE Havre, LA Havane, LE Caire, LES Laumes, LA Haye, LA Rochelle* etc.

– les noms de pays et de continents : *LA France, LE Japon, LES États-Unis, L’Asie* etc.

c) les noms de fêtes : *LA Saint Jean* etc.

La présence d’un déterminant (d’une description définie) auprès du nom propre entraîne nécessairement la présence de l’article :

LE Paris des monuments historiques

L’histoire de LA France contemporaine

LE Dupont que j’ai connu l’année dernière

2.4.1. *L’article indéfini*

2.4.1.0. Les formants de l’article indéfini

Genre Nombre	Masculin	Féminin
Sing.	<i>un</i> un garçon, un avion	<i>une</i> une femme, une aile, une hélice
Plur.	<i>des</i> des garçons, des avions des femmes, des ailes	
Sing. ou Plur.	<i>de</i> de grands garçons de grosses femmes beaucoup de garçons beaucoup de femmes Il n’a pas de livre (s)	

L'article indéfini connaît aussi la variante *de* (T. CRISTEA, 1968). Ce segment est désigné dans les grammaires traditionnelles par le terme de „préposition”, quel que soit le contexte où il figure¹. Or, dans certains syntagmes nominaux, cette dénomination n'est plus justifiée que sur le plan diachronique. *De*, variante grammaticale, sémantique ou stylistique des articles *un (e), du, de la, de l', des*, s'est intégré au système de l'article français.

Les contextes où apparaît cette variante de l'article indéfini, qui est appelée aussi forme réduite de l'article pour l'opposer à la forme pleine, sont les suivants

a) DE + adjectif + substantif:

DE nouveaux disques

DE larges avenues

D'autres livres

DE telles histoires

Tu as cueilli DE jolies fleurs

(Beauvoir)

*Elle était habillée de noir, avec des cheveux blonds,
DE molles joues roses et blanches et une bouche
orange.*

(Beauvoir)

*Vous rendes-vous compte des répercussions que DE pareils
dramas peuvent avoir ?*

(Simenon)

En langue moderne, cette règle de constitution du syntagme nominal n'est observée que dans la langue cultivée et même dans cette nuance du français, la forme pleine de l'article, *des*, réapparaît dans les cas suivants :

– dans les suites de forte cohésion qui n'admettent pas l'insertion d'un autre élément entre l'adjectif et le nom déterminé (noms composés) : *DES bas-reliefs, DES faux-pas, DES petits pois, DES petits pains, DES grosses légumes* (pop.) etc.

¹ Pour une discussion plus ample v. M. WILMET, 1986, *La détermination nominale*, Paris, PUF, p. 112, sqq.

– avec les adjectifs très usuels : *petit, grand* etc.
*Rien qu'un réverbère à cent mètres de la gare, parmi
DES grands arbres.*

(Simenon)

DES petits points lumineux dans le brouillard.

(Simenon)

*... DES petites gens qui ont leur logement des deux côtés d'un
long couloir...*

(Simenon)

Ce sont presque DES jeunes gens.

(H. Bazin)

L'emploi de l'article *de* comme variante de *du* dans le syntagme nominal contenant un adjectif est d'un emploi assez rare, même en langue littéraire. „Tel homme cultivé qui parle sans hésiter de boire du bon vin ne dira jamais voir des beaux pays (F. BRUNOT, 1926:115). On constate donc une hiérarchie dans l'extension de la forme pleine de l'article indéfini dans ces groupes : en premier lieu on utilise la forme *du* et ensuite *des* :

Il y aura DU vrai champagne.

L'usage tend à généraliser l'emploi de la forme pleine, à moins que l'on veuille tirer de l'opposition de formants une distinction sémantique d é f i n i / i n d é f i n i :

Apportez-nous DE meilleur vin. (indéfini)

Apportez-nous DU meilleur vin. (défini notoire)

L'emploi de la variante réduite restitue à l'adjectif sa valeur première, indépendante ; le syntagme ne fonctionne plus alors comme une lexie figée:

*Il aimait dans le passé de très grands poètes et de très grands
musiciens, qui n'étaient pas DE petits saints.*

(R. Roland)

b) quantitatif + *de* + substantif:

Après les mots marquant la quantité on emploie le segment *de*, qui confère à l'ensemble la valeur d'un prédéterminant quantitatif: *de* a dans ces suites une valeur de partitif qui isole une certaine quantité du nom qui suit ; le segment quantitatif qui précède peut être interprété aussi comme un substitut anticipant marquant la quantité isolée.

Ces quantitatifs s'organisent sémantiquement d'après les oppositions suivantes:

– c o m p a r a t i f / n o n c o m p a r a t i f

Parmi les comparatifs (é g a l i t a i r e s / n o n é g a l i t a i r e s) il faut noter : *autant de/ plus de, moins de*:

Nul ne dépensait AUTANT D'argent que lui, pour souscrire à des publications.

(R. Rolland)

Et ils n'en avaient que PLUS DE tendresse l'un pour l'autre.

(R. Rolland)

Les non comparatifs se divisent à leur tour en d é t e r m i n é s / i n d é t e r m i n é s. Au cadre des définis il faudra distinguer ceux qui indiquent la g r a n d e q u a n t i t é de ceux qui indiquent la p e t i t e q u a n t i t é: *beaucoup, bien, trop, tant (excl.), que (excl.) quantité, nombre etc. / peu*:

Il savait pourquoi il avait mis TANT DE temps.

(Simenon)

Le mari n'avait pas le temps. La femme avait TROP DE temps.

(R. Rolland)

BEAUCOUP D'hommes de mon âge sont portés à louer le temps de leur jeunesse.

(Maurois)

Comme NOMBRE DE gens en France qui n'ont pas appris, il avait le don du style.

(R. Rolland)

PEU DE gens savaient pourquoi il avait quitté brusquement la police officielle.

(Simenon)

Avec le quantitatif *bien* on se sert de la forme pleine de l'article: *Il y a BIEN DES traces de pattes sur le sol....*

(Simenon)

Il avait vu BIEN DES choses tristes et sales dans sa petite enfance.

(R. Rolland)

Mais on dit *bien d'autres*.

Il existe ensuite une série de syntagmes nominaux constitués d'un nom collectif de sens général qui fonctionne comme une étiquette quantitative précédé d'un article et dont le déterminant est introduit par *de* : ces suites servent à marquer des quantités numériques (avec approximation) ou non numériques : *un tas de, une foule de, une dizaine de, une centaine de* etc.:

Un petit TAS DE poussière dorée presque impalpable.

(Beauvoir)

Une COHORTE D'enfants passa devant nous.

(Beauvoir)

Des CENTAINES DE milliers de Parisiens vont profiter de la semaine anglaise...

(Simenon)

Avec le collectif isolant *la plupart* on emploie la forme pleine de l'article:

LA PLUPART DES magasins étaient fermés.

(Beauvoir)

LA PLUPART DU temps il ne se décide pas.

(Simenon)

La présence de la forme pleine de l'article devant ces quantitatifs, précédés ou non d'un article, est le signe de la notoriété et elle est de règle si le nominal déterminant du nom est déterminé:

BEAUCOUP DES étudiants de la première année ont participé à la réunion.

De même, si l'étiquette nominale quantitative est précédée d'un article défini ou d'un autre actualisateur défini, la forme pleine est possible:

La cohorte DES enfants

Le quantitatif indéfini est l'interrogatif *combien* + *de*:

COMBIEN en a-t-elle reçu DE lettres?

COMBIEN DE journaux a-t-elle achetés ?

c) verbe négatif + *de* + substantif (GN2)

Dans les communications négatives, l'article *de* entre en rapport de substitution avec d'autres prédéterminants nominaux : *un, aucun*, etc. *De* apparaît dans ces contextes comme une variante sémantique de ces Pds, l'opposition de contenu qu'on exprime de cette manière étant : *quantité déterminée / quantité indéterminée (de)* :

Je n'ai pas UN poste émetteur.
(Bombard)

Je n'ai pas DE poste émetteur.
(Bombard)

De apparaît comme une variante combinatoire ou sémantique des articles *du, de la, de l', des* ; avec des substantifs indénombrables, ce segment est la variante des formes pleines du singulier, avec les dénombrables pluriels, *de* est la variante de *des* et avec les dénombrables singuliers il est la variante de *un (e)*:

SN2 Verbe (P)	Indénombrables singuliers	Dénombrables	
		singuliers	pluriels
+	du, de la, de l'	un (e)	des
-	D E		

De est variante combinatoire dans les cas suivants:

– dans les structures où figure un verbe transitif ou des phrases elliptiques:

Mais je n'avais pas D'allumettes...
(Simenon)

Toujours pas DE bateau.
(Bombard)

– après le verbe *être* construit avec le pronom neutre *il*, auquel cas le verbe a une valeur quantitative et non plus équatante:

Il n'est pas D'île dans la peste.
(Camus)

– dans la négation restrictive, si l'objet direct précède le restrictif que :

La sémiologie ne peut avoir D'unité qu'au niveau des formes.
(Barthes)

Chacun ne devait attendre DE lumière que de soi.
(R. Rolland)

La comtesse qu'il adore en silence n'a D'yeux que pour un capitaine en retraite.

(Simenon)

Mais dans le cas contraire, si le GN2 suit *que* on emploie obligatoirement la forme pleine :

On n'a que DES ennuis.

(Beauvoir)

Rien que DE L'herbe.

(Simenon)

– dans les phrases négatives où la chaîne est une structure de coordination réalisée au moyen de *ni* et dont le premier nominal est introduit par *de*:

Il n'y a pas DE bonté ni D'amour.

(Camus)

Mais :

Ce n'étaient ni DES prières ni DES ordres.

(Beauvoir)

De apparaît comme variante sémantique des formes pleines:

– après le présentatif *ce n'est pas* (et variantes de nombre, de temps et de mode), l'opposition *de / du* (et. var.) traduisant alors l'opposition sémantique *q u a n t i t é / q u a l i t é*:

Ce n'est pas DE veine.

(Bombard)

Ce n'était pas DE LA méfiance.

(Simenon)

– dans des structures où le substantif est complément d'un infinitif régi par un verbe transitif négatif, avec la même opposition de contenu *q u a l i t é* (forme pleine) / *q u a n t i t é* (*de*):

Je n'ai pas voulu te faire DE peine

(Beauvoir)

Je ne veux pas faire DES écritures, ni DES discours.

(Beauvoir)

– dans les chaînes qui contiennent une expansion du complément d'objet ou du groupe verbal: l'opposition forme pleine/forme réduite de l'article sert à marquer l'opposition sémantique *n é g a t i o n a b s o l u e* (*de*) *n é g a t i o n r e l a t i v e* (*du, de l', de la*):

Je ne bois pas DE vin (négation absolue)

Je ne bois pas DU vin que vous avez apporté (négation relative :

„Je bois du vin, mais pas de celui-ci”)

Ne me fais pas DE LA psychologie d’alcôve

(Sagan)

Vous n’auriez pas DE l’alcool à 90 degrés?

(Simenon)

– dans les communications interro–négatives, l’opposition *de/du* (et.var.) correspond à l’opposition *présomption en faveur de la négation / présomption en faveur de l’affirmation*:

N’y a-t-il pas eu DES sociétés de loisir? (réponse présumée affirmative)

(Maurois)

Ne t’ai-je pas rapporté DE L’argent ?

(Calef)

– après la préposition de sens négatif *sans*, la forme réduite de l’article indéfini exprime la négation absolue, mais cette distinction est en train de s’effacer :

Il parle sans faire DE(S) fautes.

Fuir sans laisser DE traces...

(Simenon)

La grammaire classique énumère ces classes de contextes où apparaît la variante *de* sans faire aucune différenciation quantitative (fréquence) ou qualitative. Une analyse syntagmatique attentive révèle pourtant des particularités d’emploi pour chacun des trois contextes type mentionnés. Les distinctions s’établissent en fonction de deux facteurs :

a) le premier est de nature syntaxique : la répartition du GN dans les positions du GN₁ (sujet) ou du GN₂ (objet).

b) le second est de nature sémantique : le trait inhérent du nom déterminé [\pm dénombrable].

En vertu de ces deux distinctions on constate des comportements différents pour les trois cas mentionnés ci-dessus :

– la suite *de* + adjectif + N implique le singulier indénombrable et le pluriel dénombrable, ce dernier étant beaucoup plus fréquent :

DU noir défilait derrière les vitres.

(Simenon)

DE petites vapeurs blanches se déroulaient contre le fond sombre du ciel.

(Beauvoir)

– la suite quantitatif + *de* + N présente la même restriction:

Tant DE VIN / Tant D'OBJETS différents

– dans les énoncés négatifs, l'emploi de *de* est lié à la position de GN2 (objet direct) ; aucune restriction quant à la combinaison trait inhérent + nombre n'entre plus en ligne de compte, en ce sens que *de* apparaît avec des indéénombrables singuliers ou des déénombrables singuliers ou pluriels indifféremment, souvent avec neutralisation de l'opposition de nombre :

Il n'y a pas DE LIT, pas DE RESSORTS.

(Bombard)

Il existe aussi une hiérarchie des trois contextes mentionnés, qui peuvent se combiner entre eux, quant au choix de l'article : la suite *de* + adjectif + N impose la forme réduite *de*, même si la négation est restrictive :

... nous ne ferons ici QUE DE BRÈVES allusions

(Barthes)

De même, l'adverbe *bien* impose la forme pleine de l'article indéfini, même s'il existe un adjectif qualificatif précédant le nom :

J'ai passé BIEN DES BELLES soirées avec eux.

Les substantifs qui sont précédés de l'article indéfini se laissent tous pronominaliser par le pronom *en*, mais les séquences qui résultent de la pronominalisation diffèrent entre elles par les résidus de la pronominalisation :

a) l'article indéfini singulier ne s'efface pas comme suite de la pronominalisation:

Il achète UN journal.

Il EN achète UN

b) l'article indéfini pluriel s'efface complètement :

Il achète DES journaux.

Il EN achète

c) si le GN précédé de l'article indéfini contient un Dt adjectival, celui-ci est conservé après la pronominalisation, au singulier aussi bien qu'au pluriel :

Elle avait UNE robe BLEUE.

Elle EN avait UNE BLEUE.

Au pluriel et au singulier massif on utilise devant le Dt adjectival la variante *de* en langue littéraire et la variante pleine, *du, de la, de l', des* dans le langage courant:

Elle a DE jolies fleurs.

Elle EN a DE jolies.

J'ai acheté DES livres plus récents.

J'EN ai acheté DE plus récents.

Il a acheté DES fleurs. Il y en avait de toutes les couleurs, DE(S) blanches, DE(S) rouges, DE(S) JAUNES...

J'ai acheté DU(DE) bon vin.

J'EN ai acheté DU(DE) bon.

... le buvard n'a pas retenu d'empreintes digitales. Sur le sous-main, on EN a relevé DE multiples.

(Simenon)

d) le quantitatif qui introduit la variante *de* de l'article ne s'efface pas par la pronominalisation:

Elle a acheté BEAUCOUP DE livres.

Elle EN a acheté BEAUCOUP.

2.4.1.2. Fonctions et valeurs de l'article indéfini

„L'article indéfini a pour fonction essentielle de participer à la constitution du syntagme nominal en supprimant toute référence à un segment ou à un élément de la situation”. (J. DUBOIS, 1965: 151). C'est en ce sens que l'on affirme que l'article indéfini est le morphème de la non notoriété:

J'ai parlé avec LE professeur de mon fils./Mon fils a

UN nouveau professeur de français.

Les valeurs contextuelles de l'indéfini oscillent entre deux points extrêmes : valeur g é n é r i q u e / valeur q u a n t i t a t i v e (objet isolé).

L'article indéfini *un(e)* peut servir à désigner un spécimen isolé, une unité prélevée sur un ensemble de la même espèce. Dans cette acception, l'indéfini rejoint sa valeur initiale de numéral :

Il prit UN livre sur le rayon.

Elle tenait à la main UN bouquet de violettes.

(Beauvoir)

L'article indéfini *un(e)* peut exprimer la qualité définitoire d'un objet, les traits communs à toute la classe :

UNE mère peut-elle haïr son enfant ?

Mais UNE vie, pour que ce soit intéressant, il faudrait que ça ressemble à UNE ascension.

(Beauvoir)

Il n'avait pas l'air d'UN ouvrier, ni d'UN bourgeois, ni d'UN type du quartier latin.

(Beauvoir)

Cette même valeur se retrouve dans des emplois emphatiques de l'indéfini *un(e)*, surtout dans des constructions à prédicat nominal :

C'est UN journaliste., („un vrai journaliste”)

Plus de fils Blomart ; rien qu'UN homme, UN homme vrai et sans tache.

(Beauvoir)

Vous croyez que c'est UNE vie, ça ? (fam.)

L'article indéfini *un(e)* peut ensuite classer un objet en le rapportant à un groupe plus restreint à l'intérieur de la classe donnée (description définie) :

UN ciel sans nuages

Je n'avais qu'UNE peur, c'est qu'il s'en saisît.

(Simenon)

A cette valeur se rattache également l'emploi de l'article indéfini dans des énoncés exclamatifs pour exprimer l'intensité:

C'est d'UN comique !

Et il est d'UN bête avec ça.

(Queneau)

L'article peut marquer la constitution de toute une classe devant des noms propres célèbres :

Si UN Voltaire surgissait !

C'est UN Harpagon.

Le pluriel de l'article indéfini *des* est disjoint sémantiquement du singulier *un(e)* dans le sens générique, parce que *des* n'est pas apte à exprimer la totalité; le syntagme *de* qui entre dans la constitution de cet article est un „inverseur de totalité” (G. GUILLAUME) :

UNE mère est toujours indulgente pour ses enfants.

**Des mères sont toujours indulgentes pour leurs enfants.*

Des sert à présenter plusieurs unités de la même espèce :

DES robes fleuries flottaient au vent, sur le chemin de halage,

DES bicyclettes passaient silencieusement.

(Beauvoir)

Avec des noms exprimant des divisions du temps, *des* peut marquer la grande quantité (intensif) :

Il l'a attendue pendant DES heures et DES heures.

Il y a DES années qu'on ne s'est (pas) vus.

Il y a DES semaines que ça dure.

Avec des noms déterminés ou autodéfinis, *des* acquiert des valeurs appréciatives:

Cet enfant rentre à DES une heure du matin.

(in Mauger, *Gramm.*, p. 100)

L'article *du* (*de la*, *de l'*) est le plus souvent employé devant des noms de choses indénombrables. Cet emploi devant les noms de choses amorphes lui a valu la dénomination d'„article massif”. L'article massif est une espèce d'indéfini (v. supra) et ce n'est un partitif que dans la mesure où il ne peut jamais exprimer la totalité, car il incorpore l'inverseur de totalité ou d'extension *de*.

Cet article est utilisé:

a) devant les noms ayant les traits inhérents [– dénombrable (+concret)] :

Vous prendrez DU whisky ou DE LA prunelle ?

Dans le sous-main, il y avait DU papier blanc. . .

(Simenon)

b) devant les noms [– dénombrable (–concret)] :

Continue à faire DE LA philosophie.

(Beauvoir)

Un théâtre qui était DU théâtre . . .

(Beauvoir)

S'il y a DU vilain c'est lui qui ira en prison.

(Simenon)

c) devant les noms [+ dénombrable (+concret)] pour indiquer le collectif global:

Il y a DU sanglier dans cette forêt.

d) devant les noms [+humain], l'indéfini *du* (et variantes) indique le trait caractéristique:

Il y avait DE L'apôtre en lui.

e) devant les noms propres de personnes avec les verbes *lire, jouer, entendre, écouter . . .* pour indiquer l'oeuvre d'un écrivain ou d'un artiste : *lire DU Vigny, lire DU Colette, jouer DU Chopin* etc.

Le tableau ci-dessous rend compte des valeurs des articles français:

V S i i r n t g. u e P l l u r.	Le		Un		Du	
	+dé- nombr	- dé- nombr	+dé- nombr	- dé- nombr	+dé- nombr	- dé- nombr
	e s p		è c e			
	extensif		anti-extensif			
	Totalité		-			
A S c i t n u g. e l	objet unique (connu)	quantité épuisée dans la circons- tance	un seul objet (inté- gral)	objet isolé dans une classe	- colle- ctif glo- bal - trait cara- cté- risti- que	quantité indéter- minée
P l u r.	totalité dans la circon- tance	diversité	plu- sieurs objets de la même espèce	diversité	- -	- -

L'article connaît un double mouvement, de généralisation et de particularisation et les valeurs contextuelles représentent les différentes saisies de ce mouvement dans ces points (G. GUILLAUME, 1945), le mouvement est inverse dans les deux articles: défini (particulier → général) / indéfini (général → particulier).

2.4.2. L'article zéro

Dans un très grand nombre de contextes du français contemporain, la relation que contracte le Pd avec le nom est une relation obligatoire, d'interdépendance Pd ↔ N. L'absence de Pd est possible en français dans un nombre relativement réduit de suites segmentales qui constituent le „champ de la détermination zéro”. L'absence de Pd correspond soit à une valeur sémantique particulière, soit à la suppression du syntagme nominal dans ses fonctions primaires de sujet et d'objet.

Pour établir les conditions de l'apparition d'un article zéro, il faudra distinguer entre les noms propres et les noms communs.

Les noms propres de personnes, les noms géographiques, les noms d'objets uniques sont des noms autodéfinis qui ne demandent pas expressément l'emploi d'un article pour figurer en position de GN1 ou GN2. L'emploi d'un Pd auprès de ces substantifs implique une certaine exploitation sémantique ou stylistique:

L'opposition Ø / article peut correspondre:

a) à une opposition nom propre / nom commun

Le nom propre est employé par métonymie pour indiquer un produit ou une oeuvre: *UNE Renault, UN Larousse, Un Farman* etc.

b) à une opposition stylistique de niveau de langue, style neutre / style familier : *LA Zazie, LA Marie* etc.

Y a Gabriel qu'a gardé LA Zazie avec lui

(Queneau)

c) à une variation libre devant des noms propres géographiques qui s'emploient normalement avec un article:

Les vins D'Espagne = Les vins DE L'Espagne

L'usage veut que l'on dise *L'histoire de France* mais *La géographie de LA France*.

d) à une opposition grammaticale: l'article est obligatoire dans les descriptions définies, ce qui correspond à la présence d'un déterminant auprès du nom autodéfini:

LE Paris d'autrefois

Dans le cas des noms communs, il faudra distinguer une série de noms qui peuvent être des définis dans la circonstance et fonctionner comme des déictiques: ce sont des embrayeurs, dont le sens est décodé par la référence aux conditions du message.

Parmi ces noms il faut noter:

a) les noms des mois de l'année :

Il reviendra en JUILLET.

b) les noms des jours de la semaine:

Je serai chez moi LUNDI.

Avec l'article défini ces noms indiquent la répétition :

Le musée est fermé LE lundi.

c) les substantifs *midi*, *minuit* :

MINUIT a sonné

Il reviendra vers MIDI.

d) les appellatifs: *papa*, *maman*, *tonton*, *tata*, *monsieur*, *madame*, *mademoiselle* etc. ;

Maman est venue. („la maman du locuteur”)

En général ces noms accompagnés d'un article deviennent des noms communs.

e) les noms en apostrophe qui sont actualisés par la circonstance extralinguistique....

Cher AMI . . .

La présence d'un article auprès des noms en apostrophe au pluriel est obligatoire en français courant:

Il faut partir, LES amis !

LES enfants ! Prenez chacun une valise

(H. Bazin)

Devant les noms communs qui ne sont pas définis dans la circonstance, l'article zéro assure en français contemporain deux fonctions :

a) une fonction référentielle: supprimer toute extensité (virtuel).

b) une fonction grammaticale : supprimer le syntagme substantival pour l'intégrer, en fonction du constituant dominé (déterminant), soit à un autre syntagme nominal soit à un groupe prédicatif comme circonstant, prédicat nominal, ou un autre Dt verbal.

Souvent les deux fonctions se superposent et il faut reconnaître dans bien des emplois de circonstant ou de Dt verbal une valeur de virtuel : *avoir raison, avoir peur* etc.

Si l'on pense que le rôle essentiel de l'article est celui de substitut (évoquer un objet dont il a été ou non question), il apparaît tout naturel que l'absence de celui-ci supprime toute forme d'actualisation. „Le texte est placé hors situation” (J. DUBOIS, 1965 : 149).

Les contextes où l'article zéro apparaît sont les suivants:

• référence virtuelle :

a) les noms employés comme leur propre dénomination (métalangage), recouvrant à peu près le domaine de la notion :

„*TABLE*” est un substantif du genre féminin

b) les substantifs employés souvent avec un cas non marqué de la forme verbale (le présent) dans un énoncé de sens négatif ou interrogatif:

Il n'est ERREUR qu'il ne commette.

(in G. Gougenheim, *Syst.*, p.134)

Louis XIV ne se refusait aucun plaisir, aucun luxe et jamais SOUVERAIN ne fut plus respecté.

(Maurois)

c) les noms employés comme des échantils (deuxième terme d'une comparaison): *croire dur comme FER, blanc comme NEIGE, noir comme JAIS, vivre comme CHIEN et CHAT* etc.

d) dans des proverbes, dictons et phrases sentencieuses :

Petite PLUIE abat grand VENT.

A quelque chose MALHEUR est bon.

COMPARAISON n'est pas RAISON.

- référence actuelle :

a) les énumérations, plurielles où l'ensemble a une valeur globale non différenciée, à la différence des phrases où l'on insiste sur chacun des éléments de l'énumération:

*CAHIER, LIVRES, FEUILLES DE PAPIER, tout était par terre.
LE cahier, LES livres, LES feuilles de papier étaient tombées
par terre.*

*Cette vipère (...) je la brandis encore et je la brandirai toujours
quel que soit le nom qu'il te plaise à lui donner : HAINE,
POLITIQUE du pire, DÉSESPOIR ou GOÛT du malheur.*

(H. Bazin)

b) les titres et les enseignes :

DICTIONNAIRE des difficultés de la langue française.

La présence de l'article défini dans le titre d'un ouvrage ajoute l'information sémantique „objet unique”, „supériorité qualitative”:

LE dictionnaire des sciences

Dans le titre d'un article de journal, l'opposition article Ø / Pd corespond à l'opposition de contenu „déterminé” / „non-déterminé” :

*RÈGLEMENT de comptes dans le quartier.../ LE règlement
de comptes du quartier...*

c) des messages abrégés :

LETTRE suit.

Le Pd zéro peut avoir la fonction de supprimer le statut de nom et d'octroyer à l'élément nominal ainsi employé un statut adjectival ou adverbial, en l'incorporant à un constituant en position de déterminant. C'est la „satellisation” du nom (M. WILMET, 1986 : 81).

Cette fonction se retrouve :

a) dans des syntagmes nominaux (constructions prépositionnelles) où c'est la préposition qui marque „l'assiette du nom” dans le discours:

Une clef EN OR

Une boîte EN CARTON

Une tasse A CAFÉ

Un flacon DE PARFUM vide

Un ciel D'ÉTÉ

Un feu DE. BOIS

Si le nom centre est introduit par un article défini, il peut y avoir variation libre entre l'article ou zéro devant le complément du nom:

La boîte À / AUX lettres

Par contre, la présence d'un article indéfini devant le nom centre impose le Pd zéro devant le substantif déterminant:

UNE boîte À lettres.

Dans les suites formées au moyen de la préposition *de*, l'absence d'un Pd confère au complément du nom une valeur très générale, voisine de celle d'un adjectif qualificatif:

Un chef D'ORCHESTRE

Une robe DE JEUNE FILLE

Une robe de MARIÉE

Là encore, la présence d'un déterminant qui actualise le nom centre ou une valeur de notoriété (réfèrent connu) entraîne obligatoirement l'article :

Le chef DE L'ORCHESTRE DU GRAND THÉÂTRE

La robe DE LA MARIÉE était vaporeuse.

Les noms en apposition sont intégrés en structure superficielle dans un syntagme nominal, construction qui correspond à une structure sous-jacente à syntagme verbal (proposition relative). La soudure plus forte de deux noms apposés implique l'absence de toute pause ou d'un élément de relation et ces suites connaissent un article Ø devant le déterminant nominal (appositions conjointes):

Police–secours

Assurance–vie

Des livres compagnons

(Maurois)

Dans les appositions séparées par une pause ou un élément de relation (appositions disjointes), l'article n'est pas employé si le nom indique une qualité, une profession, une définition:

*... les Mémoires du Cardinal de Retz et ceux de Saint Simon,
MODÈLES de style.*

(Maurois)

„Le chien jaune”, ROMAN de Georges Simenon

Monsieur X, PROFESSEUR à la Faculté des Lettres.

L'article zéro et l'article sont en variation libre devant un nom en apposition auprès d'un pronom tonique:

Nous, (LES) ROUMAINS

Nous autres DÉMOCRATIES OCCIDENTALES...

(Maurois)

Devant les autres substantifs en apposition, on peut se servir de l'article ou de zéro suivant le sens que l'on veut accorder à l'identification appositionnelle:

Zola, ÉCRIVAIN français qui a décrit la vie des mineurs
(= apposition explicative).

Zola, UN ÉCRIVAIN français qui a décrit la vie des mineurs
(= apposition définitoire).

Zola, L'ÉCRIVAIN français qui a décrit la vie des mineurs
(= apposition anaphorique, d'évocation).

Dans les syntagmes verbaux, le nom peut être intégré comme :

– nom prédicatif (prédicat nominal)

– objet

– circonstant

a) Employé comme prédicatif, le nom de qualité a le comportement d'un adjectif et se dispense de Pd :

Jean est PROFESSEUR.

Nous n'étions pas vraiment FRÈRE et SOEUR.

(Simenon)

Le régime de l'article est commandé par la nature du sujet, par la présence d'un autre déterminant actualisateur, par les traits inhérents du nom prédicatif et par le sens que l'on veut attribuer à la construction.

Ainsi, si le sujet est déterminé, on peut se servir de l'article ou de l'article zéro en variation sémantique :

– l'article indéfini exprime l'emphase, la qualité définitoire + l'appréciation.

Sois UN professeur. (= „un vrai”)

Il a été UN soldat.

C'est UN monsieur.

– Mais tu n'es pas UN peintre, dit-elle, pas plus que je ne suis UN écrivain.

(Beauvoir)

– l'article défini exprime l'unicité de l'objet évoqué (un singleton):

Il est LE chef.

La présence d'un autre déterminant attire mécaniquement la présence d'un Pd auprès du prédicatif:

Il est MON professeur d'histoire.

Il est LE professeur de ma fille.

Si le sujet est réalisé par le démonstratif neutre *ce* dans le présentatif *c'est* (et.var) le Pd est obligatoire :

C'est LE chef.

C'est UN professeur réputé.

On peut avoir un article zéro si le nom en position de prédicatif a le trait inhérent [+ abstrait]:

Tout cela c'est pure INVENTION.

Le tableau ci-dessous rend compte du régime des articles devant les noms prédicatifs:

Article \ Prédicat	Ø	Un	Le
Il est . . .	qualité profession définition	emphase identification appréciative	détermination unicité (singleton)
c'est . . .	+ nom abstrait	+	+

b) En position de syntagme objet, le nom apparaît souvent en présence d'un article zéro, dans des locutions figées : *avoir mal, avoir peur* etc. Ces locutions verbales reproduisent un ancien moule syntaxique, un mode de formation fermé; pour s'en rendre compte il suffit de comparer *avoir mal* et **avoir douleur, demander pardon* et **demander permission*. Certaines de ces formations sont complètement automatisées : *jeter feu et flammes remuer ciel et terre, suer sang et eau, promettre monts et merveilles* etc. Une preuve que le nom sans Pd est intégré au GV et qu'il forme un tout avec le verbe auprès duquel il apparaît c'est que ces locutions admettent des déterminations

que le substantif seul n'admettrait pas : *J'ai tellement faim que...*, *J'ai si faim que...*, etc.

Dans certaines locutions verbales de ce type, l'article et l'article zéro se trouvent en variation sémantique:

Avoir raison / Avoir une raison (= „avoir un motif”)

Donner raison / Donner la raison („justifier”)

Parler français (accidentel) / Parler le français (permanent).

Il est à remarquer que là aussi la règle suivant laquelle la présence d'un autre Dt attire la présence d'un article est appliquée, quel que soit le degré d'automatisation de la séquence :

Avoir peur / Avoir une peur bleue.

Avoir mal / Avoir le mal du pays (de l'air).

Livrer bataille / Livrer une bataille acharnée.

Faire part / Faire la part du feu.

Chanter victoire / Chanter la victoire d'un conquérant.

c) Dans les expansions circonstancielles, le Pd Ø est très fréquent, indifféremment de la rection :

– les circonstants de rection directe sont le plus souvent sans article :

JOUR ET NUIT, des agents éprouvés (. . .) gardaient Gilbert.

(Leblanc)

TÊTE nue, il fit cinq ou six fois le chemin de l'hôtel de l'Amiral à son officine.

(Simenon)

– les compléments prépositionnels présentent fréquemment un article zéro, dont la présence s'explique par le fait que les fonctions du nom sont explicitées par la préposition, ce qui permet l'absence de Pd.

Il y a article zéro obligatoirement dans les séquences introduites par *à force de*, *pour cause de*, *en raison de*, etc.:

Le magasin est fermé pour CAUSE DE DÉCÈS.

Il a présenté sa démission pour CAUSE DE SANTÉ.

Il réussira À FORCE DE persévérance.

De même, le Pd est en général absent dans les circonstants introduits par *en*, qui repousse la présence d'un article dans la grande majorité des constructions courantes:

Rouler EN auto, Aller EN prison

Voyager EN chemin de fer

La cérémonie a eu lieu EN présence du président de l'association.

(Brèves Nouvelles)

Mais certaines suites en fonction des Dt verbaux introduits par *en* réclament la présence d'un article : *En l'honneur de . . . , En l'absence de . . . , En la personne de . . . , En l'espèce, En la matière, En la circonstance, En l'occurrence, En l'hôtel de . . . , En l'église de . . . , Regarder en l'air, Laisser les choses en l'état, En de nombreux endroits, En cet endroit perdu, En ce siècle* etc.

Le Pd zéro apparaît souvent aussi après d'autres prépositions :

J'ai envie de vous parler À coeur ouvert.

(Simenon)

Maigret (. . .) acheva de s'habiller SANS fièvre.

(Simenon)

La foule maintenant se tenait À distance.

(Simenon)

Quand Léonard reconnut, AVEC stupeur, que Christophe était atteint, il ne s'intéressa plus à lui.

(R. Rolland)

D'où une France désunie, déchirée, qui aborda la Seconde guerre mondiale SANS foi ni force.

(Maurois)

Ne quittez pas la ville JUSQU À nouvel ordre.

Je vous dis cela POUR mémoire.

Il a agi PAR générosité.

L'opposition Ø / Pd peut traduire une opposition sémantique : après la préposition *dans* devant un substantif désignant une division temporelle et déterminant un verbe employé le plus souvent au futur, l'article Ø indique le terme de l'action, tandis que l'article indique la durée:

Vous partirez dans trois jours (= „au bout de ces trois jours”)

Vous partirez dans les trois jours (= „au cours de ces trois jours”).

Après la préposition *sur*, cette opposition peut exprimer la distinction temps/lieu:

Sur place (temps) / *Sur la place* (lieu).

Fonctions de l'article zéro :

Référence	Non constitution du syntagme nominal	
a) virtuelle	Intégration à un GN	Intégration à un G. Préd
– sentences – comparaisons – phrases négatives, interrogatives – locutions	– appositions conjointes disjointes – Dt du nom	– prédicatifs – objets (GN2) – circonstants
b) actuelle		
– énumérations – titres – messages abrégés		

2.4.3. Les démonstratifs

Ayant surtout le rôle d'indiquer la distance spatio-temporelle par rapport à l'énonciation ou à ses protagonistes, les démonstratifs sont des déictiques c'est-à-dire des éléments qui ne peuvent être décodés que par rapport au contexte situationnel du message.

A la différence des autres langues romanes, le français ne connaît plus que le démonstratif de deux degrés : la p r o x i m i t é et l' é l o i g n e m e n t rapportés aux deux agents du message (locuteur et auditeur) ou au moment de l'énonciation. Il s'agit par conséquent d'une opposition bidimensionnelle simple qui ne présente aucune différenciation entre la distance rapportée au locuteur et celle rapportée à l'auditeur.

Le système du démonstratif français repose sur une double série d'oppositions:

a) une opposition de nature grammaticale, syntagmatique, en vertu de laquelle on distingue entre les formants adjectifs et ceux qui sont des pronoms.

Les premiers jouent le rôle de prédéterminants (indices) nominaux, car ils participent à la constitution du syntagme nominal en portant les marques de genre et de nombre du nom centre.

Les seconds peuvent être aussi des constituants de phrase ou de syntagme, apparaissant en position de GN1 ou de GN2.

b) une opposition sémantique de nature déictique : *p r o x i m i t é / é l o i g n e m e n t* réalisée par les indices *ci/là*, devenus nécessaires au moment où les deux séries se sont disjointes sémantiquement.

2.4.3.0. Les formants des prédéterminants démonstratifs

Genre	Masculin		Féminin	
Nombre Singular	<i>ce</i>	<i>cet</i>	<i>cette</i>	
	ce sac	cet acteur cet homme	cette femme cette actrice cette harmonie	
Pluriel	<i>ces</i>			
	ces garçons		ces femmes ces actrices	
	ces hommes			

La forme [s ε t] est utilisée à la fois comme forme du féminin et comme forme du masculin si le segment qui suit commence par une voyelle. Graphiquement on fait la différence entre *cet* (masculin) et *cette* (féminin):

CET arbre
CET homme
CETTE attaque
CETTE horloge

Les prédéterminants démonstratifs peuvent être accompagnés des particules adverbiales *ci* et *là* que l'on place après le substantif en les rattachant à celui-ci par un trait d'union dans le code graphique:

Ce livre-*CI* / *CE* livre-*LÀ*
CES jours-*CI* / *CES* jours-*LÀ*

Si le nom est accompagné d'un adjectif, l'emploi des particules n'est pas possible au cas où cet adjectif est postposé au nom centre :

**CE* livre-*CI* intéressant

Dans la langue familière ou populaire, cette restriction n'existe pas, car l'adjectif postposé est considéré comme faisant corps avec le nom et reçoit la marque déictique :

CE crayon rouge-CI

CETTE maison blanche-LÀ

De ces deux indices adverbiaux, c'est la forme *ci* qui apparaît comme le cas marqué, car *là* couvre aussi les emplois de *ci* dont la probabilité d'occurrence est plus faible. „On dira aujourd'hui: *c'est cette étoffe-là que je choisis* aussi bien et même plutôt que *cette étoffe-ci*” (R. GEORGIN, 1952: 152).

Dans les nuances familière et populaire du français les particules *ci* et *là*, en train de s'affaiblir au point de vue de l'opposition de distance, annulée en faveur de *là*, sont renforcées par *ici* et *là-bas* qui rétablissent l'opposition proximité/éloignement:

CETTE maison ICI / CETTE maison LÀ-BAS

Le système à articulation binaire du démonstratif français est devenu asymétrique à cause de l'extension de *là* qui marque aussi bien l'éloignement que la proximité. Un troisième démonstratif déictique s'est dégagé, *là-bas*, pour spécifier l'éloignement.

„Le français est donc en train de se constituer un système ternaire, synchroniquement bien attesté tant par les emplois que par les fréquences et qui entre en concurrence avec le système ancien:

- système ancien binaire, articulant les deux formes selon l'opposition pertinente / \pm proximité / et qui fonctionne toujours à l'intérieur de certaines limites;

- système contemporain ternaire, articulant deux formes polaires marquées, *ici* vs. *là-bas*, et une forme neutralisée de grande extension” (J. DERVILLEZ-BASTUJI, 1982 : 366).

Les formes simples du démonstratif et celles composées à l'aide de *ci* et de *là* se trouvent soit en variation conditionnée par le thème du nom qu'elles accompagnent, ou par le registre de langue, soit en variation libre:

a) dans le registre de l'énoncé (temps rapporté au moment de l'énonciation = temps où l'on parle):

- les particules adverbiales sont exclues avec les noms à référent temporel de 24 heures : *matin, après-midi, soir, nuit* etc : *ce matin, ce soir, cet après-midi, cette nuit* etc.

– l’emploi de *ci* est obligatoire pour la référence au moment zéro avec des noms de sens temporel indéterminé: *jour* (pluriel), *temps* (pluriel), *heure*, *mois* etc.: *A cette heure-ci*, *ces jours-ci*, *en ces temps-ci*, *ce mois-ci* etc.

– les formes simples et composées sont en variation libre avec les noms : *semaine*, *année*, *moment* : *Cette semaine (-ci)*, *cette année (-ci)*, *en ce moment (-ci)* et avec les noms qui expriment des divisions temporelles déterminés par *tous*: *Tous ces temps (-ci)*, *tous ces mois (-ci)* etc.

b) pour l’axe du récit, l’emploi de la particule *là* est obligatoire avec les substantifs désignant des divisions temporelles: *Ce matin-là*, *ces jours-là* etc.

2.4.3.1. Les fonctions des prédéterminants démonstratifs.

Les prédéterminants démonstratifs notent tout d’abord la distance spatio-temporelle par rapport aux deux participants du message. Cette fonction du démonstratif est étroitement liée aux conditions du message, à l’acte de l’énonciation même. Dans les communications courantes, les sens du démonstratif est décodé à l’aide de la situation ou du geste:

Fermez CETTE porte.

Passez-moi CE cahier.

– „Allo, Léon !” *cria gaiement Antoine. „Un peu de cognac pour CES gaillards-LÀ !”*

(R. Martin du Gard)

Surveillez CE petit, Mademoiselle

(H. Bazin)

Dans le cas de la référence à la situation, le démonstratif opère comme un déictique, son sens ne pouvant être compris que par la connaissance des conditions du message:

Pas CET après-midi, c’est le jour de consultation du docteur. . .

(Martin du Gard)

N’ayez pas peur je reviendrai vous voir CE soir.

(Beauvoir)

Lorsqu'ils se réfèrent à un message antérieur, les prédéterminants démonstratifs sont des substituts, des évocateurs qui ont cessé d'être des déictiques, ce sont des anaphores:

Elle avait trois cent mille francs de dot. Trois cent mille francs—or (. . .). Mon père, qui avait aimé une petite camarade protestante (. . .) épousa CETTE dot . . .
(H. Bazin)

Si je n'apercevais rien j'allais au rendez-vous. Mais si par extraordinaire je ne trouvais pas Hélène, après l'avoir un peu attendue j'allais à l'autre endroit du signal . . .

– *Pourquoi CES complications ?*

(J. Romains)

Le Pd démonstratif peut apparaître aussi comme un substitut anticipant (cataphore):

J'aurai du moins CETTE consolation de travailler dans le sens du bien.

(J. Romains)

Le démonstratif est, tout comme le défini, un morphème de la notoriété et il apparaît souvent comme une simple variante emphatique de l'article:

Le temps ne coulait plus. Un seul instant, toujours le même: CETTE pure douleur.

(Beauvoir)

La valeur déictique affaiblie et la probabilité d'occurrence plus réduite que celle de l'article défini ont permis une exploitation sémantique assez diverse du démonstratif et son extension dans un „champ notionnel”. „Les démonstratifs ne sont pas seulement des gestes et il ne faut pas prendre leur nom dans un sens trop étroit. (. . .). Sitôt qu'il ne s'agit plus d'un objet matériel, mais d'un être ou d'une idée leur rôle devient figuré”. (F. BRUNOT, 1926: 144).

Le Pd démonstratif est susceptible d'être exploité de manière affective (méliorative ou péjorative), surtout dans des énoncés exclamatifs:

Qu'on me fiche la paix avec CETTE casquette !

(Simenon)

– *Oh, fit-elle, CET enfant est impossible.*

(H. Bazin)

La valeur de notoriété du démonstratif apparaît dans des séquences où il est précédé du partitif *de*, lorsqu'il sert à évoquer une catégorie de choses connues :

Il y en a partout de CES croix de granit.

(P. Loti, in R. Georjgin)

C'était une de CES nuits où la terre semble morte de froid.

(Maupassant, in R. Georjgin)

La séquence *un (e) de ces* dans un contexte exclamatif a une valeur intensive :

J'ai UNE DE CES soifs !

Je te promets UNE DE CES fessées !

(H. Bazin)

J'ai UN DE CES tracs !

(Boileau–Narcejac)

Il existe aussi un démonstratif de politesse, qui apparaît en présence des appellatifs (directs ou indirects) *messieurs, dames, demoiselles*:

Conduisez CES messieurs.

2.4.4. *Les possessifs*

2.4.4.0. Les possessifs présentent deux séries de formants se caractérisant par une distribution et des zones sémantiques différentes:

a) une forme atone (non prédicative, conjointe), *mon* (et var.) qui fonctionne comme prédéterminant nominal et participe à la constitution du syntagme nominal dont elle porte les marques de genre et de nombre ; cette forme est aussi substitut parce qu'elle se réfère aux participants à l'acte de communication et à ce qui reste en dehors de la participation directe au message ou à ce qui est antérieur à ce message. (J. DUBOIS, 1965 : 144 sgg.)

b) une forme tonique (prédicative, disjointe), *mien* (et var.) qui s'emploie comme pronom. Cette forme est précédée des segments *le, la, les* sur la nature desquels tous les grammairiens ne sont pas d'accord ; certains chercheurs (H. YVON, B. POTTIER) leur confèrent le statut de pronoms. Cette forme prédicative est susceptible de s'adjectiver: *Un mien ami.*

Les formes adjectives toniques sont aujourd’hui d’un emploi rare ; on leur préfère, en français courant d’autres tours dans lesquels on se sert du possessif atone ou du pronom personnel précédé de la préposition *à* :

C’est un mien ami = c’est un de mes amis.
= c’est un ami à moi

2.4.4.1. Les prédéterminants possessifs

2.4.4.1.0. Les formants des prédéterminants possessifs

Possesseur	Objet possédé		
Singulier	Genre	Masculin	Féminin
	Nombre		
	Singulier	<i>mon, ton, son</i> mon frère, mon ami	<i>ma, ta, sa</i> ma soeur, ma chemise <i>mon, ton, son</i> mon amie, mon activité
	Pluriel	<i>mes, tes, ses</i> mes frères, mes amis, mes soeurs, mes amies	
Pluriel	Singulier	<i>notre, votre, leur</i> notre produit notre fabrique	
	Pluriel	<i>nos, vos, leurs</i> nos produits nos fabriques	

Comme il résulte de ce tableau, le prédéterminant possessif présente des formants diversifiés suivant :

- la personne du référent (possesseur);
- le nombre du référent et celui de l’objet possédé (le nom déterminé par le prédéterminant possessif);
- le genre du „possédé” (nom déterminé par le Pd possessif)

Le genre du référent possesseur n’influe par sur le formant du Pd possessif :

SON livre à elle
SON livre à lui

Si le référent est du singulier, l'opposition de personne est marquée par l'opposition de consonne initiale *m/t/s*.

Devant les segments à initiale vocalique, l'opposition de genre s'annule :

MON élève est intelligent/intelligente.

Le référent de la troisième personne ne comporte pas non plus de formant différencié en genre:

LEUR élève est intelligent/intelligente.

La différence de nombre est perçue dans le code oral en liaison:

LEUR enfant/LEURS enfants.

Les possessifs présentent également quelques points de neutralisation de l'opposition de nombre. Ainsi, il existe un pluriel qui n'est pas un pluriel référentiel, car il marque l'attitude sociale du locuteur en renvoyant à un référent singulier ; c'est le possessif de politesse, le pluriel officiel (de majesté) ou le pluriel de modestie des auteurs :

A VOTRE santé, commissaire, fit, non sans une certaine gêne, celui dont on parlait.

(Simenon)

Il n'est pas dans NOTRE intention d'insister sur ce point.

Le but des ouvrages antérieurs était théorique : NOTRE but est surtout pratique.

Il y a également neutralisation de l'opposition de nombre dans le possessif distributif :

Ils ont déposé au vestiaire LEUR chapeau. (leur=„leurs”).

Après le pronom distributif *chacun* en apposition au sujet, si le référent est un nom ou un pronom de la troisième personne (personne du non participant direct au message), les possessifs *son, sa, ses* sont en variation libre avec les possessifs de la pluralité *leur, leurs*:

Ils s'en allèrent chacun de SON (LEUR) côté.

Ils ouvrirent chacun SON (LEUR) livre.

Cette variation ne se présente plus si le distributif *chacun* est sujet ou complément:

Chacun a fait SON devoir.

A chacun SON dû

ou si le référent est un pronom de la quatrième ou de la cinquième personne:

Avez-vous chacun VOTRE livre ?

Nous sommes rentrés chacun dans NOTRE chambre.

2.4.4.1.1. Emplois et valeurs du prédéterminant possessif.

Les prédéterminants possessifs *son, sa, ses, leurs(s)* entrent en variation libre ou grammaticale avec le pronom *en*, mais ce dernier comporte moins de marques que le possessif: le Pd possessif peut être utilisé aussi bien pour un nom de chose que pour un nom de personne, tandis que *en* renvoie nécessairement à la non personne; cette distinction est strictement observée en langue littéraire. „La phrase bien connue des Parisiens : „*Le train ne peut partir que les portières fermées, ne pas gêner leur fermeture*” (pour „*ne pas en gêner la fermeture*”) dont la construction eût été condamnée naguère encore, est admise aujourd’hui” (J. PERROT, 1962 : 23).

Le possessif et *en* sont en variation obligatoire dans les cas suivants, où le possessif est seul possible à l’exclusion de *en*:

a) si le nom du possesseur et celui du possédé se trouvent à l’intérieur du même noyau:

Ce parc est SES allées m’enchantent.

J’aime ce parc avec SES allées ombragées.

b) si le nom de l’objet possédé est précédé d’une préposition :

J’aime ce parc ; j’apprécie la régularité de SES allées.

Je revois le château et la rivière qui coule sous SES murs.

(in Perrot, *art. cité*)

c) si le verbe a un complément d’objet direct:

Le feu fut allumé, SES flammes embrasèrent bientôt le bûcher.

(in Hanse, *Dict.*)

Les mains de Joseph tremblaient. SON visage, quand

la flamme de la bougie l’éclaira, révélait la terreur.

(Simenon)

Le prédéterminant possessif peut exprimer des valeurs relationnelles très diverses, qui sont les effets de sens contextuels d’un fonctionnement associatif allant de la contiguïté spatiale ou spatialisée (notionnelle) jusqu’à des emplois énonciatifs particuliers.

On peut retenir ainsi des valeurs constantes telles que:

• la possession:

– aliénable: *SA maison est située au bord du lac.*

Il lui a prêté SON vélo.

- inaliénable: *Il cacha SA figure dans SES mains.*
SA voix était aiguë.
SON coeur battait la chamade.
SA vie n'est pas en danger.
- un trait caractéristique:
Ce n'est pas SON genre.
- la contiguïté spatiale :
Il lança un coup d'oeil de MON côté.
SON verre est vide.
- un rapport de parenté, de société, socio-professionnel:
SA famille n'habite plus la ville.
SES amis sont partis en vacances.
NOS voisins ont repeint leur maison.
Il accompagne SON directeur dans ses voyages d'affaires.
- un rapport actionnel :
Il ignorait SA démarche.
SON départ a été retardé.
Il doit payer SES études.
Il revient de SON voyage en Angleterre

Ce possessif peut indiquer, tout comme les déterminants nominaux exprimant l'appartenance, le sujet ou l'objet de l'action:

SON arrivée = le sujet de l'action („il arrive”)

SA condamnation = l'objet de l'action („on l'a condamné”)

Certaines de ces suites comme les compléments du nom correspondants sont ambiguës et admettent les deux lectures :

SON invitation = sujet ou objet de l'action

a) „il a invité”

b) „il a été invité”

- un rapport itératif (répétition, habitude etc.) :

VOTRE autobus est parti.

Elle a SA crise de sciatique.

- une relation affective :

MON petit, soyez de retour avant dix heures.

Elle avait une telle peur de trahir SON Joseph.

(Simenon)

- l'intérêt:

Et voilà NOTRE héros dans de beaux draps.

L'opposition article/possessif se présente comme une variation libre, ou comme une variation sémantique ou bien elle peut être conditionnée par certains facteurs contextuels.

Il y a variation libre si le choix entre les deux prédéterminants n'entraîne aucune modification sensible sur le plan du contenu :

Je suis à L'aise/ à MON aise dans ce costume.

Les oppositions sémantiques que l'on assure à l'aide de l'opposition article/possessif sont les suivantes :

- a) trait accidentel (article)/trait permanent (possessif) :

Elle me regardait d'UN petit air triste.

Elle me regardait de SON petit air triste.

Il s'éloigna d'UN pas léger.

Il s'éloigna de SON pas léger.

- b) itération (possessif) non itération (article):

Il a manqué LE train.

Il a manqué SON train.

Le possessif est la marque d'une habitude dans ces cas :

Elle souffre de SA migraine.

Puis elle reprit SA place habituelle à droite de la caisse.

(Simenon)

Parfois le maire vient faire SA partie avec nous...

(Simenon)

... tonna le vieux qui se venge sur le beurre

(Il lui fallait maintenant SA livre par semaine).

(H. Bazin)

Dans la zone de la possession proprement dite, le prédéterminant possessif et l'article défini sont distribués de la manière suivante :

- a) si l'objet possédé est aliénable, le prédéterminant possessif est de mise :

Il retira SON veston, se lava LES mains et LE visage.

Et Leroy, qui n'avait pas lâché SA serviette, s'en servit pour s'essuyer LE front.

(Simenon)

Le possessif est obligatoire même si dans la phrase il y a un datif du bénéficiaire/du perdant de l'action:

Il lui a réparé SA voiture.

Il lui a payé SON voyage.

Il se lave SES chaussettes.

On lui a volé SON portefeuille.

b) Si l'objet possédé est un objet inaliénable plusieurs cas sont à prendre en considération :

- il y a variation libre:

Il abîme SES yeux. = Il s'abîme LES yeux

Il cache SON visage. = Il se cache LE visage.

Il essuie SES mains.= Il s'essuie LES mains.

Il frota SON poignet.= Il se frota LE poignet.

Remarquons pourtant que le possessif apparaît toutes les fois que l'on considère nécessaire d'insister sur le rapport de possession ou si le nom partie du corps est présenté comme un objet quelconque.

Je voulais porter MA main à MA tête et je le fis. Pourquoi ?

Pour m'affirmer que je vivais.

(Gide, in Rougerie)

„Si l'on cherche enfin, dans des oppositions systématiques, une preuve de la vitalité de la voix pronominale, que l'on songe à des oppositions comme: *Il se lave les mains/il lave ses mains*. Dans le premier cas, le sujet participe (...) tout entier à son action, avec un sentiment profond de l'unité de sa personne physique. Dans le second, il prend une attitude „détachée“ : sans doute les mains lui appartiennent-elles (comme un objet quelconque), mais il ne les considère pas comme étant une part de lui-même, comme étant lui. Veux-je peindre les actes d'un criminel endurci qui vient de commettre un meurtre méthodiquement préparé, je dirai: „Il reprit son arme, lava soigneusement ses mains, sortit sans bruit“.

(J. STEFANINI, 1962 : 119).

En effet, le choix du possessif là où il n'est pas expressément demandé (avec les noms désignant des parties du corps humain, des facultés psychiques et quelquefois des articles de vêtements) est chargée de valeurs sémantiques supplémentaires.

Dans d'autres phrases, la présence du possessif est amenée par un souci de précision, là où l'emploi de l'article donnerait occasion à une double lecture: „*Le médecin dira: Donnez-moi VOTRE BRAS*. Et le gantier:

Donnez-moi VOTRE MAIN. Pourquoi? Parce que les expressions *donnez-moi LE BRAS*, *donnez-moi LA MAIN* ont un autre sens qu'il faut écarter lorsqu'il s'agit du médecin ou du gantier. D'où l'emploi du possessif pour éviter l'équivoque". (G. GOUGENHEIM, 1963 : 135).

d) l'article et le possessif sont en variation sémantique dans une série de contextes où l'emploi de l'un ou de l'autre de ces deux Pds déteint sur le sens global, l'opposition constante étant propre/figuré:

Elle lui a donné LA main. (= sens propre)/*Elle lui a donné SA main.* (sens figuré = „elle a accepté de l'épouser”).

Montrer LES dents (sens figuré „prendre un air menaçant”)/*Montrer SES dents* (sens propre).

Faire SA valise (sens propre)/*Se faire LA valise* (sens figuré = s'en aller”).

Arracher SES cheveux/s'arracher LES cheveux („être désespéré”).

L'opposition article possessif se présente comme une variation conditionnée si seul l'emploi d'un des deux Pds est possible, à l'exclusion de l'autre. Le choix du Pd est commandé:

a) par la présence d'un autre déterminant auprès du nom exprimant l'objet possédé :

Elle se brossa LES cheveux./Elle brossa SES longs cheveux blonds.

Elle frotta SES poignets endoloris.

Elle ouvrit SES grands yeux noirs.

Elle se lava LES mains./Elle lava SES belles mains blanches.

Il a mal à LA tête./Il a mal à SA pauvre tête.

Il traînait LA jambe./Il traînait SA jambe malade.

... elle s'appuyait soudain au chambranle de la porte, enfouissait LE visage dans SON bras replié.

(Simenon)

Elle n'a plus toute SA tête depuis qu'elle a perdu son fils.

Toutefois, si le Dt nominal est obligatoire du point de vue grammatical ou sémantique, on emploie l'article défini et non le possessif :

Il a LES cheveux blancs.

**Il a LES cheveux.*

C'est le cas de tous les circonstants „compléments d'attitude”:

Le docteur, LE teint plombé, était debout...

(Simenon)

Il devait parler fort. C'était un ours. LA tête rentrée dans les épaules. LE torse moulé par SON chandail qui faisait saillir LES pectoraux, SES cheveux coupés ras comme ceux d'un forçat, LES poings AUX hanches, il criait des reproches...

(Simenon)

b) par la diathèse pronominale du verbe, la combinaison de deux régimes indirects pronominaux n'étant pas admise:

SON regard s'assombrit.

**LE regard LUI S'assombrit.*

c) par la position du nom qui exprime l'objet possédé: si ce nom est sujet de la phrase, surtout dans les phrases ternaires à verbe copule et prédicatif (attribut), le possessif est de règle:

SES lèvres remuaient.

SES dents claquaient si fort que les mots devenaient inintelligibles.

(M. Leblanc)

SES dents étaient aiguës, SON nez était crochu: SON nez était cassé; SES yeux étaient glauques.

(in Hanse, Dict.)

MES yeux étaient aveugles derrière ce rideau de larmes et de sel.

(Camus)

On dit toutefois: *La langue lui démange, LA tête me fait mal, LA tête lui tourne, LA langue lui démange, etc.*

Le possessif apparaît également dans une série de suites de caractère locutionnel (suites figées) :

Demander SA route (SON chemin, SON pardon, SA grâce...)

C'est là que nous avons demandé NOTRE chemin.

(Simenon)

Prendre SA revanche

Faire SON malin „vouloir faire de l'esprit”

Dire SES quatre vérités à quelqu'un „lui dire sur son compte des choses désobligeantes avec une franchise brutale”.

Prendre SES aises „s'installer, s'étaler de façon peu discrète”.

Aimer SES aises „aimer son confort”

En prendre à SON aise „ne pas se gêner”

Vous en prenez à VOTRE aise avec les règlements.

(in P. Robert)

A VOTRE aise „comme vous voudrez”
Régler SON compte à quelqu’un „lui faire un mauvais parti”.
River SON clou à quelqu’un „le réduire au silence par une réplique”.
Choisir SON moment „être inopportun”
Faire tout SON possible pour...
J’ai VOTRE affaire „j’ai ce qui vous convient, vous en serez content”.
Le lui ferai SON affaire „je lui réserverai le traitement qui lui convient” (pop. „je le tuera”).
Tout SON content, tout SON soûl (saoul) „autant qu’on veut”.
Elle pourrait sangloter tout SON saoul.
 (R.M. du Gard in P. Robert)
Il a eu SES vingt ans le 2 avril.
Cette auto fait SES quatre-vingt-dix kilomètres à l’heure.
Y perdre SON latin „n’y rien comprendre”.
Cela ne nourrit pas SON homme.

4.2.2.2. Le français ne connaît pas le possessif réfléchi qui marque l’appartenance d’un objet au sujet de la phrase. Le plus souvent, c’est le contexte qui permet d’éviter les ambiguïtés, mais il n’en existe pas moins des cas où il est difficile de saisir le sens du rapport de possession réel:

Elle lui a parlé de SON plan (le possesseur = sujet *elle* ou objet *lui*)

Pour lever cette ambiguïté le français a recours à divers procédés, dont le plus usuel est la reprise du possessif par un pronom complément prépositionnel introduit par à:

Elle lui a parlé de SON plan à LUI.

Elle lui a parlé de SON plan à ELLE.

La même reprise est signalée dans les tournures emphatiques:

On ne voyait plus que SON dos à LUI, un dos inhumain.

(Simenon)

Il y a TA vie à TOI.

(Beauvoir)

On se sert parfois, avec le même effet, de l’adjectif *propre* :

Elle lui a parlé de SON PROPRE plan.

Le même adjectif est utilisé pour accentuer la possession (emphase):

Je l'ai vu de MES PROPRES yeux.

2.4.5. Les quantifiants

Les quantifiants sont des déterminants nominaux qui spécifient la quantité du référent que le nom évoque. On peut distinguer deux catégories de quantifiants:

– les numériques, qui désignent la quantité d'une manière précise: ce sont les numéraux ordinaux : *deux, cinq, vingt* etc.:

– les non numériques, qui désignent la quantité d'une manière imprécise: *quelques, plusieurs* etc.

2.4.5.0. Les quantifiants numériques

Les quantifiants numériques sont des partitifs qui se constituent en série ouverte.

Le prédéterminant *un(e)* détache un élément x d'un ensemble X (M. WILMET, 1986: 82). Pour distinguer *un(e)* numéral de *un(e)* de l'article indéfini on a proposé le test de la cooccurrence avec *seul* (pour le numéral) et la cooccurrence avec *quelconque* pour l'indéfini:

UNE (*seule*) fois par mois (numérique)

Apporte-moi UN (seul) livre. (numérique)

Apporte-moi UN livre (*quelconque*). (indéfini).

Les numériques fonctionnent comme des prédéterminants ou comme des pronoms anaphoriques:

Il y avait bien TROIS pipes dont UNE en écume...

(Simenon)

Il avait TREIZE ans et moi SEPT.

(Colette)

Les prédéterminants numériques admettent la postposition par rapport au nom centre, mais la variation de l'ordre séquentiel est pertinente du point de vue sémantique: quantité (antéposition)/rang (postposition):

Cinq livres/Livre cinq.

Les substantifs avec lesquels les numériques apparaissent en postposition sont au point de vue de leur thème soit des noms propres de personnes, soit des noms communs appartenant à l'inventaire suivant: *livre, chapitre, acte, scène, article, paragraphe, an, chiffre* etc.:

L'an II de la République.

Le chapitre 3 de ce livre.

Du point de vue de leurs formants, les numériques présentent des phénomènes de phonétique combinatoire, le nombre de variantes pouvant aller pour certaines unités telles que *six, dix* jusqu'à trois, selon qu'elles se trouvent placées devant un segment à initiale vocalique, consonantique ou à la pause. Les numériques *un, deux, trois, cinq, huit, neuf* connaissent chacun deux variantes positionnelles, antévocalique et antéconsonantique.

Dans l'expression de la date, les formes antévocaliques et celles qui apparaissent à la pause des unités *six, dix, deux, trois* sont en variation libre:

Le six avril [lɔ sis avRil] ou [lɔ siz avRil]

Pour les numériques *cinq* et *huit*, ce sont les formes antéconsonantiques et antévocaliques qui se trouvent en variation libre:

Le cinq mai [lɔ s ẽ mɛ] ou [lɔ sɛ̃k mɛ]

La variante orale [noev] apparaît seulement dans les suites *neuf ans* et *neuf heures*.

Vingt présente deux variantes, [v ẽ t] et [v ẽ̃], la première apparaissant devant voyelle et dans les numériques composés: *vingt-six* [v ẽ̃ sis], *vingt articles* [v ẽ̃ t].

Cent a une variante antévocalique qui n'est signalée que dans la suites *cent ans* [s ɑ̃ ta], *cent hommes*, mais *cent articles* [sɑ̃Rtik1].

Dans le code écrit, *cent* et *vingt* présentent une flexion de type nominal marquée par l's caractéristique du pluriel; la variante graphique *vingts* apparaît dans la suite numérique + . . . +N où „numérique” est différent de *cent* ou mille auquel cas il est invariable:

CENT VINGTS francs.

MILLE VINGT hommes.

QUATRE VINGTS ans.

La variante *cents* apparaît dans la suite : numérique + . . . +N ;

MILLE DEUX CENTS francs

CINQ CENTS francs

La variante graphique *cent* apparaît devant *mille* ou un autre déterminant numérique:

Deux CENT MILLE francs.

Deux CENT TRENTE cinq francs

La variante graphique *mil* n'apparaît qu'en postposition ; elle désigne les millésimes de notre ère :

L'an MIL neuf cent trente

Le numérique peut se combiner:

– avec le défini *les*

LES DIX kilomètres qui séparent les deux villages

– avec le partitif *du* (avec une valeur distributive)

Faire DU CENT à l'heure

– combiné avec le pluriel *des* et suivi d'une indication temporelle, il souligne l'incongruité de l'action (M. WILMET, 1986 : 91):

Il rentrait à DES UNE heures du matin.

Il travaillait jusqu' à DES TROIS heures du matin.

Précédé de l'une des prépositions *vers*, *sur*, *dans* et du défini pluriel, le numérique exprime l'approximation temporelle:

DANS/VERS/SUR LES SIX heures

Certains quantifiants numériques peuvent acquérir une valeur imprécise; on mentionne ainsi :

– des numériques exprimant la petite quantité:

Je vais lui dire DEUX mots.

C'est à DEUX/QUATRE pas d'ici.

– des numériques de grande quantité:

On l'a dit TRENTE-SIX fois.

Je le lui ai dit VINGT/CENT fois.

En voir TRENTE-SIX chandelles

Je ne vais pas attendre CENT SEPT ans.

Avoir CENT fois raison

Faire les CENT pas

Souffrir MILLE morts

Faire MILLE amitiés

Gagner des MILLE et des CENT

- de numériques de quantité indéterminée:
Un de ces QUATRE matins
Dire ses QUATRE vérités à quelqu'un
Faire ses QUATRE volontés à quelqu'un
Ne pas aller par QUATRE chemins

2.4.5.1. Les quantifiants ordinaux

Les numéraux ordinaux indiquent le rang:

- (le) premier :
le premier jour du mois
en premier lieu
le premier de l'an
Ils sont arrivés bons premiers („bien avant les autres”)
- (le) second (ce numéral s'emploie plutôt quand il n'y a que deux choses):
le Second Empire
en second lieu
la seconde moitié
billet de seconde classe
d'une seconde main („qui vient d'un intermédiaire)
L'habitude est une seconde nature.

Les autres numéraux ordinaux sont formés à l'aide du suffixe *-ième*:

le deuxième candidat
 Il habite *au troisième*.
 C'est *le onzième voyage*.
les cinquièmes pages

Les numéraux cardinaux peuvent s'employer avec une valeur de numéral ordinal ; dans ce cas ils sont invariables :

page trois cent
 Ouvrez à *la page un*.

2.4.5.2. Les quantifiants non numériques

Les unités qui figurent dans l'inventaire des quantifiants non numériques se caractérisent par des distributions différentes : il arrive qu'une même unité fonctionne tantôt comme prédéterminant nominal, tantôt comme déterminant postposé ou combinable avec un autre

prédéterminant (indice nominal), tantôt enfin comme pronom. On distingue trois types d'unités:

a) celles qui ne sont que des déterminants qui ne figurent qu'en présence du nom: *chaque/certain* (sing.), *différents, divers, force*;

b) celles qui peuvent fonctionner comme déterminants nominaux ou comme pronoms : *plusieurs, plus d'un, certains, tout, aucun, nul, pas un* ;

c) celles qui ne sont que des pronoms : *chacun, rien, personne*.

Sémantiquement, les quantifiants non numériques se répartissent en deux groupes distincts :

– les totalitaires (positifs ou négatifs)

– les partitifs qui se réfèrent à une partie extraite de la totalité.

2.4.5.2.0. La totalité peut être envisagée sous deux aspects différents :

– l'intégralité (l'unité est prise en sa totalité)

– l'universel (l'espèce prise en sa totalité).

Tout (sing.) suivi d'un indice nominal exprime l'intégralité :

Il est presque TOUT LE temps absent.

J'ai TOUT MON temps.

Il en a fait TOUTE UNE histoire. („il a fait grand cas”)

C'est TOUT UN roman, TOUTE UNE affaire. („une grave affaire”).

TOUT LE village était venu. (fig. „il y avait grande affluence”).

Au pluriel, *tout* indique la totalité généralisante ou la totalité dans la circonstance:

TOUT LE monde était parti.

TOUS LES étudiants doivent se présenter au secrétariat.

Là était la certitude, dans le travail de TOUS LES jours.

(Camus)

TOUS NOS contemporains sont ainsi.

(Camus)

Tout suivi directement du nom exprime l'universel :

TOUT travail s'ajoute à la masse des richesses.

(Maurois)

TOUT choc est sain.

(Maurois)

Des cris de désespoir parvenaient de TOUS côtés.

Cet emploi apparaît dans de nombreuses suites de caractère locutionnel: *avoir toute liberté, donner toute satisfaction, avoir tout intérêt à, de tout temps, en toute franchise, à toute allure/vitesse, à tout bout de champ, à tout hasard, à tout propos, en tout cas, en tout état de cause, en toute hâte ; à tous égards, à tous (les) coups ; toutes affaires/choses cessantes, toutes réflexions faites, etc.*

Tandis que *tout* indique la totalité globale, *chaque* la présente de manière discontinue (distributive) :

A CHAQUE jour suffit sa peine.

CHAQUE pièce du dossier donna lieu à des controverses.

(Simenon)

Les prédéterminants de quantité nulle réalisent l'opposition distributif/non distributif: *nul* et *pas un* sont des totalitaires non distributifs et représentent les termes négatifs de *tout*, *aucun* est distributif et en tant que tel il est le terme négatif de *chaque*:

NULLE chose ne manquait.

NULLE puissance terrestre ne peut faire que vous l'évitiez.

(Camus)

Il apparaît souvent dans des suites négatives où il exprime la totalité positive : *sans nul doute, sans nulle exception* etc.

Postposé il a une valeur de caractérisant:

un élève NUL en histoire.

La séquence *pas un(e)* est un synonyme courant de *nul*:

Je n'écrirai PAS UNE ligne, je ne dirai PAS UN mot qui puisse pousser à la guerre.

(Beauvoir)

Il n'y avait PAS UN chat.

PAS UN nuage ne passe dans le ciel.

(Bombard)

Aucun(e) s'emploie surtout au singulier :

Cela n'avait AUCUNE importance

Cela ne présente AUCUN intérêt.

Au pluriel, il ne s'emploie qu'avec des noms „pluralia tantum”: *aucuns frais.*

Il peut être postposé au nom qu'il accompagne:

Il agissait sans conviction AUCUNE.

2.4.5.2.1. Dans le cadre des quantifiants partitifs destinés à traduire la partie indéterminée, il convient de distinguer deux groupes:

- ceux qui désignent la petite quantité;
- ceux qui expriment la grande quantité.

Les unités que l'on emploie pour traduire une idée de petite quantité sont *certain*, *quelque* au singulier et *certains*, *quelques*, *plusieurs*, *différents*, *divers*, qui sont des micropluriels.

Le sens de l'unité dépend au singulier du thème substantival avec lequel elle est mise en rapport; avec un substantif indénombrable, *certain* et *quelque* ont surtout une valeur quantitative et accompagnent un nom massif:

Il y est resté un CERTAIN temps.

– Elle n'avait pas de fortune ? – Une CERTAINE aisance.

(Simenon)

D'aspect tranquille, il faut QUELQUE temps pour apercevoir ce qui la rend différente de tant d'autres villes...

(Camus)

– J'ai peut-être eu tort (...) de manifester QUELQUE impatience ...

(Simenon)

– Pourriez-vous me prêter QUELQUE argent ?

Les pluriels *quelques*, *plusieurs*, *différents*, *divers* expriment une collection à nombre réduit de membres prélevés sur un ensemble:

Ces QUELQUES indications donnent peut-être une idée suffisante de notre cité.

(Camus)

Dans la chambre je me suis aperçu que je n'avais plus que quinze francs et QUELQUES jetons.

(Simenon)

PLUSIEURS trains partaient à peu près en même temps.

(Simenon)

Divers et *différents* ajoutent à l'idée de quantité celle de diversité, de discontinuité qualitative: les objets se caractérisent par une qualité définitoire commune et par des qualités secondaires spécifiques:

Ce mot a DIFFÉRENTES acceptions.

J'ai vu dans ce magasin DIVERS articles.

L'idée de diversité s'est beaucoup atténuée dans le Pd *différents* qui indique tout simplement la quantité, „plusieurs objets de la même espèce”.

Les éléments qui expriment la grande quantité sont *maint, force, plus d'un* et certaines unités que la grammaire traditionnelle qualifie à tort d'adverbes: *beaucoup, trop, assez, davantage* etc. + *de*:

Maint (vx) figure surtout dans des suites automatisées:

Force est désuet et souvent ironique :

Il nous a fait FORCE salutations.

Un chapeau assez compliqué, probablement transformé

MAINTES fois.

(Simenon)

Il revint à MAINTES reprises.

2.4.5.2.2. Les adverbes de quantité qui dans la suite Adv + *de* fonctionnent comme des prédéterminants de quantité imprécise s'organisent sémantiquement d'après les oppositions suivantes:

– comparatif/non comparatif

Les comparatifs se divisent à leur tour en égalitaires (*autant de, tant de*) et non égalitaires (*plus de, moins de*):

Ce livre se lit avec AUTANT DE plaisir que de profit.

Le style coloré donne PLUS DE relief à ce récit.

Elle l'aperçut lorsqu'il était à MOINS DE dix mètres d'elle.

Les non comparatifs se répartissent en deux sous-classes:

– les adverbes de quantité nulle (*point, guère, pas*)

POINT DE lumière dans toute la maison.

Je n'ai GUÈRE DE loisirs en ce moment (négation affaiblie) (DFC).

– les adverbes de quantité positive se répartissent en trois sous-classes disposées suivant une hiérarchie qui va de la petite quantité (*peu de*) à la grande quantité (*beaucoup, bien du/des, trop, tant, pas mal (fam), que* (excl.), *quantité* (s), etc. en passant par la quantité moyenne (*assez, suffisamment*, etc.):

PEU DE découvertes sous-marines sont à retenir avant les temps modernes.

(Nouvelles de France)

Il passait PAS MAL DE temps à guetter ainsi.

(Le Clézio)

Elle a BIEN DES ennuis en ce moment

(DFC)

Il publia NOMBRE D'éditions critiques.

Il a fait ÉNORMÉMENT DE fautes dans sa copie.

COMBIEN DE livres as-tu achetés ?

Il est à remarquer que ces quantifiants peuvent déterminer aussi des noms indénombrables (massifs):

Elle a BIEN DU courage.

2.4.6. Les identifiants

2.4.6.0. Les identifiants sont des déterminants nominaux qui spécifient l'identité du référent évoqué par le nom qu'ils accompagnent. Sémantiquement on peut distinguer deux grandes classes:

- les identifiants indéfinis : *tel, quelque, certain, quelconque...*
 - les indéterminés :
 - les particularisants indéfinis:
 - les prédéterminants d'indifférence ou d'ignorance
- les identifiants comparatifs: *tel, même, autre*

Certains de ces déterminants, *tel, même, autre*, ne sont pas, le plus souvent des déterminants premiers, ils sont précédés d'un indice nominal.

La plupart sont polyvalents: ce sont soit des prédéterminants d'identité, soit des quantifiants indéfinis, soit des caractérisants, en fonction de la nature du nom qu'ils accompagnent.

2.4.6.0.0. Les deux unités *quelque* et *certain* ont des valeurs différentes suivant qu'elles sont employées au singulier ou au pluriel, devant un nom dénombrable ou indénombrable (massif):

– au singulier devant un nom dénombrable ce sont des particularisants indéfinis; avec un nom indénombrable, ce sont des quantitatifs indéfinis de petite quantité ;

– au pluriel, *quelques* exprime la petite quantité, tandis que *certain, certaines* sont des partitifs particularisants.

	<i>Singulier</i>	<i>Valeur</i>
Certain	+N dénombrable	particularisant
Quelque	+N indénombrable	petite quantité
	<i>Pluriel</i>	<i>Valeur</i>
Quelques	+N dénombrable	petite quantité
Certains	+N dénombrable	partitif particularisant

Je l'ai vu QUELQUE part.

Peut-être QUELQUE jour le reverrons-nous.

(DFC)

Si j'y suis obligé par QUELQUE preuve, il faudra bien que je m'accepte.

(Anouilh)

Je suis d'accord avec lui jusqu' à UN CERTAIN point.

Je l'ai vu CERTAIN soir.

Un CERTAIN M. Dupont vous a cherché.

Au pluriel, *certain* est un partitif.

Elle pleurerait comme CERTAINES femmes savent pleurer...

(Simenon)

Au pluriel, *quelques* n'est jamais particularisant : c'est un prédéterminant de petite quantité (v.ci-dessus)

2.4.6.0.1. *Quelconque* est un déterminant d'indifférence qui se place le plus souvent après le nom accompagné d'un indice nominal:

Prenez un livre QUELCONQUE.

Il ne vous a jamais donné une adresse QUELCONQUE ?

(Simenon)

Devant un nom indénombrable, il peut acquérir une valeur quantitative:

Une QUELCONQUE frayeur

Quelconque peut acquérir aussi une valeur de caractérisant et admettre la quantification :

Un homme (très) QUELCONQUE („insignifiant”)
Un livre QUELCONQUE („médiocre”)
Il fixait le tapis ou N'IMPORTE QUEL objet dans le bureau...
 (Simenon)
Ce sont là des renseignements que N'IMPORTE QUELLE
agence financière pourra vous donner...
 (Simenon)

2.4.6.0.2. *Je ne sais quel, Dieu sait (quel)* sont des déterminants d'indifférence employés dans le cas où le locuteur ne peut ou ne veut pas préciser le référent:

Elle a fait JE NE SAIS QUEL rêve.
 (Simenon)
Pourquoi, tout jeune, semblait-il déjà porter sur ses maigres
épaules le poids de DIEU SAIT QUELLE malédiction ?
 (Simenon)

2.4.6.0.3. *Tel* est indéterminé lorsqu'il est précédé ou non de l'indéfini et s'emploie surtout comme substitut d'un nom propre de personne qu'on ne peut ou qu'on ne veut pas préciser :

TEL élève égare fréquemment ses cahiers.
Ci-gît UNE TELLE veuve TEL, décédée en 1930.
 (Simenon)

Il est toujours indéterminé dans une structure de coordination:
Je ne suis pas sans avoir observé sur moi-même TELLE ou
TELLE chose depuis quelque temps.
 (J. Romains)

Il rencontre TEL ou TEL ami qui le met en retard.
 (DFC)

Il peut exprimer aussi la conformité, la similitude avec un autre objet (comparaison proportionnelle):

TEL maître TEL valet
TEL père TEL fils.

Comme déterminant qualitatif, *tel* insiste sur l'idée d'appartenance du nom qu'il détermine à une classe d'objets (inclusion dans une classe); dans ce cas c'est un synonyme de *pareil, semblable*:

Je suis étonné qu'il tienne DE TELS propos.

(P. Robert)

DE TELLES raisons ne suffisent pas à nous convaincre.

(DFC)

Tel fonctionne aussi comme un marqueur d'intensité:

Je n'ai jamais vu UN TEL courage.

Ne répétez pas un secret d'UNE TELLE importance.

(DFC)

2.4.6.0.4. *Même* est un comparatif d'identité:

J'ai LE MÊME stylo que toi.

Il lui posait toujours LES MÊMES questions.

Précédé du démonstratif, il a une valeur d'identifiant intensif:

Il doit à CETTE MÊME heure se trouver déjà loin.

Il a la même fonction d'isolant intensif lorsqu'il est placé après un nom abstrait: une opposition sémantique s'attache ainsi à la variation d'ordre séquentiel:

Ils ont tous les deux LE MÊME courage de dire la vérité.

Il est le courage MÊME.

Plus rarement, il peut apparaître sans indice nominal antéposé:

Nous avons MÊMES joies, MÊMES peines.

(in G. Mauger)

Placé avant l'indice nominal, *même* est adverbe et en tant que tel il est invariable:

MÊME ses enfants ne l'auraient pas reconnu.

MÊME les résultats qu'ils ont obtenus me paraissent peu sûrs.

2.4.6.0.5. *Autre* est le terme négatif du comparatif d'identité *même*.

Dans la grande majorité des contextes courants, il s'accompagne d'un indice nominal, mais le sens est fonction de cet indice : s'il est indéfini, *un(e)*, *d'*, la non conformité s'établit entre un référent connu et un ou plusieurs référents indéterminés:

J'aurais voulu entendre UN AUTRE son de cloche.

(Beauvoir)

Vous ne l'avez jamais vu en compagnie D' AUTRES personnes?

Les suites *l'autre fois, l'autre jour, l'autre année* etc. ont toutefois une valeur indéterminée, indiquant un passé plus ou moins récent:

Je l'ai rencontré L'AUTRE JOUR.

Je regardais L'AUTRE SOIR un critique dramatique terminer à la hâte l'article que son journal attendait.

(Daninos)

Comme Pd excluant la présence d'un indice nominal, *autre* est signalé dans des suites figées : *autre chose, autre part.*

2.4.7. Les prédéterminants interro-exclamatifs

2.4.7.0. Les formants des prédéterminants interro-exclamatifs

Masculin		Féminin	
Anté- consonantique	Anté- vocalique	Anté- consonantique	Anté- vocalique
Sg.	Quel	Quelle	
Pl.	Quels	Quelles	

Les formants des prédéterminants interro-exclamatifs ne varient en genre et en nombre que dans le code écrit. L'opposition de nombre est perçue aussi en liaison.

Ils apparaissent dans des énoncés interrogatifs ou exclamatifs:

QUEL âge as-tu ?

A QUELLE heure est-il rentré ?

QUELLE drôle d'idée !

QUEL contretemps !

Quel (et var.) apparaît aussi dans les interrogatives indirectes:

J'ignore QUELLE a été sa réaction.

Je voudrais savoir QUELLE sera son attitude.

Dites-moi QUELLE heure il est.

2.4.7.1. Fonctions des prédéterminants interro-exclamatifs

Quel interroge sur la qualité:

– *Denise aurait eu une autre vie.*

– *QUELLE vie ?*

(Beauvoir)

Quel est aussi un anticipant lorsqu'il interroge sur un prédicatif:

QUELLE est votre place ?

QUEL est ce journal ?

Il peut interroger aussi sur le rang :

QUEL jour sommes-nous aujourd'hui?

2.4.8. Le prédéterminant relatif

Le prédéterminant relatif a les mêmes formants que les relatifs composés : *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*. Il accompagne un nom qui figure déjà dans une phrase immédiatement précédente. Il est d'un emploi assez rare, exception faite de la suite *auquel cas*:

Vous serez peut-être absent AUQUEL CAS vous me préviendrez.

(P. Robert)

Le reste des emplois appartiennent à la langue littéraire ou administrative :

Il répugnait cette fois à se mettre dans la peau des hôtes du château aux chiens roux, LESQUELS chiens, renfermés sur l'ordre de ces messieurs de la police, glapissaient sans relâche.

(Simenon)

Fonctions et valeurs des prédéterminants nominaux

Idées à retenir

• Le GN est une séquence ordonnée qui réunit autour d'un noyau nominal des éléments qui remplissent deux fonctions essentielles :

– *les prédéterminants* (Pd) nominaux qui sont des marqueurs d'extensité : ils spécifient l'ensemble des objets auxquels *momentanément* on réfère;

– *les caractérisants* qui sont des marqueurs d'extension servant à restreindre le sous-ensemble des objets auxquels un concept

s'applique par la spécification de la différence spécifique du genre proche,

- Les prédéterminants nominaux sont des morphèmes grammaticaux non liés dont la principale fonction est d'actualiser le nom en permettant ainsi son insertion dans l'énoncé.

- Les prédéterminants nominaux peuvent être décrits en adoptant plusieurs points de vue :

- *distributionnel* :

- ils sont antéposés (à l'exception de *autre, tel, aucun* qui admettent aussi la postposition);

- ils se divisent en deux grandes catégories :

- les Pds premiers qui n'admettent pas la combinaison avec les indices nominaux (*un, le, ce, mon* et var); ce sont : les articles, les démonstratifs, les possessifs, *quelque, chaque, certain* (pl) *plusieurs, plus d'un, aucun, nul, pas un, force, maint, quel, lequel* :

- les Pds seconds qui peuvent se combiner avec un indice nominal : *certain* (sg), *quelques, différents, divers, tout, les numériques, tel, même, autre* (et. var.).

- *référentiel*

Les Pds nominaux n'ont de référent direct mais ils servent à construire des expressions référentielles.

La référence qu'ils construisent peut être générique (extensité maximale si l'on renvoie à la classe tout entière de l'objet évoqué par le nom (*Le chien est fidèle*) ou monérique (spécifique, particulière) si le référent évoqué est une entité particulière (*Le chien du voisin est blessé*).

- *sémantique*

Les morphèmes grammaticaux non liés sont déterminés par des relations d'opposition à l'intérieur du paradigme qu'ils forment. Ils confèrent au nom qu'ils accompagnent des valeurs sémantiques stables ou contextuelles.

Les difficultés qui surgissent au moment où l'on entreprend une description sémantique de ces unités sont d'autant plus grandes que la plupart peuvent avoir des valeurs contextuelles différentes (l'article *un* peut être indéfini ou numéral, *tel* peut être identifiant indéfini ou

comparatif, *quelconque* est identifiant indéfini ou caractérisant, *différents*, *divers* sont des quantifiants ou des caractérisants, *quelque* peut être quantifiant ou identifiant, etc.

- *L'article indéfini un(e)* fonctionne comme un élément introducteur autonome par rapport au contexte, qui „ouvre une chaîne de références” (F. CORBLIN, 1987: 40): *Devant lui se dressait un nouveau personnage... L'homme sembla ne pas le remarquer* (Robbe-Grillet). Dans son emploi spécifique *un(e)* vise un référentiel préalable (M. RIEGEL, J.-C. PELLAT, R. RIOUL, 1994: 159). Cet élément est mentionné la première fois dans le discours: *Un homme entra et s'assit près de la fenêtre.*

En emploi générique, l'article *un(e)* évoque un référent considéré comme un exemplaire typique: *Un homme ne se laisse jamais abattre.* Certains contextes sont ambigus et admettent deux interprétations: *Marie veut épouser un acteur (qu'elle a connu l'année dernière)* = emploi spécifique, *Marie veut épouser un acteur (n'importe lequel, pourvu que ce soit un acteur)* = emploi générique, aléatoire.

Le pluriel *des*, n'est jamais générique.

- *L'article partitif* est considéré comme une sous-espèce d'indéfini, les deux articles s'opposant en bloc au défini.

Le partitif s'applique aux objets massifs et implique une idée de quantification. Dans la plupart des cas, le partitif réfère à un nom massif, concret ou abstrait, pris comme un générique: *boire du vin, avoir de la patience.* Le partitif connaît aussi un usage référentiel spécifique: *Il boit du vin que je viens d'acheter.*

- *L'article défini* singulier sert à construire un référent unique, un singleton, qui peut être un exemplaire ou une classe (R. MARTIN, 1983: 158). Le défini spécifique est le marqueur de l'unicité et de la notoriété et il est dépendant du contexte: *Apporte-moi le livre qui est sur l'étagère.* Devant un nom indénombrable il exprime la totalité dans la circonstance: *On a apporté le lait.*

Le défini peut être l'instrument de l'extensité maximale (emploi générique): *Le panda est protégé par la loi.* Pour distinguer l'emploi spécifique du générique on se sert de la reprise par *ça*: *Le/un chat, ça miaule (générique)/Le chat (du voisin) il miaule (spécifique).*

- *L'article zéro* apparaît:
 - devant les noms propres: *Jean est parti, Paris est désert à cette époque de l'année.*
 - dans les coordinations identifiantes: *Mon collègue et ami*
 - dans les apostrophes: *Garçon, l'addition!*
 - dans les étiquetages: *Oeufs du jour*
 - dans les enseignes: *Pharmacie*
 - dans les panneaux d'avertissement: *Attention, travaux*
 - dans les phrases nominales *Nuit noire*

L'article zéro marque aussi la non constitution du GN dans ses fonctions phrastiques essentielles: les attributs (*Il a été nommé président de la société*), les locutions verbales (*avoir raison*), certains groupes prépositionnels (*un verre d'eau*).

- *Le démonstratif* connaît deux emplois:
 - deictique: il désigne un référent présent dans la situation en indiquant la distance spatio-temporelle: *Passe-moi ce journal;*
 - anaphorique lorsqu'il identifie un référent déjà évoqué dans le contexte immédiat: *Près de chez nous il y avait une maison abandonnée. Cette maison avait appartenu à une vieille famille de la région.*

Le Pd démonstratif est susceptible d'emplois affectifs ou évaluatifs: *Ah, ces hommes!* ou intensifs: *J'ai une de ces faims!*

• L'article défini et le démonstratif sont des désignateurs, mais tandis que le défini présente des variations d'extensité, le démonstratif est étroitement lié aux conditions contextuelles.

- *Le possessif* exprime des rapports d'association:
 - métonymiques: possession aliénable (*ma voiture*), parenté (*mon frère*), lien social (*mon directeur*) action (*mon intervention, mon départ*), contiguïté spatiale (*mon voisin*);
 - synecdochiques possession inaliénable (*mon bras, ma vie*).
- *Les quantifiants* déterminent le référent du point de vue de sa quantité précise (les numériques) ou imprécise (non numérique).

Les quantifiants non numériques se répartissent en deux groupes distincts:

- les totalitaires, la totalité pouvant être envisagée sous une forme intégrale (*Tout le village*) ou universelle (*Tout village*), globale, positive (*tout le*) ou négative (*nul*), discontinue, distributive, positive (*chaque*) ou négative (*aucun, pas un*):
- les partitifs qui peuvent être répartis en trois classes:

Pds qui expriment la grande quantité (*beaucoup de, pas mal de, trop de, etc.*).

Pds qui expriment la quantité moyenne (*assez de, etc.*)

Pds qui expriment la petite quantité (*peu de, quelques*)

Quelque, un certain s'emploient devant un nom massif pour exprimer la petite quantité: *Donnez-moi quelque argent. Il y est resté un certain temps.*

Les micropluriels *quelques* expriment une évaluation quantitative orientée vers la négation (quantité insuffisante): *Il n'a que quelques livres*, tandis que *plusieurs* est d'une orientation argumentale positive: *Il a écrit plusieurs livres.*

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Brunot, F., 1926, *La pensée et la langue*, Paris, Masson
- Corblin, F., 1987, *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève-Paris, Droz
- Cristea, T., 1968, „La variante de l'article *de* en français contemporain”, in *Bulletin de la SRLR*, p. 26-30
- Dervillez-Bastuji, J., 1982, *Structure des relations spatiales dans quelques langues naturelles*, Genève, Droz
- Dubois, J., 1965, *Grammaire structurale du français, Nom et pronom*, Paris, Larousse
- Frei, H., 1960, „Tranches homophones”, in *Word*, no. 3, p.34-42
- Georgin, R., 1957, *Difficultés et finesses de notre langues*, Paris, A.Bonne
- Gougenheim, G., 1963, *Système grammatical de la langue française*, Paris, d'Artrey
- Grevisse, M., 1953, *Le bon usage*, Paris-Gembloux, Duculot
- Guillaume, G., „Logique constructive interne du système de l'article français”, in *Le français moderne*, no. 3
- Léon, M., 1969, „L'E muet”, in *Le Français dans le Monde*, no. 18, p. 31-34
- Martin, R., 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF
- Moignet, G., 1965, *Le pronom personnel en français*, Paris, Klincksieck
- Perrot, J., 1962, „Remarques sur l'expression du rapport de possession en français”, in *Le Français dans le Monde*, no. 13, p. 23-25
- Riegel, M., Pellat, J.C., Rioul, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF
- Stefanini, J., 1962, *La voix pronominale en ancien et en moyen français*, Paris, Ophrys
- Wilmet, M., 1986, *La détermination nominale*, Paris, PUF
- Yvon, 1949, „*Le, la, les* articles ou pronoms”, in *Le français moderne*, no. 4, p. 251-264

2.5. Le Groupe Nominal étendu

2.5.0. Caractéristiques du GN étendu

Le GN étendu (complexe) est constitué d'un GN minimal et d'un ou de plusieurs déterminants (dt) facultatifs:

Une ruelle tortueuse

Les ruelles tortueuses de la vieille ville

Plusieurs éléments définissent le GN étendu du point de vue de sa structuration:

- la rection

Définie comme la dépendance de morphèmes appartenant à des catégories différentes, la rection se réalise formellement par des éléments de relation: zéro (rection directe), pause relative, relateur pépositionnel, relatif, conjonctionnel (rection indirecte). On peut considérer que les groupes de mots connaissent deux types de structuration du point de vue de la rection (B. POTTIER, 1964):

- homogène (rection directe):

Les petites maisons blanches

- hétérogène (rection indirecte):

Il s'approche de la fenêtre qui doit être celle de la cuisine et vérifie que les volets de bois plein en sont solidement clos.

(Robbe-Grillet)

- l'ordre séquentiel

L'ordre séquentiel (la séquence) peut être obligatoire, la proposition relative, par exemple, sera toujours postposée, ou libre, auquel cas il est en général pertinent du point de vue sémantique ou stylistique :

un homme pauvre/un pauvre homme

Une profonde affection/une affection profonde

- la cohésion

On peut distinguer des GN libres qui se recomposent avec des éléments équivalents :

Une robe rouge

Une robe longue

Une jupe longue

Une jupe rouge

et des groupes semi-automatisés qui sont bloqués dans certains de leurs éléments, ce qui se traduit par l'impossibilité de quantifier le dt, de changer l'ordre des constituants, mais qui conservent le sens initial des composants, ainsi que des GN complètement bloqués dont le sens est global :

Une arme à feu

Une pomme de terre

Un blanc bec

En passant d'un type à l'autre, aucune limite nette ne saurait être retracée et l'on peut se trouver devant des cas embarrassants quant à la cohésion et l'unicité du référent que les suites respectives évoquent.

Les déterminants facultatifs sont des qualifiants; leur rôle est de restreindre l'extension du nom qu'ils accompagnent, en introduisant un élément qui exprime la différence spécifique :

Une ruelle (genre proche) *tortueuse* (différence spécifique) :

On distingue une qualification intrinsèque inhérente (caractérisation) et une qualification extrinsèque exprimant un rapport avec un autre objet :

Les ruelles de la vieille ville (qualification extrinsèque).

2.5.1. Types de qualifiants nominaux

Le nom centre peut être déterminé par des caractérisants plus ou moins complexes :

- une proposition relative.

Un homme que l'on admire

- un adjectif qualificatif (une épithète) :

Des murs immenses

Un petit jardin

- une épithète détachée (adjectif en apposition) :

Fatigué, il s'arrêta un instant.

- un nom en apposition :

Son frère, *l'ingénieur*

- un complément du nom :

La route *du village*

Un sac *en papier*

- un infinitif prépositionnel :

Le désir *d'agir*

- une proposition conjonctionnelle :

L'impression *qu'il s'était trompé* l'obsédait.

2.5.2. *Relativisation et épithétisation*

La proposition relative est considérée dans les grammaires génératives-transformationnelles comme provenant de l'enchâssement d'une phrase dans une autre phrase dite matrice.

La phrase *Le film que je regarde est intéressant* est ainsi le résultat de l'enchâssement de la phrase *Je regarde le film* dans la matrice *Le film est intéressant*. L'enchâssement est fondé sur la réduction de l'élément nominal redondant (*le film*). L'instrument à l'aide duquel on enchâsse une proposition P₁ dans une autre proposition P est le pronom relatif (QU).

En grammaire générative-transformationnelle on considère également que l'épithète est le résultat d'une transformation d'épithétisation qui consiste à enchâsser une phrase formée du verbe *ÊTRE* et d'un adjectif dans le GN d'une autre phrase au moyen d'une relativisation suivie de l'effacement de QU et du verbe copule :

Le livre rouge \Leftarrow *Le livre qui est rouge*

En effet, les relatives et les épithètes présentent la même distinction entre déterminatives (qui restreignent la sphère du déterminé) et explicatives (qui ne restreignent pas la sphère du déterminé) :

Une surface qui est plane \Rightarrow *Une surface plane* (déterminative ou restrictive).

Marie, qui était troublée, se tut. \Rightarrow *Marie, troublée, se tut* (explicative ou non restrictive).

En outre, la relative peut être coordonnée à une épithète, ce qui est une preuve de leur nature identique :

J'ai des sens mesurés et qui ne s'égareront pas.

(Giraudoux)

2.5.3. *La proposition relative*

2.5.3.0. Le processus de relativisation suppose l'identité référentielle de deux nominaux, le premier est désigné en grammaire traditionnelle par le terme d'antécédent et le second est l'élément nominal réduit en surface, mais la réduction ne se fait pas sans laisser certaines traces du nominal supprimé :

- le choix du relatif est dicté par la position que le nominal réduit occupe dans la phrase à enchâsser, ce qui s'explique par le fait que ce relatif est un pronom représentant;

- la préposition, indice de la position que le nominal occupe dans la proposition à enchâsser, est replacée à gauche du pronom relatif:

*J'ai acheté des **livres** : je n'ai pas encore eu le temps de lire **les livres** ⇒ Je n'ai pas encore eu le temps de lire les livres **que** j'ai achetés,*

***Le quartier** est calme; mon ami habite près du **quartier** ⇒ Le quartier **près duquel** habite mon ami est calme.*

- l'accord du participe passé des verbes conjugués avec *avoir* si le nominal réduit occupe la position d'objet direct :

*Les **livres** que j'ai achetés.*

L'antécédent est le nominal qui est identique au point de vue de la référence à l'élément supprimé. Il peut être réalisé en surface de plusieurs manières :

- par un substantif :

*Il y avait une petite fois, pendant la canicule, un **type** qui était assis devant une fenêtre ouverte.*

(Le Clézio)

- par un démonstratif intégré au système des relatifs :

*La fidélité crée **ce** qui la justifie.*

(Maurois)

- par un pronom personnel tonique, précédé ou non par le présentatif *c'est* et représenté par le relatif *qui* si le pronom figure en position de sujet et par *que* s'il est non sujet :

***Toi** qui as déjà tant souffert pour nous faire souffrir...*

(H. Bazin)

C'est moi qui ai pris la bicyclette.

(Beauvoir)

- par un pronom atone objet direct en position de sujet monté après un verbe de perception ou les expressions *il y a, voici, voilà* (relatives prédicatives) :

Je l'ai entendu qui pleurait.

Le voici qui arrive.

2.5.3.1. Les instruments de la relativisation sont les pronoms relatifs, qui ont une double fonction.

- ce sont des substituts coréférents à leur antécédent

- ce sont des relateurs (v.ci-dessous p. 177)

Le choix du relatif est déterminé par :

- la fonction syntaxique du nominal réduit (redondant)

- la structure de l'antécédent (prépositionnelle ou non)

- la nature inhérente du nominal antécédent (humain/non humain).

Il existe en français deux systèmes de pronoms relatifs

- les relatifs simples (invariables)

- les relatifs composés (variables en genre et en nombre)

antécédent / fonction	+ Humain	- Humain	substitut neutre <i>ce, rien, qq. chose</i>
sujet	qui, lequel		qui
attribut	que		-
objet * direct	que		
objet indirect	à qui, auquel	auquel	à quoi
complément du nom ou du verbe introduit par de	dont, de qui	dont, duquel	dont
circonstant temporel	-	où, que	-
circonstant spatial	-	où	où
circonstant prépositionnel	par, pour, chez qui/lequel, à cause de qui	pour, par lequel à cause duquel, etc.	par/ pour à cause de quoi

- *Sujet* :

La personne *qui* vous attend s'impatiente.

J'entends l'automobile *qui* claxonne.

Il n'y a rien *qui* puisse le sauver.

Le *qui* distributif caractéristique de la langue littéraire, renvoie toujours à un référent personnel :

Tous prenaient comme arme l'objet *qui* leur tombait sous la main, *qui* une fourche, *qui* une bêche, *qui* un râteau.

(Lexis)

Le relatif *qui* peut apparaître comme sujet d'une relative dite sans antécédent, auquel cas il a le statut d'un nominal personnel de sens indéterminé :

Qui vivra verra.

Rira bien qui rira le dernier.

Qui a bu boira.

Qui va à la chasse perd sa place.

Jouer à qui perd gagne

Lequel ne s'emploie plus comme sujet en langue courante. Il apparaît dans certains contextes pour lever toute ambiguïté : il peut être alors adjectif relatif :

La mise en scène de ce spectacle *lequel/laquelle* est très réussi (e) ou dans le style juridique :

Il ya plusieurs témoins *lesquels* ont déclaré avoir vu l'accusé sortir de la maison.

• *Objet direct* :

Je songeai à un film *que* j'avais vu avec mon ami Marcel.

(Beauvoir)

Vous ne savez dans doute pas la tournure *que* prennent les choses.

Ce *que* je veux c'est de partir le plus tôt possible.

Lequel ne peut jamais être objet direct.

• *Attribut* :

L'adolescent *que* j'étais alors était épris de justice.

Vous engendrez ce loisir forcé *qu'*est le chômage.

(Maurois)

• *Objet indirect* :

J'allais voir mon professeur à *qui* j'exposai mon projet.

L'homme à *qui/auquel* j'ai parlé était un inconnu.

La date de l'examen *auquel* il ne cessait de penser approchait.

Ce coffret contient *ce à quoi* je tiens le plus.

• *Complément du nom* :

Il rencontra un voyageur *dont* un homme de peine portait la malle.

(Simenon)

Il lui posa une question *dont* il connaissait déjà la réponse.

Lorsque la relative détermine un nom prépositionnel et le nominal réduit est introduit par *de*, le relatif est *duquel* (et var.). Il résulte que *dont* ne peut déterminer un nom prépositionnel :

Le banc sur le bord *duquel* je me repose est fraîchement peint.

La foule au milieu de *laquelle* je me trouvais était immense.

Il allume une lanterne à la clarté *de laquelle* il déchiffra les lignes écrites par une main tremblante.

Pour les noms (+ humain) on peut employer le relatif prépositionnel *de qui*:

C'est une personne sur la discrétion *de laquelle/de qui* on peut compter.

Frédie *de qui* je tiens ces détails...

(H. Bazin)

Dont peut introduire aussi un complément du verbe: ou de l'adjectif introduit par *de* :

C'est un peu la façon *dont* on procède dans les hôpitaux.

(Camus)

J'ai là des livres *dont* je peux vous prêter quelques uns

(sens partitif).

Je me faisais un plaisir de revenir dans cette région *dont* je suis originaire.

C'est un plat délicieux *dont* je suis très friand.

• *Complément temporel* :

Racontez-nous des histoires du temps *où* vous étiez en Afrique.

L'été *où /qu'*il a fait si chaud...

• *Complément spatial* :

Il s'assit à une petite table d' *où* il pouvait surveiller les allées et les venues

(Simenon)

Il faut repartir par *où* nous sommes venus.

La pièce *où* vous travaillez est claire.

Allez *où* vous voudrez (relative sans antécédent)

• *Circonstant prépositionnel* :

L'ami chez *qui/lequel* je me suis rendu était absent.

Cet homme *en qui* il avait eu une confiance aveugle l'avait trahi.

La porte *par laquelle* on accédait au jardin était ouverte.

Le relatif *quoi* prépositionnel représente toute une proposition :

Vous ferez bien de partir tout de suite *sans quoi* vous manquerez le train.

Ils eurent tôt fait de tout ranger. *Après quoi* ils se mirent en route.

Il suivait un régime très sévère *grâce à quoi* il avait une santé florissante.

Ils travaillaient ensemble depuis plus de vingt ans, *de quoi* forger des habitudes.

Il existe aussi des relatives de second degré (imbriquées)

(M. RIEGEL, J.C. PELLAT, R. RIOUL, 1994 ; 483) :

Ce sont là des noms *que* je vois bien *que* je ne retiendrai pas.

(A. France, in Riegel)

2.5.3.2. Sémantiquement on peut distinguer deux types de propositions relatives :

• les relatives explicatives (non restrictives) :

Les étudiants, *qui étaient absents*, n'ont pas participé à cette réunion („tous les étudiants”).

Les relatives explicatives ont un caractère parenthétique (elles figurent entre deux virgules dans le code écrit). Elles peuvent modifier un nom propre, des noms précédés d'un possessif ou d'un démonstratif :

Lucien, *qui était inquiet*, arpentait la chambre comme un loup

en cage.

J'accompagnais mon frère, *qui allait en visite chez des amis*.

Cette maison, *qui n'était pas trop grande*, était pourtant très confortable.

Le pronom sujet *lequel* ne s'emploie que dans les relatives explicatives ; il est alors adjectif relatif :

Il a reconnu vous devoir la somme de trois mille francs, *laquelle somme* vous sera remboursée sous peu. (DICO).

La forme modale des explicatives ne peut jamais être le subjonctif.

Les relatives explicatives expriment des rapports logico-sémantiques de cause, de conséquence, de concession, etc,

• les relatives déterminatives (ou restrictives) limitent l'extension de l'antécédent (actuel ou virtuel) :

Les étudiants *qui étaient absents* ont dû ajourner leur examen. („seuls les étudiants qui étaient absents ont dû ajourner leur examen”).

Les relatives restrictives se caractérisent par les traits suivants :

- elles ne présentent pas de pause (virgule) entre le relatif et l'antécédent :

Il regarda la jeune fille *qui était assise près de la porte*.

- elles peuvent présenter une variation de forme modale

Le subjonctif s'emploie dans les cas suivants :

- si le prédéterminant de l'antécédent est zéro ou un indéfini (*un, quelque, un des, du, de*) pour exprimer la qualité requise (on ne sait si la personne ou l'objet existe) :

Je cherche un livre *qui soit plus amusant*.

Je cherche un chemin *qui conduise directement au village*.

Je cherche le chemin *qui conduit au village*.

Pour exprimer la qualité requise on peut se servir aussi de l'infinifif :

Il cherchait une place *où se garer*.

Il cherche un lieu *où s'asseoir*.

- si le nom antécédent est accompagné d'un prédéterminant négatif (*aucun, pas un, nul*) ou s'il est réalisé par un substitut de sens négatif (*rien, personne*) ou indéfini (*quelqu'un, quelque chose*) ou bien s'il fait partie d'une phrase négative :

Il n'y avait rien à quoi *il puisse* s'accrocher.
Il n'y a personne qui *se mette* en travers de vos projets.
Il n'y a guère que sa mort qui *puisse* les arrêter.
(Sagan)

Il n'y a pas d'excuse qui *tienne*.
Il n'y a pas de pays en Europe dont je *n'aie partagé* les luttes .
(Camus)

- si l'antécédent est déterminé par un superlatif relatif, par un restrictif (*le seul, l'unique*) ou un classificateur d'ordre (*le premier, le dernier*) :

J'ai assisté au plus beau spectacle dont *tu puisses rêver*.
C'était même la chose la plus importante que nous *ayons* à faire.
Vous êtes le seul traducteur que *je connaisse*.
Ce bruit était le seul qui *rompît* le silence.

Si le sujet de la principale et de la relative est le même, on peut employer aussi l'infinitif (introduit par la préposition *à*) :

C'est le dernier *à avoir compris* la gravité de la situation.
Il fut le premier *à se réveiller* le lendemain matin.

Le subjonctif n'est pas obligatoire; il s'emploie pour insister sur l'idée de virtualité ou d'appréciation subjective :

Il n'y a aucune force au monde qui *pourrait* m'empêcher.
(Simenon)

Ce n'est pas le premier accident qui *se produit* à cet endroit là.
(Boileau-Narcejac)

2.5.4. Le GN épithétique

2.5.4.0. L'adjectif a un double statut suivant que l'on prend en compte ses caractéristiques morphologiques ou syntaxiques :

- morphologiquement il est intégré à la classe du nom, car il présente les mêmes marques de genre et de nombre :
- syntaxiquement, c'est un élément verbal, étant intégré au groupe prédicatif comme attribut.

2.5.4.1. Grammaticalement, il existe deux grandes classes d'adjectifs :

- les épithètes de nature :

Les épithètes de nature sont en général des adjectifs primaires, monosyllabiques et d'un usage très fréquent

une jeune fille *coquette*

un *petit* village

un enfant *sage*

- les adjectifs d'origine verbale, participes passés ou participes en *-ant* :

une fenêtre *ouverte*

un roman bien *écrit*

une saleté *repoussante*

L'adjectif verbal en *-ant* se caractérise par certains traits grammaticaux :

- il peut être attribut, tout comme l'adjectif épithète :

Elle était *tremblante* de fièvre.

- il peut être coordonné à un autre adjectif de nature :

une activité intense et *fatigante*.

- il peut être accompagné d'un déterminant prépositionnel :

une maison toute *rutilante de peinture fraîche*.

- il ne peut jamais être suivi d'un complément d'objet direct :

des touristes *payants*

des touristes *payant* leur voyage en devises

- il peut être quantifié par un adverbe :

Elle était *toute* grelottante.

un appel *très vibrant*.

- il n'est jamais employé à la forme pronominale :

S'informant de la santé de son voisin, il offrit ses services.

(participe présent à valeur de gérondif)

- il s'accorde en genre et en nombre :

un départ à la nuit *tombante*

- de nombreux adjectifs verbaux ont des orthographes différentes de celles du participe présent (verbe) :

verbe : *communiquant*
convainquant
différant

adjectif : *communicant*
convaincant
différent

équivalent
excellant
fatiguant
négligeant
précédant
provoquant
suffoquant

équivalent
excellent
fatigant
négligent
précédent
provocant
suffocant, etc.

2.5.4.2. Dans le GN épithétique, l'accord peut être déterminé par l'un des facteurs suivants :

- le thème des constituants

Les noms indifférenciés du point de vue de leur genre grammatical peuvent imposer un accord avec le genre naturel du référent :

L'indulgente professeur

Les Dt qui ne sont pas des épithètes de nature hésitent entre l'invariabilité et la variabilité suivant le terme régissant. Le domaine où la concurrence des deux tendances est la plus évidente est celui des adjectifs de couleur. Certains de ces adjectifs d'origine substantivale se sont alignés sur les épithètes de nature :

Des rubans mauves
Des lueurs écarlates
Des rubans violets
Des manteaux pourpres

tandis que certains autres restent invariables :

Une redingote marron
Des rideaux orange
Des cheveux acajou
Des gants paille
Une vareuse kaki
Des reflets safran

Signalons l'invariabilité des mots argotiques tels que *bath*, *maboul*, etc.

Pour un troisième groupe d'adjectifs, il y a flottement : *des femmes chic (s)*.

La plupart de ces mots s'alignent sur les adjectifs et adoptent la flexion en nombre sinon la flexion complète, en genre et en nombre.

- la structuration du groupe épithétique

Si le déterminé est un terme simple, il y a accord en genre et en nombre :

Un petit village/De petits villages

Une petite ville/De petites villes

Si le déterminé est un syntagme complexe, plusieurs cas peuvent se présenter :

- a) le déterminé est un groupe de coordination

Dans ce cas, l'accord se fait soit avec l'ensemble (avec priorité du masculin sur le féminin), soit avec le dernier terme du groupe (accord de proximité) :

Un homme et une femme âgés

La main et le pied droit(s)

Les cheveux et la barbe blanche

Dans le cas de la conjonction disjonctive, on fait l'accord avec le dernier terme :

Le bras ou la jambe cassée

On évite en général l'accord global avec divergence des deux derniers termes par l'inversion des deux substantifs constituants du centre nominal :

Des livres et des brochures nouveaux

Des brochures et des livres nouveaux

Si le N centre est un groupe de coordination formé de deux substantifs (dont le deuxième est accompagné du Pd Ø) ayant un référent identique, l'accord se fait au singulier :

L'ami et collaborateur mentionné

Dans les groupes figés, il y a accord anticipatif :

Certificat de bonne vie et moeurs

- b) le déterminé est un groupe de subordination

L'accord peut se faire avec le centre ou avec le Dt de ce centre, suivant le sens :

Un tas de feuilles mortes

Le nombre de soldats blessés

Des livres d'images nouveaux

Un verre d'eau renversé

Un verre d'eau gazeuse

L'accord se fait de préférence avec le dernier terme dans le cas des noms de matière :

Une robe de velours vert

Des tricotés de laine bleue (ou bleus)

Si l'épithète est composée, l'accord dépend en général des rapports s'établissant entre les constituants de l'épithète. On entend par épithète composée les groupes de forte cohésion, complètement ou partiellement bloqués dans leurs éléments. L'accord oscille entre l'accord complet, l'accord partiel et l'invariabilité.

Il existe des cas où les deux termes sont juxtaposés et connaissent l'accord complet :

Des paroles aigres-douces

La même tendance se manifeste dans des groupes où l'un des termes adjectivaux fonctionne comme modificateur d'intensité de l'autre terme :

Des hommes ivres-morts

Une jeune fille amoureuse folle

Des soldats raides morts

Avec les adjectifs modificateurs *fin, frais, nouveau, dernier, premier, bas, haut* il y a accord flottant :

Une fleur (frais) fraîche coupée

Une poularde fin(e) grasse

Le même flottement se retrouve dans les groupes figés : *grand-ouvert, large-ouvert, mort-né...* :

Les yeux grand(s)-ouverts

La porte grand(e)-ouverte

Il y a invariabilité du premier terme (modificateur) dans les lexies figées : *flambant neuf, haut-placé, court-vetue, blanc poudré, etc.* :

Des uniformes flambant neufs

Des personnages haut-placés

Une fillette court- vêtue

L'adverbe *tout*, modificateur quantitatif de l'adjectif épithète, s'accorde s'il est combiné avec un adjectif féminin, mais il est invariable, s'il figure auprès d'un adjectif masculin :

Des personnages tout-puissants

Des nations toutes-puissantes

Les adjectifs de couleur juxtaposés sont invariables :

Des robes gris perle

Dex blouses bleu marine

Des cheveux châtain clair

Les épithètes de couleur coordonnées peuvent rester invariables ou s'accorder suivant le sens :

Des drapeaux blanc(s) et bleu(s)

Dans ce cas, l'accord au pluriel correspond à une diversité entre les éléments, tandis que l'accord au singulier traduit une diversité intrinsèque de chaque élément.

Dans un groupe de coordination, l'accord ne présente aucune difficulté si le N centre est au singulier :

L'art ancien et moderne

Un mot ironique ou sévère

Si le N centre est au pluriel, les deux adjectifs peuvent se mettre au pluriel ou au singulier suivant le sens :

Les dialectes allemands et italiens

Les langues française et italienne

- la place du déterminant

L'accord du Dt avec le déterminé peut être fonction de la place des constituants. C'est le cas de l'accord avec le nom *gens*; c'est le cas aussi des adjectifs *feu*, *passé*, *excepté*, *y compris*, *non compris*, *ci-inclus*, *haut*, *plein*

Avec le nom *gens* l'adjectif postposé se met au masculin :

Des gens raffinés

L'adjectif antéposé se met au féminin

De bonnes gens

De vieilles gens du pays

Certaines gens

Si le nom *gens* est précédé d'un adjectif (qualificatif ou déterminatif) qui a une forme unique pour les deux genres, l'accord se fait au masculin :

Tous ces gens

Quels honnêtes gens

mais :

Toutes ces bonnes gens-là

Les noms composés avec le substantif *gens* sont toujours accordés au masculin :

De *nombreux* gens de lettres

Les *vrais* gens de loi

Tous les gens de bien

L'adjectif *nu* est invariable s'il est antéposé au N. *nu tête, nu pieds*.

2.5.4.3. Une des particularités du GN épithétique en français contemporain est le nombre limité de ses constituants. L'extension de la séquence nominale demande le support d'un élément de relation à l'intérieur du GN. La grande majorité des groupes épithétiques présentent une structure bimembre : Dt + GN ou GN + Dt :

*... la femme la tenait dans sa **grosse main**...*

(Robbe-Grillet)

De grands espoirs sont placés dans la fertilisation artificielle des plantations...

(*Nouvelles de France*)

ou trimembre :

*Le mieux serait de vous faire au genou **un petit plâtre léger**...*

(Aragon)

... les vieilles valeurs morales...

(Maurois)

La possibilité pour un groupe nominal de structuration homogène (sans élément de relation) de renfermer plus de deux déterminants du même côté du déterminé est limitée par les facteurs suivants :

- la nature thématique du dernier Dt antéposé de la suite

Il existe en français standard une certaine limitation quant au choix du dernier Dt antéposé :

Une gentille petite maison

Une petite gentille maison

Les adjectifs antéposés s'ordonnent d'après le schéma suivant :

1 2 3

1 = *nouveau, jeune, vieux, vrai*

2 = *mauvais, faux, bon, beau, joli*

3 = *grand, petit*

Tous les autres nouveaux petits articles

Toutes les mêmes vieilles jolies petites maisons.

- le sens des constituants du GN complexe

Le GN admet plus de deux épithètes quand l'une de ces deux épithètes est fortement unie au nom. Les déterminants adjectivaux qui s'ordonnent en série perdent de leur individualité sémantique et forment avec le centre une unité qui évoque un seul référent :

Une jolie petite maison

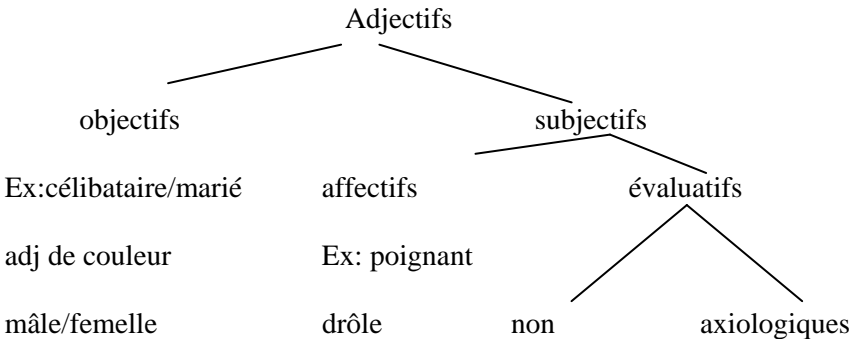
Les épithètes peuvent également se suivre du même côté du N centre si l'une d'entre elles opère comme un déterminant adverbial auprès de l'autre :

(xi) *De la viande hachée crue*

(xii) *Pauvre vrai naufragé*

(Bombard)

2.5.4.5. Les adjectifs épithètes se laissent répartir en plusieurs classes suivant des critères pragma-sémantiques. C.KERBRAT-ORECCHIONI (1980) a proposé une classification des adjectifs fondée sur le critère de la subjectivité, en distinguant deux grandes catégories d'unités : les objectifs et les subjectifs :



	axiologiques	
pathétique	Ex: grand	Ex: beau
	loin	bon
	chaud	bien
	nombreux	

(C. KERBRAT-ORECCHIONI, 1980 : 83)

Les adjectifs objectifs (descriptifs) sont ainsi dénommés parce qu'ils n'impliquent aucune prise de position de la part du sujet énonciateur. Ils indiquent des propriétés perceptibles de l'objet qu'ils qualifient : mouvement (*immobile, clignotant*), position (*horizontal, vertical*), relation (*voisin, paternel*), forme de relief (*plat, montagneux*), couleur (*rouge, bleu*), forme (*carré, rond*), goût (*amer, aigre*). Dans leur acception primaire ils sont attachés à des noms concrets :

Un ciel bleu

Un paysage plat

Une tour carrée

Une orange amère

Les adjectifs subjectifs expriment les rapports entre le sujet énonciateur et l'objet et supposent une attitude par rapport à cet objet.

Les adjectifs affectifs traduisent l'état émotionnel du sujet : *un spectacle terrifiant, une scène émouvante*, etc.

L'emploi des adjectifs évaluatifs non axiologiques est régi par une double norme : socialement codifiée (*Le moineau est un petit oiseau*) ou subjective (*De longues minutes d'attente*).

Les adjectifs axiologiques expriment un jugement de valeur de la part du locuteur, positif (*Une bonne solution*) ou négatif (*Une situation pénible*).

Des glissements d'une classe à l'autre peuvent s'opérer :

Un refus carré „tranchant”

Un esprit tortueux

Des démarches sinueuses

La nature sémantique de l'adjectif épithète n'est pas sans incidence sur la place que l'adjectif occupe par rapport au nom.

2.5.4.6. L'étude de la place de l'adjectif épithète dans le GN constitue depuis longtemps un des domaines les plus fouillés de la grammaire française. Tous les grammairiens se sont occupés des implications théoriques et pratiques de ce problème. „Ce chapitre se place tout naturellement au centre de toute étude sur l'ordre des mots en français moderne, puisque nulle part ailleurs on ne voit mieux à l'oeuvre les forces dont le jeu conjugué et si compliqué fait l'attrait et la difficulté de l'étude de l'ordre des mots” (A. BLINKENBERG 1950, II : 39).

La première remarque d'ordre général qui s'impose est que l'ordre N + Dt (ordre progressif) n'est pas fixé par l'usage, bien qu'il n'existe pas non plus de liberté absolue quant à la place de l'adjectif épithète. Deux forces essentielles s'opposent à l'établissement d'une opposition systématique des valeurs attachées à l'opposition formelle antéposition/postposition : „, d'un côté l'automatisme absolu qui tantôt limite une tendance en maintenant de petites unités particulières (syntaxe figée dans l'acception ordinaire du terme) et qui tantôt la supprime par des généralisations «mécaniques» d'un ordre prépondérant; et de l'autre côté la force désorganisatrice de l'émotivité pure” (A BLINKENBERG, 1950, II: 42).

Il est important de préciser les différentes inférences sémantiques correspondant à la modification de l'ordre des mots, car „la place des adjectifs épithètes constitue un des pièges les plus embarrassants pour les étrangers” (M. GLATIGNY, 1966: 37).

Parmi les facteurs qui conditionnent la place de l'adjectif épithète en français contemporain, il convient de retenir :

- la nature de l'épithète

La nature de l'épithète est essentielle pour l'emplacement des unités constitutives du groupe épithétique. Le qualifiant ne peut être antéposé que s'il s'agit d'une épithète de nature, le plus souvent un adjectif qualificatif : *un admirable graveur*.

Les déterminants d'une autre nature sont le plus souvent postposés :

- les noms en apposition : *une aventure farce, une usine modèle, un bifteck minute, etc.*

Si le substantif qualifiant a atteint un degré d'adjectivation plus élevé, si l'apposition devient épithète, il peut suivre la règle de l'épithète de nature : *une maîtresse femme, une chouette combinaison, etc.*

- les participes adjectifs : *une vitesse accélérée, un pont chancelant, une tenue négligée, etc.*

La valeur prédicative que conservent les participes adjectifs explique la prépondérance de la postposition signalée dans le cas de ces Dt.

Les participes adjectifs (surtout les participes passés) qui admettent pourtant l'antéposition régulière, bien qu'ils conservent un rapport assez étroit avec le verbe, du fait de leur emploi parallèle comme forme verbale, sont rares. L'antéposition relève dans ce cas de la syntaxe figée : *de signalés services.*

- les adverbes : *une femme bien.*

• le sens des constituants du groupe épithétique

La succession des éléments du groupe nominal épithétique peut être dictée par les traits inhérents du nom centre ou par les traits sémantiques de l'adjectif épithète.

Ainsi, certains adjectifs occupent une place différente suivant qu'ils s'appliquent à des noms ayant le trait [+ Humain] ou à des noms [- Animé], à des noms [+ Objet (+ Matériel)] ou à des noms [+Objet (-Matériel)]. On remarquera en observant les exemples ci-dessous que les épithètes tendent à se placer de la manière suivante :

- Dt Adj + N [-Matériel] / N [+ Matériel] + Dt Adj.

Une sale histoire/Une chemise sale

Un simple refus/Un corps simple

Un unique souci/Un exemplaire unique

Un froid accueil (une froide mine)/Un hiver froid, de l'eau froide

Un dur travail (métier)/Un acier dur

Un rude métier, une rude épreuve/Une peau rude, une voix rude

Une profonde douleur/Une eau profonde

Une rare valeur/Un livre rare

- Dt Adj + N [+ Humain] / N [- Animé] + Dt Adj :

Un honnête homme/Un habit honnête

Un plat personnage/Un terrain plat

Un rude adversaire/Un chemin rude

Un triste personnage/Un visage triste

Dt Adj + N [-Matériel] /N [+ Animé] + Dt Adj :

Un souverain mépris/Un prince souverain

Un faible nombre (rendement)/Un homme faible

Le sens de adjectif épithète peut déterminer la succession des constituants du GN de deux manières :

- certaines unités lexicales se caractérisent par une tendance à la postposition.

- la grande majorité des adjectifs français admettent les deux positions, qui sont rarement équivalentes sémantiquement; pour la même unité lexicale, il y aura donc deux ordres séquentiels possibles, l'opposition étant, dans un très grand nombre de cas, pertinente du point de vue du sens.

Parmi les catégories sémantiques d'adjectifs presque toujours postposés, on note :

- les adjectifs désignant un trait physique (forme, couleur, température); le rôle de ces adjectifs est nettement descriptif : *une robe bleue, des yeux verts, un clocher pointu, de l'eau tiède*, etc.

- les adjectifs se rapportant aux réalités géographiques, historiques, sociales : *le peuple belge, la loi pénale*, etc.

On place généralement avant le nom certaines épithètes d'un usage très fréquent : *bon, grand, petit, vieux, gros*, etc. : *un grand avantage, de petits ordinateurs*, etc.

Si les deux ordres séquentiels sont possibles, -N et N-, on remarque que l'adjectif postposé a presque toujours un sens descriptif, définitionnel, voire technique, tandis que l'adjectif antéposé a un sens appréciatif, qualifiant, souvent figuré. „La répartition entre les deux positions se fait, en gros, suivant les critères de sens maintes fois indiqués en termes plus ou moins proches par de nombreux grammairiens pour l'ensemble des adjectifs : plus l'adjectif a dans le contexte un sens précis, pittoresque, plus il a de chances d'être postposé; plus il est vague, impressif, plus il se rapproche d'un simple affixe augmentatif ou laudatif, etc... plus l'antéposition est probable” (M. GLATIGNY, 1966 : 37).

La différence de sens attachée à la modification de l'ordre séquentiel peut se manifester dans une différence de sélection : si le sens descriptif apparaît lorsque l'adjectif postposé accompagne un substantif ayant un certain trait inhérent, le sens appréciatif peut apparaître en présence d'un substantif qui présente un trait sémantique différent :

Un homme faible (N [+Humain])/ *Un faible nombre* (N [-Animé])

Une femme heureuse (N [+Humain])/ *Une heureuse idée* (N [-Animé])

Une rue large (N [+Concret])/ *Un large crédit* (N [+Abstrait])

Dans un grand nombre de cas on constate la lexicalisation du tour Dt Adj+N : *un rusé compère, par forte mer, avoir affaire à forte partie*, etc.

Une valeur adverbiale est parfois attachée à l'antéposition de certaines épithètes : *un léger soupçon*. Souvent ces adjectifs servent à classer l'objet qu'ils qualifient : *un grand fumeur, un petit nerveux, un piètre résultat*, etc.

L'épithète postposée sert à classer le référent du substantif, à „dégénéraliser” l'objet du discours; elle assure une fonction dénotative incompatible avec l'antéposition.

On distinguera trois situations du point de vue de l'exploitation sémantique de l'ordre - N/N -

– il existe une opposition constante entre les deux ordres

– l'opposition qui s'établit est de nature lexicale diversifiée

– les deux ordres sont indifférents pour le sens, auquel cas ils correspondent à une variation stylistique ou fonctionnelle (niveau de langue)

Les principales oppositions constantes traduites par les variations de l'ordre séquentiel dans le GN épithétiques sont :

– quantitatif (indéfini)/qualitatif :

Des cas différents/Différents cas (Adj/Pd quantitatif)

Des livres divers/Divers livres (Adj/Pd quantitatif)

Des informations certaines, „sûres”/Certaines informations (Adj/Pd)

– non intensif/intensif :

Deux verres pleins/Deux pleins verres

Un avantage réel/Un réel avantage

– non affectif (descriptif, constatatif)/affectif (appréciatif) :

Un homme brave/Un brave homme

Une toilette, un dîner, un type chic „élégant”/Un chic type, copain „brave”, „beau”

Un homme digne „qui a de la dignité”/Un digne homme „brave, honnête”.

Une bouche fine „mince”/Une fine bouche „un gourmet”

A comparer aussi les séquences automatisées *bonne (fine) lame* „un habile escrimeur”, *fine gueule* „gourmet”, *fin limier, fin connaisseur, fines herbes* „herbes odoriférantes employées en cuisine” aux séquences suivantes où l'épithète postposée a un sens descriptif : *or fin, sable fin, sucre fin, liqueur fine, fil fin, drap fin*, etc.

Un sommeil léger/Un léger avantage „petit”

Un écrivain méchant „cruel”/Un méchant écrivain „qui ne vaut rien”.

Voir aussi des séquences telles que

Une méchante affaire „dangereuse, désagréable”

Une méchante langue „personne malveillante”, etc. où *méchant* a une valeur appréciative.

Un pays pauvre „sous développé”, une terre pauvre, gisement pauvre „qui produit peu, stérile”/Un pauvre pays, un pauvre type „qui mérite de la pitié”.

Un pauvre air, un pauvre sourire „pitoyable”.

L'opposition d'ordre séquentiel peut recouvrir une différence de sens, auquel cas nous sommes en présence de deux unités lexicales distinctes (homonymes) :

Un amour pur „innocent”/Un pur caprice „qui est seulement tel” (emploi adverbial de l'épithète antéposée)

Une femme seule „solitaire”, „qui n'est pas accompagnée”/Une seule femme „unique”

La semaine dernière „passée”/La dernière semaine „qui vient après toutes les autres”

Un repas maigre „sans viande ni graisse”/Un maigre repas „peu abondant”

Un livre sacré, un édifice sacré, un dépôt sacré „saint, tabou”/Un sacré temps, un sacré menteur, une sacrée

chance „maudit”.

*Un regard fier, une démarche fiere „altier”/Un fier misérable,
un fier imbécile, „fameux”*

Un visage triste/Un triste personnage „mauvais”

*Une maison coquette/Une coquette somme „assez
considérable”*

*Une peau rude, une voix rude, un chemin rude/Un rude métier,
une rude épreuve „redoutable”*

Les cas où les deux ordres séquentiels sont équivalents du point de vue sémantique, sont, comme il est naturel, beaucoup plus rares :

Un rude hiver = Un hiver rude

Un léger repas = Un repas léger

En droite ligne = En ligne droite

Avec l'adjectif *faux* l'usage est flottant; :

Bijoux faux = Faux bijoux

Fausse perle = Perle fausse

Fausse signature = Signature fausse

Fausse monnaie = Monnaie fausse

- la structuration phonématique des constituants du GN

Les grammaires normatives stipulent que les épithètes plus longues que le nom se placent en général après le déterminé, mais il faut remarquer que la place du Dt est souvent fonction de l'effet que le locuteur veut obtenir, de sorte que deux ordres sont également probables dans un très grand nombre de cas: *une histoire extraordinaire = une extraordinaire histoire.*

L'épithète monosyllabique sera normalement antéposée pour éviter la succession de deux accents d'intensité, mais là encore on signale des cas de postposition, obligatoire ou facultative. Les études statistiques révèlent l'existence de trois groupes d'adjectifs classés d'après la dichotomie - N/N - :

a) un très petit nombre d'adjectifs presque toujours antéposés : *petit, beau*, adjectifs pour lesquels la postposition semble exceptionnelle.

b) quelques adjectifs presque toujours postposés : *creux, net, neuf, rond, sec, laid*, etc.;

c) un très grand nombre d'adjectifs connaissant les deux positions. La répartition de ces adjectifs monosyllabiques selon l'un ou l'autre des deux ordres possibles se fait suivant des critères de sens, la dichotomie mentionnée étant le plus souvent pertinente du point de vue sémantique.

Les groupes de structuration décroissante sont représentés par des syntagmes qui tendent à se bloquer : *assiettes creuses, casquette plate, papiers gras, renseignements faux, mauvaise foi*, etc. (M. GLATIGNY).

- les niveaux d'incidence des différents déterminants du GN

Les adjectifs peuvent être accompagnés d'un ou de plusieurs Dt qui forment avec eux un groupe de forte cohésion, de longueur égale ou supérieure à celle du substantif déterminé. La structure complexe du Dt peut influencer l'ordre de succession des constituants du GN, en favorisant la postposition du Dt, même si celui-ci est normalement antéposé.

Quand le nom centre est accompagné d'un Pd possessif, l'antéposition est la règle générale : *leur douce compagnie, ma vive sympathie*, etc.

Les déterminants de l'adjectif épithète (Dt se situant à un niveau syntaxique inférieur) peuvent être :

- des adverbes de degré
- des groupes prépositionnels (G Prép) ou conjonctionnels

Si le Dt adverbial est un adverbe en *-ment* ou un dimensionnel, le groupe adjectival est, d'habitude, placé après le N centre : *une fille extrêmement belle, une femme déjà vieille*, etc.

Il arrive que l'adjonction d'un adverbe n'influe guère sur la place de l'adjectif, l'antéposition restant dans ce cas, sinon obligatoire, du moins possible :

Une si nouvelle idée = Une idée si nouvelle

Dans une très large mesure = Dans une mesure très large

Les adjectifs qui se prêtent à cette double construction, avec ou sans modification de sens, sont : *brave, digne, galant, heureux, méchant, misérable, pauvre, sale, triste, faible, commun, gros, bref, chic, doux, fameux, fin, froid, vilain, coquet, fort, large, maigre, mince, rare, souverain, vif, nouveau, parfait, bon, mauvais, grand*,

petit, beau, joli, gentil, vaste, long, court, haut, bas, vieux, jeune (A.BLINKENBERG, 1950 : 124-125). On remarquera qu'on retrouve les adjectifs qui sont généralement antéposés au N centre.

Deux ordres sont possibles si l'adjectif est accompagné d'un adverbe introducteur de conséquence :

Une femme si belle que tout le monde se retournait sur son passage...

Une si belle femme que tout le monde se retournait sur son passage...

Dans le cas des déterminants prépositionnels ou des groupes de coordination, la tendance à la postposition persiste : *une armoire pleine de draps, une femme belle à ravir*, etc. A comparer ainsi *Par pure (par simple) curiosité* à *Par curiosité pure et simple*.

L'antéposition est là encore le signe d'une lexicalisation du groupe : *En ton propre et privé nom*. La présence d'un adjectif très fréquemment employé qui fait corps avec le substantif peut maintenir l'antéposition même si au premier déterminant s'ajoute un second : *Le petit mais intéressant article de ce chroniqueur*.

- l'effet stylistique

La place de l'épithète dépend aussi de la tendance à la rupture de l'automatisme. Par cet écart à la norme on vise un certain effet stylistique : on réagit ainsi contre l'usure sémantique, surtout s'il agit de suites de haute fréquence. L'inversion par rapport à l'ordre normal est souvent chargée de valeur affective et la liberté relative dont jouit le français contemporain offre la possibilité de tirer des effets spéciaux:

*Des Anglais ne m'auraient pas pardonné cette **maladroite** initiative.*

(Daninos)

Le dynamisme qui se dégage de la rupture de l'ordre habituel explique la faveur dont ce procédé jouit dans le langage de la presse : *Cruelle énigme. Violent accrochage au nord de Saïgon*.

Et M.WILMET de conclure: Nulle contrainte n'interdit absolument d'antéposer un adjectif, y compris les participes passés (1986 : 153).

2.5.5. L'épithète détachée

La pause relative, rendue dans le code graphique par une virgule, est un démarcateur qui assure la possibilité d'étendre la séquence nominale par l'adjonction d'un nombre théoriquement illimité de déterminants épithétiques :

*L'homme agressif, violent, hargneux, opposé à tout, choque
l'homme calme, objectif, bienveillant qui cherche la conciliation.*

(Maurois)

La suppression de la pause relative dans le GN ayant un nombre de déterminants supérieur à deux entraîne la présence d'une chaîne non repérée.

Pour les GN à épithète antéposée nous mentionnons la possibilité de répéter le Pd devant chaque Dt : Pd + Dt / Dt / Dt ... + N ou Pd + Dt / Pd + Dt / Pd ... + N :

*Ces continues, harcelantes sollicitations
Ces continues, ces harcelantes sollicitations*

L'épithète isolée de son centre par une pausette (virgule) est plus indépendante et admet la dislocation en tête du groupe comme elle admet l'insertion d'autres éléments, y compris celle du GV :

*La lueur, froide, s'étalait sur la plaine.
Froide, la lueur s'étalait sur la plaine
La lueur s'étalait sur la plaine, froide.*

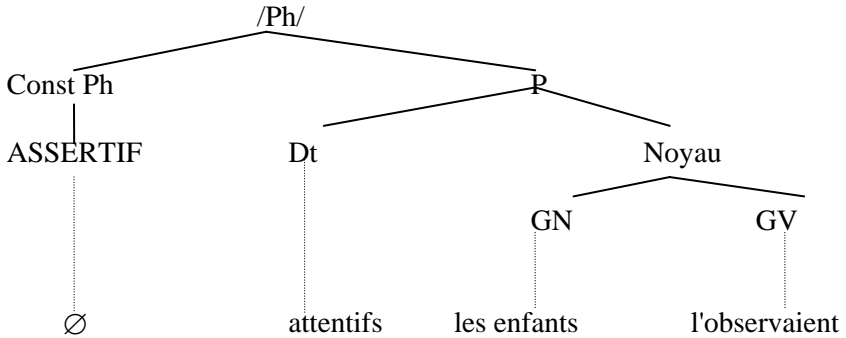
L'épithète détachée a une fonction différente de celle de l'épithète directement accolée au nom. Du point de vue du sens, l'épithète restreint la sphère du nom qu'elle détermine, elle correspond donc à une relative restrictive, tandis que l'adjectif détaché ne sert pas à distinguer le référent du nom centre des autres référents de la même espèce, c'est donc une relative non restrictive ou appositive (L. BONDY, 1962, 1963; J. DUBOIS et R. LAGANE, 1973) :

La voix de Jeanne sonnait, contenue et cruelle, à ses oreilles.

(Calef)

En tenant compte de ces particularités de l'adjectif détaché, on peut interpréter ce constituant comme un déterminant qui a une double incidence : il se rapporte en même temps au nominal centre et au GV (H. BONNARD, 1960; M. GLATIGNY, 1966).

Une phrase où le déterminant connaît l'accord pourrait être interprétée comme une phrase ayant un Dt placé hiérarchiquement à un noeud supérieur et affectant de ce fait le constituant nominal et le GV :



Attentifs, les enfants l'observaient.

Cette double nature de l'adjectif détaché est révélée aussi par les valeurs circonstancielles que ce déterminant acquiert dans un grand nombre de contextes :

Débordé, Georges ne savait plus comment réagir.

(Calef)

2.5.6. L'épithète prépositionnelle

Dans certaines conditions contextuelles, la préposition *de* introduit des adjectifs qualifiants :

Deux journées de libres, deux journées de perdues

Dans la grammaire traditionnelle, ce *de* est considéré comme un élément explétif parce qu'il ne joue aucun rôle grammatical et ne contribue pas à la signification de l'élément qu'il introduit, entrant en variation libre avec la structure non prépositionnelle :

Nous avons deux journées libres/de libres.

Les contraintes qui pèsent sur cette construction ont trait au Pd nominal, aux prédicats engagés et partiellement à la nature de l'adjectif (L. KUPFERMAN, 1980).

Le Pd doit être un quantifiant défini :

Il a deux enfants de malades

ou indéfini :

Il y a sur le sol du sang de répandu.

(in Kupferman)

Parmi toutes ses lettres aucune d'urgente ne l'attendait.

(in Kupferman)

Ce type de détermination se retrouve aussi avec des nominaux quantifiés de manière restrictive :

J'aimerais m'imaginer (...) qu'en ce moment il n'y a que vous et moi de vivant sur terre.

(Beauvoir)

Il n'y a que la vérité de bonne.

Il saisit l'objet avec sa seule main de bonne.

Les prédicats le plus souvent employés dans cette construction sont *avoir*, *il y a*, *il n'y a pas* (et.var.). Quant à l'adjectif, bien que l'on ne puisse pas établir une contrainte absolue, il semble que l'opposition entre les adjectifs qui expriment un état accidentel et ceux qui dénotent un état permanent y joue un certain rôle, les premiers étant de loin les plus fréquents.

Cette structure, de sens essentiellement partitif, a été rapprochée de celle où le nominal qualifié est un pronom indéfini :

Nous n'avons jamais rien vu de semblable

(Camus)

Et c'est quelqu'un de haut placé

(Simenon)

Il n'y avait personne d'important à cette réunion.

2.5.7. Le nom épithète : le GN appositionnel

On applique le terme d'apposition à tout déterminant qui renvoie au même référent que celui du nom qu'il détermine.

La construction du groupe appositionnel peut être prépositionnelle : c'est toujours la préposition *de* qui est employée dans ce cas, surtout avec des noms propres autodéfinis non animés :

Le mois de mai

La ville de Paris

La région du Berry

La construction est directe avec les noms propres de personnes :

Le rue Edgar Quinet

Le Lycée Pasteur

La Tour Eiffel

Le nom apposé peut être séparé de son centre par une virgule, une pause :

*Diane avait fait la connaissance de M. Georges Brunel,
un homme assez commun*

(Aragon)

Jean Delannay, le metteur en scène de Gabin

*Reporter maritime, l'auteur en a écrit maints chapitres au large
des côtes méditerranéennes.*

(J.J.Antier)

Un nom en apposition a une fonction prédicative, il décrit le nom qu'il accompagne, mais cette description varie suivant que l'on veut insister sur un trait particulier :

Jean Gabin, le dur au coeur tendre...

ou que l'on veut intégrer le nom en apposition dans un ensemble plus vaste, en précisant la sous-classe référentielle à laquelle il appartient :

*Certes, le grand défaut de Bruno, le manque d'ambition, ne fait
que s'accentuer.*

(H. Bazin)

ou qu'on détaille le nominal centre qui se présente sous une forme globale :

*Ce fut ensuite cette grande série de grands succès d'avant-
guerre: „Les Bas-fonds ”, „La Grande illusion”, „La Bête
humaine”*

(Nouvelles de France)

On remarque aujourd'hui une forte tendance à juxtaposer deux noms sans relateur pour former des unités de forte cohésion: *une voiture-sport, un gobelet carton, un bateau-mouche, un café-tabac*, etc.

2.5.8. Le GN prépositionnel : le complément du nom

L'étude du GN hétérogène prépositionnel peut être abordée de deux points de vue :

- le plan de la structure formelle
- le plan des rapports sémantiques entre le N centre et le déterminant prépositionnel

2.5.8.0. Au point de vue de la structure formelle superficielle, les groupes prépositionnels présentent des caractéristiques qui sont relatives aux aspects suivants :

- le relateur prépositionnel introducteur du Dt

Toutes les prépositions peuvent figurer dans un GN hétérogène, mais parmi ces prépositions il y en a deux qui se détachent par leur fréquence très élevée et la diversité des contextes où elles s'insèrent, *de* et *à* :

L'amiral s'était installée dans son fauteuil de cuir pivotant...

(J.J. Antier)

Au loin, un bel indigène pêchait sur sa pirogue à balancier.

(Ibid.)

...la nature des sédiments, leur teneur en matière organique...

(Nouvelles de France)

Les carreaux sur le sol étaient d'un gris uniforme.

(Robbe-Grillet)

La lutte contre la pollution des eaux

Dans les groupes prépositionnels, le seul relateur qui admet la postposition par rapport au Dt est *de* :

Ce qu'ils doivent maudire leur gaffeur de beau-frère.

(Simenon)

Son mauvais sujet de fils

(Simenon)

- la cohésion du GN prépositionnel

La cohésion des GN prépositionnels peut varier entre le mot composé et le groupement libre. Les unités de forte cohésion présentent presque toujours la préposition *de* : *pilote d'essai, état d'alerte, piste d'envol, une boîte de nuit*, etc. Les groupes constitués à l'aide d'une préposition autre que *de* se laissent dissocier par un Dt introduit par *de* : *une chemise en soie pure/une chemise de nuit en soie pure*. Par contre, une épithète présente un degré de cohésion plus élevé que le Dt prépositionnel et peut s'infiltrer entre le centre et ce Dt:

... *Brice le vit poser la main, dans l'accoudoir, sur la goupille rouge de sûreté...*

(J.J. Antier)

Certains cas sont douteux au point de vue du degré de cohésion qui les caractérisent : *chemise de nuit rose ou chemise rose de nuit*. Dans cette situation il faut faire appel à des relevés statistiques ou à la réaction des usagers (B. POTTIER, 1964).

Il existe des groupes dans lesquels l'adjectif inséré se place de préférence à la fin de la séquence : *gaz de pétrole liquéfié, fauteuil de cuir pivotant*, etc.

Plusieurs critères ont été proposés pour identifier les suites complexes obtenues par le procédé de la dérivation syntagmatique (L. GUILBERT, 1970). La synapsie ou l'unité synaptique est définie comme une suite qui forme une désignation constante et spécifique (E. BENVENISTE, 1974 : 172-173). Les traits caractéristiques de la synapsie sont les suivants :

- a) la synapsie est une unité syntaxique
- b) les membres sont liés par une préposition, le plus souvent à ou *de* : *pied de table, machine à laver*
- c) l'ordre des déterminants est fixe, le dt est postposé : *fil de fer*
- d) les éléments gardent leur forme lexicale pleine et leur sens : *blague à tabac*
- e) le déterminant ne reçoit pas l'article : *une robe de mariée*
- f) les constituants peuvent être qualifiés : *grande bête à cornes, bête à grandes cornes*.

Ce procédé prend aujourd'hui une extension considérable et il constitue la formation de base dans les langues de spécialité ; il suffit

pour se rendre compte de la grande productivité de la dérivation syntagmatique de citer les formations suivantes : *tableau de bord, radar de veille, avion à réaction, navire en projet, essai sur modèle à échelle réduite*, etc.

2.5.8.1. Sur le plan des relations sémantiques qui s'établissent entre les divers constituants du GN prépositionnel, il faut faire remarquer que ces déterminants se répartissent en deux grandes classes suivant qu'ils expriment une qualité inhérente au nom centre ou une qualité attribuée.

Le Dt (introduit dans la plupart des cas par la préposition *de* peut être un équivalent d'un adjectif épithète dérivé. „Ces déterminants constituent de véritables locutions adjectives (*de pierre, en pierre, de bois, en marbre*) qui devront figurer dans les grammaires après les adjectifs.

C'est dans l'emploi de ces syntagmes que se manifeste la tendance de la langue française vers l'analytisme. Cette tendance s'explique par l'impossibilité où se trouve le français de dériver des adjectifs de relation à partir d'un mot de base nominal. La solution habituelle est de recourir au Dt introduit par *de*: *un dévouement de soeur, une légèreté d'oiseau, un argument de poids, un coeur de pierre, un soleil de plomb*, etc.

Dans certains cas, on constate l'existence parallèle des deux unités, l'adjectif dérivé et le Dt prépositionnel.

Le parallélisme n'est pas toujours pertinent du point de vue sémantique :

L'industrie lainière = L'industrie de la laine

L'industrie cotonnière = L'industrie du coton

Lilas fleuri = Lilas en fleurs

Parfois, il y a opposition de sens entre l'adjectif dérivé et le Dt nominal prépositionnel :

Un visage bronzé „hâlé, bruni”/ *Un visage de bronze*

„impénétrable”

Une étoffe soyeuse „qui a l'apparence de la soie”/ *Une étoffe de soie* (matière)

Un tissu laineux „qui a l'apparence de la laine”/ *Un tissu*

de laine (matière)

Dans la plupart des cas, l'opposition de sens entre l'adjectif dérivé et le Dt prépositionnel ayant la même base se manifeste dans une distribution différente d'après les traits inhérents du nom sélectionné :

Officier de port/Installation portuaire

Une cuiller d'argent/Une voix argentine, un son argentin

Un vase d'argile/Un terrain argileux

Un socle de pierre/Le lit pierreux d'un ruisseau

Le langage de la presse connaît à l'heure actuelle une tendance très accentuée à remplacer le tour prépositionnel par l'adjectif dérivé correspondant, surtout s'il s'agit d'un complément subjectif. Cette substitution a donné naissance à des critiques qui n'ont pourtant pas réussi à empêcher l'extension du tour. Au chapitre des adjectifs, il faut encore signaler le procédé, d'adjectivation, qui consiste à remplacer un complément de nom par une épithète. Ainsi, au lieu de dire *l'industrie du sucre, la récolte du vin, ou les livraisons de charbon*, on parle aujourd'hui d'*industrie sucrière, de récolte vinière, de livraisons charbonnières*.

Les déterminants nominaux prépositionnels peuvent fournir une information de nature dimensionnelle ou notionnelle.

Parmi les principales déterminations qui sont réalisées au moyen d'un Dt prépositionnel on peut mentionner :

- la détermination quantitative

En dehors des noms de quantité qui fonctionnent comme des nombrants sans Pd (*nombre de, quantité de, etc.*), il existe en français des substantifs qui servent à indiquer la quantité comparative ou absolue du déterminant introduit par la préposition *de* : *une (des) quantité(s), une (la) multitude, un grand (bon) nombre, une foule, un peu, la totalité, des milliers, une dizaine, etc.* :

Des milliers d'objets ont été découverts, abandonnés au fond de greniers.

La foule des voyageurs s'écoulait avec beaucoup de lenteur.

(Robbe-Grillet)

*En bas, dans le vallon encaissé, **une trentaine de combattants.***

(Le Nouvel Observateur)

Ces groupes nominaux de détermination quantitative peuvent renfermer un collectif métaphorisé de grande ou de petite quantité : *une foule (de questions), une (la) masse (de(s)documents), une légion (de cousins), une nuée (d'admirateurs), une kyrielle (de reproches), une ribambelle (d'enfants), une flopée (d'enfants) (fam.), une tapée (d'enfants), des tapées (d'ennuis) (fam.), une volée (de souvenirs), une goutte (de cognac), une larme (de vin), une pincée (de sel, de poivre), une bouchée (de pain), un brin (de chaleur) (fam), un nuage (de lait), un grain, une once, un atome de bon sens, etc.*

Il existe ensuite des noms collectifs qui opèrent comme des classificateurs quantitatifs et dont le choix dépend du thème du nominal déterminant : *un bouquet de fleurs, d'arbres, une touffe de rhododendrons, un régime de bananes, une volée d'hirondelles, une meute de chiens, un troupeau de vaches, d'oies, etc.*

Certains classificateurs quantitatifs se combinent avec un nom au singulier pour isoler un exemplaire de la collectivité : *une gousse d'ail, un pied de salade, etc.* Ils peuvent se combiner, en fonction du thème lexical du Dt, avec un nom [-Dénombrable], au singulier pour montrer soit une quantité indéterminée : *une poignée de sable, une bouchée de pain, une gorgée de café, etc.*, soit la forme déterminée : *un pain de sucre.*

- la détermination qualitative

Certains nominaux ont pour fonction essentielle de classifier les objets qui occupent en surface la place du Dt : *une espèce de, une sorte de, un type de, etc. :*

*Le „Franklin” naviguait dans **une sorte d'écume fumante...***

(J.J. Antier)

*Il écoutait son chuchotement avec **une espèce de ravissement torturé.***

(Boileau-Narcejac)

- la détermination spatiale

Le locatif adnominal est le résultat de l'omission en surface d'un verbe copule. Ce genre de détermination exprime toutes les nuances d'une localisation.

*La cuisine et **la chambre de devant** (...) recevaient le soleil*

du matin.

(Robbe-Grillet)

...La Haute Ville et ses maisons en surplomb...

(*Nouvelles de France*)

Le locatif adnominal est introduit, surtout dans les déterminations situatives, par la préposition *de*, mais cette préposition peut être omise en présence d'une autre préposition plus lexicalisée :

...le jardinet devant la mairie...

(Robbe-Grillet)

Les autres locatifs adnominaux, qui ne représentent pas la réduction en surface d'un verbe d'état ou de positionnement, déterminent des substantifs qui résultent d'une nominalisation : *le départ de Paris, le départ pour Paris, l'arrivée à Paris, une promenade dans Paris*, etc.

- l'association

Parmi les structures associatives adnominales il convient de citer en tout premier lieu les possessifs adnominaux.

Ma main *caressait les cheveux d'Hélène.*

(Beauvoir)

*...j'ai **ma petite idée à moi**...*

La même préposition apparaît dans des structures figées : *un fils à papa, la vigne à mon oncle, un homme à femmes*, etc.

La préposition *à* figure aussi comme introducteur d'un Dt qui exprime un trait caractéristique :

*C'était un vieil Espagnol, **au visage dur et raviné.***

(Camus)

Dans le Dt adnominal introduit par la préposition *avec* l'association est présentée comme accidentelle :

*Des femmes **avec des bébés** dans les bras...*

- la détermination instrumentale

Il y a également rapport associatif dans les structures qui indiquent un déterminant instrumental : *un coup de téléphone, un combat à l'arme blanche, un fourneau à essence, un avion à réaction*, etc.

- la matière

Le déterminant qui indique la matière est introduit par l'une des prépositions *de* ou *en*, qui ne sont substituables que dans certains contextes (I. TAMBA, 1983) :

Un manteau de/en laine

Après un verbe d'état on se sert de la préposition *en* :

Un manteau qui est en laine

Au figuré, on emploie toujours la préposition *de* :

Un manteau de neige

Un homme de marbre

Une voix d'or

- le contenu

Ce Dt est introduit par la préposition *de* dans les groupes où le nominal a le trait [+ concret] :

Il attendait devant son verre d'orangeade...

(Le Clézio)

- la thème dont on parle

Ce Dt accompagne un nom qui résulte d'une nominalisation :

Un débat sur l'éducation

- des rapports de cause à effet :

- la cause : *des larmes de joie, une faute par étourderie, etc.*

- le but : *la course aux armements, la chasse à l'or, etc.*

- la fonction : *une pompe d'alimentation, etc.*

- l'objet ou le sujet de l'action

Ces déterminants sont régis par des noms qui proviennent d'une transformation de nominalisation :

- sujet : *l'arrivée du bateau*

- objet : *la vente des livres*

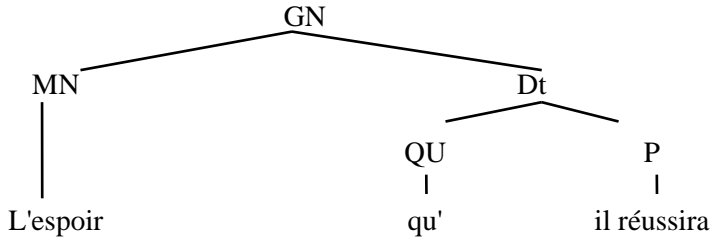
Certains groupes sont ambigus, car ils admettent les deux interprétations :

- *la pensée de Jeanne* = „je pense à Jeanne”/„Jeanne pense”

- *l'invitation du professeur* : „qqn invite le professeur”/„le professeur invite”

2.5.9. Le GN conjonctionnel

Il existe des substantifs et des éléments nominaux qui fonctionnent aussi comme des opérateurs de phrase et qui s'inscrivent dans une structure qui pourrait être représentée par le sous-arbre suivant :



Les substantifs qui apparaissent dans cette position sont affectés du trait inhérent [+ Abstrait] :

Plusieurs fois il eut même l'impression que l'un des deux hommes employait à peu près au hasard et comme indifféremment les mots „ à gauche” et „ à droite”.

(Robbe-Grillet)

Le déterminé peut être réalisé par le pronom démonstratif neutre *ceci*, *cela*, mais dans ce cas le Dt est obligatoirement séparé du déterminé par une pause (virgule), ayant la valeur d'une détermination appositionnelle :

Je sais ceci, que tu ne sais rien,

Cela est évident, qu'il s'est trompé.

Les relateurs complexes *de ce que*, *à ce que*, *sur ce que* pourraient être analysées comme des unités constituées d'une préposition et d'un nominal (*ce*) qui régit une proposition conjonctionnelle :

Je consens volontiers à ce qu'il vienne avec nous.

Le substantif opérateur de phrase ne peut être employé qu'au singulier .

Le Pd qui accompagne le nom opérateur est toujours un article défini. On peut avoir un article indéfini dans cette position s'il y a une pause (virgule) entre le centre et le Dt P ; dans ce cas, le Dt propositionnel est une apposition :

Elle n'avait qu'une idée, qu'il s'en aille.

(Aragon)

Le Dt P est obligatoirement explicité dans la chaîne, si le nom opérateur est accompagné de l'article défini :

J'ai l'intention de partir.

* *J'ai l'intention*

J'ai la conviction qu'il réussira.

* *J'ai la conviction.*

Le Dt P est également obligatoire si le verbe de la phrase régissante est *avoir* :

Depuis combien de temps avez-vous l'impression qu'on visite votre appartement ?

(Simenon)

Des verbes autres que *avoir* peuvent conditionner la présence d'un Dt P nécessaire, mais leur emploi est plus rare que celui du verbe *avoir* :

Je forme *le souhait qu'il réussisse.*

Le GN hétérogène formé d'un nominal opérateur de phrase et d'un Dt P permet l'insertion du GV entre le déterminé et le déterminant :

La preuve était faite qu'elle avait atteint la falaise par un autre chemin que lui.

(Robbe-Grillet)

La forme modale du Dt P est fonction de la nature du nom centre ou du sens du GN ; elle apparaît donc comme une variante conditionnée ou comme une variante sémantique.

Les noms opérateurs se répartissent du point de vue de la forme modale du Dt P en trois classes :

	Forme modale du verbe du Dt P		
	Indicatif	Subjonctif	Indicatif ou subjonctif
Nom opérateur de phrase	l'annonce, l'avertissement, la certitude, la conviction, la constatation, la convention,	le besoin, la crainte, la chance, la déception, le désir, l'étonnement,	l'idée, la pensée, le fait, etc.

la démonstration, l'espoir, l'explication, la garantie, l'impression, la nouvelle, l'opinion, la promesse, la réflexion, la remarque, la réponse, la sensation, le sentiment, la supposition, etc.	l'envie, l'habitude, l'indignation, l'ordre, la permission, la prescription, la prétention, la peur, le regret, la volonté, etc.	
---	---	--

*Ils avaient la certitude qu'on **parlait** du gala.*

(Boileau-Narcejac)

*Le batelier, qui portait ces douloureuses nouvelles, exprima la crainte que bientôt ces hommes égarés ne **détruisissent** par le fer et par le feu la chapelle élevée sur le rivage de leur île.*

(A. France)

Les substantifs *l'idée, la pensée* régissent l'indicatif ou le subjonctif suivant le sens (E. RONSJO, 1967). Ces substantifs doivent à la conservation de leur sens plein une construction semblable à celle des verbes d'opinion, avec emploi prédominant de l'indicatif. La présence du subjonctif s'explique par la nuance de supposition que ces deux noms peuvent avoir dans certains cas. Les principaux facteurs qui déterminent l'apparition du subjonctif sont : le caractère subjectif de l'énoncé, les restrictions apportées à l'assertion, la nuance temporelle, un fait inattendu.

*Accoutumez ceux que vous commandez à l'idée que les renseignements donnés par eux **seront** vérifiés.*

(Maurois)

*...elle ne pouvait pas se faire à l'idée qu'ils **fussent** les héros d'un drame.*

(Aragon)

*Le fait que Dutilleul se **laissa** prendre par la police pour étonner quelques collègues peut paraître d'une grande légèreté.*

(M. Aymé)

*Le fait qu'elle **soit** immobile excluait la présence d'un autre sous-marin*

(J.J. Antier)

Les nominaux opérateurs peuvent être suivis d'un Dt infinitif dans les conditions de l'identité référentielle des deux sujets, celui de la proposition régissante et celui de la proposition Dt. Cet infinitif est toujours introduit par la préposition *de* :

*Tu as l'impression **d'attendre** quelque chose*

(Le Clézio)

*Dans la crainte **d'être** soupçonné de fuir la discussion (...) le voyageur n'osait plus manifester le désir **de reprendre** la route.*

(Robbe-Grillet)

2.5.10. *Le GN infinitival*

Le complément du nom peut être réalisé par un infinitif prépositionnel qui exprime des rapports tels que la fonction : *un fer à repasser, une lampe à souder, un métier à tisser*, etc.), la caractérisation par la conséquence (*un conte à dormir debout, une noce à tout casser*, etc.).

Le Groupe Nominal étendu

Idées à retenir

- Les GN étendu est constitué d'un GN minimal (Pd+N) et d'un ou de plusieurs déterminants facultatifs qui restreignent l'extension du nom centre.

- Du point de vue de la structuration, les GN étendus se divisent en deux grandes catégories :

- les GN homogènes (sans relateur : *un vieux monsieur*)
- les GN hétérogènes (prépositionnels : *un poste de radio*, conjonctionnels : *l'espoir qu'il réussira*).

- L'ordre séquentiel à l'intérieur du GN peut être obligatoire (la relative est toujours postposée) ou facultatif, (dans ce dernier cas, il peut être pertinent du point de vue sémantique).

- La proposition relative est le résultat de l'enchâssement d'une phrase dans une autre phrase (la matrice) : *L'homme est entré, L'homme est mon ami* → *L'homme qui est entré est mon ami*.

La proposition relative implique l'existence d'un antécédent (nom, pronom personnel tonique, atone, démonstratif : *l'homme que voici, c'est moi qui l'ai vu, le voilà qui arrive, ce qui est vrai*).

Les instruments de la relativisation sont les pronoms relatifs qui ont un double statut : substituts et relateurs.

Le choix du relatif est dicté par la fonction du nominal réduit, la structure de l'antécédent (prépositionnel ou non), le trait inhérent de l'antécédent (+humain/-humain).

Sémantiquement, on distingue deux types de relatives: explicatives (non restrictives : *Les soldats, qui étaient (tous) blessés, ont été transportés par avion*) et déterminatives (restrictives : *Les soldats qui étaient blessés....,seuls les soldats blessés*”).

Le choix du mode dans la relative est dicté par la nature de la relative : dans les explicatives on ne peut employer que l'indicatif/le conditionnel : dans les déterminatives, on emploie le subjonctif a) si le Pd de l'antécédent est zéro, un indéfini, ou négatif: *Je cherche un ouvrier qui puisse m'aider* ou un pronom négatif: *Il n'y a personne qui puisse m'aider*, si l'antécédent est déterminé par un superlatif relatif ou par *le premier, le dernier, le seul, l'unique* : *C'est le livre le plus intéressant que nous ayons lu, C'est la seule personne qui puisse nous renseigner*. Le subjonctif n'est pas obligatoire : il est employé si l'on veut insister sur la virtualité ou sur la subjectivité. Après *le premier, le dernier, le seul* on peut employer l'infinitif si les deux sujets sont coréférentiels : *Il est le premier à avoir découvert ce phénomène*.

- L'épithète est la résultat d'une opération de réduction (l'épithétisation) d'une proposition relative : *le livre qui est rouge* → *le livre rouge*.

Les adjectifs sont soit des épithètes de nature (*beau, joli*), soit des adjectifs d'origine verbale : participe passé (*armé, cassé*) ou participe présent (*convaincant, tremblant*).

L'accord de l'épithète est dicté par le genre grammatical (*la solution idéale, une bonne question*), par le genre naturel (*une jeune fille blonde, un mannequin blonde*), par la structure, simple ou complexe, du groupe épithétique (*un homme et une femme âgés/âgée, de nombreux gens de lettres*), par la position de l'épithète (*de bonnes gens, des gens raffinés*).

Les épithètes se répartissent en plusieurs classes pragmasémantiques : les adjectifs objectifs (descriptifs) qui dénotent la forme, la couleur, le goût, la nationalité, etc. (*carré, rond, bleu, amer, roumain*, etc.), les adjectifs subjectifs : les affectifs exprimant l'état émotionnel du sujet (*touchant, triste*, etc.), les subjectifs non axiologiques qui expriment une évaluation conforme à une norme sociale ou situationnelle (*long, grand*, etc.) ou axiologiques exprimant l'évaluation positive (*beau, joli*) ou négative (*méchant, repoussant*).

Les facteurs qui conditionnent la place de l'épithète sont de nature formelle: les épithètes monosyllabiques sont généralement antéposées, à l'exception des descriptives (*une bonne solution*, mais *une assiette creuse*), les épithètes complexes sont postposées : *une femme déjà vieille*) ou de nature sémantique : les épithètes de nature peuvent être antéposées (*une belle femme*), les épithètes obtenues par conversion sont postposées (*un homme bien, un fait troublant, les forces armées*); les emplois subjectifs entraînent l'antéposition : *cruelle énigme, violent accrochage*). L'opposition séquentielle peut être pertinente pour le sens (*une femme pauvre/une pauvre femme, un repas maigre/un maigre repas*).

- L'épithète détachée correspond à une relative explicative, elle ne restreint pas l'extension du nominal centre. Elle a une double incidence, elle réfère au nom et au verbe. (*Inquiète, elle suivait ses moindres mouvements*).

- L'épithète prépositionnelle introduite par *de* explétif apparaît dans le contexte d'un quantifiant (*deux journées de perdues*), d'un pronom négatif (*personne d'important, rien d'intéressant*), d'un négatif restrictif (*Il n'y a que la vérité de bonne*).

- Le nom épithète, en apposition est constitué de deux noms coréférents, l'un en position de déterminé et l'autre en position de déterminant. Le groupe appositionnel peut être de structure directe (*la Tour Eiffel*) prépositionnelle (*la ville de Paris*) ou segmentée (*Balzac, l'auteur de La Comédie Humaine*).

- Le complément du nom est un GN hétérogène, la déterminant étant introduit par une préposition.

Il peut être de cohésion différente allant du groupement libre (*le bruit du moteur*) et, de la synapsie (*un bruit de moteur*), jusqu'aux unités figées (*une pomme de terre*).

Du point de vue sémantique, les compléments du nom peuvent exprimer différents types de déterminations : spatiale (*les roues de devant*), temporelle (*un départ à l'aube*), l'association (*le cahier de l'élève*), la matière (*une dent en or*), l'instrument (*un fourneau à gaz*), le contenu (*un verre d'eau*), la qualification (*une voix d'or*), le thème (*un débat sur le rôle de la télévision*), le rapport de cause à effet (*des larmes de joie, la chasse à l'or*), le sujet de l'action (*l'arrivée du train*), l'objet de l'action (*la vente des livres*).

- Le GN conjonctionnel est constitué d'un nom/+abstrait/suivi d'un déterminant propositionnel, qui peut se construire avec l'indicatif (*l'espoir qu'il réussira*), le subjonctif (*la crainte qu'il ne soit découvert*), ou les deux modes en variation objectif/subjectif (*L'idée que les renseignements seront vérifiés l'inquiétait /Il ne pouvait se faire à l'idée qu'il soit considéré comme coupable*).

- Le complément infinitival peut exprimer la fonction (*un fer à repasser, une lampe à souder*), la conséquence (*un conte à dormir debout, une noce à tout casser*).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Benveniste E., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, Gallimard
- Blinkenberg, A., 1950, *L'ordre des mots en français moderne*, Copenhague
- Bondy, L., 1962, „L'apposition”, in *Le Français Moderne*, no.1, p.50-54
- Brunot, F., 1926, *La pensée et la langue*, Paris, Masson
- Dubois, J., Lagane, R., 1973, *La nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse
- Glatigny, M., 1996, „L'adjectif en apposition se rapporte-t-il au nom?”, *Le Français Moderne*, no.4, p. 264-279
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1980, *L'énonciation*, Paris, Armand Colin
- Kupferman, L., 1980, „Il y a une place de libre: Study of a construction”, *Linguistics*, 821-848
- Pottier, B., 1964, *Introduction à l'étude des structures grammaticales fondamentales*, Nancy
- Mauger, G., 1968, *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui*, Paris, Hachette

- Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF
- Ronsjo, E., 1967, „Le mode du verbe dans les propositions complétives introduites par „l'idée que”, „la pensée que”, in *Moderne Sprak*, LXI, 1
- Tamba, I., 1983, „La composante référentielle dans „Un manteau de laine ”, „un manteau en laine” , in *Langue Française*, no.57, 119-128
- Wilmet, M., 1986, *La détermination nominale*, Paris, PUF

3. LES SUBSTITUTS DU GROUPE NOMINAL

3.0. La classe des pronoms

Il existe une classe d'unités auxquelles on a donné le nom de substituts et dont l'existence répond au principe fondamental de l'économie du langage. C'est pour cette raison que l'on désigne parfois ces unités par le terme de „mots d'économie”. Aux termes de la théorie de l'information, le substitut correspond au principe du coût du message. Un message qui ne comporterait aucun substitut demanderait de la part de l'émetteur et du récepteur un effort d'émission et de compréhension beaucoup plus grand que celui dépensé pour les communications habituelles, comportant aussi des substituts.

Pour réaliser cette économie, on fait appel à des éléments qui ne retiennent que quelques traits du référent qu'ils évoquent, en laissant de côté certains autres traits individuels : ce sont les substituts.

Les substituts ont en premier lieu une fonction itérative : ils répètent une information exprimée précédemment pour la mettre en rapport avec une autre information. Dans le processus de la

substitution, il y a d'une part des morphèmes qui expriment la répétition de l'information et d'autre part des morphèmes qui ont le rôle de montrer la direction de la transmission du message (la référence). Dans la phrase *Si je trouve le livre je te LE donnerai*, le segment *le* reprend l'information sémantique portée par le segment *livre* et, par des morphèmes intrinsèques de genre, de nombre et de cas, et indique le fait qu'il se réfère au mot *livre*. Cette continuité de sèmes (traits sémantiques) qui vise à assurer l'unité du message et désignée par le terme d'isotopie. (A.J. GREIMAS, 1966 : 69, 99).

3.1. Substituts diaphoriques/substituts déictiques

Les substituts appartiennent à deux grandes classes :

a) les diaphoriques

Le référent de ces substituts ne peut être fixé qu'à travers un autre élément présent dans le contexte (L. TASMOWSKI, 1994). Ainsi, pour connaître le référent du segment *la* dans le texte suivant on a besoin de fixer le référent de l'élément antérieur :

Maurice Gérard secoue la cendre de sa pipe sur la paume de sa main puis LA verse dans le cendrier.

(Butor)

Le substitut *la* renvoie au mot *la cendre*.

Les diaphoriques peuvent être classifiés en deux catégories d'après la position qu'ils occupent par rapport à leur interprétant (le substitué) :

• les anaphoriques (évoqueurs) :

Des fautes, il EN fait beaucoup dans ses copies.

(EN = substitut de *fautes*)

„Un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire, pour lui donner une interprétation (même simplement littérale) de se reporter à un autre segment du même discours ; nous appellerons „interprétant” le segment auquel on est renvoyé par l'anaphorique (Tesnière propose l'expression *source sémantique*) ; on parle aussi d'*antécédent*, car l'interprétant précède *généralement* l'anaphorique : étymologiquement d'ailleurs, l'anaphore, c'est ce qui reporte en arrière). L'anaphorique et son interprétant peuvent appartenir soit à la même phrase, soit à deux phrases successives :

c'est cette dernière possibilité qui permet de considérer *l'anaphore* comme une relation potentiellement transphrastique". (O.DUCROT et T.TODOROV, 1972).

- les cataphoriques

Il EN a fait, des fautes

(EN = substitut de *fautes*)

Ils n'ont pas fini de LE faire, leur signal

(H. Bazin)

Les deux fonctions, d'anticipation et d'évocation, peuvent se manifester de manière exclusive dans certaines classes de substituts. Ainsi, les pronoms interrogatifs sont par excellence des anticipants (ils renvoient au message qui va venir, la réponse), tandis que les relatifs sont des évocateurs (ils évoquent le nom „antécédent”).

- les déictiques

Certains éléments renvoient pour leur décodage aux conditions du message, au contexte situationnel. Ce sont les déictiques. „On entend par déictiques les expressions dont le référent ne peut être déterminé que par rapport aux interlocuteurs” (R. JAKOBSON, 1963).

JE ne l'ai pas vu

TU es venu en retard

Si un „substitut » ne renvoie ni au discours (message antérieur ou postérieur), ni aux conditions du message, ce n'est plus un représentant mais un nominal de sens indéterminé :

TOUT est dit.

CHACUN le sait.

QUI n'a pas connu les jeunes amours se sent frustré et ne s'en console jamais.

(Maurois)

3.2. Les pronoms personnels

3.2.0. Traits morphosyntaxiques des pronoms personnels

Le pronom dit personnel ne mérite pleinement son nom qu'aux première, deuxième, quatrième et cinquième personnes, c'est-à-dire

aux personnes du dialogue qui servent à intégrer le nom dans le système de l'interlocution. À la troisième personne du singulier ou du pluriel (sixième personne), le pronom personnel représente un nom ou la fonction d'un nominal.

Morphologiquement, le pronom personnel français se distingue par les traits suivants :

a) la présence de deux séries de formants distincts au point de vue des fonctions syntaxiques et de la distribution. Les termes utilisés pour désigner ces deux séries de formants diffèrent d'après le point de vue que l'on adopte dans la description : celui de l'accent ou celui syntagmatique de la dépendance de l'unité. Dans le premier cas on parle de pronom tonique/atone, dans le second de pronom disjoint/conjoint. Les pronoms atones apparaissent toujours auprès d'un verbe et ne portent pas l'accent, tandis que les pronoms toniques sont toujours accentués et ne demandent pas expressément la présence d'un verbe fini. De nombreux pronoms du français moderne connaissent les deux emplois mentionnés, les seuls pronoms qui ne connaissent que l'emploi tonique étant *moi, toi, eux*. Les autres formes pronominales *tu, il(s), elle(s), le, la, les, lui, leur, nous, vous* sont toniques ou atones suivant le contexte. Ainsi, les formes de sujet sont toniques dans l'énoncé interrogatif, tandis que les formes complément ne le sont que dans le contexte du verbe à l'impératif affirmatif, c'est-à-dire toujours en position postverbale :

Viendra-t-Il ?

Prends-LES !

Les deux autres termes, conjoint/disjoint, se réfèrent à la capacité des unités d'apparaître entre deux pauses d'énoncé ou à la pause. Les pronoms *je, tu, il(s), me, te, se, le, la, les* sont toujours conjoints, tandis que les pronoms *moi, toi, lui, elle(s), eux, nous, vous*, sont conjoints ou disjoints suivant le contexte :

Tu LUI a remis la lettre ?

- Qui a traduit ce texte ? - C'est LUI.

Les termes „disjoint” et „conjoint” ne font pas double emploi avec les termes „tonique/atone”, car il existe des pronoms conjoints qui peuvent porter l'accent.

La combinaison d'une forme disjointe avec une forme conjointe en présence d'un verbe fini exprime en français contemporain l'emphase :

Je suis marié, MOI, et Mme Servières m'attend !

(Simenon)

MOI, JE m'en vais. TOI, TU n'as qu'à rester si tu veux.

b) une flexion casuelle à plusieurs termes avec des formants spécifiques de sujet, d'objet direct et indirect ;

c) une flexion en genre comportant l'opposition animé/non animé (neutre) et personne (humain)/non personne (non humain).

d) une flexion en personne à six termes dans le cadre de laquelle on distingue les personnes participant directement au message (personnes du dialogue) et les non participants directs au message, les personnes incluses (comprenant le locuteur) et les personnes non incluses, les personnes du singulier et celles du pluriel.

3.2.1. *Les formants du pronom personnel français*

Le tableau qui suit présente les formants du pronom personnel en français contemporain :

Per- sonne	Genre	Disjoints	C o n j o i n t s			
			Nominatif	Accusatif	Datif	Géni- tif
1	H u m a i n	moi	je, j'	me, m'		
2		toi	tu	te, t'		
4		n o u s				
5		v o u s				
3			soi	on, l'on		
	Féminin	e l l e		la, l'	lui	
	Masc.	lui	il	le, l'		
	Neutre		ce			
6	Féminin	e l l e s		les	leur	
	Masc.	eux	ils			
	Neutre				y	en

Dans la nuance populaire et familière du français, il existe un grand nombre de formes élidées même devant un segment qui commence par une consonne :

- *je, me, te, le* se réduisent à [], [m], [t], [l] :

J' l'ai déjà dit.

(Queneau)

J' suis pas un mauvais cheval

(Queneau)

Vzêtes des petits rusés

(Queneau)

- les pronoms de la troisième personne (singulier et pluriel) se réduisent à [i], [e] :

I finit de croûter. I parle pas.

(Queneau)

- le pronom *tu* présente une forme élidée devant un segment vocalique, qui n'existe pas en langue littéraire :

T'as pas à te plaindre

(Queneau)

Nous devons également préciser que le pronom *on* se présente sous deux variantes, *l'on* et *on*, la première étant caractéristique de la langue littéraire pour certains contextes, c'est-à-dire lorsque *on* est précédé des segments *où, ou, et, si, que* :

Je veux que L'ON téléphone tout de suite à un avocat

(Simenon)

Dans un français plus négligé, la variante *l'on* peut se retrouver en tête d'une phrase :

L'ON ne comprend plus rien

(in Mauger, *Gramm*, cit., p. 153)

3.2.2. *Le statut des pronoms personnels français*

3.2.2.0. Formes disjointes. Les formes disjointes sont celles qui peuvent constituer à elles seules un énoncé et peuvent apparaître à la pause d'énoncé. Elles ont une distribution différente donc de celle des pronoms conjoints. (E. BENVENISTE, 1965).

Ces formes apparaissent dans les contextes suivants, d'où les pronoms conjoints sont exclus :

a) dans des phrases inorganisées, souvent avec un contour exclamatif ou interrogatif (entre pauses absolues) :

TOI, ici ?

- Qu'est-ce que vous en pensez, vous ? - MOI ?... Je ne sais pas

(Simenon)

MOI, faire une chose pareille !

LUI parti, les autres s'en allèrent aussi.

b) dans les phrases organisées :

- comme sujet ou comme complément renforcé (en reprise ou en anticipation) :

MOI, je le crois.

Je le crois, MOI.

Portez ce gibier à la cuisine. MOI, je vais me changer.

(H. Bazin)

En langue littéraire, on peut employer le pronom disjoint comme unique sujet :

LUI n'avait pas choisi

(Beauvoir)

- en apposition identificatoire, auprès d'un nom propre de personne ou un pronom :

MOI, Pierre...

NOUS autres, ouvriers...

- dans des comparaisons (propositions réduites) :

Il est plus attentif que TOI

Tu le sais mieux que MOI

- dans des groupes de coordination, soit comme sujet, soit comme complément :

LUI ou MOI...

Ni LUI ni MOI...

- comme antécédent d'un relatif :

MOI qui le sais...

C'est MOI qui vous le dis.

- en antéposition à un adverbe :

MOI-même l'ai vu.

Il part, MOI pas.

MOI aussi, je sais, dit Paul

(Beauvoir)

- après un *que* restrictif :

On n'attendait plus que TOI

- après une préposition.

L'emploi postprépositionnel des pronoms disjoints offre le nombre le plus grand des contextes de ces formes pronominales:

J'ai voulu rentrer CHEZ MOI.

Je n'ai jamais d'argent SUR MOI.

Vous êtes si dur AVEC MOI.

(Beauvoir)

Est-ce que tu sais ce qu'il en sera DE TOI ?

Allez seul et faites fortune pour EUX.

(R. Rolland)

Mais ces formants des pronoms connaissent aussi un emploi conjoint au verbe, après l'impératif affirmatif (sauf si le pronom

personnel est associé à un des pronoms *en* ou *y*) ; les formes *moi* et *toi* sont les seules à connaître cette position, car pour les autres personnes ce sont les formants communs que l'on emploie. Ces pronoms sont toujours toniques :

Donnez-MOI la gendarmerie, mademoiselle...

(Simenon)

Servez-MOI du café.

3.2.2.1. Formes conjointes (pronoms clitiques)

Les formes conjointes du pronom personnel sont celles qui apparaissent nécessairement en présence d'un verbe fini ou non fini.

Les personnes du dialogue

Les pronoms *je, tu*

Ces deux segments ne peuvent jamais être disjoints du verbe fini et n'ont jamais que la fonction de sujet de la phrase.

Certains grammairiens (L. Tesnière) les considèrent comme de simples indicateurs de la personne verbale, mais cette théorie présente des points faibles, car les pronoms en question ont aussi un rôle de substitut que l'on ne saurait négliger.

Relativement au syntagme verbal qu'ils accompagnent, *je, tu* peuvent en être séparés par un nombre relativement réduit d'éléments :

- les pronoms compléments atones (conjointes) :

JE VOUS remercie.

TU ME donneras des nouvelles quand tu pourras.

(Simenon)

- la négation *ne* :

JE NE puis rien vous dire...

- la négation *ne* + pronom atone conjoint :

JE NE LE pense pas.

JE N'EN ai plus besoin.

Les deux pronoms peuvent également occuper la position postverbale, mais *je* est toujours atone, d'autant plus que dans la langue courante on évite l'inversion du pronom sujet, tandis que *tu* peut porter l'accent dans les constructions inversives.

Le segment *je* n'est disjoint que dans la formule juridique archaïque *JE soussigné*.

Les pronoms, *me, te*

Ces deux pronoms, toujours conjoints et toujours atones, sont confinés à la fonction objet, mais ne différencient pas l'objet direct (primaire) de l'objet indirect (secondaire) :

Il ME regarde avec insistance. (=objet direct)

Il ME donne le livre. (= objet indirect)

Quant à leur position, ces deux segments sont presque toujours antéposés au verbe fini, quel que soit le contour intonatif de la phrase: à la forme interrogative et dans les autres constructions inversives, la place de *me, te* reste inchangée :

Tu M'attendras./M'attendras-tu ?

A l'impératif affirmatif, où le pronom est postposé, il y a changement de formant :

Tu TE rappelles cette histoire ?/Rappelle-TOI cette histoire.

Tu me le rends./Rends-le-MOI :

Si le pronom se combine avec *en, y*, à l'impératif affirmatif, il est postposé au verbe fini :

Donne-MOI !/Donne-M'EN !

Attendez-MOI !/Attendez-M'Y !

Ces deux segments ne peuvent ouvrir la communication que dans le cas des phrases inversives :

ME l'enverra-t-il ?

T'as-t-il vu ?

Dans le reste des situations, il est toujours précédé d'un autre constituant, qui peut être :

- sujet de la phrase :

Il ME regarde.

- un indice négatif :

Il NE M'avait pas reconnu.

- un autre constituant, si le pronom précède un infinitif :

On aurait pu ME reconnaître

Ces deux pronoms compléments peuvent être séparés du verbe par les segments pronominaux *le, la, les, en, y* :

Il M'en a parlé

Il M'y a invité.

Il ME les a envoyés.

Les personnes multiples

Nous et *vous* sont des pronoms disjoints ou conjoints selon le contexte :

NOUS, NOUS sommes contentes de ces succès.

En outre, ces segments pronominaux présentent aussi le syncrétisme total des cas, tout comme le substantif. Seul le formant de position indique la fonction syntaxique qu'ils remplissent dans la phrase :

NOUS aussi NOUS faisons partie de son entourage

(= sujet)

(Boileau-Narcejac)

Et vous ne NOUS voyez pas non plus, frères d'Allemagne.

(= complément d'objet direct)

(R. Rolland)

Quand vous NOUS avez dit, à mon collègue et à moi, de rechercher un vagabond... (= complément d'objet indirect)

(Simenon)

Nous et *vous* servent également à traduire des rapports de nature sociale. Ainsi, l'emploi de la personne inclusive, *nous*, peut exprimer une nuance de modestie ou d'emphase, dans le style soutenu :

NOUS sommes d'accord avec le professeur X sur ce point.

NOUS sommes persuadé de l'avoir démontré.

Il existe aussi certains emplois chargés d'affectivité, où *nous* acquiert tour à tour la valeur de *tu*, *il* (personne présente mais non participante directe à l'échange de messages), *on* (sens indéterminé) :

NOUS n'avons pas été sage ? (= „tu”)

NOUS sommes lauréat... (= „il”)

Quand NOUS NOUS trompons NOUS acceptons difficilement

qu'on le prouve. (= „on”)

NOUS ne pouvons changer tout l'Univers...

(Maurois)

L'emploi du pronom *vous* pour un seul référent exprime le respect du locuteur à l'égard de l'auditeur :

VOUS êtes merveilleuse, madame

(Boileau-Narcejac)

Dans tous ces emplois, on remarquera l'accord référentiel avec le prédicatif, le participe passé et les autres éléments nominaux :

Je VOUS ai prévenu, commissaire, que je VOUS rendais responsable de...

(Simenon)

Le pronom *vous* peut également avoir un sens indéterminé, que l'on exprime d'habitude par *on* :

VOUS croiriez le toucher.

Si VOUS décapez l'humanité présente des mots qui la masquent VOUS retrouverez l'homme éternel.

(Maurois)

Les pronoms personnels de la troisième personne

Les pronoms qui désignent les non participants directs à l'acte de communication présentent des formants spécifiques suivant le genre et le cas, mais ces distinctions ne se réalisent que dans certains points du système.

On enregistre dans le paradigme des pronoms de la troisième personne des syncrétismes partiels pour :

a) l'opposition de genre masculin, féminin/neutre dans les unités *il* (masculin et neutre), *le* (masculin et neutre), *la* (féminin et neutre).

Il aurait préféré recevoir une gifle.

(*Il* = référent personnel de sexe masculin)

(Boileau-Narcejac)

IL me semble que je deviens folle. (Il = neutre)

Peut-être LE retiendrait-on à déjeuner.

(*Le* pronom personnel à référent personne de sexe masculin)

Si vous LE permettez, je fumerai ma pipe... (Le substitut de marcrosegment neutre)

(Simenon)

Il LA saisit d'une main brutale. (La= pronom à référent personne de sexe féminin)

(Simenon)

On ne me LA fait pas. (La = substitut neutre)

b) l'opposition de genre grammatical masculin/féminin dans les pronoms du datif *lui, leur* et à l'accusatif pluriel *les* :

Je LUI ai donné un air tout neuf à ma robe (lui = datif féminin)

Ce petit monsieur arrive chez moi alors que je ne suis même pas habillée. (...) Je LUI dis à travers la porte que je ne puis pas le recevoir... (Lui = datif masculin)...

(Simenon)

On avait dû se décider à faire venir les ouvriers (...) Christophe LES entendait travailler et causer. (Les = accusatif pluriel masculin)

(R. Rolland)

LES traiter comme un sexe inférieur, c'est une forme de racisme. (Les = accusatif pluriel féminin)

(Maurois)

Le pronom il(s)

Ce pronom est toujours conjoint au verbe fini, mais il peut porter l'accent lorsqu'il est postposé à celui-ci.

Le nominatif du pronom conjoint de la troisième personne du singulier peut être considéré comme une simple marque de la personne verbale dans les cas suivants :

a) dans les verbes unipersonnels :

IL neige. IL pleut. IL gèle. IL vente. IL bruine. IL brume.

b) dans les verbes employés impersonnellement :

IL vint quatre personnes.

c) dans l'interrogation à inversion complexe :

Ton frère est-IL venu ?

Quelle différence ça fait-IL ?

Dans la nuance familière du français le pronom *il* entre en concurrence avec le „démonstratif” *ce* qui, dans certains contextes, a perdu toute valeur déictique :

Les enfants, ILS sont bavards. = Les enfants. C'est bavard.

De même, le pronom „neutre” *il* est en variation avec *ce* :

- devant l'attribut de l'infinitif et les verbes impersonnels, *il* et *ce* sont des variantes positionnelles, en langue littéraire *il* est toujours ancipant et *ce* toujours évocateur :

Il est beau d'aider les autres./Aider les autres, C'est beau.

Il est probable qu'il viendra./Il viendra. C'est probable.

Dans la langue courante on emploie *il* et *ce* en variation libre, avec prépondérance toutefois de *ce* :

C'est probable qu'il viendra.

C'est triste que le petit de Louise soit mort.

(Beauvoir)

Les pronoms *le, la, les*.

Ces pronoms peuvent être précédés des segments pronominaux *me, te, se, nous, vous* qui ne peuvent pas se combiner entre eux :

Je vous LE ramène tout de suite.

(Beauvoir)

Les pronoms *le, la, les* peuvent être séparés du syntagme verbal par les pronoms *lui, leur, en, y* qui ne s'additionnent pas :

Il ne LE lui reproche pourtant pas

(R. Rolland)

On L'y trouva en effet.

On L'en sortira.

Le, la, les figurent en position de prédicatifs (attributs) ou de compléments d'objet direct.

Lorsque le pronom *le* est attribut du sujet et représente des noms de qualité non accompagnés d'un Pd ou d'un adjectif, il est invariable :

- *Etes-vous superstitieux, commissaire ? (...)*

- *Je crois qu'au fond nous LE sommes tous à un moment donné...*

(Simenon)

Le pronom *le* en position de complément d'objet apparaît dans les contextes suivants :

a) comme substitut d'un verbe auprès du verbe vicair *faire* :

Il répondit comme jamais son frère ne L'aurait fait.

(in A.Thomas, Dict.cit.,p.170)

b) comme substitut de macrosegment ancipant ou évocateur :

- *Ce qui signifie que je reprendrai la liste des vingt sept.*
- *Ah ! bah ! tu crois ?*
- *Je LE jure.*

(M. Leblanc)

c) dans les propositions comparatives de non identité (réalisées au moyen de *autre, autrement*) et de non égalité (réalisées par *plus, moins, mieux*)

Ernest Michoux découvrit son visage qui était pâle, mais infiniment plus calme qu'on LE supposait.

(Simenon)

d) dans des séquences automatisées où *il* a une valeur indéterminée :

Il LE prend de haut („Il se montre arrogant”)

Il se LE tint pour dit („Il a considéré cela comme un avertissement définitif”).

Populairement, on a aussi la forme féminine *la* dans des tours figés :

Vous me LA baillez bonne (belle).

Se LA couler douce

e) Il existe aussi des contextes dans lesquels *le* neutre se réalise par zéro :

- dans les phrases négatives ou dans des phrases très usuelles qui contiennent un verbe de déclaration ;

- *Qu'est-ce qui se passe ? dit une voix.*

- *Je ne sais pas*

(Beauvoir)

- *C'est impossible de tenir cinq là-dedans.*

- *Je sais, dit Hélène.*

(Beauvoir)

L'emploi de *le* est assez rare même en langue littéraire dans les comparatives construites avec les verbes *dire, faire, pouvoir, savoir, falloir* ou avec le verbe *être* suivi d'un adjectif:

Il m'a aidé autant qu'il a pu.

Les pronoms *lui, leur*

Le segment *lui* peut être aussi pronom disjoint.

Il est rentré chez LUI. (Lui = pronom disjoint)

Il LUI donne un livre. (Lui = pronom conjoint)

Lui et *leur*, pronoms conjoints peuvent porter l'accent en postposition verbale :

Parle-LUI (LEUR)!

Ces deux pronoms peuvent être précédés des pronoms *le, la, lui* et suivis de *en* :

Il le LUI enverra.

Il LEUR en parlera.

Après les verbes de perception *apercevoir, écouter, entendre, regarder, sentir, voir* et le verbe factitif *laisser+infinitif*, *lui, leur* sont en variation libre avec *le, la, les* :

Je LE (LUI) laisse faire ses devoirs.

Après le verbe *faire+infinitif* les pronoms compléments de l'accusatif et ceux du datif sont en variation conditionnée par le régime de l'infinitif :

Je LES ai fait chanter.

Je LEUR ai fait chanter une chanson populaire.

Ces formes de datif occupent dans l'énoncé les positions :

- d'objet second (impliquant un objet direct) :

Mais ils les laisseront crever sans LEUR envoyer aucun secours.

(Beauvoir)

Des hommes LUI font la cour...

(Simenon)

- d'objet indirect :

Il ne LUI a pas obéi

Mais je n'osais pas LUI mentir.

(Beauvoir)

La langue familière joint assez souvent à un verbe un pronom au datif pour exprimer l'intérêt que prend à l'action de locuteur (datif éthique) :

Je vous le LUI ai répété dix fois.

Je te LUI cogne la tête au mur, je te LUI briserai sur les épaules les montants de la chaise électrique.

(Audiberti, in Jodgeby, Gramm., cit., p. 212)

3.2.2.2. La place des pronoms personnels conjoints (clitiques)

Le prédicat verbal peut être précédé de plusieurs pronoms conjoints, qui ont des fonctions différentes et qui se placent dans l'ordre suivant :

1	2	3	4	5
sujets	compléments indirects	compléments directs	compléments indirects	<i>en</i>
je	me	le	lui	<i>ŷ</i>
tu	te	la	leur	
il(s)	nous	les		
elle(s)	vous			
nous	┌──────────┐		3 + 4	
vous	2 + 3			

Il nous prête son vélo = Il nous le prête

Il vous rendra votre livre = Il vous le rendra.

Il ne faut pas trop le lui dire, ni le lui montrer.

(Butor)

Il m'en parle.

Il lui en donne.

Il m'y attend.

3.2.2.3. Le pronom *on*. Le français intègre dans le système des troisièmes personnes qui désignent les non participants directs à l'acte de parole le substitut *on* qui ne porte aucune marque de genre et de nombre et qui de ce fait devient apte à exprimer toutes les personnes.

On connaît en français contemporain deux emplois fondamentaux, déterminé et non déterminé et une seule position syntaxique, celle de sujet de la phrase.

On indéterminé désigne tout ce qui reste en dehors de la communication directe et désigne l'homme en général :

ON vit, ON va, ON est poussé, il faut, il faut avancer.

(R. Rolland)

ON ne peut pas empêcher les gens de parler

(Simenon)

ON vit : ON se nourrit ; On aime...

(Maurois)

On peut désigner une personne qu'on se trouve dans l'impossibilité de préciser :

ON frappe.

ON a fait de la lumière dans le chambre d'Emma, en dessous de nous.

(Simenon)

Dans certains autres cas, c'est l'action et non son agent qu'il importe de mettre en relief, ce qui entraîne l'emploi de *on*.

ON devinait à peine les syllabes prononcées.

(Simenon)

Si j'étais malade ON pourrait me soigner.

(Beauvoir)

L'indétermination qui sert de matière référentielle à *on* le rend apte à remplacer les personnes du système locuteur-auditeur, mais l'on devra distinguer dans ces substitutions celles qui ont une valeur expressive de celles qui sont dépourvues d'une pareille valeur : si *on* se substitue à la personne du locuteur ou à la personne inclusive (qui inclut le locuteur : *nous*), l'équivalence est neutre, *on* étant marqué du point de vue stylistique fonctionnel. Par contre, si *on* est mis pour un pronom du système de l'auditeur, *tu* ou *vous*, il y a toujours une valeur affective qui est rattachée à cet emploi :

ON est encore en retard ce matin. (On = „tu, vous”)

C'est surtout l'emploi de *on* pour „nous” qui est caractéristique de la langue familière et populaire :

ON les a eus, dit Laurent

(Beauvoir)

La grammaire normative considère comme incorrect l'emploi de *nous* et de *on* dans la même phrase:

Quand est-ce qu'ON va rentrer chez NOUS ?

Qu'est-ce qu'ON fait, NOUS ?

(J. Romains)

Dans ces cas de substitution, il peut y avoir accord de sens (référentiel) de l'adjectif ou participe, le verbe restant toujours sous la dominance absolue du sujet, c'est-à-dire à la troisième personne du singulier :

ON était tous malades.

ON ne va pas rester plantés là pendant une heure

(Beauvoir)

3.2.2.4. Les pronoms *en*, *y*. Les pronoms *en* et *y* sont considérés comme des formes du paradigme du pronom personnel neutre (représentant de l'inanimé indéterminé). On invoque en faveur de cette interprétation deux séries de faits :

a) l'origine adverbiale des deux pronoms qui ont été partiellement intégrés dans le système des personnels;

b) l'emploi préférentiel comme des représentants des noms inanimés. Il est pourtant à remarquer qu'il ne s'agit plus d'une distinction très nette humain/non humain dans le cas de ces deux unités, car elles sont aptes à représenter aussi des personnes :

A-t-il des amis ? - Il EN a un.

C'est un homme équivoque, ne vous Y fiez pas.

(Ac.)

Mais chez nous, il y EN a déjà beaucoup qui sont morts.

(Beauvoir)

On pourrait parler plutôt de certaines conditions d'emploi limitatives dues à l'incapacité initiale de ces deux pronoms à désigner des personnes.

En et *y* sont toujours des formes conjointes au verbe ; c'est pourquoi ils ne peuvent pas être employés dans les constructions où les formes disjointes toniques sont de mise :

- dans des constructions emphatiques :

Ce problème le préoccupe. C'est de LUI qu'il parle tout le temps.

- dans des négations restrictives :

Ce problème le préoccupe. Il ne parle que de LUI.

- dans des comparaisons d'inégalité :

Ce problème le préoccupe. Il parle plus de LUI que de toute autre chose.

Le choix du pronom est déterminé par les traits inhérents du nom substitué :

a) si le verbe a un objet indirect [+personne], celui-ci est pronominalisable par le pronom personnel :

Il ne parle pas de LUI.

Vous vous souvenez d'EUX ?

b) l'objet du verbe réalisé par un nominal [- personne] est pronominalisable par *en*, *y* :

Il a remédié à cet inconvénient. Il Y a remédié.

Il se réjouit de tes succès. Il s'EN réjouit.

c) les zones d'interférence (*en* et *y* se trouvent en variation libre avec les personnels) sont constituées :

- par les substantifs ayant l'un des traits inhérents suivants : [+collectivité humaine], [+possession inaliénable], [+animal], [+être imaginaire] :

Il connaissait sa famille. Il s'Y intéressait (= Il s'intéressait à ELLE).

- par les verbes qui admettent comme objet des substantifs appartenant aux deux classes sémantiques [±humain] :

Il se plaint de Jean. Il se plaint de LUI (= Il s'EN plaint).]

Il s'intéresse à cet enfant. Il s'intéresse à LUI (=Il s'Y intéresse)

Deux tendances se manifestent en français contemporain quant à l'emploi de ces deux pronoms :

a) la préférence pour les pronoms antéposés au verbe, ce qui à pour conséquence l'emploi de *en*, *y* pour un substitut [+humain] ;

b) la tendance à réserver les formes du personnel pour représenter des noms [+humain] :

Jeanne m'a promis son aide. Je compte sur ELLE. (=„sur Jeanne”)

N'Y comptez pas. („Sur son aide”)

Le pronom *en*

Le pronom *en* est toujours atone et conjoint au verbe. Il ne peut par conséquent apparaître en structure de surface là où le verbe est réduit (auprès d'un adjectif) :

Il avait obtenu cette faveur, bien qu'indigne d'ELLE.

(in J.Pinchon)

En fonctionne comme substitut d'un nominal précédé de la préposition *de* :

Il peut occuper les positions suivantes :

a) déterminant d'un nom (complément d'appartenance) :

Vendredi un drame éclate... Un de mes amis EN est la victime.

(Simenon)

Comme substitut d'un nom, *en* s'oppose à l'adjectif possessif comme un substitut de la non personne au substitut de la personne :

Je connais la solution du problème

J'EN connais la solution. (En = „du problème”)

Je connais SA solution. (= „Je connais la solution de X, la solution qu'il donne au problème”).

Cette distinction est assez rigoureusement observée dans la nuance littéraire du français contemporain. Toutefois, certaines restrictions régissent l'emploi de *en* substitut d'un Dt nominal, (v. ci-dessus p. 69).

Comme déterminant du groupe verbal *en*, peut figurer en position :

- de complément d'objet direct d'un verbe transitif. Il se substitue alors à un nom précédé d'un quantitatif partiel :

GN2	
Totalité	Partie
Le, la, les	En

Passe-moi LE pain. Passe-LE-moi.

Donne-moi DU pain. Donne-m'EN.

Je vois LES bateaux. Je LES vois.

Je vois DES bateaux. J'EN vois.

L'effacement du Pd est complet dans le cas d'un article massif (*du* et *var.*), du partitif (*de ce* et *var.*) ou de l'indéfini (*des*, *de*) :

- *La bouteille était entamée ?*

- *Oui... Mais il y a longtemps qu'on n'EN avait bu, de ce rhum.*

(Simenon)

Cet effacement est partiel pour les autres déterminants quantitatifs :

Le maire choisissait parmi des boîtes de cigares. EN tendait une à Maigret.

(Simenon)

Des lettres, j'EN ai reçu des centaines...

Dans les constructions emphatiques, le pronom *en* est un anticipant qui annonce le substantif :

Dis donc, tu EN as UNE de figure !

(Beauvoir)

En objet peut jouer le rôle de sujet „logique” d'un verbe impersonnel :

On manquait de porteurs. Il s'EN présenta un.

Il EN est venu un autre, après eux, qui les a rejoints.

(M. Leblanc)

Le gallicisme *il y a*, qui exclut la totalité, s'emploie le plus souvent avec *en* en position de GN2 „sujet logique”.

Des livres, il y EN avait partout.

Employé sans nominal référent, *en* est un substitut du personnel; il n'est dans ce cas ni anticipant ni évocateur :

Il y EN a qui le croient.

- objet indirect d'un verbe construit avec un déterminant introduit par la préposition de :

se souvenir de ----- s'EN souvenir

s'emparer de ----- s'EN emparer

avoir besoin de ----- EN avoir besoin

etc.

Cet appel désespéré, deux hommes l'avaient entendu, l'employé de service et l'un de ses camarades, qui EN témoignèrent catégoriquement.

(M. Leblanc)

- complément d'agent d'un verbe à la voix passive qui peut être introduit par *de*:

Il aime ces camarades et il EN est aimé.

- circonstant de lieu, d'instrument, de cause, de conséquence, etc.

Une auto s'arrêta ; et quatre officiers EN descendirent.

(Beauvoir)

Elle saisit le poignard et s'EN traversa le sein.

(in Rougerie)

J'ai eu peur. Peur à EN devenir fou

(Simenon)

- déterminant d'un prédicatif réalisé par un adjectif qui se construit avec: *de, sûr, certain, fier, content, convaincu, satisfait, ravi*, etc. :

être sûr de ---- EN être sûr

être fier de ---- EN être fier

Tu crois donc que je n'EN suis pas capable ?

(Calef)

J'EN suis bien persuadé, dit Hélène.

(Beauvoir)

c) substitut de toute une phrase minimale :

- Dites-moi, madame, est-ce que votre mari avait de l'argent sur lui ?

- Non, monsieur le juge.

- Vous EN êtes sûre ?

(Simenon)

d) Le pronom *en* peut ensuite être la marque d'une cohésion formelle dans des suites automatisées ou semi-automatisées, telles que:

Si le coeur vous EN dit „si vous en avez le désir, l'envie”

Il EN est ainsi „les choses sont comme cela”.

EN croire „s'en rapporter à quelqu'un” :

Si j'EN crois ce que l'on raconte.

Ne pas EN croire ses yeux, ses oreilles „s'étonner de ce qu'on voit ou on entend”.

C'EN est assez (de trop) „n'en parlons plus”.

EN être „faire partie”.

C'EN est de vous comme de lui.

Il EN va (est) de même pour..., la situation est la même”.

EN pincer pour (fam.) „avoir un penchant pour...”

S'EN faire (des soucis) (fam.) : *Il ne faut pas s'EN faire. Ne t'EN fais pas.*

EN conter à quelqu'un (des sornettes) :

EN avoir (du courage) (fam.)

Il n'EN manque pas une (de sottise) (fam.).

- Faites ce que vous voudrez. Je m'EN remets à vous.

Je suis sûre qu'elle a souffert avant d'EN arriver à cette rupture.

(Colette, in Jøgeby, *Fransk Grammatik*)

Il faut avant tout que je sache à quoi m'EN tenir là-dessus.

(M. Leblanc)

Tonnerre d'un nom d'un chien, je n'EN finirai donc pas avec cette histoire-là !

(M. Leblanc)

Il faut faire le tour des bassins... Nous EN avons pour une demi-heure.

(Simenon)

Maigret ne vous EN veut pas de votre assurance de ce matin...

(Simenon)

Maigret s'attendait à trouver un mobilier des grands magasins, mais il n'EN est rien.

(Simenon)

Le pronom *y*

Y assure deux fonctions essentielles :

a) il est le substitut d'un constituant introduit par la préposition *à* (objet indirect ou objet prépositionnel d'un verbe ou d'un prédicatif adjectival).

b) il est un substitut spatial.

En ce qui concerne les rapports avec le substitué, ils se présentent comme suit :

- le plus souvent *y* est le représentant d'un nom de chose, surtout avec des verbes tels que *répondre*, *obéir*, etc. :

Il m'a écrit et je LUI ai répondu.

Cette lettre était insolente, je n'Y ai pas répondu.

(in Hanse)

- *Tant que je pense à Hélène je ne pense pas à moi.*

- *Et tu penses beaucoup à ELLE ?*

(Beauvoir)

Nous lui avons communiqué notre décision mais il s'Y est opposé.

- Cependant on peut avoir *y* avec un nom de personne dans les cas suivants :

a) avec les verbes *s'intéresser*, *croire*, *se fier*, *penser*, *songer*, *rêver*, même dans la nuance littéraire du français :

Il s'intéresse à cet enfant. Il s'Y intéresse depuis longtemps.

b) pour éviter la succession de deux pronoms disjoints prépositionnels :

Ce qu'il aime surtout en vous c'est ce qu'il Y a mis.

(in Hanse, Dict.)

Le substantif [+humain] représenté par *y* a dans ces contextes un sens locatif.

c) dans le reste des situations, l'emploi de *y* comme représentant d'un nom ayant le trait [+humain] est marqué stylistiquement, il appartient à la langue familière ou populaire.

Pour les noms de choses on peut employer les formes du pronom personnel *lui*, *leur* surtout avec des verbes tels que : *donner*, *demander*, *devoir*, *préférer*, *reprocher*, etc.

Ces arbustes vont périr si on ne LEUR donne de l'eau.

(Ac.)

L'opposition *lui/y* comme représentant des noms de choses exprime une opposition syntactico-sémantique :

lui = représentant d'une proposition/*y* = représentant d'un circonstant locatif.

Dans une phrase telle que *Ma solitude m'a semblé sévère, je LUI ai trouvé des charmes inattendus* (Sandfeld, I, p. 53, cité par Hanse, Dict.), *lui* = „J'ai trouvé qu'elle avait des charmes inattendus”, tandis que la phrase *J'Y ai trouvé des charmes inattendus* = J'ai trouvé dans la solitude des charmes inattendus”.

Syntaxiquement, *y* occupe les positions suivantes :

a) déterminant d'un groupe verbal introduit par *à* :

Il s'Y est admirablement préparé par des études théoriques et des expériences pratiques.

(Maurois)

b) déterminant d'un prédicatif adjectival qui admet la construction avec la préposition *à* : *enclin*, *disposé*, *prêt*, etc.

... jamais je n'ai eu le courage de lui faire une remarque, tant il Y était sensible.

(Simenon)

Il Y est enclin, à la mélancolie.

c) circonstant spatial :

Il n'Y poussait que de la bruyère et des genêts...

(Simenon)

d) substitut de macrosegment (déterminant d'un verbe introduit par à ce que) :

- *Et c'est ainsi que tu te maries.*

- *J'Y trouve mon avantage*

(Beauvoir)

e) y peut assurer la cohésion de certaines suites en révélant le caractère locutionnel de celles-ci :

Y regarder à deux fois (Y regarder de très près „réfléchir bien avant d'agir”).

Y être „comprendre” :

Vous Y êtes ?

Vous n'Y êtes pas du tout.

J'Y suis.

Ça Y est „c'est fini”, „on est prêt”, „c'est fait”

N'Y être pour rien „ne pas être responsable de quelque chose”.

J'Y vois clair „je comprends”

Je n'Y vois goutte „Je ne comprends rien”

Il Y va de ta vie (de ton intérêt, de ton honneur...) „Ta vie est en jeu”

Il s'Y entend, il s'Y connaît „Il est habile, compétent”

Il s'Y prend bien(mal) „Il procède avec adresse (avec maladresse)”

Il n'Y va pas de main morte „Il exagère”

Y aller fort „exagérer”

Comme vous Y allez !

Y tenir „désirer beaucoup”

Il n'Y tient plus „il ne peut plus supporter cela”

Qu'Y pouvons nous ?

(Beauvoir)

Ce n'était pas facile d'envoyer mes trois saligauds en prison... Et j'Y tenais !

(Simenon)

Vas-Y mou. Il ne faut pas que cela se voit trop.

(H. Bazin)

Et bien ! mon ami, vous avez eu tort... Il fallait vous Y prendre autrement.

(Simenon)

Il va fort bien et, dans quelques jours, il n'Y paraîtra plus.

(Simenon)

3.3. Les pronoms démonstratifs

3.3.0. Les formants des pronoms démonstratifs

	Masculin	Féminin	Neutre	
Sg	celui	celle	ce cela	ceci ça
Pl	ceux	celles		

Morphologiquement, les pronoms démonstratifs présentent des analogies avec les personnels. Ces formants se caractérisent par la présence d'un indice déictique initial incorporé au radical et quelquefois par l'adjonction d'un indice final : *celui-ci/celui-là* ; *celle-ci/celle-là*, etc.

Le pronom démonstratif présente aussi une forme du neutre, indifférente au nombre et au genre grammatical du substantif :

- *Mais une vie, pour que CE soit intéressant, il faudrait que ÇA ressemble à une ascension*

(Beauvoir)

Ce pronom peut fonctionner aussi comme substitut de macrosegment: *Avoir une culture, CE n'est pas savoir un peu de tout.*

(Maurois)

Mais à cette culture littéraire, il vous faudra joindre une culture scientifique et CELA même si votre métier ne semble pas la requérir

(Maurois)

3.3.1. La distribution des pronoms démonstratifs

3.3.1.0. Les segments *celui, ceux, celle(s)* se caractérisent par un nombre relativement réduit de contextes dans lesquels ils peuvent figurer ; ils demandent à être toujours rattachés à droite :

a) à une préposition introduisant un complément réalisé par un nominal ou un infinitif :

Une baie qui vaut CELLE de Naples, dans un style plus simple et plus grand.

(J. Romains)

Les grammaires normatives interdisent l'emploi d'une préposition autre que *de* après un démonstratif, mais cet emploi a reçu la sanction du bon usage :

Laquelle voulez-vous, celle en bleu ou CELLE EN rouge ?

(in Hanse)

La maison en briques et CELLE AVEC un toit rouge

(in Hanse)

Dans la nuance familière de la langue française cette structure est courante :

CEUX pour toi et CEUX pour moi.

Voilà CELUI à mon père.

b) à un pronom relatif :

Prenez CELUI que vous voudrez.

J'allais à l'autre endroit de signal, CELUI qui était tout près de chez elle.

(J. Romains)

Le déterminant obligatoire du démonstratif simple peut être séparé de ce dernier pas des constituants qui s'infiltrèrent à l'intérieur du GN :

Il était convenu que CELUI de nous deux QUI avait à donner ou à modifier un rendez-vous...

(J. Romains)

c) à un participe passé ou présent ou plus rarement à un adjectif qualificatif, épithète de nature, construction qui représente la réduction en structure superficielle de la structure précédente avec un Dt relatif :

Cette dose a été supérieure à CELLE administrée par le médecin.

CEUX y séjournant temporairement.

(in Hanse)

Suivant les recommandations de la grammaire normative, l'emploi d'un participe passé ou présent (la réduction de la relative) est incorrect ; le démonstratif devrait être suivi obligatoirement d'un relatif.

Si l'emploi d'un participe après un démonstratif a reçu droit de cité dans la grammaire normative, il n'en est pas de même de l'adjectif qualificatif dont l'emploi dans cette position n'est pas autorisé, bien qu'il tende à se répandre. On considère donc la construction Démonstratif + adjectif qualificatif moins correcte que le tour Démonstratif + participe. Cependant on trouve des exemples assez nombreux chez les écrivains contemporains :

Elle le dégoûta des tomates, même de CELLES comestibles.

(Proust, in R. Georjgin)

Les deux constructions mentionnées sont admises si l'adjectif ou le participe est accompagné d'un déterminant :

La poussière blanche du plâtre et CELLE rouge des briques.

(P. Hamp. in Hanse)

Dans le reste des cas on se sert du défini comme substitut :

De ces deux robes elle a choisi LA rouge.

d) aux particules adverbiales *ci* et *là* qui forment avec le démonstratif un formant composé à double indice :

... nous marchions le long d'une rue comme CELLE-CI, vers ces mêmes heures.

(J. Romains)

Les formants simples et ceux à double indice se trouvent en distribution complémentaire. On peut trouver toutefois le démonstratif composé déterminé par une relative, mais à la condition d'un changement de l'ordre séquentiel qui consiste en l'insertion du GV entre le démonstratif et son déterminant relatif :

CELUI-LÀ s'est trompé QUI L'A DIT.

3.3.1.1. Le pronom démonstratif *ce* est lié à droite à l'un des éléments suivants :

a) une proposition relative introduite par *qui*, *que*, *dont* :

CE qui a été dit est exact.

Je crois à l'universel : et je crois aussi de plus en plus à CE qui dans l'univers est floraison...

(J. Romains)

Regarde bien CE que je mange et sers-toi...

(Duhamel)

Tout CE dont j'ai profité jusqu'ici, ç'a été malgré moi.

(Beauvoir)

La suite *ce que* est largement utilisée en français pour introduire des exclamatives à valeur intensive :

CE qu'on a pu rire !

CE que tu peux être laide ce soir, ma pauvre Rose !

(Mauriac)

C'est terrible CE que j'ai soif !

b) une préposition + *quoi* :

CE à quoi je pense ne saurait vous concerner

(Acad.)

c) l'un des verbes *être, aller + être, devoir, pouvoir* :

CE fut tout

CE doit être un beau spectacle

CE pourrait être grave.

Ç'allait être gai !

d) Le segment *ce* apparaît aussi dans des suites fermées : *ce (me) semble, ce m'est avis, ce dit-on, ce faisant, ce disant, pour ce faire, sur ce* (langue littéraire), *et ce* :

CE disant il nous a quittés

Sur CE, il a pris congé de nous.

Je serrais.(...) Et, CE faisant, pour la mieux considérer et m'instruire, je rapprochais la vipère de mon nez.

(H. Bazin)

Pour CE, veuillez remplir tel formulaire. (langage administratif).

3.3.1.2. Les pronom neutre *ça* est considéré dans la grammaire traditionnelle comme une variante stylistique de *cela* : *ça* appartient à la langue familière ou populaire tandis que *cela*, forme d'origine de *ça*, est du français cultivé :

Si CELA ne vous plaît pas, vous pouvez refuser.

(langue littéraire).

Si ÇA ne vous plaît pas, vous pouvez refuser. (langue familière).

En réalité, les deux segments, *cela* et *ça*, sont en distribution déficiente, c'est-à-dire ils ont des contextes communs, mais aussi des contextes différents, dans lesquels une substitution réciproque n'est pas possible.

Ça et *cela* se trouvent en distribution complémentaire (leur substitution réciproque est interdite) :

a) avec des verbes statutairement impersonnels (météorologiques) : *Ça pleut. Ça flotte. Ça bruine. Ça brouillasse. Ça gèle. Ça vente. Ça fait froid. Ça fait des éclairs*, etc.

Dans ces contextes, ce sont les pronoms *ça* et *il* qui apparaissent en variation stylistique :

IL pleut. (français littéraire/ *ÇA pleut.* (français familier)

b) dans des expressions automatisées ou semi-automatisées comme sujets de certains verbes de construction absolue : *Ça va, Ça passe, Ça chauffe, Ça barde* (*marche, colle, gaze, biche, boume, tourne rond, roule, prend, danse*, etc.), qui appartiennent toutes au langage familier ou populaire.

Dans la langue parlée, *ça* se substitue à *ce* dans toutes les suites ou le verbe *être* commence par une consonne :

CE sera fait. --- ÇA sera fait.

ÇA sera quoi ?

ÇA remplace aussi *ce* dans les formules présentatives :

ÇA n'est pas que je voulais dire.

(in A. Henry)

ÇA est vrai.

- *Possible, possible, qu'est-ce que, ça veut dire „possible” quand ÇA est ?*

(Queneau)

Les trois formants du démonstratif neutre, *ce, cela, ça* sont en variation stylistique dans les contextes... + verbe semiauxiliaire + *être*:

CE (CELA, ÇA) pouvait être un accident.

3.3.2. Les fonctions des pronoms démonstratifs

Les pronoms démonstratifs fonctionnent comme des représentants ou comme des déictiques.

Lorsqu'ils sont des représentants, les démonstratifs peuvent être des évocateurs, auquel cas ils renvoient à un message antérieur :

Je ne crois pas, même à cet, âge, avoir admis que le coeur,

CELA peut être beaucoup plus loin que Changhai.

(H. Bazin)

ou des anticipants :

Ah ! oui, CELA m'arrangerait bien que sa volonté soit faite.

(H. Bazin)

Les fonctions d'anticipant ou d'évocateur peuvent être différenciées sur le plan des formants : *cela* se réfère à ce qui a été dit et *ceci* annonce ce qui va être dit :

Mais je vous dis CECI : encore un drame, un seul et ce sera la catastrophe.

(Simenon)

Il n'a pas résisté. CELA est parfaitement vrai.

Les démonstratifs masculins et féminins peuvent évoquer des noms ayant le trait inhérent [\pm animé] :

Il y a l'HOMME, jeune ou vieux, qui semble n'avoir rien prévu, rien calculé (...). Il y a CELUI qui semble n'avoir pas de mémoire.

(J. Romains)

Le démonstratif neutre renvoie à des inanimés :

Oh ! UN PELERINAGE, ÇA revient cher aussi...

(J. Romains)

L'AUTORITÉ, ÇA se prend, ÇA se réclame...

(H. Bazin)

Le démonstratif du neutre *ça* peut représenter un collectif, une masse indifférenciée :

ÇA barbote dans l'eau. („masse indifférenciée d'animaux”)

ÇA pousse ou ÇA veut.

Le neutre peut fonctionner comme substitut de macrosegment :

Je ne tiens pas à faire les frais de cette suprême manoeuvre de division. CELA pourrait me coûter cher.

(H. Bazin)

Dans le registre familier, le démonstratif neutre peut représenter un nom ayant le trait [+ humain] : le plus souvent c'est la forme *ça* qui est susceptible d'être employée comme substitut d'un nom de personne, bien que l'on retrouve parfois *cela* avec cette valeur :

*Tout ce monde-là, ÇA va manger !
ÇA prétend tout savoir.
Les gosses, ÇA se lève tôt le matin*

(Queneau)

Les pronoms démonstratifs qui ne représentent pas un substantif figurant dans le contexte linguistique ou extralinguistique, qui sont donc des nominaux, marquent de manière beaucoup plus nette l'opposition humain/non humain, en ce sens que les démonstratifs du masculin et du féminin ne peuvent s'employer que pour des personnes et les neutres renvoient toujours à des inanimés :

*CELUI qui agit trop vite risque de se tromper
Prenez CE que vous voudrez.*

Le masculin est un genre indifférencié dans le cas du démonstratif nominal :

CEUX qui veulent lutter qu'ils luttent.

(Beauvoir)

CELUI qui agit mal se trompe.

3.3.3. Les valeurs des pronoms démonstratifs

La distinction anticipant/évocateur s'efface en faveur de l'opposition spatiale, la particule *ci* ne sert plus à marquer ce qui va suivre, mais ce qui est plus rapproché au point de vue spatio-temporel: c'est une interprétation par proximité (F. CORBLIN, 1988).

Je crois à l'universel ; et je crois aussi de plus en plus à ce qui dans l'univers est floraison, faveur du sort, enclos préservé, réussite, éminence, grâce exceptionnelle de la nature et du temps ; et il ne me semble pas que CECI soit en contradiction avec CELA.

(J. Romains)

Les formes simples du pronom démonstratif perdent dans la majorité des cas toute valeur dimensionnelle et ne marquent plus aucune opposition de distance. Cette perte de la valeur déictique est parfois sensible même dans les formes à double indice :

CELUI-CI voudrait partir, CELUI-LÀ non.

Dans l'exemple ci-dessus, les démonstratifs ont une valeur d'alternatifs, l'opposition n'étant pas de nature spatiale.

Le démonstratif est susceptible de se colorer de nuances affectives, péjoratives ou mélioratives, surtout dans des séquences automatisées :

Rion que Ça ! (indignation)

Pour ÇA, non ! (protestation)

Qui c'est ÇA, ce monsieur ? (péjoratif)

Elle bien bonne, CELLE-LÀ !

Avec ÇA ! (doute, ironie, indignation)

Et il se fiche de nous, avec ÇA !

(H. Bazin)

C'est ÇA ! (approbation)

ÇA, par exemple ! (étonnement)

Le pronom *ça* apparaît aussi comme second terme d'une comparaison, pour marquer l'absence de la qualité mentionnée :

Pas si splendide que ÇA !

(H. Bazin)

3.4. Les pronoms possessifs

3.4.0. Les formants des pronoms possessifs

Possesseur	Objet possédé			
	Singulier		Pluriel	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Singulier	le mien	la mienne	les miens	les miennes
	le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
	le sien	la sienne	les siens	les siennes
Pluriel	le nôtre	la nôtre	les nôtres	
	le vôtre	la vôtre	les vôtres	
	le leur	la leur	les leurs	

3.4.1. Emplois des pronoms possessifs

Le pronom possessif peut avoir dans certains contextes la valeur d'un nominal, auquel cas il ne renvoie ni à un message antérieur ni au contexte situationnel :

a) le masculin pluriel, employé sans antécédent, désigne les personnes de la famille ou de la communauté du locuteur; il conserve dans ce cas sont statut d'embrayeur :

LES MIENS sont arrivés hier.

La reconnaissance DES MIENS se joindra à celle que...

(Simenon)

*Quand LES NÔTRES prenaient la parole nous imposions
la silence à coups de poing.*

(Beauvoir)

Je ne suis plus DES LEURS.

(Beauvoir)

b) le masculin singulier avait, surtout en français classique, le sens de „propriété”, „bien”.

Je ne demande que LE MIEN (Acad.)

Il n'y a ni TIEN ni MIEN.

(Beauvoir)

En français moderne, le possessif *le sien* s'emploie avec un sens plus large dérivé du précédent dans l'expression *y mettre du sien*.

c) au féminin pluriel, dans la locution toute faite *faire des siennes*, le possessif a le sens particulier de „folies, fredaines, tours”.

Il a encore fait DES SIENNES, ce garçon.

3.5. Les pronoms interrogatifs

3.5.0. Les formants des pronoms interrogatifs

3.5.0.0. Formes simples

Interrogatif			
Position \ Référent	Sujet	Non sujet	
		Atone	Tonique
Personne		Qui	
Chose	Ø	Que	Quoi

Le système simple n'a pas de flexion en nombre mais réalise l'opposition personne/chose et connaît pour la non personne (chose) une opposition atone/tonique (*que/quoi*).

L'interrogatif remplit les fonctions syntaxiques suivantes :

a) sujet :

QUI t'a dit cela ?

QUI décidera sinon toi ?

(Beauvoir)

b) Objet direct :

QUI a-t-elle demandé?

QUI as-tu comme ami ?

c) prédicatif (attribut)

QUI est-il ?

QUI est cette personne qui est avec vous ?

d) complément prépositionnel

Chez QUI allez-vous ?

Avec QUI habitez-vous ?

L'interrogatif non animé *quoi* (atone) connaît les positions syntaxiques suivantes :

a) complément d'objet direct en postposition verbale ou dans une phrase sans verbe fini :

Tu dis QUOI ?

Alors vous, vous servez à QUOI ?

(Daninos)

Mais QUOI faire ?

b) de prédicatif (attribut) :

QUOI devenir ?

c) de complément prépositionnel :

A QUOI pense-t-il ?

En QUOI puis-je vous être utile ?

De QUOI vous mêlez-vous ?

De QUOI s'agit-il ?

Dans la nuance littéraire du français, *quoi* et *que* sont des variantes conditionnées par le statut affirmatif ou négatif de la phrase dans l'interrogative indirecte régie par le verbe *savoir* :

Je sais QUOI répondre./Je ne sais QUE répondre.

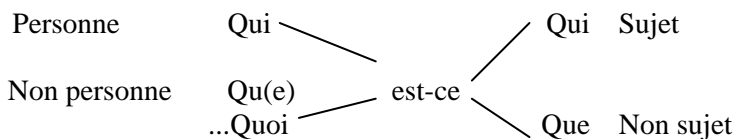
En français familier, *que* et *quoi* sont, dans ce contexte, des variantes libres :

Je ne sais QUE dire. = Je ne sais QUOI dire.

Je ne sais pas QUOI penser.

(R.M. du Gard)

3.5.0.1. Formes périphrastiques



Le système renforcé (périphrastique) de l'interrogatif marque à la fois le genre et la fonction, mais ces marques sont distribuées sur les deux segments interro-relatifs qui composent le pronom renforcé (périphrastique). Il connaît également un formant spécifique pour le sujet non animé qui vient combler la lacune du système simple. C'est pour cette raison que ce sous-système jouit d'une très grande faveur en langue standard.

Pour le sujet personne on se sert de l'interrogatif *qui est-ce qui* :

QUI EST-CE QUI te l'a dit ?

QUI EST-CE QUI est encore mort depuis hier ?

(Colette)

Pour le complément direct à référent personne, l'interrogatif renforcé est *qui est-ce que*.

QUI EST-CE QUE vous avez invité ?

La question portant sur un référent personne jouant le rôle de complément prépositionnel se réalise par la séquence Prép + *qui est-ce que* :

POUR QUI EST-CE QUE vous me prenez ?

A QUI EST-CE QUE je sers ?

(Beauvoir)

L'interrogatif renforcé utilisé pour poser une question relative à un nom de chose sujet de la phrase est *qu'est-ce qui*:

QU'EST-CE QUI ne va pas ?

(Beauvoir)

QU'EST-CE QUI te prend ?

(Calef)

QU'EST-CE QUI te gêne ?

(Beauvoir)

QU'EST-CE QUI est intéressant ? QU'EST-CE QUI mérite un effort ?

(Beauvoir)

Pour formuler une question relative à un nom de chose objet direct ou prédicatif (attribut) on se sert de l'interrogatif renforcé *qu'est-ce que* :

A QUOI EST-CE QU'il pense ?

3.5.0.2. Le système composé

Le système interrogatif composé *lequel* est constitué de l'adjectif interrogatif

Nombre \ Genre	Masculin	Féminin
	Singulier	Lequel
Pluriel	Lesquels	Lesquelles

LEQUEL de ces livres as-tu choisi?

LAQUELLE de ces robes est la plus jolie?

LEQUEL des trois vous a mis le marché en main?

(Simenon)

On peut renforcer le pronom interrogatif composé à l'aide de la périphrase *est-ce que*, mais cet usage est propre au français familier et populaire :

LEQUEL EST-CE QUE vous préférez ?

3.5.1. Emplois des interrogatifs

A l'intérieur des sous-systèmes interrogatifs mentionnés, simple, renforcé et composé, il s'établit certaines oppositions de nature grammaticale, sémantique ou stylistique.

Qui/qui est-ce qui

Cette opposition est une opposition à la fois stylistique et grammaticale. La forme simple qui exige l'inversion du sujet est réservée à la langue littéraire, tandis que la forme renforcée est très répandue en langage courant.

Le système simple n'a pas de nominatif (sujet) pour l'inanimé, de sorte que pour poser une question relative à un nom de chose sujet on a recours au système renforcés (périphrastique).

Le système simple est le seul à pouvoir être employé dans l'interrogative indirecte, au moins en langue littéraire :

Je voudrais savoir QUI a téléphoné.

Je voudrais savoir QUI tu attends.

L'interrogation indirecte portant sur un non animé est formulée a l'aide du démonstratif intégré à l'interrogatif :

Je ne sais pas CE QUI m'attend ni CE QUI viendra après tout ceci.

(Camus)

Je voudrais savoir CE QU'il en pense.

Dans le français familier et populaire les formes renforcées sont employées même dans l'interrogation indirecte :

Je ne sais pas QU'EST-CE QUI se passe.

Qui, qui est-ce qui/lequel

Les pronoms simples ou renforcés s'emploient pour réclamer la désignation explicite d'une personne ou d'une chose inconnue (indéfinie ou indéterminée) :

QUI donnera l'argent ?

(Calef)

QU'attendez-vous ? QU'avez vous à cacher, mon garçon ?

(H. Bazin)

- En bien ! si tu m'aimes vraiment, fais quelque chose pour moi, dit-elle. -QUOI ? dit Paul

(Beauvoir)

QU'EST-CE QUI se passe donc ? dit une voix.

(Beauvoir)

Lequel pose une question pour demander la désignation explicite d'un élément appartenant à un ensemble connu. Cet ensemble est réalisé par un nom introduit par l'inverseur de totalité *de*:

De ces deux livres LEQUEL préférez-vous ?

Mais LEQUEL des deux hommes qui descendaient du train était Maigret ?

(Simenon)

C'est pour cette raison que *lequel* peut fonctionner non seulement comme anticipant, mai aussi comme évocateur :

De ces deux revues, LAQUELLE choisissez-vous ? (évoqueur)

LAQUELLE de ces deux revues choisissez-vous ? (anticipant)

3.6. Les pronoms relatifs

3.6.0. Les formants des pronoms relatifs

3.6.0.0. Formes simples (v.ci-dessus p.97). Les relatifs simples sont *qui*, *que*, *quoi*. On a inclus dans la classe des relatifs les segments *dont* et *où*, d'anciennes unités adverbiales. Le pronom *dont*, le seul du qui ne soit pas en même temps un interrogatif, n'existe pourtant que dans la nuance littéraire du français. La langue populaire hésite à l'employer et l'on assiste au phénomène connu sous le nom de „décumul du relatif " qui consiste à étendre le relatif *que* à toutes les fonctions.

Quant à l'unité *où*, elle est considérée comme adverbe à cause de son incapacité à désigner des personnes et de son affectation spécifique à la fonction de circonstant.

Le sous-système des relatifs simples se présente comme suit :

Cas \ Référent	Personne	Non-personne
Nominatif	Qui	
Accusatif	Que	
Génitif	Dont	
Complément prépositionnel	Qui	Quoi Où

L'opposition personne/non personne n'est marquée que dans le pronom qui remplit la fonction de complément prépositionnel. Dans le reste des unités elle est sacrifiée à l'opposition de cas.

Considéré du point de vue de la fonction qu'il remplit, le pronom relatif simple est l'instrument à l'aide duquel on nominalise une phrase et qui participe aussi à la constitution de la proposition relative qu'il introduit ; à la différence du relatif composé qui joue le même rôle de nominalisateur, le relatif simple est apte à occuper toutes les positions, de sujet et de non sujet.

Le relatif simple *qui* s'emploie comme sujet et régime prépositionnel.

En fonction de sujet (GN₁), le référent de *qui* est une personne ou une non personne, indifféremment :

Il y a des gens QUI croient que le catch est un sport ignoble.
(Barthes)

Le *qui* distributif, caractéristique de la langue littéraire, renvoie toujours à un référent personne dans une structure superficielle où l'élément verbal redondant est réduit :

Ils se dispersèrent, QUI à droite, QUI à GAUCHE.
(in Mauger, *Gramm. pratique*, cit., p. 172)

Précédé d'une préposition, *qui* est le représentant d'un animé personne, plus rarement celui d'un animé non personne :

J'allais voir notre „mécène", à QUI j'exposai les premiers résultats.

(Bombard)

La séquence *de qui*, d'un emploi assez rare, forme avec *dont* un couple dont les termes s'opposent entre eux comme terme marqué pour les personnes/terme non marqué :

Frédie, DE QUI je tiens ces détails...
(H. Bazin)

Le relatif *qui* peut apparaître aussi comme constituant sujet de la phrase dans une relative dite sans antécédent, auquel cas il a le statut d'un nominal personnel de sens indéterminé :

QUI vivra verra.
Qu'importe la mélodie à QUI s'enquiert de l'archet.
(Colette)

C'était à QUI parlerait plus fort que l'autre.

Le relatif *que* est la formant de l'objet direct (GN₂) et du prédicatif (attribut), sans distinction suivant le genre naturel du référent animé/non animé :

Je songeais à un film QUE j'avais vu avec mon ami Marcel.
(Beauvoir)

Vous engendrez ce loisir force QU'est le chômage.
(Maurois)

Le relatif *que* peut également apparaître en position de groupe adverbial dans les deux positions suivantes :

a) avec un antécédent complément de quantité spatio-temporelle de rection directe :

Le temps QUE dura la recherche...

(Brèves nouvelles de France)

Le temps QUE l'on construisit l'hôtel.

(Duhamel)

b) avec un antécédent exprimant une division temporelle :

L'été QU'il a fait si chaud.

(in P.Robert)

Dans cette position *que* est remplacé en langue courante par le relatif adverbial *où*.

L'été OÙ'il a fait si chaud.

Le relatif *quoi* est la forme disjointe de *que*, employé après une préposition. Il représente toujours un inanimé, le plus souvent un nominal neutre de sens très général : *rien, quelque chose, ce*, ou un macrosegment :

C'était quelque chose à QUOI elle n'avait jamais pensé.

Il n'y avait rien à QUOI elle ne pensât.

Quoi peut se rapporter aussi à un nom de chose [+abstrait], mais cet emploi appartient à la seule langue littéraire :

Cette psychologie-là, au nom de QUOI on peut très bien aujourd'hui vous couper la tête, elle vient en droite ligne de notre littérature traditionnelle.

(Barthes)

Dont et *en* sont les seuls génitifs de la langue française, mais ils ne s'emploient pas uniquement comme compléments du nom, mais aussi comme déterminants d'une verbe ou d'un adjectif, de sorte qu'ils recouvrent les emplois du syntagme nominal précédé de la préposition *de*, quelle que soit la fonction de ce syntagme.

Dont s'emploie pour les personnes aussi bien que pour des choses :

C'est un élève DONT je suis très fier

... des étés DONT la couleur (...) est celle de la terre ocreuse.

(Colette)

Dont peut avoir aussi un antécédent neutre (*ce*) :

Ce DONT je me plains c'est qu'il n'est pas sincère.

Dans la proposition relative qu'il introduit, *dont* occupe les positions suivantes :

a) complément du nom exprimant l'appartenance :

Toute société DONT les membres cessent de vouloir est une société condamnée.

(Maurois)

b) complément d'un nom quantifié ou d'un quantitatif ; dans ce cas *dont* a un sens partitif en vertu de l'inverseur de totalité qu'il incorpore dans son formant :

... je croise Mme Rezeau, qui sourit de toutes ses dents, DONT deux sont en or.

(H. Bazin)

c) complément d'un prédicatif réalisé par un adjectif accompagné d'un Dt introduit par la préposition *de* :

Il n'avancait rien DONT il ne fut sûr.

d) modificateur d'un GV construit avec la préposition *de* (Dt indirect ou circonstant de rection indirecte) :

C'est Tarrou qui avait demandé à Rieux l'entrevue DONT il parle dans ses carnets.

(Camus)

e) *dont* ne peut est précédé d'une préposition. C'est pour cette raison qu'il ne saurait être rattaché à un antécédent dirigé par une préposition: dans ce cas il faut employer un relatif simple, *de qui*, *de quoi*, ou composé *duquel* :

Beaucoup d'événements se sont produits depuis, dans les détails DESQUELS je ne veux pas entrer.

Où est un adverbe relatif dont l'antécédent est un substantif nom de chose ayant le plus souvent le trait [+concret], spatial ou temporel:

... un pays comme celui-ci, OÙ tout le monde se connaît...

(Simenon)

Alors, là, nous sommes tous en plein cauchemar depuis l'instant OÙ nous avons compris que nous étions vivants.

(Salacroz)

Plus rarement, *où* s'emploie avec un antécédent nom de chose [+abstrait] : il n'a plus alors une valeur adverbiale spatio-temporelle :

Une promesse OÙ il faut se fier...

(Caillois)

Du point de vue de la position qu'il occupe dans la phrase, *où* est un circonstant. La préposition qui précède le nom dont il est le représentant peut s'effacer dans la proposition relative (*dans*, *à*), ou elle peut figurer auprès du relatif : *d'où*, *par où*, *jusqu' où* :

La porte par OÙ il était sorti était maintenant fermée.

Le couple *d'où /dont* est en variation sémantique, *où* étant réservé à des non personnes, tandis que *dont* est le représentant d'une collectivité humaine :

Le couple politique et mondain DONT je descends...

(H. Bazin)

Le wagon D'OÙ il descend...

Dont apparaît comme le terme non marqué du couple :

C'est en face de l'immeuble DONT sortait Lognon quand il, a été attaqué.

(Simenon)

3.6.0.1. Formes composées

Le relatif composé *lequel* est marqué en genre grammatical, en nombre et présente aussi des formes prépositionnelles amalgamées :

Genre Nombre	Masculin	Féminin
S i n g	lequel duquel auquel	laquelle
P l u r	lesquels desquels auxquels	lesquelles desquelles auxquelles

Syntaxiquement, *lequel* ne s'emploie plus comme sujet, plus rarement encore comme objet direct, et uniquement pour lever certaines ambiguïtés de la phrase où l'antécédent est représenté par un

GN formé d'un centre et d'un déterminant et où le relatif peut se trouver séparé de son centre par ce Dt :

La mise en scène de ce spectacle, LEQUEL est très réussi.

La mise en scène de ce spectacle, LAQUELLE est très réussie.

Dans la langue courante, le relatif composé est réservé aux constructions prépositionnelles, à l'exception de la préposition *en*, en raison de l'intolérance de cette préposition pour *le, la, les*.

...elle essaierait d'écrire le roman AUQUEL elle pensait depuis longtemps.

(Beauvoir)

...un tiroir caisse dans LEQUEL on peut plonger la main en cachette...

(Simenon)

Le relatif amalgamé *duquel* (et. var) est en variation libre avec *de qui, dont* comme représentants d'un nom de personne :

C'est un étudiant DUQUEL (DONT, DE QUI)

je suis très content.

Le même segment est en variation grammaticale avec *dont* si l'antécédent a un Dt prépositionnel, *dont* étant exclu de cette position :

Les nombreux sports en marge DESQUELS j'ai poursuivi mes études...

(Daninos)

3.7. Les pronoms quantifiants

3.7.0. Les quantifiants numériques

Les quantifiants numériques s'emploient aussi comme des pronoms de sens partitif :

Il y en avait DEUX ou TROIS qui ne voulaient pas partir.

Un connaît aussi un emploi pronominal; dans ce cas il fonctionne tantôt comme évocateur :

Le parc s'il y en a UN...

(Simenon)

tantôt comme anticipant introduit par l'inverseur de totalité *de* :

Je suis l'UN d'eux.

Les formants *l'un* et *un* sont en variation libre devant un complément de totalité : *l'un de nous - un de nous*. On croit pourtant remarquer une dominance statistique de *un* dans la langue contemporaine. La grammaire normative recommande que l'on emploie *un* surtout comme anticipant en réservant à *l'un* la position d'évocat : On ne dirait plus couramment : *J'attendais plusieurs amis; un est arrivé hier*, bien que le tour reste correct. On dirait plutôt : *l'un d'eux ou un d'eux est arrivé hier*". (J. HANSE, *Dict.*).

Un est obligatoire dans les contextes suivants :

a) après *en* partitif :

Il EN est venu UN.

Un orage comme je n'EN ai vu qu'UN dans ma vie.

(Simenon)

b) devant *seul* :

UN seul est parti.

c) devant un relatif (dans le langage familier) :

Il marche comme UN qui a trop bu.

(in Hanse, *Dict.*).

d) devant la préposition *sur* + quantitatif numérique :

UN sur quatre

Il figure aussi dans des séquences où précède le quantitatif *deux* pour marquer l'alternative exclusive : *De deux choses l'UNE.*

L'un apparaît souvent en corrélation avec *l'autre* : il fonctionne alors comme un nominal indéfini :

Ils se préoccupaient LES UNS des autres.

Le malheur de L'UN ne fait pas le bonheur de l'autre.

3.7.1. Les quantifiants non numériques

Tout comme les prédéterminants, les pronoms quantifiants non numériques se répartissent en deux sous-classes distinctes :

a) les totalitaires positifs ou négatifs

b) les partitifs

3.7.1.0. Les pronoms de quantité *nulle, rien, personne, nul, pas un* sont des totalitaires dont les termes positifs correspondants sont tantôt des intégraux (*rien/quelque chose, personne/quelqu'un*), tantôt

des universels (*rien/tout, personne/tous, tout le monde, aucun/chacun, nul, pas un/tous*).

Tout pronom est surtout évocateur ou nominal indéterminé :
TOUT était désert.

Tiens ! Ils ne sont pas TOUS morts.

TOUT vient à point pour qui sait attendre.

Chacun fonctionne soit comme cataphorique :

CHACUN des survivants était persuadé qu'il était seul.

(J. Romains)

soit comme anaphorique :

Des gens dînaient, CHACUN entouré d'une zone de silence.

(Simenon)

Parmi les totalitaires négatifs, le couple le plus important est *personne/rien* qui marque l'opposition/+humain/v/-animé/ :

Mais PERSONNE ne part jamais du zéro absolu

(Beauvoir)

Il marchait devant lui sans RIEN voir.

Dans le contexte du Vf nié, *rien* peut figurer dans les différentes positions caractéristiques du substantif :

a) GN₁ (sujet):

RIEN n'altérerait le murmure égal des machines

(Beauvoir)

b) GN₂ (objet direct):

Nous ne devons RIEN exagérer.

(Maurois)

c) Prédicatif :

C'est RIEN du tout.

d) Objet prépositionnel :

Le reste ne servirait à RIEN.

(Camus)

Situé, tout comme *rien*, à la frontière qui sépare le nom du pronom, *personne* apparaît dans toutes les positions caractéristiques du substantif :

a) GN₁ (sujet):

PERSONNE ne se montre très cordial ce matin.

(Simenon)

b) GN₂ (objet direct):

Je m'excuse, mais je ne connais PERSONNE dans cette ville.

(Camus)

c) complément prépositionnel :

Elle n'était précieuse pour PERSONNE

(Beauvoir)

Nul c'est surtout un nominal qui occupe toujours la position de sujet :

NUL ne réussit longtemps sans mérite.

(Maurois)

Aucun est soit anaphorique soit cataphorique :

- *Avez-vous trouvé des acquéreurs pour votre maison ?*

- *AUCUN*

(DFC)

... une toute petite cicatrice qu'AUCUN des médecins qui t'ont examiné n'a découverte.

(Anouilh)

Pas un(e) est surtout pronom évocateur (anaphorique) :

Pourtant des navires nous croisaient assez souvent dans un tumulte effrayant de moteurs, mais PAS UN ne nous voyait.

(Bombard)

3.7.1.1. Les quantifiants partitifs se répartissent en plusieurs types suivant la quantité qu'ils expriment :

a) la petite quantité (*plusieurs, quelques uns, peu* etc.)

J'ai acheté une douzaine d'oeufs, mais PLUSIEURS se sont cassés.

(Matoré, *Dict.*)

Bien PEU suivaient Christophe dans l'audace de ces dernières compositions.

(R. Rolland, in P. Robert)

b) la grande quantité :

BEAUCOUP étaient des personnages.

(Simenon)

3.8. Les pronoms identifiants

3.8.0. *Les valeurs référentielles des identifiants*

Les identifiants sont des mots que l'on désigne en grammaire traditionnelle par le terme général de pronoms indéfinis. Ils marquent „une idée plus ou moins vague de quantité ou de qualité ou une idée de ressemblance, de différence" (M.GREVISSE, 1953 : 327).

Nous considérons que les identifiants sont des unités qui réfèrent soit en comparant le référent à un autre objet, soit en marquant l'impossibilité de l'identification. On distingue ainsi deux grandes classes d'identifiants pronominaux :

a) les comparants (*le même, l'autre*)

b) les indéfinis (les particularisants : *l'un, quelqu'un, quelque chose*; les partitifs : *certains, quelques uns* : les généralisants aléatoires: *quiconque, n'importe qui/quoi, n'importe lequel*).

3.8.1. *Les identifiants comparatifs*

Même et *autre* sont toujours accompagnés d'un indice nominal. Le premier marque l'identité (la conformité). *Le même* est un identifiant de sens très précis (M. VAN PETEGHEM, 1997)

Ce sont toujours LES MÊMES qui se font tuer.

(in P. Robert)

Le second est le terme qui annule l'identité :

Prenez ce livre et L'AUTRE.

C'était une situation comme LES AUTRES...

(Camus)

Autre est un comparatif de non identité qui se construit avec un comparé introduit par *que* :

Comment avais-je osé entraîner dans ce combat UN AUTRE QUE moi-même ?

(Beauvoir)

Autre peut fonctionner aussi comme un nominal de sens très général :

Il faut penser AUX AUTRES.

Comme dit L'AUTRE. (= fam. „Comme on dit")

J'en ai vu bien D'AUTRES. („des choses plus désagréables ou plus étranges").

Il n'en fait jamais D'AUTRES. („Il fait toujours de pareilles sottises”).

Il en sait bien D'AUTRES. („Il a bien d'autres malices”)

En voici bien d'UNE AUTRE. („Voici une chose encore plus étonnante”).

Parler de choses et D'AUTRES.

Le pronom *autrui* est un nominal personnel et n'apparaît qu'en position de complément, presque toujours prépositionnel :

Comme si chacun n'avait pas été pour AUTRUI cet obstacle.

(Beauvoir)

Plus rarement *autrui* apparaît en position de complément d'objet direct : *amuser autrui* et encore plus rarement comme sujet, emploi blâmé par la grammaire normative.

3.8.2. Les indéfinis

Le pronom *l'un* est un particularisant qui figure souvent dans une opposition :

Il a épousé UNE de ses anciennes étudiantes.

L'UN voulait partir, l'autre non.

Il peut être suivi d'une proposition relative

UN qui a eu de la chance

Quelque chose et quelqu'un sont des particularisants indéfinis :

QUELQUE chose est arrivé que nous ne sommes plus libres de défaire.

(Sartre)

Il tressaillit. QUELQU'UN frappait.

(Beauvoir)

Tout comme les termes négatifs corrélats, *quelque chose* et *quelqu'un* ont un référent dont la sphère est restreinte par un déterminant adjectival introduit par *de* :

Dans l'atmosphère du drame ce chien a QUELQUE CHOSE d'inquiétant

(Simenon)

Et c'est QUELQU'UN de très important.

L'unité *grand'chose* fait fonction de pronom indéfini :

Tu ne trouveras sans doute pas GRAND'CHOSE.

Certains et *quelques uns* sont des indéfinis partitifs. Ils peuvent être des cataphoriques, auquel cas ils sont suivis de la préposition *de*:

*Martine s'apercevait que CERTAINES de ses amies
avaient raison*

(Daninos)

Ils peuvent être aussi de vrais indéfinis :

Aux yeux de CERTAINS j'étais peut-être la servante.

(Simenon)

QUELQUES UNS dans cette épreuve gardent leur sérénité.

(Maurois)

Quiconque ainsi que le relatif *qui* (sans antécédent) sont des totalitaires aléatoires :

Je le sais mieux que QUICONQUE.

Il n'a jamais fait de tort à QUICONQUE.

(in Hanse, Dict.)

QUI veut trop prouver ne prouve rien.

(H. Bazin)

La série *n'importe qui, n'importe quoi, n'importe lequel* sert à exprimer le caractère aléatoire du choix du référent :

Prenez un journal, N'IMPORTE LEQUEL.

Allez servir quelque chose à la jeune fille, un grog,

N'IMPORTE QUOI.

(Simenon)

Les dernières études insistent sur la valeur dépréciative de ces pronoms (D. PAILLARD, 1997).

Les substituts du GN

Idées à retenir

- Les substituts constituent une classe de mots dont l'existence répond au principe d'économie dans la langue. Ils fonctionnent en ne retenant que certains traits du référent auquel ils renvoient indirectement, par un autre élément discursif ou à travers la situation.

Les substituts sont soit des diaphoriques, lorsqu'ils demandent pour leur interprétation l'appel à un élément discursif qui fournit la référence, soit des déictiques, au cas où ils sont décodés à l'aide du contexte situationnel.

Les diaphoriques sont soit des anaphoriques lorsqu'ils évoquent un élément antérieur (*Si je trouve le livre je te le passe*) soit des cataphoriques, lorsqu'ils annoncent un élément (*Je te le passerai, ce livre*).

- Le système du *pronom personnel* comporte deux sous-systèmes:
 - a) les formes disjointes-toniques et b) les formes conjointes (clitiques) atones, qui postposées à l'impératif portent l'accent (*Prends-les*).

Les formes disjointes s'emploient :

a) dans des phrases inorganisées (*Toi, ici ?*), dans des phrases infinitives (*Moi, faire une chose pareille ?*), b) dans des comparaisons (*Il est plus prudent que toi*), dans des coordinations (*Moi et toi*), devant un relatif (*Toi qui le sais mieux que moi*), après un restrictif (*On n'attend plus que toi*), après une préposition (*Je partirai avec toi*).

Les pronoms conjoints (clitiques) accompagnent un verbe fini (verbe conjugué) ou non fini (infinitif, gérondif). Ils forment avec le verbe une cohésion assez forte, ne pouvant être séparés de celui-ci que par certains segments (*en, y*, un autre pronom conjoint, la négation *ne*).

Les pronoms du dialogue au pluriel sont aussi des formes de politesse (*Vous êtes attendue, Madame*), de modestie, le *nous* des auteurs (*Nous sommes persuadé que...*) ou de majesté.

Le pronom de la troisième personne du singulier a une forme neutre, non substituable par un nom (*Il pleut, il faut que...*).

Le pronom *le* peut fonctionner aussi comme substitut de marcrosegment (*Tu partiras, il le faut*). *Le* peut être aussi le substitut d'un attribut (*Fatiguée, je le suis*). Il s'emploie aussi dans les propositions comparatives (*Il s'est montré plus prudent qu'on ne le supposait*).

La place des pronoms conjoints est dictée par un ordre de priorité:

- 1) le sujet ;
- 2) les compléments des personnes du dialogue ;
- 3) les pronoms compléments directs ;
- 4) les pronoms compléments indirects ;
- 5) *en, y*. A l'impératif, les pronoms sont postposés et les personnes du dialogue singuliers deviennent des formes disjointes (*Il me le donne, Il le lui donne, Il m'en sépare, Il l'y attend, Attends-le, Attends-moi*).

Le pronom *on* s'emploie avec une valeur indéterminée (*On vient, On frappe à la porte*), ou avec une valeur déterminée (*On se retrouve plus tard, On n'a pas été sage, etc.*).

Les pronoms *en, y* sont, le plus souvent, des représentants de noms /-animé/.

Le pronom *en* fonctionne comme substitut d'un nom précédé de la préposition *de*. Il peut remplir dans la phrase plusieurs fonctions :

complément du nom (*Je connais tous les secrets de cette affaire. J'en connais tous les secrets*), complément d'agent (*Il aime ses camarades et il en est aimé*), circonstant de lieu, d'instrument, de cause, de conséquence (*Il en sort, Il en est devenu fou*, etc.), substitut d'un adjectif prédicatif introduit par *de* (*J'en suis content, Il en est fier*).

Le pronom *y* représente le plus souvent des noms de choses mais, tout comme *en*, il peut être le substitut d'un nom de personne après certains verbes (*croire, se fier, s'intéresser*, etc.). Il remplace des compléments introduits par la préposition *à* (*Il y a renoncé, Il y est enclin, Il y va tous les jours*).

- Les pronoms démonstratifs présentent des formes simples (*celui, celle* et var.), des formes neutres (*ce, ceci, cela, ça*), des formants à particules déictiques (*celui-ci, celle-là*, etc.). Les formes simples sont suivies: d'une préposition, surtout *de* (*Celui de mon frère*), d'une proposition relative (*Prenez celui que vous voudrez*), un participe passé ou présent, plus rarement d'un adjectif (*ceux séjournant dans cette villa, celui armé, celle rouge*), les particules-*ci, -là*.

La forme neutre *ce* est liée à droite à un pronom relatif (*Ce que, je veux c'est partir*) à une préposition + *quoi* (*Ce à quoi je pense, c'est de quoi je parle*), aux verbes *être, aller, devoir, pouvoir* + *être* (*Ce fut gai, Ce doit être grave*).

Les formes neutres *ceci, cela* apparaissent en variation libre avec *ce* (*C'est vrai = Ceci est vrai = Cela est vrai*), ou conditionnée : *cela, ceci* peuvent figurer devant *de* + adjectif, position d'où *ce* est exclu (*Avoir cela de bon*).

Le pronom *cela* a comme variante familière *ça*, mais les deux formes ne peuvent se substituer l'une à l'autre dans n'importe quel contexte. A la différence de *cela*, *Ça* peut être pronom sujet auprès des verbes impersonnels (*Ça pleut, Ça bruine*, etc.), il peut aussi représenter une personne (*Ça n'a que dix ans et ça raisonne*).

Le pronom *celui* (et var.) et les formes neutres (*ceci, cela*) sont des anaphoriques, mais comme ils s'interprètent souvent par proximité on parle dans ce cas de déictiques textuels (mentionnels).

- Les pronoms *possessifs* peuvent avoir non seulement des valeurs possessives (*Ma chambre et la tienne*), mais aussi les valeurs d'un nominal (*les miens „personnes de la famille”, le mien „les propriétés”*).

- Les pronoms *interrogatifs* sont des anticipants.

Le système des interrogatifs présente trois sous-systèmes :

- le sous-système simple (*qui, que, quoi*), lacunaire pour le sujet non personne ;

- le sous-système complet périphrastique (*qui est-ce qui, qui est-ce que, qu'est-ce qui, qu'est-ce que*) qui marque l'opposition personne/non animé et l'opposition de cas (sujet/objet direct) et qui jouit d'une très grande faveur en français courant ;

- le sous-système composé *lequel* (et var de nombre, de genre, de cas) qui est un partitif (*De ces livres, lequel préfères-tu ?*). Il s'emploie surtout comme complément prépositionnel.

• Les pronoms *relatifs* présentent :

- des formants simples (*qui* sujet ou complément prépositionnel personnel, *que* objet direct, *quoi* objet prépositionnel). A ce sous-système on a intégré les formes *dont* (complément du nom ou complément du verbe) et *où* adverbe relatif ;

- les formants composés (*lequel* et ses variantes de genre, de nombre, de cas) sont des partitifs dans leur emploi courant ; en position de sujet dans des relatives explicatives, ils sont rares ou marqués stylistiquement. *Duquel* (et var.) est en variation grammaticale avec *dont* si l'antécédent a un déterminant prépositionnel, position d'où *dont* est exclu (*Le quai au bord duquel il y avait des péniches*).

• Les pronoms *quantifiants* sont :

- des numériques (*un, l'un, deux, trois...*) Ils fonctionnent comme des partitifs (*L'un est parti, deux sont restés. Il a épousé une de ses clientes*);

- des non numériques, qui sont des totalitaires positifs (*tout* et var., *chacun*) ou négatifs (*nul, aucun, personne, rien, pas un*) ou des partitifs (*plusieurs, quelques uns, peu, beaucoup*, etc.).

• Les pronoms *identifiants* sont généralement désignés par le terme «indéfini», mais cette dénomination n'est pas appropriée, dans la mesure où certains sont des désignateurs précis (*le même*).

On distingue deux grandes catégories :

- les comparants intrinsèques (*le même, l'autre, tel*) ;

- les indéfinis partitifs (*certain, quelques uns*) ou généralisants (*qui, quiconque, n'importe qui, n'importe quoi, n'importe lequel*).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Benveniste, E., 1965, „Le pronom et l'autonyme en français”, in B.S.L.P., t.IX, p. 71-87

- Corblin, F., 1997, „Les indéfinis: variables et quantificateurs”, *Langue Française*, no. 116, p. 8-32
- Corblin, F., 1998, „*Celui-ci* anaphorique: un mentionnel”, in *Langue Française*, no. 120, p. 33-43
- Ducrot, O. et. Todorov, T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil
- Greimas, A.J., 1966, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse
- Grevisse, M. 1950, *Le Bon Usage*, Paris, Gembloux
- Jakobson, R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Editions de Minuit
- Moignet, G., 1965, *Le pronom personnel: essai de psychosystématique historique*, Paris, Klincksieck
- Paillard, D. 1997, „*N'importe qui, n'importe quoi, n'importe quel* + N in *Langue Française*, no. 116, p. 81-100
- Peteghem Van, M., 1997, „Sur un indéfini marginal: *même* exprimant l'identité”, in *Langue Française*, no. 116, p. 81-100
- Tasnovski, L., 1994, „Référents et relations anaphoriques”

DEUXIÈME SECTION

LE VERBE ET LE GROUPE VERBAL

1. LE VERBE

Définition: *Sémantiquement* le verbe est une unité linguistique qui exprime un procès déroulé dans le temps; un *état* (Les paroles s'envolent, les écrits *restent*), un *état ambiant* (Il *fait* terriblement *chaud*), un *processus* qui marque un changement d'état (Elle *vieillit*), une action (Il *marchait* à pas pesants), une *action-processus* (La nouvelle de la catastrophe *bouleversa* l'assistance), une *action ambiante* (Il *pleut*).

Morphologiquement, le verbe est défini comme la partie du discours variable dont les formes changent en fonction des catégories de temps, d'aspect, de mode, de voix, de personne et de nombre.

Syntaxiquement, le verbe est le centre du Groupe Verbal, et peut régir divers compléments ou circonstants.

Ce n'est que par la conjonction de ces trois caractéristiques que l'on peut délimiter et individualiser la classe du verbe.

1.0. Le système verbal français

Le système verbal français est constitué de deux sous-systèmes :

- le sous-système *fondamental* :
il parle, il a parlé, il parlera, etc.
- le sous-système *périphrastique* (ou système de suppléance)
il est en train de parler, il va parler, etc.

1.0.0. *Le sous-système fondamental : modes et temps*

Le sous-système fondamental est constitué de formes verbales qui s'organisent en *modes* et *temps*. Les modes se divisent en deux grandes catégories suivant qu'ils se combinent ou non avec la catégorie de la

personne; on distingue ainsi des modes *personnels* et des modes *non personnels*.

Les modes personnels se caractérisent par une organisation plus différenciée du point de vue temporel-aspectuel, le mode le plus analytique étant l'indicatif, qui connaît une opposition tripartite passé-présent-futur.

Les sous-système fondamental oppose les *temps simples* au *temps composés* formés d'un auxiliaire (*avoir* ou *être*) et du participe passé du verbe à conjuguer.

Cette structuration se présente de la manière suivante :

Modes		Temps		
		simples	composés	surcomposés
Modes personnels	Indicatif	présent imparfait passé simple futur simple	passé composé plus-que-parfait passé antérieur futur antérieur	passé surcomposé plus-que-parfait surcomposé futur surcomposé
	Conditionnel	présent	passé passé deuxième forme	passé surcomposé
	Subjonctif	présent imparfait	passé (parfait) plus-que-parfait	passé surcomposé
	Impératif	présent	passé (parfait)	
Modes non personnels	Infinitif	présent	parfait	parfait surcomposé
	Gérondif	présent	passé (parfait)	parfait surcomposé
	Participe	présent ou passé		

Toute forme verbale est caractérisée d'une *base* (radical), qui porte le sens lexical du verbe et d'une *désinence* qui informe sur les catégories de mode, de temps-aspect, de personne et de nombre. La désinence de l'infinitif et les modifications subies par la base sont les principaux critères de classification morphologique des verbes français.

1.0.0.0. Dans les formes composées c'est l'auxiliaire qui assume les fonctions de marquer les catégories de mode, de personne, de nombre.

Le choix de l'auxiliaire, *avoir* ou *être*, est dicté par l'un des facteurs suivants :

- la nature transitive ou intransitive du verbe :

Tous les verbes transitifs se conjuguent avec *avoir*, ainsi qu'une partie importante des verbes intransitifs :

Il *a remis* le livre à sa place.

La pluie *a cessé*.

Les verbes intransitifs qui prennent toujours l'auxiliaire *être* sont les suivants :

aller, arriver, partir (repartir), rester, venir (advenir, devenir, intervenir, parvenir, survenir, revenir), naître, mourir, décéder, échoir :

Il *est intervenu* en faveur de son ami.

Ils *sont arrivés* trop tard.

Le poète *est mort* très jeune.

Il lui *est échu* une maison en héritage. (DFC).

Les dérivés du verbe *venir* qui se conjuguent avec *avoir* sont : *circonvenir qqn., contrevenir à qqch., prévenir qn., subvenir à qqch*

:

Il *a prévenu* qu'il serait souvent absent.

Il *a subvenu* aux besoins de toute la famille.

- la présence d'un objet direct attire l'emploi de l'auxiliaire *avoir*.
Les verbes suivants peuvent se conjuguer avec les deux auxiliaires *entrer (rentrer), sortir, tomber, monter, descendre :*

Il *est descendu* au rez-de-chaussée.

Il *a descendu* l'escalier quatre à quatre.

Il *est remonté* dans la voiture.

Il *a remonté* la pente.

Conjugués avec *avoir* les verbes suivants deviennent des verbes de processus-action (causatifs) :

Il *est entré* à l'usine.

Il *a entré* du vin dans la cave.

Il *est sorti* en ville.

Le vieux *a sorti sa pipe cassée*.

(Simenon)

Elle *est tombée* dans l'escalier.

Le sommeil l'*a tombé* sur la table.

- le sens du verbe

L'opposition d'auxiliaire correspond pour certains verbes à l'opposition action (*avoir*)/vs/résultat de l'action (*être*) :

augmenter, accroître, atterrir, baisser, cesser, croître, changer, dégénérer, déménager, descendre, diminuer, disparaître, divorcer, échouer, embellir, enlaidir, grandir, grossir, maigrir, monter, paraître, passer, rajeunir, résulter, sonner, vieillir, etc. :

La plupart de ces verbes expriment des processus :

Je suis descendu sur la chaussée.

(Le Clézio)

Le thermomètre *a descendu* de quatre degrés.

Ce phénomène *est disparu* depuis longtemps.

L'obstacle *avait disparu*.

Le train *a passé* à onze heures.

Le facteur *n'est pas encore passé*.

Pour la grande majorité de ces verbes on constate la tendance à généraliser l'auxiliaire *avoir*.

Dans certains autres cas, l'opposition est lexicalisée (diversifiée) :

convenir + être ou *avoir* = „tomber d'accord” / *convenir + avoir* = „plaire”

Ils *sont (ont) convenus* de se retrouver plus tard.

Cette solution ne lui *a pas convenu*.

demeurer + avoir „habiter” / *demeurer + avoir* ou *être* = „tarder, employer plus ou moins de temps à faire qqch” / *demeurer + être* = „s'arrêter, rester quelque part, rester en quelque état, se fixer” :

Ils *ont demeuré* plusieurs années dans cette ville.
Il *n'a demeuré* qu'une heure à faire cette traduction.
Il *n'est demeuré* que quelques instants à déchiffrer ce texte.
Les choses en *sont demeurées* là.

1.0.0.1. Les formes surcomposées sont constituées d'un auxiliaire et de deux participes, dont le premier, est le participe d'un auxiliaire (*avoir* ou plus rarement *être*) et le second le participe du verbe à conjuguer :

il a eu parlé, il avait eu parlé, il aura eu parlé,
il aurait eu parlé, qu'il ait eu parlé, avoir eu parlé,
ayant eu parlé, il a été arrivé, etc.

Les formes surcomposées expriment l'antériorité par rapport à la forme composée. Ainsi, le passé composé lorsqu'il a une valeur de prétérit il a le statut d'une forme verbale simple qui équivaut au passé simple de la langue littéraire ; dans ce cas il a besoin d'une forme qui exprime l'antériorité : le passé surcomposé. „On rencontre aussi, mais beaucoup plus rarement, des formes surcomposées du futur simple et de l'imparfait ; soit en subordonnée pour exprimer l'antérieur d'une forme composée :

Quand *il avait eu repris* haleine *il avait parlé*.

Quand *il aura eu compris* la situation *il sera sorti*.

soit en indépendante associée à des adverbes tels *vite, enfin...* pour marquer l'achèvement d'un procès plutôt que son déroulement (Il *avait eu vite compris* et s'était résigné/Il *aura eu vite compris* et *se sera résigné*.” (D. MAINGUENEAU, 1993 : 56).

1.0.0.2. Formes verbales composées et accord du participe passé

Le participe des verbes conjugué avec *être* (verbes intransitifs pronominaux ou passifs) s'accorde en genre et en nombre avec le sujet :

Ils sont *partis* à l'aube.

Elles se sont beaucoup *amusées*.

Ils ont été *attendus* par leurs amis.

Il faut distinguer deux types de règles de l'accord du participe passé avec *avoir*:

- la règle générale de l'ordre séquentiel
- les règles particulières

Le participe passé des verbes conjugués avec *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'objet direct si celui-ci précède l'auxiliaire.

L'objet qui précède l'auxiliaire *avoir* peut être réalisé par : l'antécédent du pronom relatif *que* :

Tu es la seule femme que j'ai aimé...

(M. Leblanc)

- d'un pronom atone (*le, la, les, nous, vous*) :

Mais s'il avait eu des soucis il me les aurait confiés

(Boileau-Narcejac)

- d'un quantitatif:

Combien en a-t-il reçues?

Il existe de nombreux cas particuliers dans lesquels on peut hésiter et la grammaire normative indique des solutions qui n'ont jamais été intégrées dans le fonctionnement réel de la langue.

Parmi ces règles particulières on peut mentionner:

(1) Certains verbes ne peuvent régir un complément d'objet direct que s'ils sont pris dans une acception spéciale, le plus souvent figurée. Ces verbes peuvent commander aussi un circonstant dimensionnel de rection directe qui répond à la question combien...?

Il s'agit particulièrement des verbes *courir, coûter, mesurer, peser, souffrir, valoir, vivre* :

• *courir* régit un complément d'objet direct s'il a un des sens suivants : „poursuivre” :

Les lièvres qu'il a courus

„s'exposer à souffrir” :

Les dangers qu'il a courus

„parcourir” :

Les terres hostiles qu'il a courues

Le participe passé s'accorde dans les suites automatisées *courir une carrière (des chances, les aventures, les rues, les spectacles, etc.)*.

Le circonstant dimensionnel spatio-temporel impose l'invariabilité du participe passé :

Les deux kilomètres qu'il a couru!

- *coûter* commande un régime direct s'il est employé au figuré : „exiger”, „occasionner” „nécessiter” :

*Les efforts que ce travail m'a **coûtés**.*

(apud HØYBYE, 1944 : 158)

- *peser* et *mesurer* sont transitifs lorsqu'ils signifient „avoir tel poids ou telle étendue”

*Vos marchandises sont toutes prêtes, je les ai **pesées** moi-même.*

(apud HØYBYE, 1944 : 158)

mais il y a non accord si ces verbes signifient „avoir tel poids ou telle étendue” :

*Ce ballot ne pèse plus les cent kilogrammes qu'il a **pesé**.*

Ces phrases sont peu usitées.

- *souffrir* peut commander les deux types de déterminants :

*Les peines qu'il a **souffertes***

*Les années qu'il a **souffert***

- *valoir* est transitif quand il signifie „occasionner des ennuis ou” „rapporter un profit”:

*Les joies que ces vacances m'ont **values***

(apud . A.THOMAS, 1956: 301)

mais :

*La somme que cette bague a **valu***

(*Ibid.*)

- *vivre* peut avoir un régime direct s'il a le sens „passer” :

*L'existence qu'il a **vécue**.*

*Après plusieurs pénibles jours, que nous avions **vécus**
sous l'averse*

(Gide, apud HØYBYE, 1944 : 158)

Pourtant le participe passé invariable est signalé sous la plume des meilleurs écrivains :

*Quelles heures il a **vécu!***

(Mauriac, apud HANSE)

Si le complément est dimensionnel il n'y a pas d'accord :

*Les soixante-quinze ans qu'il a **vécu**.*

Les verbes suivants peuvent avoir un Dt dimensionnel (quantitatif) de rection directe qui, en structure de surface, pourrait être confondu avec un objet dieect : *dormir, durer, régner*.

(2) Si le complément d'objet direct est réalisé par *le* neutre, opérant comme évocateur (renvoyant à un segment qui le précède) dans une proposition comparative, il y a accord du participe passé :

*Je l'ai revue plus triste que je ne l'ai **quittée**.*

(apud HANSE)

Mais si le neutre anticipe sur une proposition régie par un verbe de pensée (*croire, penser, etc.*), il n'y a pas d'accord du participe passé :

*La chose est plus grave que je ne l'avais **pensé**.*

(apud HØYBYE, 1944 : 159)

*Elle est plus malade que je ne l'avais **cru**.*

(apud HANSE)

Dans le cas de certains verbes de pensée il y a double accord possible :

*Elle était moins belle qu'il ne l'avait **imaginé(e)**.*

(apud HØYBYE, 1944 : 159)

(3) Si le participe passé est suivi d'un Préd de rection directe ou indirecte (attribut de l'objet), l'accord est commandé par les distinctions suivantes :

- si le pronom qui précède est un objet direct, il y a accord :

*Une jeune fille qu'il avait **trouvée** charmante*

Avec un Préd de rection indirecte introduit par *de, comme, pour*, il y a toujours accord :

*On l'a **traitée** de folle.*

*Il les ont **laissés** pour morts.*

(apud HANSE)

- si le complément du verbe ne peut être qu'une proposition réduite en structure superficielle et régie par un verbe de type *croire*, il n'y a pas d'accord :

*La poursuite des vanités, que j'ai **cru** sérieuses parce que je voyais les autres y croire.*

(Gide, apud HANSE)

Si le verbe de type *croire* régit l'infinitif du verbe *être* + Préd il y a flottement dans l'accord, avec tendance toutefois à l'invariabilité :

*La route que j'ai **cru(e)** être la meilleure.*

(4) Si le réalisateur du complément d'objet est un quantitatif, la plupart des grammairiens soutiennent qu'il faut laisser le participe invariable, mais là aussi il existe de nombreuses règles, l'accord variant d'après la nature et la position du quantitatif.

Si le complément d'objet est le partitif *en*, plusieurs cas sont à prendre en considération :

- il y a non accord même si *en* précède le verbe auxiliaire:

*Des tomates, on en a **mis** dans la sauce.*

(apud . THOMAS)

- *Vous avez vu des gens qui ont le mal de mer sur votre bateau?*

- *Oui, j'en ai **vu**.*

(Pagnol, apud HØYBYE, 1944 : 162)

- si *en* est le déterminant d'un adverbe de quantité (*autant, beaucoup, combien, plus, moins*), le participe passé peut s'accorder ou rester invariable.

*Autant il en a **demandées**, autant il en a **reçues**.*

*Il y avait plus de fleurs dans les champs que Catherine
n'en avait **vu** de toute sa vie.*

(Aragon)

Dans une proposition à contour intonatif interrogatif ou exclamatif, l'accord dépend de la position du déterminant du quantitatif :

- il y a accord si celui-ci précède :

*Combien de toiles avez-vous **vendues**?*

- il y a non accord si celui-ci suit :

*Combien avez-vous **vendu** de toiles?*

(5) Si le complément d'objet est un collectif suivi d'un Dt, l'accord est dicté par le sens :

*La foule des manifestants que j'ai **rencontrés** (**rencontrée**)*

(6) Si l'objet est réalisé par l'une des séquences suivantes, il y a hésitation dans l'accord du participe passé :

- avec *un des* + comparatif, il y a accord au pluriel du participe passé :

C'est un des plus beaux spectacles que j'ai vus.

- avec *c'est un de* il peut y avoir accord un singulier ou au pluriel, suivant le sens :

C'est un de nos camarades qu'on a élu(s).

(pluriel = „ on a élu plusieurs camarades”

singulier = „ on a élu un seul de nos camarades”)

- la règle est la même avec la séquence *c'est un de ceux* :

C'est un de ceux-là que j'ai désigné(s)

(7) Le participe passé des verbes impersonnels ainsi que celui des verbes intransitifs employés impersonnellement est toujours invariable :

Les trois jours qu'il a plu.

Les grands froids qu'il a fait cet hiver.

(8) L'accord du participe passé suivi d'un infinitif ou d'une proposition explicites ou non se réalise conformément aux règles suivantes :

• Les participes passés *désiré, dit, dû, osé, permis, pensé, prévu, su, voulu* sont invariables s'ils sont suivis d'un Dt Inf ou P réduit en structure superficielle. Le participe passé *pu* est toujours invariable :

J'ai fait tous les efforts que j'ai pu. (faire)

Je lui ai laissé lire tous les livres qu'il a voulu. (lire)

J'ai fait toutes les démarches qu'il a voulues. (voulues = „exigées”)

• Le participe passé placé entre deux *que* est accordé suivant la place du complément d'objet direct, décelable par la nature du verbe régissant :

- il y a accord si *que₁* = pronom relatif objet du VP :

Ceux que l'on a prévenus qu'ils devaient se présenter au secrétariat

- il n'y a pas d'accord si *que₁* = pronom relatif objet du VR :

La lettre que vous avez cru que j'écrirai.

(apud A. THOMAS)

La lettre que j'avais présumé que vous recevriez (Ibid.)

Les suites *croire une lettre et *présumer une lettre sont interdites, donc le complément P est placé après l'auxiliaire.

(9) Le participe passé suivi d'un infinitif ou d'un participe présent connaît les règles d'accord suivantes :

- COD = Ag Inf (Part. présent) = accord :
*Les enfants que j'ai **entendus** chanter (chantant)*
*Mathias ne l'a pas **vue** arriver.*

(Robbe-Grillet)

- COD ≠ Ag Inf (Part. présent) = non accord
*La chanson que j'ai **entendu** chanter (chantant).*

Le participe passé *fait* + Inf est toujours invariable :

*Il a **fait** pleurer les enfants.*
*Les enfants qu'il a **fait** pleurer.*

Avec le participe *laissé* + Inf la tendance est à l'invariabilité :

*Toutes les heures que j'ai **laissé** choir dans l'infini.*

(Duhamel, apud A. THOMAS)

On peut avoir accord suivant la règle générale de l'identité référentielle du COD et de l'agent de l'infinitif :

*Je les ai **laissés** partir.*

*Je les ai **laissé** punir.*

Si l'infinitif est précédé d'une préposition, la règle d'accord s'établit en fonction de la possibilité pour le participe de régir le complément antéposé à l'auxiliaire :

- si le participe peut régir le complément antéposé, il y a accord :
*Les amis que j'ai **invités** à dîner („J'ai invité des amis”)*

(apud HANSE)

- si le participe régir l'infinitif il n'y a pas d'accord (le COD antéposé est régi par l'infinitif) :

*Les romans que j'ai **aimé** autrefois à lire*

(„J'ai aimé à lire les romans”)

Dans le cas des séquences *avoir à* et *donner à* il y a invariabilité si les deux verbes ne conservent plus leur sens propre :

- *avoir à* „devoir” , „être tenu” , il n'y a pas d'accord:

La visite que j'ai eu à faire

- *avoir à* „posséder” , il y a accord:

*La nombreuse famille qu'il a **eu(e)** à élever*

- *donner à „ordonner”, le participe est invariable:
Les trois livres qu'on nous a **donné** à lire
(apud HANSE,)*
- *donner à „attribuer, donner”, le participe s'accorde:
Les problèmes qu'on nous a **donnés** à répondre
(apud HANSE)*

Si l'infinitif qui suit le participe est la réalisation superficielle d'une P complément d'objet régie par le verbe au temps composé, le participe est invariable :

*Je lui ai payé la somme que j'ai **supposé** lui revenir
(„J'ai supposé qu'elle lui revenait”)
(apud HANSE)*

(10) L'accord des participes passés avec le complément d'objet direct complexe (nominiaux réunis par *ou*, groupes de juxtaposition formant gradation ou groupes de synonymes discursifs) se fait suivant le sens, ou avec le dernier des nominiaux :

*Est-ce lui ou elle que tu as **invitée**? (exclusion)
(apud A. THOMAS)*

*La peur ou la misère, que les hommes ont toujours difficilement **supportées**, ont fait commettre bien des fautes (addition)
(apud A. THOMAS)*

Dans le cas des énumérations, la tendance est à l'accord de proximité :

*Cette douleur, ce grand mal qu'il a **ressenti**
(apud A. THOMAS)*

Le tableau ci-dessous rend compte des principales règles de l'accord du participe passé avec le complément d'objet (COD régi par un verbe à un temps composé conjugué avec *avoir* :

	Accord	Accord	Non accord
Règle			

I. Règle générale	COD...PP La lettre qu'il a écrite Il ne l'avait jamais vue, cette lettre. Combien de lettres a-t-il reçues?	PP...COD Il a écrit plusieurs lettres.
II. Règles particulières PP : courir, coûter, mesurer, peser, souffrir, valoir, vivre, etc.	Les dangers qu'il a courus Les jours heureux que nous avons vécus	Les quelques kilomètres qu'il avait couru Les quelques jours qu'il a vécu
COD = le neutre phrases comparatives	le = substitut de Préd Je l'ai retrouvée plus triste que je l'avais quittée.	le = substitut d'une proposition L'affaire est plus grave que je ne l'avais pensé
PP + Préd	Il l'avait trouvée charmante. On l'a traitée de folle.	croire + Préd La poursuite des recherches qu'il avait cru dangereuse
Quantitatif : en + quantitatif autant, beaucoup, combien, plus, moins Quantitatif : combien	Quantitatif + en Autant il en a demandées, autant il en a reçues Combien de livres a-t-il vendus?	En + Quantitatif J'en ai beaucoup vu. Combien a-t-il vendu de livres?
PP des verbes impersonnels		Les grands froids qu'il a fait cet hiver
PP + inf ou proposition explicitée ou non	désiré, dû, permis, voulu, etc. J'ai fait toutes les démar- ches qu'il a voulues.	désiré, dit, dû, osé, permis, pensé, prévu, su, voulu (+Inf ou P) Je lui ai laissé lire tous les livres qu'il a voulu (lire), pu : J'ai fait tous les efforts que j'ai pu (faire)
Que + PP + que	Ceux qu'on avait avertis qu'ils devaient partir	La lettre que vous avez cru que j'écrirai
PP + Inf ou participe présent	COD = agent de l'inf ou participe présent Il ne l'a pas vue venir	COD ≠ agent de l'inf ou participe La chanson que j'avais entendu chanter: Les enfants qu'il a fait

1.0.1. *Le sous-système périphrastique*

Le sous-système périphrastique est un système de suppléance en ce sens qu'il exprime des nuances aspectuelles et temporelles qui ne peuvent pas être rendues par le système fondamental. „Le français contemporain use toujours davantage de locutions verbales, suivies de l'infinitif, qui se substituent aux formes simples du verbe ou suppléent aux insuffisances du système lui-même” (J. DUBOIS, 1961 : 32).

Les principales valeurs aspectuelles et temporelles des périphrases sont les suivantes :

Valeurs temporelles	Valeurs aspectuelles
Passé proche <i>venir de, ne faire que de, sortir de :</i> Je viens de recevoir une lettre de lui. Il ne fait que d'arriver. Elle sort de faire ses courses. Futur proche : <i>aller, être sur le point de être près de, être en passe de :</i> Il va revenir d'un instant à l'autre. Il est sur le point de réussir. Il est près d'achever son travail. Il est en passe de résoudre ce problème délicat. Futur lointain : (fam.) <i>être pour :</i> La situation, n'est pas pour durer	Continuité : <i>être en train de, ne faire que, être à continuex à/de, rester à, ne pas cesser de etc.</i> Il était en train de téléphoner quand elle entra. Elle ne fait que pleurer. Elle ne cesse pas de rouspéter. Commencement : <i>commencer à, se mettre à, se prendre à, etc.</i> L'orchestre commence à /de jouer. (DFC) Elle se mit à pleurer. Action commencée avant une autre: <i>commencer par</i> Il a commencé par lui poser quelques questions. Achèvement <i>finir de, cesser de, achever de, parvenir à réussir à, etc.</i> Il finit d'achever son travail. Il a cessé de pleuvoir. Il achève de lire ce roman. Résultat acquis : <i>finir par, en venir à :</i> Il finit par rentrer chez lui. J'en viens à croire qu'il nous à délibérément menti. (DFC). La progression : <i>aller + (en) + gérondif :</i>

La liste des périphrases verbales varie sensiblement d'une grammaire à l'autre. „Les périphrases verbales sont souvent un système de suppléance occasionnel assez lâche” (D. Maingueneau, 1993 : 54).

Le système verbal français

Idées à retenir

- Le système verbal français est constitué de deux sous-systèmes : le sous- système fondamental et le sous- système périphrastique.
- Le sous-système fondamental est constitué de formes verbales qui s'organisent en modes et temps.
- Les modes se divisent en modes personnels (indicatif, conditionnel, subjonctif, impératif) et non personnels (infinitif, gérondif, participe).
- Le système fondamental oppose des formes simples et des formes composées (et surcomposées).
- Le choix de l'auxiliaire dans les formes composées est dicté par l'opposition transitif/intransitif (tous les transitifs se conjuguent avec *avoir*), par le thème du verbe (un certain nombre de verbes intransitifs se conjuguent toujours avec *être*), par le sens (action = *avoir*/résultat = *être*). L'opposition d'auxiliaire peut être lexicalisée.
- Le sous-système de suppléance est formé de semi-auxiliaires+ infinitif. Il exprime des nuances supplémentaires, temporelles ou aspectuelles.
- Le participe passé des verbes conjugués avec *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet de la phrase.
- Le participe passé des verbes conjugués avec *avoir* s'accorde en genre et en nombre avec l'objet direct si celui-ci précède l'auxiliaire. Il existe, outre cette règle générale, de nombreux cas particuliers.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Dubois, J., 1961, „Les semi-auxiliaires” , *Le Français dans le Monde*, no.3, p. 32-35
- Maingueneau, D., 1993, *L' énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette

2. LES CATÉGORIES VERBALES

2.0. Les catégories spécifiquement verbales

Les catégories spécifiquement verbales : *l'aspect, le temps, le mode, la diathèse* (la voix) comptent parmi les catégories grammaticales les plus controversées. Leur identification même est difficile à cause de l'absence de formants distincts : une forme verbale véhicule des valeurs temporelles, aspectuelles et modales, et ce qui plus est elle est „polysémique” pouvant exprimer des valeurs opposées suivant le contexte. Ces catégories s'incarnent linguistiquement par une grande diversité de moyens : morphologiques (systématiques), lexicaux, syntagmatiques. Quant aux formants intrinsèques au segment verbal, ils sont, dans la plupart des cas, amalgamés.

Il ne faut pas confondre les modes (indicatif, conditionnel, subjonctif, etc.) et les temps (présent, imparfait, passé simple, etc.) comme formes de classification du verbe avec les valeurs que ces formes peuvent transmettre en langue et en discours.

Dans l'analyse des catégories verbales on peut suivre deux voies opposées mais complémentaires :

- une approche *onomasiologique* qui prend pour point de départ la catégorie conceptuelle que l'on doit discriminer par rapport aux autres catégories et identifier ensuite dans ses formes de réalisation;

- une approche *sémasiologique* qui prend en compte les valeurs des formes verbales individualisées et identifiées par la place qu'elles occupent dans le système.

Dans ce qui suit nous allons adopter d'abord une démarche onomasiologique (l'analyse des catégories conceptuelles d'aspect-temps, de mode) et ensuite une analyse de chaque forme verbale, temporelle et modale, dans ce qu'elle a de spécifique.

2.1. L'aspect

L'aspect est la catégorie verbale qui exprime une caractérisation interne du procès spécifié par le verbe considéré par rapport à son déroulement et à ses limites, initiale et finale, indépendamment de tout repère chronologique.

L'aspect et le temps sont solidaires, non seulement sur le plan des formants mais aussi sur le plan conceptuel. On parle même d'une surcatégorie aspectuo-temporelle „à l'intérieur de laquelle temps et aspect se font équilibre : quand l'un croît, l'autre doit nécessairement décroître” (P. IMBS, 1960:15).

Bien qu'elles soient solidaires, les deux catégories n'en sont pas moins distinctes, car on peut opposer deux formes verbales uniquement du point de vue aspectuel, sans référence temporelle :

*Un malheur **arrive** vite. / Un malheur **est** vite **arrivé**.*

*Etudiez ce phénomène avant qu'il ne **disparaisse**. / Etudiez ce phénomène avant qu'il ne **soit disparu**.*

Les deux dimensions, aspect et temps, correspondent à la distinction guillaumienne entre temps *impliqué* (aspect), qui est une caractéristique *interne* du prédicat (temps *immanent*) et temps *expliqué* (temps époque), qui localise le prédicat en le situant chronologiquement, dans une tranche de temps (passé, présent, avenir).

Il existe à l'heure actuelle, dans la vaste bibliographie consacrée à l'aspect verbal, un consensus sur deux points essentiels. Le premier est la nécessité de distinguer entre le plan lexical et le plan morphématique; dans le premier cas on parle d'*aspectivité*, dans le second d'*aspect* (grammatical). Le deuxième point est le rapport intime entre l'aspect et la dénotation du temps.

2.1.0. L'aspect grammatical intrinsèque à la forme verbale

Il s'organise par couples oppositionnels.

- *accompli/non accompli*

La valeur/ + accompli/ indique la limite finale atteinte, en envisageant le procès au-delà de son terme final; son effet se fait sentir dans la période que concerne l'énonciation (le moment présent). La valeur/ - accompli/ saisit le procès en cours de réalisation, il ne dépasse pas la limite finale.

Cette opposition aspectuelle fondamentale dans le système français est réalisée par l'opposition forme verbale simple/forme verbale composée :

Accompli	Non accompli
Passé composé	Présent
Plus-que-parfait	Imparfait
Passé antérieur	Passé simple
Futur antérieur	Futur simple
Conditionnel passé	Conditionnel présent
Subjonctif passé	Subjonctif présent
Subjonctif plus-que parfait	Subjonctif imparfait
Impératif parfait	Impératif présent
Infinitif passé	Infinitif présent
Gérondif parfait	Gérondif présent

Accompli Dans une heure **nous serons partis**.

*Tous ceux du plateau sont là. Ils **sont** tous **venus***
(Giono)

Non accompli Plusieurs personnes **attendaient** sur le quai.

*Elle **regardait** les nuages qui **s'amoncelaient**.*

• *perfectif/imperfectif* (aspect – phase)

L'aspect perfectif vise une phase terminative du procès, tandis que l'aspect imperfectif présente le procès en cours de déroulement, sans visée du terme final. On peut assimiler cette opposition à l'opposition statique/dynamique ou résultatif/processuel (J.P. CONFAIS, 1995 : 208).

Cette opposition aspectuelle est réalisée le plus souvent à l'aide de moyens lexicaux. Grammaticalement, elle correspond en système à l'opposition Passé simple, passé composé/vs/Imparfait :

*La semaine passée il **a été** à la campagne voir ses parents.*

*La semaine passée il **était** à la campagne chez ses parents.*

- *sécant/non sécant*

Cette opposition interfère avec la précédente, l'opposition de phase. L'imparfait présente une visée sécante du procès, l'intervalle de référence est envisagé en faisant abstraction des phases initiale et finale, dans une perspective intérieure partielle, segmentée en une partie réelle, le procès amorcé et une partie virtuelle, qui continue, sans spécification de la limite finale. Le procès est découpé après la phase initiale et avant la phase terminale.

Le procès au passé simple est vu comme un accomplissement de toutes les phases, il s'agit d'un déroulement total ou complet, de la limite initiale jusqu'à la limite finale, le procès est indivisible (non sécant), global enfermé dans ses limites et vu de l'extérieur.

Le passé simple exprime une action qui commence, se poursuit et s'achève. La phase médiane du déroulement du procès qui est impliquée dans le passé simple interdit la combinaison de ce temps avec un adverbe de l'accompli :

* *Il **ouvrit déjà** la porte.*

Par contre, il peut se combiner avec un modificateur qui indique la durée :

*Il**s se turent quelques instants.***

Le passé composé peut avoir les mêmes valeurs aspectuelles que le passé simple (commencement, déroulement, accomplissement du procès) :

*Il **a dansé toute** la nuit.*

*Il **a écrit toute** la journée.*

Le français oppose l'imparfait au passé composé pour marquer l'idée que le procès est coextensif à l'intervalle dans le cas de l'imparfait et inscrit dans l'intervalle dans le cas du passé composé :

*L'année dernière j'**étais** malade.* (= toute l'année)

*L'année dernière j'**ai été** malade.* (= à un moment donné)

Des effets particuliers s'attachent à l'emploi de l'imparfait coextensif : „L'année dernière, j'achetais une voiture” „pour faire entendre que cet achat a été le souci de toute l'année” (O. DUCROT & T. TODOROV, 1972 : 191).

- *inchoatif (ingressif)/terminatif (égressif)*

Le procès peut être caractérisé aussi du point de vue de sa limite initiale (inchoatif ou ingressif) ou finale (terminatif). Ces deux valeurs sont réalisées par l'emploi des formes périphrastiques, constituées d'un verbe jouant le rôle d'un semi-auxiliaire et d'un infinitif, le verbe de sens lexical plein (v. ci-dessus p. 206) :

inchoatif : *commencer à/de/par, se prendre à, entreprendre de, partir pour* :

*Les visiteurs **commençaient à se retirer.***

(Le Clézio)

*Il s'aperçut qu'il **était parti pour** parler au moins un quart d'heure.*

(Duhamel, in P. Robert)

terminatif : *finir par/de, achever de, arriver à, arrêter de, aboutir à, cesser de, terminer de, parvenir à, réussir à, se lasser de* :

*Elle **acheva de faire** sa toilette.*

*... j'**arrivai à ne plus me fier** aux apparences.*

(Le Clézio)

*Il **finit par** tout comprendre.*

*Il **acheva de lire** le journal.*

• *semelfactif/itératif*

Le terme de semelfactif indique l'unicité du procès :

*Il **a trouvé** la meilleure solution.*

*Ils **entrèrent** enfin dans le stade*

(Camus)

L'aspect itératif présente le procès comme se répétant :

*Elle **se remit à pleurer***

L'idée d'itérativité est rendue le plus souvent à l'aide d'éléments adverbiaux de la constellation du verbe :

***Presque chaque jour je frappais** à sa porte.*

(Beauvoir)

Le fréquentatif dénote une action fréquemment répétée et s'exprime le plus souvent lexicalement :

*Elle **mordillait** sa lèvre inférieure*

• *continu/discontinu*

La continuité est une valeur aspectuelle qui se présente sous deux aspects :

- continuité *linéaire* qui ne suppose aucune modification de l'intensité du procès:

*Elle **dormait** d'un sommeil profond.*

Un grand nombre de périphrases expriment cette idée :

*être en train de, être à, passer son temps à, continuer à/de,
s'attarder à, s'amuser à/de, s'épuiser à, s'occuper à,
persister à, demeurer à, rester à, se plaire à, s'employer à :*

*Nous **sommes en train de prendre** notre déjeuner.*

*Elle est toujours **à se plaindre**.*

*... le petite sueur **continuait à perler** sur ses pommettes.*

(Le Clézio)

Pour traduire la même nuance aspectuelle on peut se servir des périphrases exprimant le terminatif à la forme négative :

ne pas arrêter de, ne pas cesser de, ne pas finir de, etc. :

*Ses mains **n'arrêtaient pas de travailler**.*

(Genevoix)

*Elle avait conscience que sa volonté **n'avait pas cessé d'agir**
sur sa conscience.*

(R.M. du Gard)

- continuité *progressive* : *aller/être (en) gérondif* :

*La situation **allait** empirant.*

*La crise **ira** en s'accroissant.*

L'aspect discontinu correspond à la valeur itérative.

2.1.1. *L'aspect lexical*

L'aspect *lexical* (l'aspectivité) est porté par les affixes ou par le sémantisme de la base verbale.

2.1.1.0. Certains affixes peuvent servir à exprimer les valeurs, aspectuelles :

- le préfixe *pour-* est apte à exprimer la *continuité* de l'action : *pourchasser, poursuivre, etc.*;

- les préfixe *re-* peut rendre la valeur *itérative* : *relire, recharger, etc.*, mais ce préfixe est polyvalent;

- les préfixes *é-, en-, dé-, re-* + la voix pronominale sont susceptibles de rendre la valeur *inchoative* : *s'épanouir, s'élancer, se reprendre, se ressaisir, s'emporter, s'envoler, s'endormir, etc.*;

- les préfixes *a-*, *dé*, *par-* peuvent traduire l'aspect terminatif (conclusif) : *accourir*, *arriver*, *atteindre*, *déchiffrer*, *parfaire*, *parvenir*, etc.;
- les suffixes fréquentatifs *-iller*, *-ailler*, *-eler*, *-eter*, *-oter*, *-onner* sont aptes à traduire la discontinuité de l'action et des valeurs quantitatives (atténuatif) : *sautiller*, *mordiller*, *pleuvoter*, *marteler*, *voleter*, etc. ou multiplicatives : *écrivaitter*, *tournoyer*, etc.

2.1.1.1. Il existe entre l'aspect et le thème lexical du verbe des rapports qui en français moderne ont cessé d'être dominants. On distingue deux classes sémantiques de verbes qui par leur nature lexicale même sont aptes à exprimer des procès achevés (à terme fixe) ou inachevés (dont le déroulement peut se prolonger indéfiniment). On oppose ainsi des verbes terminatifs (ponctuels, momentanés ou instantanés) et des verbes non terminatifs (cursifs). Les premiers indiquent une action qui se trouve arrêtée par une limite naturelle : *naître*, *mourir*, *trouver*, *entrer*, *sortir*, *achever*, *finir*, *accomplir*, etc. Les seconds ont un thème qui implique la durée de l'action : *courir*, *nager*, *circuler*, *chasser*, *régner*, *jalouser*, *aimer*, *habiter*, *pleurer*, *pleuvoir*, *parler*, *bavarder*, etc.

L'aspect lexical se trouve en français moderne sous la dépendance de l'aspect grammatical, car on ne connaît plus de restrictions de combinaison entre certains verbes et certains temps verbaux, perfectifs ou imperfectifs. Il suffit donc de combiner un thème terminatif avec une forme verbale susceptible d'exprimer l'imperfectif pour que l'effet de sens soit d'imperfectif (*Il achevait sa lettre quand elle entra*); de même, il suffit de combiner un verbe „terminatif” avec un complément au pluriel (discontinu) pour que le caractère perfectif du verbe s'annule : *Elle fait des achats*.

Il résulte de ce qui vient d'être dit qu'entre l'aspect grammatical et l'aspect lexical il existe une interaction qui peut annuler les affinités entre l'aspectivité imperfective et les formes verbales imperfectives comme l'imparfait par exemple et l'aspectivité perfective et les formes perfectives comme le passé simple ou le passé composé. Il suffit qu'un verbe imperfectif se combine avec le passé simple ou avec un passé composé pour que le procès soit présenté comme inaccompli, avec insistance sur le début du procès : *dès huit heures il marcha/a marché* (= *il se mit à marcher*) (L. GOSSELIN & FRANÇOIS, 1991 : 33).

2.1.1.2. La constatation que dans la réalisation de la valeur aspectuelle sont impliqués tous les éléments de la prédication a conduit à l'idée que l'aspect résulte d'un *calcul* fondé sur la compositionnalité de la phrase, c'est-à-dire sur la somme de toutes les valeurs aspectuelles portées par les éléments constitutifs de la phrase : aspect grammatical + aspect lexical + compléments du verbe + circonstants. Ainsi, on a mis en place un système de vérification de ces valeurs par des tests qui a abouti à une typologie des procès.

Z. VENDLER (1967) avait proposé une classification des procès quadripartite en distinguant des procès statifs (- dynamiques) et des procès dynamiques d'activité (*Il répand de l'eau sur le sol*), d'accomplissement (*Il trace un cercle*), d'achèvement (*Il atteint le sommet*).

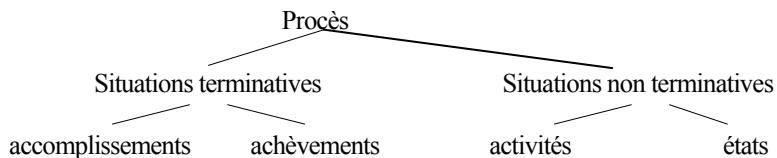
Les *accomplissements* sont des procès qui ont une durée et une fin, ils ne sont vrais que lorsque le procès est arrivé à son terme : *dessiner un cercle, écrire une page*. Ils se combinent difficilement avec une indication temporelle ponctuelle (**Il a écrit une page à 8 h.*), mais s'associent avec une indication de durée (*Il a écrit une page en cinq minutes. Il a dessiné un cercle en cinq minutes*).

Les *achèvements* n'ont pas de durée et sont non segmentables. Ils s'associent avec des indications temporelles ponctuelles (*Ils ont atteint le sommet à 8 h. Il a aperçu Jean à 5 h.*)

Les *activités* sont des procès sans clôture temporelle, leur déroulement est homogène, sans interruption, „à quelque moment qu'il s'arrête, il est vrai qu'il a eu lieu” (D. MAINGUENEAU, 1993: 52). Ces procès se combinent avec *pendant* = indication temporelle (*Il a nagé pendant des heures*).

Les *états* n'ont pas de phases initiale, médiane, finale (*Il est intelligent, Il est à Paris*). Les habitudes sont rangées parmi les états.

Les accomplissements et les achèvements sont des situations terminatives, tandis que les activités et les états sont des procès non terminatifs. Ces distinctions pourraient être représentées comme suit.



dessiner un cercle	découvrir une solution	chercher une solution	garder un secret
traverser la rue	atteindre un but	courir	posséder la clé

(J.L. NESPOULOS, 1993 : 186)

A partir de cette classification, R. MARTIN (1988) propose une nouvelle partition, en affinant certains traits :

- / ± bornage/ : Un procès est borné (terminatif) s'il porte en lui-même une limite en deçà de laquelle il ne peut être dit réalisé et au-delà de laquelle il ne peut être que recommencé et non pas prolongé, seul le tout réalise le procès : *tracer un cercle. Il s'arrête de tracer un cercle* ne signifie pas qu'il a achevé de tracer un cercle. Combiné avec un temps imperfectif le procès n'est pas achevé *Il traçait un cercle*. Ce n'est qu'avec un temps perfectif que la limite finale est atteinte : *Il traça un cercle* „Le cercle a été tracé”. Il n'y a que les procès bornés qui peuvent se combiner avec une indication de durée : *Il trace un cercle en quelques secondes. Il met quelques secondes à tracer un cercle*. Un verbe tel que *courir* repousse ces combinaisons **Il court en quelques secondes; *Il met quelques secondes à courir*. De même, on peut dire *Il achève de tracer un cercle* mais non *Il achève de courir*. On ne peut pas avoir non plus une phrase telle que : *Il a tracé un cercle et* il continue de tracer un cercle*.

- /± transitionalité/ : Un procès est transitionnel (ou transformatif, ou résultatif) s'il marque un passage d'un état à un état résultant. C'est le cas des verbes intransitifs conjugués avec *être* : *Il est sorti* ou des passifs d'état : *L'ambassade est surveillée par la police*.

- /± momentanéité/ : Un procès est momentané (ponctuel) opposé à duratif s'il se réalise dans un intervalle instantané et si l'on ne peut discriminer les phases : *Il atteint le sommet. Il retrouve son portefeuille*. Un procès momentané est incompatible :

- avec les marques de durée : **Il atteint le sommet pendant deux heures;*

- avec les marques d'achèvement : **Il achève d'atteindre le sommet ;*

- avec les périphrases qui marquent un prolongement ou une interruption : **Il continue d'atteindre le sommet.* **Il cesse d'atteindre le sommet.*

- Ces trois traits combinés avec les quatre traits établis par Z.VENDLER donne naissance à une classification en huit types :

1. Procès statifs : - bornés : *Je suis à Paris jusqu'au 15 août.*
- non bornés : *Je suis à Paris*
2. Procès d'activité : - transitionnels: *Il répand de l'eau sur le sol*
- non transitionnels : *Il pousse un chariot.*
3. Procès d'achèvement : - transitionnels : *Il atteint le sommet.*
- non transitionnels : *L'obus éclate.*

(R. MARTIN, 1988 : 7)

2.2. Le temps

2.2.0. La représentation du temps

Lorsqu'on aborde l'analyse du temps il faut distinguer très nettement entre le temps „réel” ou „naturel” et le temps *référentiel*, notion qui représente les rapports entre la *représentation* du temps et ses supports linguistiques.

La notion de temps référentiel recouvre plusieurs réalités :

- l'insertion d'un événement dans l'histoire du locuteur;
- le rapport qu'un énoncé entretient avec le moment de l'énonciation;
- une expression linguistique (forme verbale, adverbe, etc.) qui sert de support aux deux premières fonctions.

Quant aux formes verbales qui expriment le temps elles s'organisent suivant plusieurs représentations.

Une première structuration met en place un découpage en trois tranches passé - présent - futur, parallèle à celui des adverbes temporels : *hier, aujourd'hui, demain.*

Une autre représentation repose sur l'action séparative du présent, qui découpe le temps en deux grandes zones passé/vs/futur, le présent n'étant qu'une unité linguistique qui est comme la ligne de partage entre les deux époques (G. GUILLAUME, 1964; : 295 sqq).

D'autres organisations du système verbal font intervenir d'autres repères.

Les formes verbales du système français s'organisent dans deux grands groupes suivant le point de référence implicite et la position par rapport à ce point. Si le point de départ de la division temporelle est le 'présent', on obtient une division primaire du temps que l'on appelle 'temps du discours' (E. BENVENISTE) situé sur l'axe déictique 'moi-ici-maintenant' ou axe de l'énoncé. Au contraire, si la référence au moment de l'énonciation est indirecte c'est-à-dire si le point de référence est situé par rapport à un moment autre que le présent (passé ou futur), il en résulte un autre axe ou les temps sont rapportés les uns aux autres; c'est le temps de 'l'histoire' (E. BENVENISTE) ou le 'temps narratif' situé sur l'axe 'lors-alors' (P. IMBS) ou axe du récit (R. JAKOBSON, J. DUBOIS).

Enoncé (discours)

*Le raccord **est** difficile à traverser. **C'est** très raide.*

*Il **faudra** tailler dur et aménager avec des cordes fixes.*

*Nous **avons été** surpris par l'heure.*

(B. Pierre)

Récit (histoire)

*L'abbé **eut** l'intuition que la trêve **serait** courte et qu'il **fallait** la mettre à profit. Une bouffée de chaleur lui **vint** au visage; de tous les devoirs de son ministère, l'assistance aux mourants **était** celui qu'il **avait** le plus redouté.*

(R.M. du Gard)

Ces divisions pourraient être visualisées par une ligne orientée de gauche (le passé) à droite (l'avenir) :

Enoncé	Passé	Présent	Futur
	Antérieur	Simultané	Postérieur

*Comme il **a** beaucoup travaillé aujourd'hui il se **dit** qu'il **continuera** le lendemain.*

Récit	Passé du passé	Passé	Futur du passé
	Antérieur	Simultané	Postérieur

*Comme il **avait** beaucoup travaillé ce jour-là il se **dit** qu'il **continuerait** le lendemain.*

l'énonciation, la référence au temps du locuteur est directe)/vs/*allocentrique* (le point de repère est autre que le moment de l'énonciation T_0 la référence est indirecte).

Point de référence = T_0 (moment de l'énonciation) :

*Je sais qu'il **doit** revenir d'un instant à l'autre.*

Point de référence $\neq T_0$:

*Je savais qu'il **devait** revenir d'un instant à l'autre.*

Dans l'étude des rapports entre forme verbale, point de référence et temps du locuteur on peut déceler deux orientations :

- Une approche *systémique* centrée sur la classification des temps verbaux en temps *déictiques/temps anaphoriques*, distinction qui se superpose en grande ligne à l'opposition traditionnelle temps *absolus/temps relatifs*.

Un temps déictique est un temps du système centrique qui n'a pas besoin d'une référence temporelle contenue dans le co(n)texte. Un temps anaphorique est un temps qui exprime une relation temporelle par rapport à un temps (procès) différent du moment de l'énonciation; il nécessite donc l'appui d'une autre référence temporelle.

Le système du présent est considéré comme déictique, car il traduit la concomitance entre le repère temporel et le moment de l'énonciation (système centrique), tandis que le système de l'imparfait sera dit essentiellement anaphorique (allocentrique) parce qu'il traduit la non coïncidence entre le repère temporel et le moment de l'énonciation :

<i>Temps absolus</i> (déictiques)	<i>Temps relatifs</i> (anaphoriques)
Il parle	Il parlait
Il a parlé	Il avait parlé
Il a eu parlé	Il avait eu parlé
Il parla	Il eut parlé
Il parlera	Il parlerait
Il aura parlé	Il aurait parlé
Il aura eu parlé	Il aurait eu parlé

L'analyse des textes révèle non seulement le caractère trop rigide de cette classification mais aussi et surtout le fait qu'elle ne permet pas de formuler les règles d'emploi des temps verbaux, étant donné qu'un temps répertorié comme „déictique” peut fonctionner comme anaphorique.

C'est pour cette raison que l'on parle actuellement plutôt d'emploi déictique ou anaphorique. „Les classifications proposées souffrent donc principalement du défaut de confondre *usage* et *sémantique*: il semble qu'il soit préférable de parler d'usage naphorique ou déictique d'un temps plutôt que de temps intrinsèquement déictique ou anaphorique” (J. MOESCHLER, 1994 : 88).

- Une approche *textuelle* dans le cadre de laquelle il ne s'agit plus d'envisager une relation par référence au moment de l'énonciation (T_o), mais d'une relation par rapport à la partie du texte qui précède (ou par rapport à ce qui a déjà été dit). Ce n'est donc plus sur l'aspect paradigmatique que porte l'accent, mais sur la distribution relationnelle des temps verbaux dans le texte. Déjà E. BENVENISTE distinguait, comme nous l'avons vu, deux plans qui sont deux types différents d'organisation discursive.

Dans cette approche, il existe deux conceptions : une conception *localiste* (axée sur le lieu dans le texte) et une conception *cognitive*, qui oppose ce qui est *connu*, ou *manifeste* ou *saillant* dans le texte G. KLEIBER, 1993 : 130). Cette distinction se révélera très importante dans la construction du texte en relation avec l'utilisation des temps verbaux.

2.2.2. Valeurs temporelles fondamentales des temps verbaux de l'indicatif

- Le „présent” de l'indicatif est la forme temporelle qui par sa nature même est apte à exprimer le temps universel et à se substituer aux autres formes verbales, dans les trois tranches temporelles. C'est pourquoi on considère que le présent n'a pas de signifié temporel (J. CERVONI, 1987 : 39, J.P. CONFAIS, 1995 : 173) ou bien qu'il a un signifié très général. L'analyse des emplois du présent met en évidence le fait que, à la différence des autres formes verbales, le présent peut se combiner avec n'importe quelle indication temporelle, mais pour interpréter sa valeur temporelle il est nécessaire de s'appuyer sur des instructions contextuelles.

Ainsi, pour rendre l'idée de contemporanéité avec le moment de l'énonciation il se combine avec un déterminant qui indique la circonstance actuelle :

Ta mère n'aime pas qu'on chante en ce moment.

(Maurois)

Le présent peut servir, en vertu de sa nature extensive, à indiquer des actions postérieures au moment de l'énonciation, mais dans ce cas aussi il a besoin d'un support extrinsèque à la forme verbale :

*Nous **décollons** dans trois quarts d'heure.*

(Saint-Exupéry)

Cette valeur est grammaticalisée dans le contexte du *si* conditionnel :

*S'il **continue** à travailler, on lui obtiendra peut-être une bourse.*

(Gamarra)

Le présent peut également exprimer des processus passés, c'est le présent historique ou dramatique qui apparaît dans des successions :

Tout le temps à faire des bêtises. La semaine dernière, il **se bat** avec un pêcheur, il **tombe** dans le port et il **manque** se noyer...

(Robbe-Grillet)

Le présent sert aussi à rendre un procès qui, commencé dans le passé, persiste encore au moment de l'énonciation ; c'est le présent inclusif :

La Section ARC 2, du Musée d'Art moderne de la Ville de Paris (...)

organise depuis quelques années déjà des expositions de photographes contemporains célèbres...

(Nouvelles de France)

Le présent est employé très fréquemment avec une valeur de présent philosophique (éthique, gnomique), pour exprimer une vérité générale qui n'est pas démentie par le temps :

*La lutte elle-même vers les sommets **suffit** à remplir un coeur d'homme.*

(Camus)

Ce présent universel rompt la concordance dans les propositions dépendantes :

Il pensait que la véritable charité n'est pas toujours de prodiguer aux mourants d'inconsistantes illusions.

(R.M. du Gard)

• Le passé composé sert à exprimer l'antériorité opposée au moment de l'énonciation, il met donc le passé dans la perspective du présent. Cette forme verbale composée est ambiguë au point de vue temporel, car elle fonctionne tantôt comme un présent parfait (résultatif ou accompli), tantôt comme un prétérit en tant que remplaçant du passé simple :

J'ai bu, dès le commencement, des breuvages qui m'ont empoisonné pour le restant, de mes jours.

(Duhamel)

Le premier de ces passés composés est un prétérit (antériorité „pure”), tandis que le second est un résultatif.

Le passé composé est apte à exprimer dans l'accompli les mêmes valeurs temporelles que le présent dans le non accompli.

Le passé composé s'emploie avec une valeur de futur dans les contextes qui contiennent un déterminant temporel capable d'orienter le décodage vers cette valeur (action future envisagée comme accomplie) :

Encore quelques lignes et j'ai fini.

Cette substitution au futur est obligatoire dans les macrostructures hypothétiques :

Si demain soir il n'a pas téléphoné, prévenez-moi.

Comme le présent, le passé composé peut traduire une vérité générale; c'est le passé composé éthique, qui apparaît souvent dans le contexte de l'article défini généralisant, des modificateurs totalitaires ou de la négation :

Les hommes ont toujours vécu en société.

(in F. Brunot)

Le tableau ci-dessous rend compte des valeurs temporelles de ces deux formes verbales qui s'opposent sur deux plans, aspectuel et temporel :

Présent			Passé composé	
Non accompli			Accompli	
Antériorité	Non ant. Non post.	Postériorité	Antériorité	Postériorité
présent historique ou dramatique	fait actuel	fait futur (gramm.après si)	fait passé récent ou éloigné	fait futur (grammaticalisé après si)
présent inclusif				
Vérité générale				

- L'imparfait est le temps essentiel lorsqu'il s'agit de transposer une action dans le registre du passé (du récit). Il sert à indiquer une action qui serait du présent pour un locuteur du passé. C'est pour cette raison qu'il admet la combinaison avec des adverbes temporels qui indiquent aussi l'actualité :

J'étais maintenant complètement adossé à la muraille.

(Camus)

Mais quel que soit le contexte où il figure, l'imparfait n'exprime jamais autre chose qu'une 'tranche du passé' :

Il existe un emploi de l'imparfait qui l'apparente au passé simple, c'est l'imparfait dit de rupture (de clôture ou pittoresque) :

*Trois mois plus tard il **épousait** une riche héritière.*

*Le lendemain il **quittait** Paris.*

Cet imparfait dépend de la présence d'un circonstant de temps + *plus tard, le lendemain, le soir même*, etc. qui établit le point de référence nécessaire à l'emploi de l'imparfait. Ces locutions adverbiales temporelles apparaissent en position initiale, thématique (L. TASMOWSKI - DE RYCK, 1985):

Quelques minutes plus tard, Maigret et son collègue marchaient vers le port.

(Simenon)

• Le plus-que-parfait indique une action antérieure à une autre action passée, c'est par conséquent un passé du passé.

Le plus souvent, cette forme temporelle est mise en relation avec des formes caractéristiques d'une référence au passé : *passé composé, passé simple, imparfait* :

*Son retour était prémédité. Il **avait pris** ses précautions.*

(Boileau-Narcejac)

*Mathias regarda sa montre. La traversée **avait duré** juste trois heures.*

(Robbe-Grillet)

Cependant on peut relever des emplois du plus-que-parfait mis en rapport avec le présent :

*On raccroche à la panoplie la constellation que l'on **avait laissée** tomber.*

(Saint-Exupéry, in STEN)

• Le passé simple est un temps caractéristique du récit, il sert à relater des faits passés :

*La lumière **s'éteignit** derrière lui*

(M. Butor)

Le passé simple est une forme verbale dont l'emploi marque la ligne de partage entre deux niveaux de la langue française contemporaine. Dans le système verbal du français écrit, le passé simple sert à rendre une action

passée complètement coupée du moment de l'énonciation. En français parlé, le temps que l'on emploie pour exprimer cette valeur est le passé composé, mais comme on l'a vu, cette forme verbale est surchargée de valeurs.

• Le plus-que-parfait est un temps relatif qui exprime l'antériorité par rapport à un temps passé, explicite :

*C'était inutile de se rappeler tous les restaurants
marseillais ou provençaux où il lui **était arrivé** de manger.*

(Simenon)

ou implicite (plus-que-parfait incipit avec référence à une situation passée) :

*Le petit infirme **avait retrouvé** le goût de la vie. Il **s'était remis** au travail.*

(A. Chamson)

• Le passé antérieur est, tout comme le plus-que-parfait, un passé du passé, mais à la différence de ce dernier, il est le plus souvent mis en rapport avec un passé simple dans une macrostructure temporelle :

*Lorsque Philip **eut terminé**, il releva la tête.*

(R.M. du Gard)

*Aussitôt que le préfet de police, le chef de la Sûreté et
les magistrats instructeurs **eurent quitté** l'hôtel (...), Prasville
reprit ses investigations personnelles.*

(M. Leblanc)

Plus rarement, le passé antérieur apparaît en présence d'un autre temps du passé, l'imparfait, le passé composé ou le plus-que-parfait :

*Après que Jacques **fut reparti**, je me suis agenouillé près d'Amélie.*

(Gide, in STEN, 1952 ; 215)

*Longtemps après qu'elle **eut refermé** la porte,
Thérèse **était demeurée étendue**.*

(Mauriac)

Dans la langue courante, on emploie à la place du passé antérieur, que le passé simple a attiré dans son sillage, soit un déterminant du verbe, soit un passé surcomposé.

• Les temps surcomposés du passé servent à exprimer l'antériorité, surtout dans le registre de la langue parlée.

Le passé surcomposé exprime les mêmes valeurs que le passé antérieur dans les propositions temporelles :

*Je suis sorti quand il m'a **eu quitté**.*

*Et il est entré dès que nous **avons été partis** ?*

(Anouilh, in STEN, 1952 ; 228)

Le plus-que-parfait surcomposé exprime d'une manière explicite l'antériorité de l'action qu'il spécifie :

*Si tu **avais eu écrit** la lettre quand je suis venu...*

(in STEN, 1952 : 230)

• Le futur (simple et composé) sert à traduire des actions postérieures, mais le point de référence auquel l'action postérieure est rapportée peut être le moment de l'énonciation (moment présent), un moment futur ou un moment du passé. Le futur peut donc exprimer la postériorité de l'énoncé ou la postériorité du récit.

*J'**espère** que les propriétaires ne **viendront** pas de sitôt.*

(Le Clézio)

*Mais, même si j'ai pitié de lui par la suite, une fois que je l'**aurai décidé**, je l'**écarterai** de ta route.*

(Calef)

*Elle **savait** d'eux seulement qu'ils n'**exigeraient** pas de paroles.*

(Mauriac)

*Je lui ai juré sur tout ce que j'avais de plus sacré que, dès que vous **seriez revenu** dans votre bureau, je vous **ferais** un rapport complet.*

(J. Romains, in STEN, 1952 : 206)

Le futur peut exprimer des actions passées, tout en conservant sa valeur primordiale de temps de la postériorité ; c'est le futur historique ou dramatique, le plus souvent co-occurent du présent historique :

*„Allen” (1927) fera du paysage français une étape privilégiée de son périple. Un autre titre, un vers de son cher Maurice Scève. „Le vain plaisir de voir divers pays” (1927) **trahira** combien cet amoureux du bonheur savait le bonheur menacé et tremblante la réalité la plus belle.*

(Nouvelles de France)

2.2.3. Distribution relationnelle des temps verbaux

Dans une approche textuelle des temps verbaux on prend en compte trois niveaux :

- l'emploi des temps verbaux dans les séquences de phrases „autonomes” ;
- l'emploi des temps verbaux dans les phrases complexes.
- l'emploi des temps verbaux dans le discours indirect libre.

2.2.3.0. Les analyses des séquences de phrases qui ne sont pas reliées entre elles par des relateurs de subordination montrent que les relations temporelles s'établissent entre des événements appartenant à des phrases différentes, ce qui prouve que „le choix de la stratégie temporelle se fait au niveau textuel et non pas à l'intérieur de la phrase complexe” (C.VETTERS, 1993 : 98).

Plusieurs facteurs déterminent le choix des formes verbales :

- l'ordre de succession des événements relatés
- les points de référence impliqués
- l'aspect grammatical et/ou lexical des lexèmes verbaux
- le rapport de causalité entre événements
- les circonstances temporelles évoquées par la constellation du verbe

Si les temps verbaux sont identiques, l'enchaînement correspond à une succession „naturelle” des événements, à une chronologie réelle ; dans ce cas il y a une interprétation „iconique” (CO VET, 1996 : 154).

L'examen des textes suivants met en évidence le fait que l'ordre de succession textuelle renvoie à une succession référentielle :

*Charlotte éteint le gaz, **plonge** le bras dans l'armoire ouverte et **sort** une soupière chinoise à couvercle.*

(M. Butor)

*Le garçon **apporta** les consommations : Michèle **tendit** le bras, **choisit** le bock de bière et **avala** plusieurs gorgées sans respirer. Puis elle **reposa** le verre d'un geste sec.*

(Le Clézio)

*Tu avais une drôle de façon de boire les cafés noirs, une façon sympathique ; oui, en ce temps-là. Tu **prenais** la tasse de la main gauche comme ceci, tu **mettais** la main droite sous ton in menton comme une soucoupe et tu **allongeais** la lèvre d'en haut. Tu la **trepais** délicatement dans le café.*

(Le Clézio)

Dans le cas des formes composées qui expriment l'antériorité temporelle, l'ordre de succession référentielle est inverse : le dernier temps employé dans le texte est le premier en date :

*Une famille de paysans, venue de deux lieues avec ses outils sur l'épaule, pour le cas où il y aurait un coup de main à donner, **s'était arrêtée** un moment chez Nonna. Ils **avaient été réveillés** dans la nuit par le fracas du raz de marée.*

(P. Jakez Hélias)

Dans les textes, les trois temps du passé, l'imparfait, le passé simple et le passé composé sont employés suivant une stratégie régie par l'opposition récit (histoire)/discours.

Les énoncés, oraux ou écrits, qui réfèrent à l'instance énonciative appartiennent au discours, tandis que les énoncés qui ne contiennent pas de référence à l'énonciation appartiennent au récit.

Le discours a pour temps de base le présent de l'énonciation, les faits antérieurs sont relatés par le passé composé, les faits postérieurs par le futur simple ou périphrastique/présent.

Le récit a pour temps de base le passé simple, mais utilise également l'imparfait comme temps simultané, le plus-que-parfait pour l'antériorité et le futur du passé pour la postériorité.

Il existe pourtant des récits à effet fictionnel qui sont centrés sur le passé composé. Les valeurs temporelles fondamentales des temps verbaux peuvent être déviées contextuellement.

Dans le récit, l'imparfait représente la situation qui sert de toile de fond à l'histoire (l'arrière-plan), la partie statique du récit, tandis que le passé simple, du fait de son aspect global, introduit un nouvel événement, c'est le temps du récit par excellence. Le passé simple fait avancer le récit, l'imparfait le retarde du point de vue chronologique.

Les principaux traits qui séparent les deux temps et qui régissent leur emploi dans les textes sont de nature oppositionnelle :

<i>Passé simple</i>	<i>Imparfait</i>
perfectif	imperfectif
premier plan	arrière-plan
point de référence nouveau	point de référence donné
changement	décor

(C. VETTERS, 1993 : 21)

Dans le texte suivant le relief temporel est assuré par l'alternance des trois temps du passé imparfait, passé simple, plus-que-parfait entre lesquels il s'établit une relation chronologique (succession) ou une relation de plans :

*La brume **avait** encore **épaissi**. Le balai du phare ne **trouvait** aucun repère. Nonna **se mit en marche** vers le port. Il **avançait** en aveugle, mais il n'**avait** pas besoin de voir. Le chemin lui était si bien connu qu'il le **retrouvait** exactement sous ses pieds. Au moins jusqu'au moment où ses sabots **furent amortis** par le sable que le raz de marée **avait chassé** plus loin que les premières maisons. Le vieux **s'arrêta** pour estimer sa direction.*

(P. Jakez Hélias)

Le plus-que-parfait (*avait épaissi*) exprime une action antérieure à celle évoquée par l'imparfait (*trouvait*) ; entre les deux événements il y a un rapport de cause à effet.

L'imparfait (*trouvait*) traduit une idée de répétition, l'aspect terminatif du lexème verbal étant dominé par l'emploi de l'imparfait et constitue l'arrière-plan, la toile de fond des événements. L'imparfait, temps anaphorique par excellence, trouve son point de repère dans la phrase précédente.

Le passé simple inchoatif (*se mit en marche*) introduit un nouvel événement et représente la partie dynamique du récit fictionnel.

Les imparfaits en succession indiquent du point de vue de leur aspectivité des situations non terminatives, soit des activités (*avançait*) soit des états (*n'avait pas besoin, était connu*). Le verbe *retrouver* est un verbe d'achèvement mais cet aspect lexical se trouve sous la

dominance de l'aspect grammatical, l'imparfait exprimant dans ce cas un procès itératif.

Le passé simple passif (*furent amortis*) interrompt la suite des imparfaits et introduit un autre événement suivi d'un autre passé simple (*s'arrêta*) en succession chronologique factuelle, les deux procès étant en relation de cause à effet.

Le plus-que parfait (*avait chassé*) évoque une action antérieure à un point de référence passé.

Il résulte de ces exemples que l'imparfait se caractérise essentiellement par sa dépendance référentielle, une phrase à l'imparfait demande à être liée par un antécédent temporel, ce qui semble autoriser la conclusion que l'emploi de l'imparfait serait régi par un principe textuel.

Bien entendu, l'emploi dans des textes ne correspond pas toujours à cette „image idéalisée” . Ainsi, il existe des situations où l'imparfait n'a pas d'antécédent explicite, mais il est impliqué dans le contexte : c'est un imparfait perceptuel fondé sur une relation qui résulte du transfert du point de vue vers le lieu et la situation décrite par la phrase à l'imparfait (incipit à l'imparfait) (S. VOGELEER, 1996 : 81) :

*Il n'y **avait** aucun bruit dans la maison. Tout **était** silencieux comme dans une tombe.*

L'imparfait peut ensuite être un temps dynamique (imparfait de rupture) :

*Dès le 12 mars, Reine et Jean **étaient** mariés.*

(A. Chamson)

L'imparfait peut même être un temps perfectif dans le contexte d'un complément perfectif :

*Pendant tout ce temps, les Vénusiens **se préparaient**.*

(in C. VETTERS)

Dans la conversation quotidienne, le passé simple cède la place au passé composé qui joue le rôle d'un prétérit et entretient avec les deux autres temps du passé les mêmes relations que l'aoriste :

– Il **était** ivre ?

– Il **était** toujours plus ou moins ivre. Il y **avait** un fort mistral. Je ne sais pas ce que le mistral vient faire là-dedans, mais à ce que j'**ai compris**, il a

son importance. C'est à cause du mistral, en particulier, que Marcellin, au lieu d'aller coucher dans son bateau, comme il le fait d'habitude, **s'est dirigé** vers une cabane qui se dresse près du port et où les pêcheurs rangent leurs filets. Quand on l'y **a retrouvé**, le lendemain matin, il **avait reçu** plusieurs balles dans la tête, tirées à bout portant, et une dans l'épaule. L'assassin **a déchargé** sur lui tout son barillet. Non content de ça, il l'**a frappé** au visage avec un objet lourd.

(Simenon)

2.2.3.1. *La concordance des temps.* On emploie le terme de concordance des temps pour désigner une relation de dépendance entre le morphème temporel d'un verbe régissant (VR) et celui d'un verbe régi (Vr). Les contraintes de temps se manifestent dans des structures du type : P₀ – (relateur) – P₁, c'est-à-dire dans des macrostructures qui contiennent plusieurs propositions ou dans des suites de phrases sans relateur (conjonction) explicite (style indirect libre).

Les aspects grammaticaux et normatifs de la concordance des temps ont été vivement discutés par presque tous les grammairiens de la langue française qui ont essayé d'expliquer les ressorts qui mettent en action „ce conformisme temporel”. Les puristes ont défendu et justifié les règles de la concordance des temps du point de vue historique et socio-culturel, d'autres grammairiens ont mis en évidence la part qu'il fallait faire à la „servitude grammaticale” et ont défendu les tendances de la langue parlée. En effet, à ce niveau du français on constate une tendance à éliminer les redondances, ce qui a entraîné la simplification des moyens par lesquels on exprime les rapports de succession temporelle entre le VR et le Vr. „La concordance est celle qui se fait pour la forme entre le verbe de la proposition principale et un verbe de la proposition subordonnée sans utilité pour le sens : action mécanique qu'on a justement nommée une servitude grammaticale ; on peut parler aussi de pléonasmе grammatical. Dans *il fallait qu'il vînt* le double passé est superflu pour le sens, *il fallait qu'il vienne* exprime aussi bien l'obligation dans le passé. Si donc dans la langue écrite on venait à abandonner entièrement les imparfaits et plus-que-parfaits du subjonctif de concordance, comme dans la langue parlée de la grande majorité des Français, on ne perdrait aucune nuance de sens, et non plus aucune conformité harmonique, puisque les désinences de l'indicatif et du subjonctif ne riment pas” (M. COHEN, 1954 : 219).

Le tableau ci-dessous rend compte des mécanismes qui gouvernent la concordance des temps en français contemporain :

Temps du VR	Relation temporelle	Temps du Vr			
		Indicatif		Subjonctif	
E N O N C É	Présent	Non accompli	Accompli	Non accompli	Accompli
		Simultanéité	(1) Présent	(2) Passé composé	1° Présent
	Postériorité	(3) Futur (4) Présent (5) <i>aller</i> (présent) + infinitif	(6) Futur antérieur		
	Antériorité	(7) Imparfait	(8) Passé composé (9) Passé simple (10) <i>venir</i> (présent) + infinitif (11) plus-que-parfait		3° Passé (parfait)
R É C I T	Simultanéité	(12) Imparfait (13) Présent	(14) Plus-que-parfait ou imparfait passif		
		Postériorité	(15) Futur du passé (conditionnel présent) (16) Futur (17) <i>devoir, aller</i> (imparfait) + infinitif	(18) Futur antérieur du passé (conditionnel passé) ou conditionnel présent passif	4° Présent (L.P.) 5° Imparfait (L.E.)
			(19) Plus-que-parfait (20) <i>venir</i> (imparfait) + infinitif		

Indicatif

J'espère qu'il dort maintenant

Je vous avoue que je suis très hésitant, que je me trouve en quelque sorte devant un cas de conscience.

(Simenon)

Je ne sais si tu comprends.

(Duhamel)

Savez-vous où je pourrais trouver un restaurant?

(Beauvoir)

- *Accompli* : Passé composé

J'espère qu'il a guéri.

Il est vrai que la ville d'Arles (...) est devenue depuis 1969 la capitale de la photographie...

(Nouvelles de France)

Postériorité

- *Non accompli* : Futur, présent, *aller* (présent) + infinitif :

*J'espère qu'il **partira** demain.*

*Je **suppose** que nous **serons** mieux pour causer dans votre bureau.*

(Simenon)

*J'espère qu'il **part** demain.*

*Il **paraît** que les rédacteurs **arrivent** en voiture.*

(Simenon)

***Savez-vous** si Paul **va** revenir bientôt?*

(Beauvoir)

- *Accompli* : Futur antérieur

*J'espère qu'il **sera parti** quand je reviendrai.*

*J'espère que demain soir il **sera parti**.*

***Revenez voir** dans un an ce que j'**en aurai fait**.*

(J. Romains)

Antériorité

- *Non accompli* : Imparfait

*Je **crois** qu'elles **se dépêchaient**.*

*Je **crois** que je **faisais** tout sans savoir, n'importe comment.*

(Le Clézio)

- *Accompli* : Passé composé, passé simple, *venir* (présent) de + infinitif, plus-que-parfait

*Je ne **sais plus** si j'**ai laissé** la clef dans la serrure.*

(Simenon)

***Pensez-vous vraiment** que votre mari **s'est tué** accidentellement?*

(Boileau-Narcejac)

*Je ne **peux pas** vous dire ce que j'**éprouvai** à la vue de cet individu.*

(Simenon)

*Je sais qu'il vient à peine de quitter la ville.
Je me rappelle que je l'avais interrogé sur
sa santé, ses affaires.*

(Boileau-Narcejac)

Registre du récit (axe lors-alors)

Simultanéité

- *Non accompli* : Imparfait, présent

Je pensais que tu méritais une leçon.

(Le Clézio)

*Quand on ouvrit la porte on constata qu'il y avait
de la lumière dans plusieurs pièces.*

(Simenon)

J'ai dit que tu étais d'accord, naturellement.

(Boileau-Narcejac)

Le Vr peut se trouver au présent de l'indicatif même si le VR est à un temps passé pour exprimer une vérité générale (présent éthique ou un procès qui dure, qui se prolonge dans le présent):

*Elle connaissait mal les enfants, ne savait pas
qu'ils comprennent mal ou qu'ils déforment tout ce
qu'ils entendent.*

(Maurois)

Il m'a dit qu'il est le cousin du Garde des Sceaux.

(Simenon)

- *Accompli* : Plus-que-parfait, imparfait passif

Il savait bien que tout était changé, au contraire.

(Boileau-Narcejac)

*Je croyais qu'il était entendu une fois pour toutes que
vous ne recevriez pas votre soeur ici.*

(Simenon)

Postériorité

Non accompli : Futur du passé (conditionnel présent),
futur simple, *aller*, *devoir* (imparfait) + infinitif :

*Ils **avaient prévu** que je me **tiendrais** devant cette cheminée...*

(Sartre)

*On **aurait dit** que l'été ne **finirait** jamais.*

(Le Clézio)

Très souvent, le futur du passé (conditionnel) a une forte empreinte modale. C'est pour cette raison qu'il est souvent recommandé d'employer soit le futur simple, soit une forme verbale appartenant au système de suppléance :

*Vous **saviez** bien que je ne le **pourrai** pas.*

(Anouilh, in STEN, 1952 : 64)

*Madame Pradelle lui **dit** qu'il **allait** rentrer.*

(Beauvoir)

*Elle ne **savait** pas que je **devais** m'arrêter si longtemps en route.*

(Simenon)

• *Accompli* : Futur antérieur du passé (conditionnel passé) ou conditionnel présent passif

*Il **croyait** que le lendemain soir tous **seraient repartis**.*

*Il **savait** que tôt ou tard il **serait** séparé de ses parents.*

Antériorité

• *Accompli* : Plus-que parfait, *venir* (imparfait) + *de* + infinitif

*Alors j'**ai pensé** que quelqu'un l'**avait entraîné** à Brest.*

(Simenon)

*Elle **voulait** connaître les hommes qui **avaient écrit** ces paroles...*

(Aragon)

*Il **comprit** qu'il **venait de commettre** là une très grave erreur*

(Simenon)

Subjonctif

Registre de l'énoncé

Simultanéité ou postériorité

- *Non accompli* : Présent

*Je **suis** content que cela vous plaise.*

(Maurois)

*Il **serait** encore temps que je **donne** un contre-ordre*

(Montherlant)

En français contemporain, même en langue littéraire, il est rare que l'on trouve un imparfait du subjonctif régi par un temps présent. On attribue à cet imparfait une valeur modale très marquée (doute). (H. YVON, 1947) :

*Il **n'est** pas certain qu'il **fût** docteur.*

(in Hanse)

Le présent d'un imparfait du subjonctif après un VR au conditionnel présent pourrait s'expliquer par cette même valeur modale d'irréalité :

*Que je **voudrais** que mon amour **eût** le pouvoir de mettre dans sa vie un sourire éternel.*

(Montherlant)

- *Accompli* : Passé (parfait)

*Je **veux** que vous **ayez fini** ce travail avant une heure.*

*Il **faut** que cette nuit j'**aie mis** la main sur Daubrecq...*

(M. Leblanc)

Antériorité

- *Accompli*: Passé (parfait)

***Mettons** que je me **sois senti** fatigué*

(Boileau-Narcejac)

Registre du récit

Sur les quatre temps du subjonctif, seuls le présent et le passé (parfait) sont encore en usage en français standard. L'imparfait et le plus-que parfait du subjonctif deviennent toujours plus rares. Ils se rencontrent encore sous la plume de l'écrivain cultivé à la troisième personne, mais les dérogations aux règles classiques sont, là aussi, assez fréquentes.

Simultanéité et postériorité

- *Non accompli*: Présent (L.P.), imparfait (L.E.)

*Je **voulais** seulement qu'elle **reste** avec moi.*

(Camus)

*Il **a bien fallu** que l'expéditeur **attende** le premier succès de la chanson.*

(Boileau-Narcejac)

*Il **suffisait** qu'elle **demeurât** immobile.*

*Elle **craignait** que ses filles, ne fréquentant que des jeunes gens, ne **trouvassent** point à se marier.*

(Aragon)

*Il **était** penché en avant et il **attendait** que Maillet **ait fini** de boire pour prendre son quart et boire à son tour.*

(R. Merle)

*Il tendit son propre quart à Maillet et **attendit** qu'il **eût bu** pour boire à son tour.*

(R. Merle)

Antériorité

- *Accompli*: Passé (L.P.), plus-que-parfait (L.E.)

*Il **n'était** pas certain qu'il **ait fréquenté** l'Université.*

(in Hanse)

Le docteur sortit de son cabinet et buta sur un rat mort.

*Il **fallait** donc qu'on **eût apporté** celui-ci du dehors.*

(Camus)

Comme on le voit d'après les exemples ci-dessus, le français courant ne fait plus aucune différence énoncé/vs/récit dans le choix des formes du subjonctif; les formes verbales du registre de l'énoncé apparaissent comme les termes non marqués qui envahissent les contextes du récit. Il arrive même qu'une seule et unique phrase contienne le temps du récit et celui de l'énoncé :

*Il **fallait** que ce **fût** impeccable, que ça **ait** de la gueule.*

(Aragon)

2.2.3.2. Le discours indirect libre

Dans le discours indirect libre, l'absence de marques subordonnantes n'est pas de nature à influencer la distribution relationnelle des temps verbaux, mais le rapport est dédoublé entre le narrateur dont on reproduit les paroles et une troisième personne dont on reproduit les paroles ou les pensées. Le texte suivant¹ montre que que l'intervention de l'instance médiatisante n'entraîne pas de modification dans la mise en place des temps verbaux qui sont, pour les paroles ou les pensées reproduites, les mêmes que ceux du discours indirect :

Il y a un mois je l'ai rencontré par hasard (paroles du narrateur inscrites dans le discours).

Il était écoeuré, rien n'allait dans sa vie, on ne lui veut plus lui faire confiance. (= paroles reproduites au style indirect libre)

Je ne l'ai jamais vu aussi bas. (= paroles du narrateur inscrites dans le discours).

2.3. Le mode

2.3.0. Mode et modalité

Le terme de mode a en linguistique au moins deux acceptions essentielles. La première et la plus répandue est celle de mode de division (de classification) des formes verbales. C'est ce que l'on entend par 'mode' lorsqu'on parle de l'existence de quatre modes personnels (l'indicatif, le conditionnel, le subjonctif et l'impératif) et de trois modes non personnels (l'infinitif, le participe, le gérondif). La seconde acception fait de ce terme un synonyme de modalité que l'on définit comme un constituant de la phrase qui caractérise les rapports entre le locuteur et son énoncé.

Une analyse logique de la phrase conduit à postuler l'existence d'un *dictum* défini comme un rapport entre un sujet d'énoncé et un prédicat et le *modus* qui indique l'intervention du sujet d'énonciation, l'attitude du locuteur par rapport au contenu spécifié par le dictum. Le sujet parlant (sujet d'énonciation) peut conférer au dictum un indice de réalité ou il peut refuser à l'énoncé cet indice, il peut porter un jugement sur le contenu factuel du *dictum* comme il peut exprimer les

¹Le texte est reproduit d'après D. Maingueneau, *L'énonciation en linguistique française*, 1993, p.

sentiments qu'il éprouve à l'égard de ce qu'il dit. L'énoncé est ainsi **situé sur l'un des axes modaux**: **certitude**/vs/**incertitude**, **réel**/vs/**irréel**, **connu**/vs/**inconnu**, **objectif**/vs/**subjectif**, etc. Ainsi, dans les phrases suivantes :

Je sais qu'il est venu.

Il est possible qu'il soit venu.

Je regrette qu'il soit venu.

on a le même *dictum* et trois modalités différentes.

Les différentes valeurs modales ne s'expriment pas uniquement par la forme verbale; outre cette expression intrinsèque au segment verbal il existe une gamme très riche de procédés qui indiquent l'intervention du sujet dans la présentation de l'énoncé.

Le rapport que l'on établit entre la forme modale et la valeur modale n'est pas univoque. Il existe, en ce sens deux types d'implications :

- une forme modale peut être le support de plusieurs valeurs modales:

*S'il hésitait, il **était** perdu.* (éventuel)

*Il **était** perdu, il le savait.* (certain)

- une valeur modale peut être rendue par plusieurs procédés (modalisants) :

*Il viendra **peut-** être.*

*Il **se peut** qu'il vienne.*

*Il **est possible** qu'il vienne.*

Les différentes formes verbales apparaissent ensuite comme des variantes combinatoires imposées par le contexte, auquel cas leurs valeurs de contenu sont obscurcies. L'opposition modale ne se manifeste nettement que là où il existe la possibilité de choisir entre deux formes capables de rendre différemment le rapport entre l'énoncé et la réalité.

Quant aux modes dits impersonnels, l'infinitif le gérondif et le participe, ce sont des formes verbales qui ne comportent aucune notion de temps et qui sont des variantes combinatoires (syntagmatiques) des modes personnels.

2.3.1. *Les formes modales*

Entre ces deux aspects, le mode conçu comme une forme d'organisation du paradigme verbal et le mode conçu comme modalité, il existe une relation déterminée: la forme modale opère comme un instrument de la modalisation, mais cette fonction est soumise aux conditions contextuelles. Une forme modale tire sa valeur du sens fondamental qu'elle a en langue et de certains éléments contextuels.

La forme modale comme instrument de la modalisation assure une double fonction :

- elle marque l'émergence du sujet énonciateur dans son énoncé, qui peut être présenté comme évoquant un fait réel, probable ou seulement possible, ou comme une expression d'un état subjectif, évaluatif ou affectif;

- elle sert à marquer l'insertion de l'interlocuteur et les différentes formes de manipulation de celui-ci : ordre, prière, conseil, etc.

Si l'on examine de plus près le fonctionnement des formes modales on peut faire les remarques suivantes :

- les fonctions modales qu'elles assurent se diversifient dans le discours sous la dominance du contexte.

En effet, si l'on admet en général que le mode indicatif est le mode de la réalité et de la certitude, que le subjonctif exprime l'irréel ou la subjectivité, que le conditionnel est le mode de l'éventualité et l'impératif le mode de l'injonction, il n'en existe pas moins des cas où les fonctions modales sont déviées de la valeur fondamentale et que la même forme verbale peut assurer des fonctions modales différentes;

- les fonctions modales peuvent également être différentes suivant que la forme verbale en question occupe la position de Verbe Régissant (VR) dans une proposition principale ou indépendante ou la position de verbe régi (Vr) dans une proposition subordonnée (dictum) en position donc de prédicat dictal.

Une analyse en termes énonciatifs des formes modales devra tenir compte de cette double distinction :

Position Fonction	VR	prédicat dictal Vr
attitude du sujet d'énoncé	<ul style="list-style-type: none"> • indicatif • conditionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • indicatif (ou conditionnel)

émergence du sujet énonciateur	• subjonctif	• subjonctif
insertion de l'énonciataire	• indicatif • conditionnel • subjonctif • impératif	
		infinitif

2.3.1.0. Dans le VR la valeur modale primordiale est plus évidente, bien que le contexte puisse dévier cette valeur vers d'autres nuances modales.

- L'*indicatif* présente le procès considéré dans sa réalité objective :

*La rue **était** déserte.*

*Le marin **poursuivait** son monologue.*

(Robbe-Grillet)

La valeur irréelle des formes verbales de l'indicatif dépend d'éléments extrinsèques au verbe: le contour intonatoire non assertif (interrogatif ou exclamatif) inversion du sujet, etc., un verbe modal :

As-tu fini de me regarder comme ça? (injonction)

Veux-tu te taire? (injonction)

Voyez-vous s'il est pressé! (valeur modale affective)

Il doit avoir six ans maintenant (supposition)

C'est surtout l'imparfait de l'indicatif qui se charge de nuances modales irréelles, virtuelles ou atténuatives :

Je **venais** voir si vous étiez prête. (valeur interpersonnelle atténuative de politesse)

Si elle avait dit un mot, tout **était** changé (possibilité annulée)

Un peu de vent et le feu ne **prenait pas**. (éventualité répétée)

Un pas de plus il **tombait** dans le ravin. (action imminente non réalisée)

Plevait-il, nous restions à la maison. (éventualité conditionnée)

Il **pouvait** me prévenir. (= „il aurait pu me prévenir” possibilité annulée)

Il **fallait** le dire. (= „il aurait fallu le dire” obligation non réalisée)

Si elle **pouvait** appuyer sa tête sur une poitrine humaine,

si elle **pouvait** pleurer contre un corps vivant!

(= modalité désidérative)

Il **faisait** de grosses misères à sa maman.

(valeur modale affective = imparfait hypocoristique).

Tu *étais* le docteur, moi j'**étais** la maman. (imparfait ludique).

Notons que dans le système conditionnel, l'imparfait exprime l'éventualité, cette valeur étant grammaticalisée :

Si tu **voulais** tu le ferais.

• Le *futur* se prête, en vertu de la nature virtuelle inhérente à l'époque future, à des emplois modaux à tel point diversifiés que les linguistes ont été amenés à se poser la question s'il s'agit d'un temps ou d'un mode. Parmi ces valeurs il faut retenir :

- le futur volitif (injonctif ordre, défense, etc.) :

*Vous leur **direz** de cesser ce bruit.*

*Tu me **feras** l'amitié de croire que si je t'ai prié de venir ce n'est pas pour te raconter des balivernes.*

(Duhamel)

*Vous **allez excuser** un vieillard qui n'est plus d'âge à danser.*

(Salacrou)

- le futur de promesse (à la première personne) :

*Je t'**écrirai** tous les jours.*

- le futur des prophéties :

*Un jour on le **déchirera**, on **dira** du mal de lui.*

(Montherlant)

- le futur gnomique (des vérités générales) :

*On ne **sera** jamais assez discret avec les femmes.*

- le futur conjectural :

*On a sonné. Ce **sera** le facteur.*

*Si c'est par là que Marie est passée, elle l'**aura fait** pendant que j'**étais** en train d'attendre.*

(Robbe-Grillet)

- le futur affectif (indignation) :

*Quoi! Cet imbécile **aura** l'impertinence de me tenir tête!*

- le futur atténuatif (première personne) :

*Je vous **avouerais** que je n'ai pas eu le courage de lui dire la vérité.*

Le futur s'accommode aussi de la certitude dans les conditions suivantes :

- quand le contexte fournit l'intervalle :

*Après-demain ça **fera** trois ans.*

- quand il désigne un procès passé en combinaison avec une expression temporelle qui fixe le terme (futur historique) :

*Deux ans plus tard il **quittera** la ville.*

„On en vient ainsi à formuler l'hypothèse que le futur, quoique lié par sa nature au possible, au virtuel, à l'incertain, est sous-tendu d'un mouvement de pensée qui, prenant son départ au possible, s'échème vers la certitude” (R. MARTIN, 1981: 83).

• Le *conditionnel* a été scindé dans la tradition grammaticale en deux formes; on a opposé ainsi brutalement un conditionnel temps (futur du passé) et un conditionnel mode. Il faudra plutôt y voir deux variantes modales, deux „effets de sens” . Quant à la différence qui sépare le conditionnel du futur, elle réside dans la surcharge d'hypothèse inhérente au conditionnel (G. GUILLAUME, 1964 : 208 sqq.). Aujourd'hui, on parle même d'un mode suppositif, réalisé par les formes verbales en -r-.

On peut distinguer trois zones d'emploi du conditionnel (P. LARREYA, 1979; 65 sqq.) :

- emplois qui se rattachent à la zone de l'hypothèse :
- conditionnel de l'imaginaire (évocation d'un monde possible).

*Il rêve souvent d'un monde où tous les hommes
vivraient libres.*

(in Larreya)

*... un mouvement qui, vu de haut, d'avion peut-être,
aurait ressemblé à une palpitation étrange.*

(Le Clézio)

- conditionnel de l'illusion :

*On **se serait cru** au bout du monde.*

*On **aurait dit** des gens qu'on a chargés de recueillir
des choses tombées.*

(J. Romains)

- conditionnel de supposition :

*Elle n'est pas venue nous voir. **Serait-elle** malade?*

- conditionnel de l'éventualité soumise à une condition :

Elle **viendrait**, je lui **expliquerais** de quoi il s'agit.

*Lui **aurait**-on **prédit** pareille situation quelques jours auparavant qu'il aurait traité son interlocuteur de mauvais plaisant.*

*Il **serait** en sûreté tant qu'il ne quitterait pas la ville.*

- conditionnel concessif :

*Et quand ce **serait**, mon ami, est-ce une raison pour avoir si grand peur?*

(R.M. du Gard)

• emplois avec des verbes ou des expressions de modalité (*pouvoir, devoir, vouloir, faire mieux de, etc.*) :

- le conditionnel des procès non réalisés, des hypothèses non validées :

*Ils **auraient dû** retarder leur départ.*

*Il **aurait pu** éviter cet accident.*

- le conditionnel de demande, de mise en garde, de suggestion :

*Tu **pourrais** ranger tes affaires.*

*Tu **pourrais** avoir des ennuis.*

*Le mieux **serait** que vous le receviez tout de suite.*

• emplois d'atténuation :

- le conditionnel désidératif :

***Je voudrais** aller faire un tour en ville.*

*Je **boirais** bien quelque chose de frais.*

- le conditionnel de politesse :

***Auriez-vous** encore un peu de café?*

*Vous ne **connaîtriez** pas un petit hôtel pas trop cher?*

- le conditionnel de prudence

*Il y **aurait** plusieurs morts et beaucoup de blessés.*

Le conditionnel n'est pas concevable en dehors de la zone conjecturale, il inscrit le procès dans un monde de la non réalité. qu'il s'agisse d'une hypothèse non validée ou d'un fait probable.

• Le *subjunctif* en position de VR sert à traduire des valeurs modales telles que :

- l'injonction (surtout à la troisième personne) :

*Mais **qu'on me laisse** chercher, trébucher, faire mes faux pas.*

(Duhamel)

- le souhait (une modalité désidérative) :

Puissent *tous les médecins lire cet article et ce livre...*

(L'Express)

- une éventualité (un fait conjectural) :

Que viennent *des temps nuageux, tu seras seul.*

(Maurois)

Qu'il ose m'en parler et je saurai lui répondre!

- une affirmation atténuée :

*Je ne **sache** pas que vous ayez quelque chose à vous reprocher.*

On constate qu'en position de VR le subjonctif n'est guère compatible avec la négation exception faite de quelques expressions figées (à *Dieu ne plaise, je ne sache pas que*).

- L'impératif est une forme modale qui n'apparaît que dans les propositions indépendantes ou régissantes. Il exprime des nuances modales telles que :

- l'injonction :

Donne ton bras. N'aie pas peur, je t'ai dit que c'était fini.

(R.M. du Gard)

...Ecoute, petit, je ne savais pas que c'était à elle.

(Robbe-Grillet)

- l'éventualité soumise à une condition :

Soyez gentil pour lui, il devient impertinent!

Laissez vos jeunes plants découverts quand il gèle la nuit, vous n'aurez plus rien à soigner le lendemain.

(in E. Villman, 1967 : 85)

L'impératif composé (accompli) exprime une injonction (ordre qui doit être exécuté avant un délai fixé) :

Soyez tous rentrés avant le dîner!

- L'infinitif apparaît en position de VR dans les contextes suivants :

- l'infinitif de narration :

*Et mon homme **de courir!***

- dans des phrases à contour intonatoire non assertif (interrogatif exclamatif)

Que faire? Où aller? (débat intérieur)

*Lui, **accepter** une pareille proposition!*

(indignation, étonnement)

- dans des phrases qui expriment une injonction indéterminée (consignes, avis, etc.) :

Prendre *la première rue à gauche.*

Ralentir, *travaux!*

2.3.1.1. Dans l'étude de l'emploi des formes verbales en position de Vr, la première distinction à établir est celle qui sépare la forme modale personnelle (indicatif, formes en -r-, subjonctif) et les formes modales non personnelles (infinitif, participe, gérondif).

Deux facteurs peuvent commander l'opposition forme personnelle /vs/ forme non personnelle :

- la nature lexicale du VR (thème lexical du VR)
- les rapports d'identité ou de non identité des deux agents, celui du VR et celui du Vr.

L'opposition mode personnel/vs/ infinitif se présente comme une opposition grammaticale (conditionnée) ou comme une opposition sémantique.

Plusieurs cas sont à prendre en considération :

(a) en fonction du thème lexical du VR, l'infinitif apparaît comme la seule forme verbale possible.

C'est le cas de certains semi-auxiliaires modaux, aspectuels, factitifs (*devoir, pouvoir, faillir, venir, laisser, etc.*) de certains verbes de mouvement (*s'en aller, courir, emmener, envoyer, venir, etc.*), d'un grand nombre de verbes d'expérience subjective (*s'amuser, se repentir, se soucier, etc.*) ainsi que de certains verbes performatifs (*conseiller, enjoindre, encourager, etc.*) :

*Vous **devriez faire** des portraits ici, mon capitaine...*

(Maurois)

*Elle s'assit sur le lit, **envoya promener** ses chaussures.*

(Boileau-Narcejac)

***Elle se repent d'avoir été** trop bavarde.*

(in *Lexis*)

*Je **conseille** aux gens pressés **de prendre** cet itinéraire.*

(in *Lexis*)

(b) l'infinitif apparaît comme une variante de l'indicatif (conditionnel) ou du subjonctif conditionnée :

- par la forme pronominale du VR :

Ils se sont senti attirer par elle.

Ils ont senti qu'ils étaient attirés par elle.

- par l'identité des deux agents : Ag VR = Ag Vr

L'infinitif apparaît comme une variante obligatoire dans le cas des verbes de volonté, de sentiment (en opposition avec le mode personnel subjonctif) et comme une variante préférentielle dans le cas des verbes de déclaration (en concurrence avec le mode personnel indicatif) et dans le cas des circonstanciels :

Ag VR = Ag Vr			
VR \ Vr	Infinitif	Mode personnel	
		Indic.	Subj.
(a) V de volonté, de sentiments	+	-	-
(b) V de déclaration, de perception, etc.	+	+	-

Je veux partir *aujourd'hui.*

Je veux que vous partiez *aujourd'hui.*

Je crois pouvoir *venir.*

Je crois que je pourrai *venir.*

Je crois que vous pourriez *venir plus tôt.*

Le même mécanisme entre en jeu dans le cas des déterminants circonstanciels à verbe fini :

Il est parti sans avoir eu le temps de les voir.

Il est parti sans que les autres aient pu le voir.

Comme il résulte de ces exemples, le mode personnel est obligatoire si les deux agents sont différents.

Après les phrases impersonnelles l'opposition infinitif /vs/ mode personnel correspond à l'opposition agent indéterminé /vs/ agent déterminé :

Il faudra partir *plus tôt.*

Il faudra que vous partiez *plus tôt.*

• par la présence dans la proposition régissante d'un sujet monté de l'infinitif régi :

- avec les verbes de permission ou de défense (sujet monté objet indirect) :

Je lui permets de quitter la salle.

Je lui défends de fumer.

- avec des verbes factitifs (*faire, laisser*) :

Je lui fais réciter la leçon. (sujet monté objet indirect si l'infinitif régit un objet direct)

Il l'a fait attendre plusieurs heures. (sujet monté = objet direct)

Je lui/le laisse lire son roman.

- avec des verbes factitifs de mouvement (sujet monté = objet direct) :

J'emmène les enfants visiter la ville.

- avec des verbes perceptifs (*voir, entendre, regarder, sentir, etc.*)

Il entend grincer la porte d'entrée.

Je vous vois venir avec vos gros sabots.

• Les formes verbales en-ant, participe présent, participe composé, gérondif, peuvent entrer en concurrence avec les formes verbales du mode personnel dans les contextes suivants :

• le déterminant d'un nom :

Le vent soufflant avec violence arrache les feuilles.

Le vent, qui souffle avec violence, arrache les feuilles.

La grammaire normative recommande d'employer de préférence la proposition relative, et non le participe, quand le nom déterminé est en position d'objet direct :

Il me faut un employé qui ait de l'expérience (et non *ayant de l'expérience*).

Le gérondif sans nominal apposé suppose le même agent que le VR :

Adam, en le voyant, se mit en colère.

(Le Clézio)

Le gérondif peut se construire avec un sujet propre, mais le nom qui lui est apposé ne peut pas s'employer, au moins en langue littéraire, comme sujet du VR;

Son hôte ayant entamé l'éloge de „cette pauvre dame Leduc”, il voulut raconter sa visite du matin à la mère des trois filles.

(Robbe-Grillet)

En outre, la bande dessinée paraissant déjà connue des

*plus jeunes enfants, nombreux sont les enseignants
qui l'utilisent...*

(Nouvelles de France)

Le gérondif peut également se construire avec un sujet propre qui a la forme d'un sujet monté objet direct s'il est régi par un verbe de perception :

*On vous voit **vous éloignant** vers quelles régions inconnues...*

(N. Sarraute)

Le participe passé est une forme verbale qui s'emploie le plus souvent en position de verbe auxilié après un auxiliaire (*être* ou *avoir*), après un verbe d'état (*rester, demeurer, etc.*) ou après un verbe de perception :

*...il obligeait la sphère de caoutchouc à **demeurer plongée**
sous la mer...*

(Le Clézio)

***J'ai entendu** cette histoire **racontée** par le maître d'école.*

Le participe passé admet la construction avec un sujet propre (participe passé absolu), auquel cas la phrase équivaut à une structure temporelle :

*Elle **partie**, le silence tombait sur les épaules, lourd, angoissant.*

(Simenon)

L'opposition indicatif/subjonctif peut se présenter comme une opposition sémantique, comme une opposition grammaticale ou plus rarement comme une opposition de registre de langue.

Dans les propositions complétives et subjectives, l'emploi des formes modales est déterminé par le seuil de différenciation modale qui marque le passage de la zone conceptuelle du possible à la zone conceptuelle du probable qui inclut aussi la certitude (G. GUILLAUME, 1949: 205 sq.).

Les zones conceptuelles qui entraînent l'emploi du subjonctif sont:

– possibilité, croyance négative, désir, volition, commandement, demande, nécessité, attente, admission (négative), idée critique (juger bon/mal, aimer), crainte, doute, supposition pure (avec impératif):

*Il se peut qu'il **vienne** plus tard.*

*Je ne pense pas que cela **serve** à grand chose.*

*Je souhaite que tu **réussisses**.*

*Je veux que tu **sois** de retour avant huit heures.*

*Elle exige que les messages **soient** transmis en temps utile.*

*Elle s'attend à ce qu'il **soit** de retour prochainement.*

*Elle n'admet pas qu'un autre **ait** raison.*

*Il craint qu'il n'y **ait** pas assez de provisions.*

*Je doute que ce **soit** vraiment utile.*

*J'aimerais que tu **sois** un peu plus aimable avec elle.*

*Supposons que le projet ne **soit** pas approuvé.*

Les zones conceptuelles où c'est l'indicatif qui s'impose sont:

– certitude, probabilité, croyance, positive, croyance, négative forte, supposition à base de prévision positive, espoir:

*Il est probable que le temps **va** se gêner. (DFC)*

*Je crois que tout **ira** bien.*

*Il ne croit pas que les autres **sont** déjà **partis***

*Je suppose qu'il **aura** bientôt fini son travail. (DFC)*

*J'espère que tout **se passera** bien.*

Le tableau p. 251 rend compte de la répartition des formes modales du subjonctif et de l'indicatif en position de Vr (proposition subordonnée):

Constituant déterminant	Vr	Indicatif	Subjonctif	Subjonctif ou indicatif
Thème lexical du VR (proposition affirmative ou interro-négative)		Verbes de déclaration affirmer, ajouter, attester, déclarer, prévenir, riposter, etc. Verbes d'opinion : croire, penser, soutenir, trouver, etc. Verbes de constatation : constater, conclure, voir, etc. : il paraît, il ressort, il résulte, etc.	Verbes de volonté : défendre, demander, exiger, imposer, vouloir, etc. : il faut, etc. Verbes de sentiment : aimer, craindre, désirer, détester, préférer, redouter, regretter, souhaiter, etc. : il est bien, c'est mal, etc. Verbes de possibilité, d'incertitude; il se peut, douter, etc. Adjectifs de sentiment : être content, heureux, triste, etc. : il est heureux, délicieux, fâcheux, regrettable, etc. Adjectifs d'incertitude : il est possible, etc.	Verbes d'appréciation subjective /vs/ de constatation: admettre, comprendre, concevoir, etc. Verbes de déclaration /vs/ d'ordre, crier, dire, écrire, entendre, prétendre, etc. Verbes d'événement : il arrive, il advient, etc. Adjectifs d'apparence : vraisemblable, etc.
Thème lexical de l'Adj opérateur (proposition affirmative ou interro-négative)		Adjectifs de certitude : être certain, sûr, persuadé, convaincu, etc. : il est clair, évident, certain, manifeste, probable, etc.	Noms de sentiment : la crainte, le désir, l'envie, la peur, le regret, etc. Adjectifs de certitude: Il n'est pas certain, etc. Il est peu probable que	Noms de pensée : l'idée, la pensée, le fait que, etc Verbes de déclaration, d'opinion
Proposition régissant nég. ou interr.		Noms de certitude, d'opinion, de constatation : la certitude, la constatation, la conviction, la sensation, etc.	Adjectifs de certitude: Il n'est pas certain, etc. Il est peu probable que	Qu'il est sincère, je le crois.
Adv de quantité		Il est fort possible que... Je crois qu'il est sincère	Supposons qu'il ait raison	
Ordre des propositions				
VR impératif				
Relateur		si, même si, comme si (forme en -r exclues) quand, lorsque, comme, pendant que, à mesure que, chaque fois que, tant que, tandis que, dès que, aussitôt que, depuis que, parce que, puisque, surtout que, si (tant, tellement)... que, quand même (+ conditionnel)	si (PR), que (substituer de si, comme si), a ce que, avant que, jusqu'à ce que, non que, soit que... soit que, pour que, non que, pour que, afin que, sans que, pourvu que, à moins que, bien que, quoique, quel que, quelque... que, si tant est que, etc.	après que, de (telle) sorte que, de (telle) manière que, aussi loin que, tout... que, etc. : comme si
Antécédent de la relative		Antécédent défini, constatatif, objectif	Antécédent indéfini, négatif	Antécédent modifié par un superlatif
Forme modale réflexe			Quelles que soient les difficultés que vous puissiez avoir...	

2.4. La voix (la diathèse)

2.4.0. La catégorie de la voix

La voix est définie comme la catégorie qui est fondée sur les rapports entre l'actant sujet et le procès spécifié par le verbe.

Les différentes voix se distinguent entre elles par la manière dont elles choisissent un argument du verbe en position d'actant sujet. Il existe ainsi :

- une voix active : le sujet est l'agent de l'action :

*Le soldat a **blessé** son ennemi.*

*Le joueur a **frappé** la balle.*

- une voix passive : le sujet est le patient du procès :

*Le soldat a **été blessé***

*La lettre a **été envoyée**.*

- une voix pronominale: le sujet est l'agent et le patient du procès ou la personne impliquée ou concernée par le procès :

*Le soldat **s'est blessé** à la main.*

*Il **s'est aperçu** de son erreur.*

Certains grammairiens parlent de l'existence d'une quatrième voix, la voix factitive, qui fait intervenir un Agent déclencheur du procès et un Agent exécuteur :

*La moindre réserve m'**aurait fait sentir** que nous n'avions pas le même âge.*

(A. Chamson)

*Il lui arrivait de heurter cette cloison et cela devait chaque fois le **faire sursauter**.*

(Simenon)

2.4.0.0. *La voix pronominale* peut traduire des valeurs de contenu différentes suivant la dose d'actif et de passif qu'elle retient de la synthèse qui la définit. On peut distinguer ainsi plusieurs types de pronominal :

- le pronominal réfléchi

Dans le pronominal réfléchi, le procès est surtout actif. C'est pourquoi cette valeur du pronominal est souvent interprétée comme un simple cas de transitivité : *Je me lave* est considéré comme identique à *Je*

lave mon visage. Toutefois la présence du pronom réfléchi, différent du pronom personnel et dont le rôle essentiel est d'indiquer que l'agent et le patient de l'action sont identiques du point de vue référentiel, assure l'individualité de ce pronominal.

Un grand nombre de verbes de mouvement pronominaux peuvent être considérés comme faisant partie de ce sous-type :

se déplacer, s'élaner, s'éloigner, se mouvoir, se précipiter, se ruer, se retourner, s'arrêter, se poser, etc. :

*Puis il **s'éloigna** lentement, le long de la bibliothèque, **s'arrêta**, devant le grand Pleyel de concert qui s'allongeait sur une estrade...*

(Boileau-Narcejac)

*Il **se retourna** lourdement.*

(Simenon)

Il existe des verbes de mouvement dans lesquels le pronominal et l'actif sont en variation libre :

s'avancer ou avancer, s'approcher ou approcher, se reculer ou reculer :

*Il **se recula** légèrement pour lui permettre de contempler plus à son aise.*

(Robbe-Grillet)

*Séparé à nouveau de la panthère, Adam **recula** un peu.*

(Le Clézio)

- le pronominal réciproque

Le pronominal réciproque est une variante du réfléchi dans les conditions de la non identité référentielle de l'agent et du patient. L'activité et la passivité sont simultanées et réparties alternativement sur les deux protagonistes qui jouent chacun le rôle de patient et d'agent. Le pronominal réciproque peut être interprété comme la réalisation superficielle d'une structure profonde de coordination :

Pierre et Paul se battent. = „Pierre bat Paul et Paul bat Pierre”.

La valeur de réciprocité peut être renforcée :

- par l'explicitation redondante des protagonistes au moyen des pronoms alternatifs *l'un l'autre* :

Elle croyait que spontanément tous les hommes s'aimaient

les uns les autres.

(Beauvoir)

- par le préfixe entre- :

s'entrelacer, s'entrecroiser, s'entraider, s'entredmirer, etc. :

Les branches des arbres s'entrelaçaient.

Il existe en français une classe de verbes réciproques qui s'inscrivent dans une structure à sujet pluriel :

s'allier, s'associer, s'assortir, s'agencer, se coaliser, se concerter, s'entendre, s'entretenir, se grouper, s'harmoniser, se lier, se marier, se raccommoder, se rabibochoer, se réconcilier, se reconstruire, se réunir, s'unir, etc. :

Ils se sont réconciliés.

Il se sont associés pour mener à bien cette entreprise.

Ces deux couleurs s'harmonisent.

La dissociation du sujet multiple fait apparaître en surface la structure prépositionnelle (complément introduit par *avec* ou *à*) :

Il s'est réconcilié avec son ami.

Il s'est associé à un spécialiste pour mener à bien cette entreprise.

Le vert s'harmonise avec le jaune.

- le pronominal moyen

Le pronominal moyen marque plusieurs valeurs sémantiques :

- le pronominal intensif ou affectif

Un grand nombre de verbes pronominaux expriment la participation active du sujet Expérienceur : *s'efforcer, s'évertuer, s'appliquer, se tuer(à), s'employer (à), etc. :*

Un service d'ordre improvisé s'efforçait de disperser l'attroupement.

(R.M. du Gard)

Leprat s'appliqua à boire...

(Boileau-Narcejac)

Baucoup de verbes d'expérience subjective revêtent la forme pronominale:

s'apercevoir, s'étonner, s'imaginer, s'intéresser, se moquer, se rappeler, se souvenir, se plaindre, etc.

Si Solange avait eu cette habitude, on s'en serait aperçu.

(Aragon)

On s'imaginait facilement que c'était le matin.

(Aragon)

Les archéologues se plaignent parfois de la multiplicité des fouilles entreprises.

(Nouvelles de France)

Certains verbes pronominaux d'expérience subjective ont un pronom réfléchi sujet monté d'un verbe *être* réduit en surface :

se savoir, se sentir, etc. :

Catherine se sentit toute froide.

(Aragon)

Ainsi Daubrecq se savait espionné

(M. Leblanc)

- le pronominal duratif

Certains verbes pronominaux expriment la durée de l'action :

se mourir, se morfondre, etc. :

Le bruit du moteur allait en se mourant...

(Simenon)

- le pronominal inchoatif

Le pronominal peut exprimer le début de l'action :

s'assoupir, s'évanouir, etc. :

Après le repas il s'assoupit toujours dans son fauteuil (DFC)

Souvent, le pronominal se combine avec le préfixe *en-* pour traduire cette valeur inchoative :

s'en aller, s'endormir, s'envoler, etc. :

Il avait envie de s'en aller sur la pointe des pieds...

(Boileau-Narcejac)

- le pronominal éventif

Les verbes pronominaux éventifs contiennent en structure profonde le verbe abstrait DEVENIR qui peut se lexicaliser de plusieurs manières :

- par un semi-auxiliaire : *se faire, se rendre :*

Il sait se rendre agréable.

C'est un produit qui se fait rare.

- par une unité verbale primaire :

s'achever, s'affliger, s'agiter, s'alarmer, s'anémier, s'apaiser, s'asphyxier, s'atrophier, s'avachir, se calmer, se décontracter, se

dégrader, s'échauffer, s'effrayer, se fortifier, se perfectionner, etc. :

*Avec cette lumière crépusculaire des choses doivent
s'achever et d'autres recommencer.*

(M. Duras)

Ses traits se décomposèrent. (DFC)

- par une unité verbale dérivée :

*s'abêtir, s'affaiblir, s'affermir, s'affoler, s'alourdir, s'attendrir,
s'attrister, se dessécher, s'élargir, s'endurcir, s'épaissir, se
raffermir, se rembrunir, etc. :*

Son regard s'alourdissait de nostalgie.

(Simenon)

*...le sol se fissurait par endroits, l'herbe devenait jaune sale,
le sable s'entassait dans les trous des murs...*

(Le Clézio)

La pénombre s'épaississait.

(Simenon)

En général, l'opposition actif transitif /vs/ pronominal correspond à l'opposition causatif /vs/ éventif :

*abaisser / s'abaisser, abrutir / s'abrutir, adapter / s'adapter,
adoucir / s'adoucir, affaiblir / s'affaiblir, amuser / s'amuser,
animer / s'animer, apaiser / s'apaiser, assombrir / s'assombrir,
attendrir / s'attendrir, attrister / s'attrister, dégoûter / se
dégoûter, effrayer / s'effrayer, énerver / s'énervé, enivrer /
s'enivrer, fatiguer / se fatiguer, inquiéter / s'inquiéter, lasser / se
lasser, rassurer / se rassurer, reconforter / se reconforter,
troubler / se troubler, etc. :*

La musique adoucit les mœurs.

Le vins s'adoucissent avec le temps.

Les malheurs, ont assombri son caractère.

Son visage s'assombrit.

Votre présence le reconforte.

Il s'est reconforté en prenant un bon repas (DFC)

La valeur éventive n'est pas nécessairement liée au pronominal, à preuve les fréquentes alternances pronominal /vs/ actif intransitif qu'un même et unique verbe éventif peut connaître :

aigrir / s'aigrir, amincir / s'amincir, blanchir / se blanchir, bronzer / se bronzer, changer / se changer, désespérer / se désespérer, diminuer / se diminuer, durcir / se durcir, engraisser / s'engraisser, épaissir / s'épaissir, fondre / se fondre, grandir / se grandir, mûrir, noircir / se noircir, plier / se plier, rabaisser / se rabaisser, refroidir / se refroidir, etc. :

*Le froid **durcit** la terre. (causatif)*

*La terre **durcit** au froid. (éventif)*

*La terre **se durcit**. (éventif)*

*Le soleil **fond** la neige. (causatif)*

*La neige **fond** au soleil (éventif)*

*La neige **se fond**. (éventif)*

Des différences de sens, qui se manifestent dans des contraintes de sélection pesant sur le sujet [+ Humain] /vs/ [- Humain], peuvent sous-tendre cette opposition de structuration éventif actif (intransitif) / éventif pronominal :

*Le lait **aigrir** facilement.*

*Il **s'aigrir** en vieillissant.*

Dans certains couples verbaux l'opposition actif (intransitif) /vs/ pronominal traduit une opposition éventif /vs/ causatif réflexif :

(devenir / se rendre) : grandir devenir plus grand / se grandir se rendre plus grand, blanchir devenir blanc / se blanchir se rendre blanc, se disculper, noircir devenir noir / se noircir s'accuser :

*Il **a grandi** de cinq centimètres.*

*Elle **se grandissait** en se haussant sur la pointe des pieds.*

*Il **blanchit** de rage.*

*Il a essayé de **se blanchir**.*

*Sa peau **noircit** facilement au soleil.*

(in P. Robert)

*Je ne **me noircis** point pour la justifier.*

(in P. Robert)

Là où il n'existe pas de différences relevant des restrictions sélectives ou des différences constantes, l'opposition actif (intransitif) / pronominal est lexicalisée, tout en restant dans le cadre général de l'éventif : *engraisser* „prendre de l'embonpoint” / *s'engraisser*, „devenir gras et prospère”, *plier* „s'affaisser” / *se plier* „s'adapter par force”, etc.

- le pronominal possessif

Le pronom réfléchi peut exprimer la possession réflexive inaliénable : le possesseur est le sujet de la phrase et l'objet possédé occupe la position superficielle d'objet direct :

Il a vu que l'autre s'était délié les bras....

(M. Leblanc)

Hélène se mordit les lèvres.

(Beauvoir)

Tarrou se frappa le front.

(Camus)

Le pronom réfléchi se trouve en concurrence avec le prédéterminant possessif, mais à la différence de ce dernier il exprime la participation intense du sujet :

Il s'essuya le front, soulagé

(Simenon)

En entrant, Cottard et Rambert essuyèrent leur front.

(Camus)

Le réfléchi possessif (le datif épistémique) peut apparaître en présence des verbes *se voir*, *se découvrir*, *se sentir*, etc.; il a dans ce cas la fonction d'un sujet monté d'une proposition avec le verbe *avoir*, réduite en surface :

Elle **se voyait** les yeux cernés par la fatigue.

Il **se découvrit** une vocation de professeur.

Il ne **se sentait** pas le courage de refuser.

- le pronominal du bénéficiaire

Le pronom réfléchi peut exprimer aussi le bénéficiaire de l'action spécifiée par le verbe :

...il avait aussitôt cherché à se procurer une bicyclette.

(Robbe-Grillet)

Je m'achèterai peut-être un almanach.

(Le Clézio)

- le pronominal passif

En tant qu'expression d'une voix de synthèse qui réunit l'actif et le passif, le pronominal peut réduire à zéro la première de ces valeurs et acquérir un sens uniquement passif. A la différence du passif proprement dit, le pronominal de sens passif ne s'emploie qu'à la troisième personne du singulier et du pluriel et n'admet pas l'explicitation de l'agent :

*Il y a aussi des partages qui **se font** selon le principe de la sectorisation.*

(Le Nouvel Observateur)

*Le français **se parle** aussi au Canada.*

Le pronominal passif (*se* passif) s'associe de préférence à l'aspect inaccompli et se prête difficilement à une présentation événementielle des faits. Le plus souvent il est employé avec une valeur générique (B. LAMIROY, 1993). Le complément d'agent est exclu avec le passif pronominal qui entraîne automatiquement l'élimination du premier argument. L'une des caractéristiques du pronominal passif qui la sépare nettement du passif périphrastique est que le sujet se limite à la troisième personne et principalement à des sujets inanimés.

*Cela ne **se fait**/ne **se dit** pas.*

Un sujet/+humain/n'apparaît qu'avec un nombre limité de verbes étant inacceptable en dehors des emplois génériques ou collectifs :

*Les ouvriers **se payent** à la semaine.*

(in B. Lamiroy)

Cette caractéristique du *se* passif explique son emploi fréquent dans les langues de spécialité :

*Le véhicule **se soulève** au-dessus du sol.*

(Masselin)

Le *se* passif se rapproche de la structure indéfinie en *on*.

- le pronominal factitif

Le pronominal factitif est réalisé à l'aide d'auxiliaires pronominaux de factitivité : *se faire*, *se laisser*, *se voir* suivis d'un infinitif ou/dans le cas du verbe *se voir*, d'un participe passé :

*Il **se fit conduire** à son domicile.*

*Il **s'est fait conter** quelque histoire.*

*Ils **se sont laissés** surprendre par les troupes ennemies.*

*Il **s'est laissé aller** à des digressions un peu trop longues.*

*Il s'est vu confier une mission importante.
Elle s'est vue contrainte à refuser l'invitation.*

Le sujet de ces phrases est un sujet passif, un patient de l'action exercée par un causateur, explicité ou non. Du point de vue de l'agentivité, toute intervention active est interdite à l'actant sujet, qui n'a aucun pouvoir de contrôle. Les auxiliaires pronominaux ont une double fonction : ce sont des opérateurs de causation et des opérateurs de passivation.

- le pronominal impersonnel

Les verbes qui se prêtent au tour impersonnel sont des verbes modaux (*il se peut*), des verbes d'événement (*il se fait, il se trouve, il se passe*, etc.), des verbes inférentiels (*il s'ensuit*). Cette construction insiste sur le procès et elle apparaît toutes les fois que l'on ne veut pas spécifier l'agent causateur du procès (récession actancielle) :

Se peut-il que j'aie enfin un ami?

(R. Rolland)

Depuis quelque temps il se passe des choses étranges ici.

2.4.0.1. *La voix passive.* La voix passive repose sur une double opération :

- une promotion de l'objet direct en position de sujet
- une démotion (récession) du sujet de la phrase active en position de complément d'agent (facultatif).

La police a interrogé le suspect.

Le suspect a été interrogé par la police.

Des inconnus avaient agressé ce passant.

Ce passant **avait été agressé** par des inconnus.

„Il y a à la fois inversion des positions par rapport au verbe et changement de fonctions syntaxiques. La conséquence immédiate d'une telle optique est que le passif n'est plus un phénomène concernant le verbe. ... Il s'agit dès lors d'un phénomène de phrase ” (D. GAATONE, 1998 :15).

En principe, seuls les verbes transitifs peuvent s'inscrire dans une structure passive. Il existe pourtant un nombre très restreint de verbes qui,

bien que régissant un objet indirect peuvent être employés au passif; il s'agit des verbes *obéir, désobéir, pardonner* :

*Jean **obéit** à Pierre. – Pierre **est obéi** de Jean.*

La construction passive recouvre un champ moins étendu que l'actif transitif : il n'est pas toujours possible de tourner une phrase active au passif. De nombreuses contraintes, lexicales et/ou syntaxiques pèsent sur la passivation et il est parfois difficile de prévoir quelles sont les structures qui se laissent passer.

Il existe ainsi plusieurs catégories de verbes qui résistent à la passivation :

- les verbes métrologiques (de mesure) : *peser, valoir, coûter, durer*, qui en réalité ne régissent pas un objet direct proprement dit :

*Ce livre **vaut** les trois francs que j'ai dû payer.*

** Les trois francs que j'ai dû payer **sont valus** pour ce livre.*

A comparer les deux phrases :

*Le boucher **pèse** la viande.*

*La viande **est pesée** par le boucher.*

*Le boucher **pèse** cent kilos.*

Cent kilos **sont pesés par le boucher.*

- certains verbes épistémiques (verbes de pensée, de jugement) :

*Jean **sait** la vérité.*

La vérité **est sue par Jean.*

*Marie **trouve** à Jean un air énigmatique.*

Un air énigmatique **est trouvé par Marie à Jean.*

- des verbes de position ou de mouvement exprimant le contact : *toucher, raser, friser, frôler* :

*L'église **touchait** la mairie.*

La mairie **était touchée par l'église.*

*L'avion **a rasé** le sol.*

Le sol **a été rasé par l'avion.*

- les verbes olfactifs : *embaumer, empester, puer, respirer, sentir, fleurir* :

*La chambre **sentait** le moisi.*

Le moisi **était senti par la chambre.*

- les verbes de composition et de contenance : *comporter, comprendre, contenir, tenir* :

*Le livre **comporte** plusieurs sections.*

Plusieurs sections **sont comportées par le livre.*

*La bouteille **tient** deux litres.*

Deux litres **sont tenus par la bouteille.*

- certains verbes d'intérêt : *regarder, indifférer, etc.*

*Cette affaire **regarde** le public.*

Le public **est regardé par cette affaire.*

Un autre facteur qui peut exercer une influence sur les possibilités de passivation est la polysémie verbale (y compris l'opposition sens propre/sens figuré).

Ainsi, pour le verbe *voir* il y a blocage du passif dans certains de ses emplois, tandis que si le verbe signifie „se faire remarquer”, la passivation est admise :

*On **voit** cette tour de loin.*

Cette tour **est vue de loin.*

Pierre **a été vu** en compagnie d'une jeune personne.

De même, les verbes *attacher, lier* employés avec leur sens propre sont de vrais passifs, tandis qu'au figuré le participe passé est plutôt un adjectif qui refuse le complément d'agent ou d'instrument :

*On **avait attaché/lié** l'enfant à sa mère (par une corde). (passif)*

*L'enfant **était (très) attaché/lié** à sa mère.*

(in B. Lamiroy)

L'explicitation de l'agent n'est pas nécessaire dans le cas du verbe *blessar* au sens propre, elle devient indispensable si le verbe est employé au figuré :

*Plusieurs personnes **ont été blessées** (par des terroristes).*

*Plusieurs personnes **ont été blessées** par les paroles de Jean.*

Sont également soumises à de fortes contraintes de passivation les locutions verbales. La passivation est généralement possible avec des sujets/+humain/ :

*Les autorités **ont donné suite** à cette demande.*

*Suite **a été donnée** à cette demande par les autorités.*

*Il **a été donné suite** à cette demande par les autorités.*

(in D. Gaatone)

Même dans le cas d'un sujet/+humain/ la passivation n'est pas toujours possible :

Les sujets non humaine rejettent la passivation :

Fin a été mise aux spéculations par les autorités.

Il **a été mis fin** aux spéculations par les autorités. mais :

Les événements **ont mis fin** aux spéculations.

**Fin a été mise* aux spéculations par les événements.

*Il **a été mis fin** aux spéculations par les événements.

(in D. Gaatone)

La passivation dépend également du degré d'agentivité : avec des locutions verbales actives, la passivation est toujours possible, tandis que si le sens de la locution est/-dynamique/il y a blocage de la passivation :

+ passif	- passif
+ action	- action
mettre fin	prendre fin
porter plainte/ atteinte	porter bonheur/ malheur
donner lecture	donner accès

Une atteinte a été portée à ce traité.

Cette amulette a porté bonheur.

**Bonheur a été porté par cette amulette.*

Le passif impersonnel diffère du passif *être* en cela qu'aucun argument n'est choisi en position de sujet, le rôle de ce passif étant de thématiser l'événement (le procès) :

Il a été procédé à une enquête par les autorités compétentes.

Il existe des verbes transitifs indirects ou intransitifs qui peuvent être passivés :

Il a été renoncé à ce projet.

Il a été ri de cette histoire.

Le passif impersonnel peut régir des propositions complétives infinitives ou à verbe fini :

Il est prévu d'élargir une telle coopération en océanographie.

(Nouvelles de France)

Il avait été convenu que Claude et Pierre chercheraient à atteindre l'arête ouest.

(B. Pierre)

2.4.0.2. *La voix factitive*. En tant que rapport entre le procès et les actants le factitif peut être considéré comme un terme de la catégorie de la diathèse. La voix factitive exprime l'idée que le procès est déclenché par le sujet grammatical et réalisé par un autre actant marqué comme objet direct, comme objet indirect ou comme complément d'agent.

On distingue deux types de procès déclenchés : „faire faire” (factitif proprement dit) et „faire devenir” (causatif).

Le factitif comme le causatif peuvent être réalisés à l'aide d'un auxiliaire spécifique ou à l'aide d'une structure lexicale incorporante (*construire* „construire” ou „faire construire”, *calmer* „faire devenir calme”, *durcir* „se durcir, devenir dur” ou „faire devenir dur”, etc.

Les principaux auxiliaires qui expriment un factitif sont *faire* et *laisser* :

*...ces peintures trompe-l'œil qui nous font croire au relief
des objets représentés....*

(*Nouvelles de France*)

Je lui fais remarquer que nos prédictions de la veille se réalisent.

(B. Pierre)

Le voyageur la laissa parler.

(Robbe-Grillet)

Les catégories verbales

Idées à retenir

- Les catégories spécifiquement verbales sont : l'aspect, le temps, le mode, la voix (la diathèse).

- L'*aspect* est la catégorie verbale qui exprime une caractérisation interne du procès. L'aspect et le temps sont des catégories solidaires mais distinctes.

Il faut distinguer l'aspect grammatical (porté par le morphème verbal) et l'aspect lexical (porté par la base verbale).

Les principales oppositions aspectuelles grammaticales sont : accompli : non accompli, réalisée linguistiquement par l'opposition temps simple (non accompli)/temps composé (accompli), perfectif/imperfectif (passé simple, passé composé)/imparfait),

sécant/non sécant, inchoatif/terminatif, semelfactif/itératif, continu/discontinu.

Dans la réalisation des valeurs aspectuelles sont impliqués tous les éléments de la prédication. Les procès qui ont une durée et une fin (*écrire une page*), achèvements (procès qui n'ont pas de durée et sont non segmentables : *atteindre un but*) activités (procès sans clôture temporelle : *courir*), les états (procès qui n'ont pas de phases : *être intelligent*). A ces traits viennent s'ajouter les traits de bornage (*tracer un cercle*), de transitionnalité (*être sorti*), momentanéité (procès ponctuel : *atteindre le sommet*).

- Dans la catégorie du *temps* il faut distinguer entre le temps „réel” et le temps linguistique (l'insertion d'un événement dans le temps du locuteur, le rapport qu'un énoncé entretient avec le moment de l'énonciation, l'expression linguistique qui leur sert de support).

Les formes verbales s'organisent en temps du discours (le point de référence est le moment de l'énonciation = le présent) et temps du récit (point de référence autre que le présent).

- Dans l'étude des rapports entre la forme verbale, le point de référence et le temps du locuteur on peut suivre deux voies : une approche systémique et une approche textuelle (la distribution relationnelle des temps).

Le présent est le temps apte à exprimer le temps universel et à figurer dans les trois tranches temporelles : le présent (actuel), le passé et le futur.

Le passé composé est une forme „à double visage” : il peut fonctionner comme un prétérit (correspondant au passé simple) ou comme un présent perfectif.

L'imparfait est „un présent du passé” . Il connaît un emploi perfectif équivalent du passé simple dans le contexte des déterminations adverbiales (imparfait de rupture).

Le passé simple est caractéristique du récit, il exprime une action passée complètement coupée du présent. Il marque la ligne de partage entre le français parlé et le français parlé.

Le plus-que-parfait est un temps relatif qui exprime l'antériorité par rapport à un autre temps passé ou par rapport à une situation passée.

Le passé antérieur apparaît en relation avec un passé simple ou dans le contexte de certaines expressions temporelles qui expriment le terme final.

Le futur simple traduit une action postérieure au moment présent ou passé (dans le cas du futur historique ou dramatique).

Dans la distribution des temps verbaux dans les textes on peut prendre en compte trois niveaux : l'emploi dans les séquences des phrases „autonomes” , l'emploi dans les phrases complexes, l'emploi dans le discours indirect libre.

Les trois temps du passé (imparfait, passé composé, passé simple) sont employés suivant une stratégie qui oppose le récit au discours. Le discours a pour temps de base le présent, le passé composé pour l'antériorité, le futur pour la postériorité. Le récit a pour temps de base le passé simple, l'imparfait pour la simultanéité, le plus-que-parfait pour l'antériorité (ou le passé antérieur) et le futur du passé pour la postériorité.

Dans la conversation quotidienne, le passé simple cède la place au passé composé qui joue le rôle d'un prétérit.

La concordance des temps est la relation entre le temps du VR et le temps du Vr et présente des mécanismes différents suivant le registre du discours ou le registre du récit.

- Le terme de *mode* a deux acceptions : a) mode de classification des formes verbales (indicatif, conditionnel, subjonctif, etc.), b) significatif grammatical qui exprime l'attitude du locuteur à l'égard du contenu propositionnel.

La forme modale comme instrument de la modalisation assure une double fonction : a) marquer l'émergence du sujet énonciateur dans son énoncé, b) marquer l'insertion de l'interlocuteur.

Les valeurs modales systémiques (indicatif = mode de la certitude, conditionnel = mode de l'éventualité, subjonctif = mode du non réel et de la subjectivité) peuvent être „déviées” dans le contexte.

L'imparfait peut exprimer des nuances modales de supposition, d'éventualité, de possibilité annulée, des valeurs affectives ou atténuatives (politesse). La valeur d'éventualité est grammaticalisée dans la conditionnelle *si*.

Le futur exprime l'ordre (l'injonction), la promesse, la prophétie, une vérité générale, une supposition, une modalité affective, l'atténuation et même la certitude.

Le conditionnel connaît trois zones d'emploi : a) emplois qui se rattachent à la zone de l'hypothèse (l'imaginaire, l'illusion), la supposition, l'éventualité conditionnée, b) emplois avec des verbes modaux (*pouvoir, devoir, vouloir, etc.*), c) emplois d'atténuation (politesse, prudence, etc.).

Le subjonctif, en position de VR traduit des valeurs modales telles que l'injonction, le souhait, l'éventualité, une affirmation atténuée.

L'impératif exprime l'injonction sous ses différentes modalités : ordre, conseil, prière, avertissement, etc.

L'infinitif apparaît avec le statut d'un temps fictionnel (infinitif de narration) et dans des contextes interrogatifs (débat) et exclamatifs (indignation, étonnement, injonction).

En position de Vr, la première opposition modale s'établit entre mode personnel et infinitif. Les règles que l'on applique sont l'identité (infinitif)/non identité (mode personnel) des deux sujetes. Avec certains types de verbes on peut employer l'infinitif avec deux sujets différents qui figurent comme sujets montés dans la principale; il s'agit de verbes de permission/défense, factitifs, perceptifs.

La deuxième opposition s'établit entre indicatif/subjonctif. Dans les complétives, le choix du mode est déterminé par la zone conceptuelle : zone du subjonctif: possibilité, croyance négative, désir, volition, commandement, demande, nécessité, attente, admission (négative), idée critique (juger bon/mal), crainte, doute, supposition pure (avec impératif); zone de l'indicatif/conditionnel : certitude, probabilité, croyance positive ou négative forte, supposition à base de prévision positive, espoir.

- La *voix* est définie comme la catégorie fondée sur les rapports entre l'actant sujet et le procès spécifié par le verbe.

Il existe quatre voix : a) la voix active (le sujet est l'agent de l'action), b) la voix passive (le sujet est le patient du procès) c) la voix pronominale (le sujet est l'agent et le patient du procès), d) la voix factitive (avec un sujet causateur et un agent exécuteur du procès).

On distingue plusieurs types de pronominal : réfléchi, réciproque, moyen, duratif, éventif, possessif, passif, factitif.

La voix passive repose sur une double opération : a) la promotion de l'objet direct en position de sujet, b) la démotivation du sujet actif en position de complément d'agent.

Il existe un grand nombre de verbes qui résistent à la passivation (métrologiques, de contact, olfactifs, de composition et de contenance). De même, beaucoup de locutions verbales ne peuvent pas être passivées. Parmi les facteurs qui exercent une influence sur la passivation il faut retenir : la polysémie du verbe, le trait inhérent (humain/non humain) du sujet, le degré d'agentivité.

Le passif impersonnel a le rôle de thématiser le procès.

Les auxiliaires de la voix factitive sont. *faire, laisser*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Benveniste, E., 1974, *Problèmes de linguistique, générale*, II, Paris, Gallimard
- Bounotte, I. Fayol, M., Gombert, J-E, 1991, „La représentation cognitive des verbes” , in Fuchs, C., Gosselin, L., Victorri, B. (éds), *Travaux de linguistique et de philologie*. Les typologies des procès, Paris, Klincksieck
- Cervoni, J., 1987, *L'énonciation*, Paris, PUF
- Comes, E., 1999, *Les verbes fréquentatifs en français et en roumain*, Constanța, Ponto
- Confais, J-P., 1995, *Temps, mode, aspect*, Presses Universitaires du Mirail
- Coșeriu, E., 1980, „Aspect verbal ou aspects verbaux?” in *Recherches linguistiques*. La notions d'aspect, Paris, Klincksieck, p. 13-25
- De Both-Diez, A-M, 1985, „L'aspect et ses implications dans le fonctionnement de l'imparfait, du passé simple et du passé composé au niveau textuel” , in *Langue Française*, no. 67, p. 5-22
- Dubois, J., 1967. *Grammaire structurale du français: le verbe*, Paris, Larousse
- Ducrot, O.& Todorov, T., 1972, *Le langage*, Dictionnaires Encyclopédiques des sciences du langage, Paris, Seuil
- Gaätone, D., 1998, *Le passif en français*, Paris, Bruxelles, Duculot
- Gosselin, L., François, J., 1991, „Les types de procès; des verbes aux prédications” , in Fuchs, C., Gosselin, L., Victorri, B. (éds) *Travaux de linguistique et de philologie*, Les typologies des procès, p. 19-86
- Gosselin, L., 1996, *Sémantique de la temporalité*, Paris, Duculot
- Guillaume, G., 1964, *Langage et science du langage*, Québec
- Imbs, P., 1960, *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck

- Kleiber, G., 1993, „Lorsque l’anaphore se lie aux temps grammaticaux” , in C. Vetters (éd), *Les temps, De la phrase au texte*, PUL, p. 117-166
- Lamiroy, B., 1993, „Pourquoi il y a deux passifs” , in *Langages*, no. 109, p.53-72
- Larreya, P., 1979, *Enoncés performatifs, Présupposition*, Paris, Nathan
- Maingueneau, D., 1993, *L’énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette
- Martin, R., 1981, „Le futur linguistique, temps linéaire ou temps ramifié?” , in *Langages*, no. 64, p. 81-92
- Martin, R., 1988, „Temporalité et classes de verbes” , in *L’information grammaticale*, no. 39, p. 3-8
- Moeschler, J., 1994, *Langage et pertinence*, Presses Universitaires de Nancy
- Nespoulos, J-L, 1993, *Tendances actuelles en linguistique générale*, Paris, Delachaux & Niestle
- Riegel, M., Pellat, J-C, Rioul, R., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF
- Tasmowski, L; & Vetters, C., 1996, „Morphèmes de temps et déterminants” , in *Cahiers Chronos. Anaphores temporelles et (in-) cohérence*, Amsterdam, p. 125-146
- Vet., C. 1996, „Anaphore et deixis dans le domaine temporel” , in *Cahiers Chronos, Anaphores temporelles et (in-) cohérence*, Amsterdam, p.147-164
- Vetters, C., 1993, „Temps et deixis” , in C. Vetters (éd), *Le temps, de la phrase au texte*, PUL, p. 85-105
- Vogeleer, S., 1996, „ L’anaphore verbale et nominale sans antécédent dans des contextes perceptuels” , in *Cahiers Chronos Anaphores temporelles et (in-) cohérence*, Amsterdam, 181-198
- Wilmet, M. 1996, „L’imparfait : le temps des anaphores” , in *Cahiers Chronos Anaphores temporelles et (in-) cohérence*, Amsterdam, p. 199-215

3. LA CLASSIFICATION SYNTAGMATIQUE DES VERBES FRANÇAIS

3.1. Traits contextuels du verbe français

Dans la classification des verbes d'après les structures où ils peuvent ou doivent s'insérer on doit tenir compte de plusieurs critères:

- le caractère obligatoire du déterminant
- le statut du déterminant
- le régime du verbe
- la possibilité pour un verbe de régir plusieurs compléments.

Parmi les traits contextuels les plus importants on peut mentionner en premier lieu la valence.

Les verbes français se laissent répartir en deux grandes classes: les verbes déterminés et les verbes non déterminés.

Le verbe déterminé est „celui qui appelle nécessairement un complément” (G.GOUGENHEIM, 1961). Les déterminants peuvent donc être répartis en déterminants obligatoires et facultatifs. Les premiers sont désignés par le terme de *compléments*, tandis que pour les seconds on emploie le terme d'*adjoints* (J.LYONS, 1970:264). Ainsi, dans la phrase:

Pierre habite à la campagne.

le déterminant *à la campagne* est obligatoire parce que *Pierre habite* n'est pas une séquence admise. En revanche dans la phrase:

La vie était autrefois très calme à la campagne

le même déterminant est facultatif, parce que l'on peut dire *La vie était autrefois très calme*.

Le caractère obligatoire ou facultatif dépend du sémantisme interne du verbe.

L'opposition complément/adjoint ne se superpose pas à l'opposition objet/circonstant, car il existe, comme il résulte de l'exemple précédent des circonstants obligatoires.

Du point de vue de la nature obligatoire ou facultative du déterminant, les verbes français se répartissent comme suit:

- des verbes monovalents intransitifs

Les classes sémantiques de verbes qui se caractérisent par cette propriété sont:

- des verbes de mouvement: *arriver, bondir, bouger, déménager, partir, reculer, revenir, surgir, voyager, s'enfuir, se retourner* etc.
*Tous les porteurs **sont maintenant partis**.*

*Il **a reculé** de trois pas.*

- des verbes éventifs: *brunir, maigrir, pâlir* etc.
*C'est alors qu'il la vit **pâlir**, que ses prunelles bleues se brouillèrent.*

(Simenon)

- des verbes d'état: *exister, décéder, mourir, naître* etc.
*Les fleurs **sont mortes** sous la gelée.* (DFC)
- des verbes duratifs: *pleurer, parler, bavarder* etc.

*Il **dormait** à poings fermés.*

- des verbes transitifs: *abaisser, abattre, abîmer, ajouter, briser, casser, devoir, faire* etc.

*Elle **poussa un cri** déchirant.*

*Il **retenait son souffle**.*

- des verbes qui régissent un déterminant prépositionnel obligatoire:

à: les déterminants du verbe qui sont introduits par la préposition *à* se laissent diviser en deux classes suivant qu'ils conservent ou non la structure prépositionnelle après la pronominalisation:

- V₁ pronominalisable par *lui* (et. var.) (verbes transitifs indirects)
aider, appartenir, céder, convenir, correspondre, coûter, déplaire, désobéir, écrire, échapper, imposer, nuire, obéir, pardonner, parvenir, répondre, ressembler, sembler, succéder, sourire etc.

*Ma lettre ne lui **est pas parvenue**.*

- V₂ pronominalisable par *à +lui* (et. var.) ou par *y*: *accéder, adhérer, s'attaquer, se conformer, se consacrer, s'exposer, se fier, se heurter, s'intéresser, mener, s'opposer, participer, procéder, réfléchir, renoncer, songer, se soustraire, se substituer* etc.;

*C'est folie que **s'attaquer** à lui!*

(B. Pierre)

- de: *abuser, s'acquitter, bénéficier, avoir besoin, se charger, se contenter, se débarrasser, dépendre, se désintéresser,*

disposer, (se) douter, s'emparer, s'encombrer, s'entourer, s'entretenir, manquer, se méfier, se mêler, se moquer, se nourrir, s'occuper, se passer, se préoccuper, profiter, provenir, relever, se servir, se souvenir, tenir compte etc.

Lui s'occupait de moi avec affection.

(Camus)

dans: consister, s'enfoncer, s'enfermer, s'empêtrer, s'engager, se fourrer, immigrer, s'immiscer, s'ingérer, inclure, incorporer, s'infiltrer, s'introduire, intervenir, pénétrer etc.;

*On dut fermer la porte cochère pour empêcher le public de **pénétrer** de force **dans la cour**.*

(Simenon)

sur: s'apitoyer, s'appuyer, déboucher, se pencher, se précipiter, se ruier etc.;

*Le breakfast à peine achevé, chacun **se précipita sur sa tâche**...*

(B.Pierre)

contre: s'abriter, se blottir, buter, se heurter etc.

*Nous **nous abritons contre un mur** de pierre sèche.*

(Giono)

• des verbes à double déterminant obligatoire:

Un grand nombre de verbes introduisent un double Dt obligatoire:

– Objet direct + Objet indirect:

accorder, adresser, amener, attribuer, comparer, communiquer, confier, destiner, distribuer, donner, emprunter, enseigner, envoyer, fournir, indiquer, infliger, léguer, livrer, offrir, pardonner, prêter, procurer, rembourser, remettre, souhaiter, soustraire, supprimer, transmettre etc.;

*Il écrivit au préfet la Police, **lui léguant cette liste**.*

(M. Leblanc)

– Objet direct + Objet prépositionnel:

accrocher qqch. à, adapter qqch. à, appliquer qqch. à, attacher qqn, qqch. à, comparer qqn, qqch. à, exposer qqn, qqch. à, habituer qqn à, joindre qqn, qqch. à, livrer qqn à, prédisposer qqn à etc;

On avait habitué cet enfant au froid, à la fatigue.

(in P. Robert)

– extraire qqch. de, éloigner qqun, qqch. de, encombrer qqn, qqch. de, munir qqun, qqch. de etc.;

Il a muni son stylo d'une cartouche d'encre.

(in P. Robert)

– appliquer qqch. sur, appuyer qqch. sur, baser qqch. sur, braquer qqch. sur qqch. ou sur qqn, coller qqch. sur qqch., poser qqn, qqch. sur qqch., projeter qqn, qqch. sur qqch., renseigner qqn sur qqch. etc.:

... il vit qu'elle posait les pièces sur le comptoir...

(Robbe-Grillet)

– enfermer qqn, qqch., dans qqch., enfoncer qqch, dans qqch., introduire qqch., qqn dans, placer qqn, qqch. dans, qqch. plonger qqn, qqch. dans qqch., situer qqn, qqch, dans qqch. etc.;

Lupin transporta Daubreçq et le plaça dans cette malle.

(M. Leblanc)

– orienter qqn, qqch. vers, pointer qqch. vers etc.:

Il reprend pointant son doigt vers le sommet.

(R. Pierre)

- des verbes d'attribution/de privation

Syntagmatiquement, les verbes affectés du trait [+ attributif] sont des verbes qui comportent un double déterminant, un objet direct et un objet second auquel on donne la dénomination d'attributif (J. DUBOIS et al., 1973: 73).

Les verbes d'attribution dont l'unité la plus générale est *donner*, appartiennent à un inventaire très riche:

abandonner, accorder, acquitter, adresser, apporter, apprendre, attacher, attribuer, conférer, confier, dédier, défendre, destiner, distribuer, envoyer, expédier, fournir, imposer, inspirer, interdire, léguer, octroyer, offrir, pardonner, payer, prêter, procurer, refuser,

rembourser, réserver, restituer, retourner, tendre, transférer, transmettre, vendre etc. :

Il lui avait accordé sa fameuse augmentation.

(Calef)

Les verbes de privation présentent une orientation opposée à celle des verbes d'attribution mais une structure ayntagmatique identique:

arracher, confisquer, demander, dérober, emprunter, épargner, prendre, soustraire, soutirer, subtiliser, retirer, voler etc. :

On lui a volé son portefeuille.

- des verbes réciproques

On signale l'existence d'une classe de verbes, qui se caractérisent par „l'interchangeabilité non significative des deux sujets ou du sujet et du complément de part et d'autre du verbe «l'étang communique avec la mer», «la mer communique avec l'étang » (A.BORILLO, 1971: 18).

Si le sujet et l'objet sont au pluriel, la structure associative qui caractérise le sémantisme de ces verbes est incorporée dans le thème verbal, sinon le Dt obligatoire est introduit par une préposition:

Ils se sont réconciliés.

Il s'est réconcilié avec son ami.

Il a réconcilié les deux fiancés.

Il a réconcilié son ami avec sa fiancée.

La dissociation du sujet multiple ou de l'objet multiple fait apparaître en surface le Dt prépositionnel et le Dt objet direct.

Les verbes réciproques à sujet multiple peuvent: se présenter sous une forme active ou sous une forme pronominale:

coexister, coïncider, collaborer, communiquer, concorder, coopérer, correspondre, sympathiser, voisiner etc.; s'allier, s'associer, s'assortir, s'agencer, se concerter, s'entendre, s'entretenir, se coaliser, se grouper, s'harmoniser, se lier, se marier, se raccommoder, se réconcilier, s'unir etc.:

Les deux faits coïncident.

Ces deux pièces correspondent.

Ces deux couleurs s'harmonisent.

Ces couleurs s'assortissent bien.

La dissociation du sujet multiple, que ce soit un sujet pluriel ou un sujet coordonné, entraîne l'apparition du Dt prépositionnel:

Le vert et le jaune s'harmonisent.

Le vert s'harmonise avec le jaune.

Le jaune s'harmonise avec le vert.

Pour certaines unités verbales, la préposition qui introduit le Dt est à:

Il s'est associé à un spécialiste pour cette entreprise.

(in P. Robert)

La seconde classe de verbes [+ réciproque] à objet multiple (pluriel ou groupe de coordination) contient beaucoup d'unités de la première classe de verbes pronominaux employés à la voix active. Ce sont des verbes [+ causatif]:

accommoder, allier, associer, assortir, combiner, concilier, grouper, lier, joindre, marier, mêler, réconcilier, réunir etc.

La dissociation de l'objet multiple, qui fait apparaître en surface le Dt prépositionnel, se réalise au moyen des relateurs suivants:

à: *L'atmosphère se chargeait d'une inconsciente complicité qui se mêlait à la vague torpeur de ce début de printemps.*

(Calef)

avec: **Harmonisez vos rouges avec le reflet** de votre bronzage.

(Femmes d'aujourd'hui)

à ou avec: **Il a marié sa fille à (avec)** un jeune ingénieur.

- des verbes symétriques

Une même et unique unité verbale peut être caractérisée par les traits

$\left[\begin{array}{l} + \text{ inchoatif} \\ + \text{ causatif} \end{array} \right]$ dont la présence détermine des emplois différents. En effet

si l'on compare les deux phrases:

(i) *Pierre a brûlé la lettre.*

(ii) *La lettre a brûlé.*

on constate que le verbe *brûler* est causatif dans (i) et inchoatif dans (ii). Ces verbes sont appelés aussi des verbes à retournement, ou verbes diathétiquement neutres. (A. BLINKENBERG) ou encore symétriques (J. DUBOIS). Un verbe symétrique est un verbe apte à jouer le rôle de plan axial par rapport auquel les syntagmes nominaux, sujet et objet direct, sont disposés. On a pu relever un rapport constant entre les deux structures, l'intransitif étant propre aux verbes qui expriment l'inchoatif, tandis que le transitif est caractéristique des verbes causatifs.

Il résulte de ce rapport qui s'établit entre les structures qui engagent des verbes symétriques des parallélismes de réalisations où le transitif s'oppose à l'intransitif comme un causatif à un inchoatif:

Cette coiffure **la rajeunit**. (causatif)

Elle **a rajeuni**. (inchoatif, éventif)

- des verbes copulatifs

Le verbe copulatif est le verbe qui peut être suivi d'un nominal prédicatif, adjectif ou nom de qualité (profession etc.).

Les principaux verbes copulatifs sont en français:

être, devenir, rester, demeurer, paraître, sembler, passer pour:

Elle **paraissait fatiguée, malade**.

Il est resté seul de sa famille. (DFC)

Les autres verbes copulatifs qui assurent une fonction qualifiante se répartissent en plusieurs classes sémantiques:

– des éventifs: *devenir, se faire, se rendre, tomber:*

Elle est devenue très méfiante.

Sa voix s'était faite chaude et ses dents brillaient.

(Calef)

Il s'était rendu malade en mangeant trop.

– des causatifs: *rendre, faire, laisser:*

Son invention l'a rendu célèbre.

– des verbes perceptifs: *apparaître, avoir l'air, se sentir, se voir, se montrer:*

Il s'est montré très intransigent.

Elle a l'air bien sérieuse.

– des verbes de jugement: *se juger, se croire, se dire, tenir pour:*

Il se croit très malin.

– des verbes de persistance dans un état: *rester, demeurer, se tenir, se maintenir:*

Il se tenait tranquille.

Ils demeurèrent atterrés.

– des verbes événementiels: *vivre, mourir, naître, sortir:*

Tant d'ouvrages naissent vieux.

(Maurois)

- des coverbes

Le coverbe est une unité verbale qui peut commander un infinitif (G. ROY, 1967):

Les curieux n'osent pas intervenir.

(Aragon)

Il avait cessé de compter les jours.

(Boileau-Narcejac)

Il cherche à sonder timidement les gens qui l'entouraient.

(R. Rolland)

Certains coverbes connaissent une double rection prépositionnelle:

– *aimer (à), manquer (de), prétendre (à), penser (à):*

Il aime aller au cinéma tous les samedis soir.

Il aime à toujours recommencer le travail qu'il fait.

(structure plus rare)

– *continuer à/de, demander à/de, répugner à/de, commencer à/de/par, finir de/par:*

Il continue à marcher dans la nuit.

Il continue de parler sans que les autres osent l'interrompre.

Dans certains cas, la différence de rection prépositionnelle correspond à une différence de sens:

commencer à „début d'une action"/commencer par

„début d'une action suivie par d'autres actions”;

finir de „fin d'une action „/finir par „arriver à un résultat”, „dernière action d'une suite d'actions”:

Il commença par retirer son manteau.

Il commença à lire la lettre qu'il venait de recevoir.

Le choix de la préposition peut être déterminé par l'opposition actif/pronominal:

devoir/ se devoir, décider de/ se décider à, refuser de/ se refuser à, résoudre de/ se résoudre à:

Il a dû prendre ses précautions.

Il ne voit pas qu'elle est occupée, qu'elle se doit de rester là pour dire bonsoir.

(M. Duras)

- des opérateurs de phrase

Les verbes opérateurs de phrase sont les verbes qui peuvent introduire une proposition complétive, directe ou indirecte (M. GROSS, 1968, 1975). Ils peuvent régir une proposition dont le verbe est à

l'indicatif/ou au subjonctif ou à l'indicatif en variation sémantique ou stylistique avec le subjonctif:

Le tableau p. 279 rend compte du régime modal des principaux opérateurs de phrase:

Indicatif:

*Il ne **se doutait** pas qu'une nouvelle bien plus grave **allait** lui être apprise.*

(Simenon)

*L'artiste d'expérience **sait** bien que l'inspiration **est** rare.*

(R. Rolland)

*Il **paraît** que je **pleurais**, que je **prononçais** des paroles incohérentes.*

(Vialar)

*Il **n'empêche** qu'à cause de vous, mes petits **auront** plus de peine à se faire une place dans la maison.*

(Mauriac)

Subjonctif:

*J'**aimerais** quand même mieux qu'on ne vous **voie** pas.*

(S. de Beauvoir)

*Elle **déplorait** que ce **soit** le dimanche.*

(F.Sagan)

<i>Forme modale du verbe régi</i>	<i>Indicatif</i>	<i>Subjonctif</i>	<i>Indicatif ou Subjonctif</i>
Verbe opérateur	1. accorder, affirmer, ajouter, alléguer, annoncer, s'apercevoir, arrêter, (s')assurer, s'attendre (que), attester, avertir, avouer, cacher, certifier, compter, concéder, conclure, confesser, (se) confier, confirmer, considérer, constater, conter, croire, déclarer, déduire, (se)	1. accepter, admirer, aimer, approuver, (s') attendre, commander, contester, craindre, défendre, demander, déplorer, désapprouver, désespérer, désirer, détester, douter, empêcher, endurer, s'étonner (que), éviter, exiger, imposer,	1. admettre, comprendrec, oncevoir, crier, décider, décréter, dire, écrire, entendre, faire, hurler, ignorer, imaginer,

	<p>dissimuler, se douter, enseigner, espérer, estimer, établir, expliquer, se figurer, garantir, indiquer, inférer, informer, insinuer, joindre, juger, jurer, lire, marquer, menacer, montrer, noter, objecter, observer, omettre, parier, penser, prêcher, préciser, prédire, présager, présumer, prétexter, prévenir, proclamer, promettre, protester, prouver, publier, raconter, (se) rappeler, rapporter, reconnaître, réfléchir, remarquer, montrer, répondre, répéter, répliquer, reprocher, résoudre, ressentir, retenir, rétorquer, révéler, riposter, sentir, signaler, songer, soupçonner, soutenir, se souvenir, spécifier, suggérer, témoigner, trouver, vérifier, voir etc.</p>	<p>s'inquiéter (que), interdire, justifier, mériter, mettre (impératif), nécessiter, permettre, se plaindre (que), préférer, prier, proposer, recommander, redouter, regretter, se réjouir (que), risquer, se scandaliser, se soucier, souffrir (que), souhaiter, supporter, tâcher, tolérer, trembler, valoir, vouloir etc.</p>	<p>méconnaître, nier, obtenir, ordonner, oublier, persuader, poser, prétendre, redire, répondre, supposer etc.</p>
--	--	--	--

Verbes impersonnels

<i>Forme modale du verbe régi</i>	<i>Indicatif</i>	<i>Subjonctif</i>	<i>Indicatif ou Subjonctif</i>
	<p>il apparaît, il n'empêche, il paraît, il ressort, il reste, il résulte, il revient, il vient (de là) etc.</p>	<p>il convient, il dépend, il échappe, cela m'ennuie, il m'étonne, il faut, il importe, il plaît, il suffit, il tarde, il tient, il se peut, il vaut mieux, il est temps, il est dommage, il est de règle</p>	<p>2. il arrive, il semble, il advient etc.</p>

		etc.	
--	--	------	--

Indicatif ou Subjonctif

L'opposition indicatif /vs/ subjonctif est commandée par le sens contextuel du verbe opérateur ou par le registre stylistique qui est engagé dans la communication. Elle peut être dictée aussi par des oppositions de nature grammaticale;

- constatation/appréciation subjective:

*Je **compris** que **j'avais détruit** l'équilibre du jour.*

(Camus)

*Je **comprends** qu'on **perde** patience en entendant de telles paroles.*

(DFC)

- constatation/commandement:

*Je **lui ai dit** que je n'ai pas **téléphoné**.*

***Dites-lui qu'il me rende** mon livre.*

– réel/virtuel. Cette opposition apparaît avec des verbes tels que *admettre, supposer* etc. qui, employés à l'impératif introduisent le subjonctif:

*Je **suppose** que dans ce canal il n'y a pas de courant.*

(Simenon)

***Supposons** que cette formalité **ait** lieu à l'hôpital auxiliaire.*

(Camus)

- non itération/itération:

D'ailleurs, Georges prenait généralement la voiture.

*Il **arriva** même que pendant deux mois, ils n'en **louèrent** pas.*

(Aragon)

*Il **arrivait** que l'on ne **rentrât** qu'à l'aube.*

- opposition grammaticale

- actif/pronominal:

*Il **semblait** que le cœur de chacun **se fût** endurci*

(Camus)

*Il **me semblait** qu'elle **était** en train de beaucoup se rapprocher de moi.*

(Beauvoir)

– variation de relateur: *que* (subjonctif)/ *de ce que* (indicatif, plus rarement le subjonctif): *s'indigner que/de ce que, s'inquiéter, se plaindre, se réjouir* etc.

Il se réjouit de ce que toute la famille est réunie.

(in J. et J.P. Caput)

Il se réjouit que le temps des épreuves soit enfin passé.

(Ibid.)

– opposition de registre stylistique: *ignorer, nier* etc.:

J'ignorais qu'il pouvait se blesser pour une plaisanterie.

(langue courante)

(DFC)

J'ignorais qu'il pût se blesser pour une plaisanterie.

(langue littéraire)

(DFC)

Les verbes opérateurs peuvent être classifiés aussi d'après le relateur qu'ils commandent: *de ce que / à ce que*. Ces verbes peuvent commander un Dt complexe (objet direct ou indirect + Dt P):

– *de ce que*: *haïr qqn, s'indigner, s'inquiéter, se plaindre (à qqn), profiter, se réjouir, souffrir, soupçonner* etc.:

Mais je m'inquiétais de ce que toujours la colère débordait.

(Mauriac, in HANSE)

Il le soupçonne de ce qu'il soit de mauvaise foi.

– *à ce que*: *attacher, s'attendre, consentir, demander, s'employer, s'exposer, faire attention, gagner, intéresser, s'opposer, se résigner, se résoudre, renoncer, tenir, veiller, voir* etc.

Le mode de ces déterminants propositionnels est toujours le subjonctif:

Je m'attendais à ce que ce soit lui qui vienne.

(Simenon)

Rien ne s'oppose à ce que vous les imitez.

(Maurois)

- les verbes support

Le verbe support introduit un substantif prédicatif faisant partie de la même famille sémantique qu'un verbe simple correspondant. Entre les deux constructions, celle avec verbe lexical simple et celle avec verbe support suivi d'un nom (N supporté) il existe une relation d'équivalence sémantique: $V \text{ lex} = V \text{ sup} + N \text{ sup}$ (M. GROSS, 1975):

admirer qn. = avoir de l'admiration pour qn.
haïr qn. = avoir/éprouver de la haine pour qn.
attendre = être dans l'attente
entrer = faire son entrée
se promener = faire une promenade
s'excuser = faire ses excuses
se reposer = prendre du repos
crier = pousser/jeter des cris
gifler qn. = donner une gifle à qn.

À la différence des verbes lexicaux, les verbes support constituent une classe fermée.

La classification syntagmatique des verbes français

Idées à retenir

- Les verbes français se répartissent d'après leurs possibilités combinatoires avec des déterminants en plusieurs classes. Dans cette classification on tient compte du caractère obligatoire ou non du déterminant, de leur statut grammatical et des fonctions grammaticales qu'ils assurent.
- Les principales classes syntagmatiques des verbes français sont les suivantes:
 - les verbes monovalents intransitifs
 - les verbes transitifs
 - les verbes qui régissent un complément prépositionnel
 - les verbes à double déterminant obligatoire (verbes d'attribution/privation etc.)

- les verbes réciproques
- les verbes symétriques
- les verbes copulatifs (d'existence, de persistance dans un état, des éventifs, des causatifs, des perceptifs, de verbes de jugement, des événementiels)
 - des coverbes (verbes qui commandent un infinitif de rection directe ou prépositionnelle)
 - des opérateurs de phrases (verbes qui introduisent une proposition complétive construite avec l'indicatif /le conditionnel/ ou le subjonctif)
 - les verbes support (qui introduisent un nom prédicatif faisant partie de la même famille sémantique que le verbe simple correspondant).

RÉFÉRENCE BIBLIOGRAPHIQUES

- Blinkenberg, A., 1966, *Le problème de la transitivité en français moderne*, Copenhague
- Cristea, T. & Cunița Alexandra, 1975, *Verbul – Le verbe*, București, Editura Științifică și Enciclopedică
- Dubois, J., 1967, *Grammaire structurale du français: le verbe*, Paris, Larousse
- Dubois, J. & Dubois-Charlier, F., 1970, *Éléments de linguistique française: syntaxe*, Paris, Larousse
- Gross, M., 1975, *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann
- Gross, M., 1986, „Les nominalisations d'expressions figées”, in *Langue Française*, no. 69, p. 64-84è
- Gross, G. & Vivès, R., 1986, „Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire”, in *Langue Française*, no. 69, p.5-27
- Gougenheim, G., 1961, „Verbes déterminés et verbes indéterminés”, in *Le Français Moderne*, no. 3, p.161-167
- Lyons, J., 1970, *Linguistique générale*, Paris, Larousse
- Roy, G.R., 1976, *Contribution à l'analyse du syntagme verbal*, Paris, Klincksisck